
Digitized by Google

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A

L'HISTOIRE

DU JACOBINISME;

Par Mr. l'Abbé BARRUEL.

Seconde Partie.



A LONDRES.

De l'Imprimerie Françoise,

Chez PH. LE BOUSSONNIER & Co. *No.* 122 *Wardour Street,* Oxford Street.

Se vend chez A. DULAU & Co. No. 107 *Wardour Street,* Soho.

Et chez

De Boffe, *Gerard Street.* Boosey, *Royal Exchange.* Booker, *Bond Street.* Et chez P. Fauche, *à Hambourg.*

1797.



TABLE DES MATIÈRES

DE LA

Seconde Partie.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

FIN

de la Table de la Seconde Partie.

CONSPIRATION DES SOPHISTES

DE

LA REBELLION,

CONTRE

LES ROIS.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

DANS cette feconde partie des Mémoires fur le Jacobinifme, j'ai à dire comment les Sophiftes de l'Impiété, devenant les Sophiftes de la Rebellion, ajoutèrent à leur Conjuration contre tous les Autels du Chriftianifme, une nouvelle Conjuration contre tous les Trônes des Souverains. J'ai à prouver qu'après avoir juré d'écrafer Jéfus-Chrift, ces mêmes hommes appellés Philofophes, formèrent encore le vœu d'écrafer tous les Rois.

Objet de ce Volume

J'ai annoncé de plus qu'aux Sophiftes de l'impiété devenus les Sophiftes de la rebellion, fe joignit une fecte depuis longtems cachée dans les arrière-loges de la Franc-Maçonnerie, méditant contre l'Autel & contre le Trône, les mêmes complots, & faifant comme les Philofophes modernes, le même ferment d'écrafer le Chrift & tous les Rois.

Ce double objet divise naturellement ce second volume en deux parties. La première sera consacrée à développer l'origine & les progrès de cette conspiration des Sophistes appellés Philosophes. J'aurai à dévoiler dans la seconde, cette Secte que je désigne ici, sous le nom d'Arrière-Maçons, pour distinguer les vrais adeptes, d'une foule de Frères trop honnêtes, pour être admis dans les secrets des arrière-loges, & trop religieux, ou trop bons citoyens, trop fidèles sujets, pour se prêter à leurs complots.

Après avoir séparément traité chacune de ces conspirations tendantes au même objet, je dirai comment leurs adeptes se réunirent, & s'aidèrent mutuellement, pour opérer toute cette partie de la Révolution qui abattit en France, & la Religion, & la Monarchie ; les Autels du Christ, & le Trône & la tête de Louis XVI.

Réflexions sur la conspiration contre les Rois.

Captivé par les faits, & résolu de ne rien donner à l'imagination, je dois ici à mes lecteurs quelques réflexions faciles à saisir, mais nécessaires pour bien suivre la marche des Sophistes dans leur nouvelle conspiration ; pour montrer par quels grades ils passèrent, ou plutôt se trouvèrent en quelque sorte entrainés malgré eux, & par la seule force de leurs principes, de leur école d'impiété, à l'école, aux vœux, & aux sermens de la rebellion.

Tant que ſous les auſpices de Voltaire, tous ces prétendus Philoſophes s'étoient contentés d'appliquer aux idées religieuſes leurs principes *d'égalité*, *de liberté*, & d'en conclure qu'il falloit écraſer le Dieu de l'Evangile, pour laiſſer à chacun le droit de ſe faire une religion à ſa manière, ou de n'en point avoir ; ils n'avoient pas eu de bien grands obſtacles à craindre de la part de ces diverſes claſſes d'hommes, qu'ils étoient plus ſpécialement jaloux d'acquérir à leur école. Dans cette guerre contre le Chriſtianiſme, toutes les paſſions combattoient avec eux, & pour eux. Il ne dut pas leur en couter beaucoup pour faire illuſion à des hommes, qui trop ſouvent n'alléguent leur répugnance à des myſtères qu'ils ne conçoivent pas, que pour ſe diſpenſer des préceptes & des vertus qu'ils n'aiment pas.

Des Souverains ordinairement peu verſés dans l'étude des faits & des vérités relatives à la Religion ; des hommes qui ne cherchent trop ſouvent dans leur opulence, ou dans leur rang, que des titres à l'indépendance de leur conduite morale ; d'autres hommes qui n'aſpirent à la fortune, qu'en cherchant à rendre licites tous les moyens d'y parvenir ; de prétendus génies halétant après la fumée des réputations, & prêts à ſacrifier toutes les vérités à l'éclat d'un ſarcaſme, ou d'un blaſphême qu'on appelle bon mot ; d'autres génies encore qui ſouvent ſe

trouveroient des ſots, s'il étoit moins facîle d'avoir de l'eſprit contre Dieu ; tous ces hommes enfin qui prennent ſi aiſément des Sophiſmes pour des démonſtrations ; tous les adeptes de ces diverſes claſſes ſe mettoient peu en peine d'approfondir & cette *égalité de droits*, & cette *liberté* de raiſon, que la ſecte leur préſentoit comme incompatibles avec une religion révélée, remplie de myſtères.

On ne voit pas même que la plûpart de ces adeptes aient réfléchi, combien il eſt abſurde d'oppoſer à la Révélation, les droits de leur raiſon ; comme ſi les limites & l'inſuffiſance de cette raiſon, devoient ſervir de regle au Dieu qui ſe révèle, ou bien a la vérité de ſes oracles, à la miſſion de ſes Prophêtes & de ſes Apôtres.

On ne voit pas qu'ils aient réfléchi que tous les droits de la raiſon, ſe réduiſent ici à ſavoir ſi ſon Dieu a parlé ; à croire & adorer, de quelque ordre que ſoient les vérités qu'il lui annonce. Des hommes ſi peu faits pour connoître & défendre les droits de la Divinité, n'étoient pas des adverſaires bien redoutables pour des Sophiſtes, qui oppoſoient ſans ceſſe à l'Evangile, toute cette prétendue liberté de la raiſon.

Il ne pouvoit plus en être de même quand la ſecte appliquant a la ſociété politique, à l'empire des loix civiles, ces mêmes principes *d'égalité* & de *liberté*, s'aviſa d'en conclure qu'en écraſant l'Autel, il falloit auſſi écraſer tous les

Trônes, pour rendre à tous les hommes leur égalité & leur liberté naturelle. Une conſpiration ourdie ſur ces principes, ſur ces conſéquences, avoit évidemment contre elle tous les intérêts, & toutes les paſſions des Sophiſtes couronnés, des Princes protecteurs, & de tous ces adeptes pris dans les hautes claſſes de la ſociété, & d'abord ſi dociles aux leçons d'une liberté, qui ne parloit encore que d'écraſer la Religion.

Voltaire & d'Alembert naturellement ne pouvoient pas s'attendre à trouver Fréderic, ou Joſeph II, ou Catherine III, & Guſtave de Suède bien diſpoſés à ſe porter eux-mêmes à la deſtruction de leurs Trônes. Il étoit vrai-ſemblable que bien d'autres adeptes, miniſtres ou courtiſans, & riches ou nobles diſtingués par leur rang, ſentiroient le danger qu'il y avoit à dépendre d'une multitude, qui ne connoiſſant plus de ſupérieurs, s'érigeroit bientôt elle-même en ſouveraine, qui pour premier uſage de ſa ſouveraineté, pouvoit être tentée d'abattre toutes les fortunes, & toutes les têtes élevées au deſſus de ſon niveau.

Du côté des Sophiſtes eux-mêmes, ſi la reconnoiſſance n'étoit pour eux qu'un foible motif, l'intérêt de leur exiſtence ſembloit devoir rallentir leur ardeur contre le Trône. D'Alembert vivoit des penſions des Rois de France & de Pruſſe. Il devoit juſqu'à ſon logement du

Louvre aux bontés de Louis XVI. L'Impératrice de Ruffie foutenoit feule la fortune délabrée de Diderot. L'héritier préfomptif du même Trône penfionnoit l'adepte la Harpe. Damilaville n'avoit plus de quoi vivre, fi le Roi le renvoyoit de fon bureau. Le Sanédrin philofophique de cette Académie Françoife compofée de tant d'adeptes, ne devoit fon exiftence, fes jettons & fes reffources, qu'au Monarque. Il étoit dans Paris bien peu d'autres Sophiftes écrivains, qui n'afpiraffent à quelque brevet de penfion, ou n'en fuffent pourvus par l'intrigue des miniftres protecteurs.

Voltaire s'étoit fait une fortune indépendante ; il n'en avoit pas témoigné moins de joie, quand le Duc de Choifeul lui avoit fait rendre une penfion que fes impiétés avoient fait fupprimer. *(V. lettre de Volt. à Damilaville 9 Janv. 1762)* Bien plus que tout cela, Voltaire favoit mieux que perfonne, tous les fuccès que la confpiration contre le Chrift, devoit à la protection des adeptes couronnés ; il étoit trop flatté de compter à fon école, des Rois, des Empereurs, pour fembler devoir fe porter de lui-même à une confpiration qui devoit ne laiffer fur la terre ni Empereurs, ni Rois.

Ces confidérations donnèrent aux complots des Sophiftes contre le Trône, une marche toute autre que celle de leur confpiration contre l'Autel. Dans leur guerre contre l'Evangile,

l'égalité, la liberté pouvoient n'avoir été qu'un vain prétexte ; c'eſt la haine du Chriſt qui dominoit chez eux ; il eſt bien difficile qu'ils aient pu ſe le cacher à eux-mêmes, cette guerre fut celle des paſſions contre les vertus religieuſes, bien plus encore que celle de la raiſon contre les myſtères du Chriſtianiſme. Dans la guerre des Sophiſtes contre le Trône, le prétexte devint conviction ; l'égalité, la liberté parurent démontrées ; les Sophiſtes ne ſoupçonnèrent plus la fauſſeté de leurs principes ; ils crurent faire aux Rois une guerre appuyée ſur la juſtice & la ſageſſe. Là ce furent toutes les paſſions inventant ces principes contre le Chriſt ; ici ce fut la raiſon égarée par ces principes, ſe faiſant une gloire, un devoir de triompher des Rois.

La marche des paſſions avoit été rapide ; dès ſa naiſſance même, la haine de Voltaire pour le Chriſt étoit à ſon comble ; à peine il le connut, qu'il le haït ; à peine il le haït, qu'il jura de l'écraſer. Il n'en fut pas de même de la haine des Rois. Ce ſentiment, comme l'opinion & la conviction, eut ſes gradations. Les intérêts même de l'impiété croiſèrent quelque tems ceux de la rebellion. Il fallut à la Secte des années pour former ſes ſyſtêmes, pour réſoudre ces conſpirations, & fixer leur objet. Ici nous rendrions mal la marche des Sophiſtes, en la précipitant. Hiſtoriens fidèles, nous aurons à

montrer cette haine des Rois, en quelque ſorte encore dans ſon enfance, c'eſt-à-dire, naiſſant de la haine du Chriſt, & appliquant ſucceſſivement à la deſtruction des Trônes ces principes inventés contre l'Autel. Auprès des chefs eux-mêmes, cette haine des Rois aura ſes gradations ; ſes ſyſtêmes viendront aider à l'illuſion, pour l'établir dans le cœur des adeptes. Elle dominera dans leur Académie ſecrète ; & là ſe trameront enfin contre le Trône, les mêmes complots que le philoſophiſme avoit d'abord ourdis contre l'Autel. Les mêmes moyens & les ſuccès communs comme la haine, n'en feront qu'une ſeule & même conſpiration ; les mêmes forfaits & les mêmes déſaſtres n'en feront qu'une même révolution.



CHAPITRE I.

PREMIER GRADE DE LA CONSPIRATION CONTRE LES ROIS.

VOLTAIRE ET D'ALEMBERT PASSANT DE LA HAINE DU CHRISTIANISME A LA HAINE DES ROIS.

LE défir d'être vrai, d'être jufte envers un homme, qui fe piqua fi peu de l'être à l'égard de la Religion, nous fera commencer ce chapitre par un aveu, qui n'annonce rien moins dans Voltaire, que l'ennemi des Rois & le principal auteur d'une confpiration dirigée contre leur Trônes. Si cet homme, le chef le plus opiniâtre & le plus acharné des ennemis du Chriftianifme, n'avoit confulté que fes propres penchans, ou bien s'il lui avoit été donné de foumettre les Sophiftes à fes idées politiques, comme il lui fut donné de dominer fur eux par les fyftêmes de fon impiété, jamais le ferment de renverfer les Trônes ne fût forti de fon école.

Voltaire d'abord propice aux Rois.

Voltaire aima les Rois, il aima furtout leur faveur & leurs hommages, il fe laiffa éblouir par leur fplendeur. On ne peut méconnoître

ce ſentiment dans un auteur qui mit lui-même tant de gloire à célébrer celle de Louis XIV, & d'Henri IV, Rois de France, de Charles XII, Roi de Suede; de Pierre, Empereur des Ruſſies; de Fréderic II, Roi de Pruſſe; & de tant d'autres Rois, ſoit anciens, ſoit modernes.

Voltaire par lui-même avoit tous les penchans des grands Seigneurs; il en jouoit parfaitement le rôle à ſa Cour de Fernei. Il ſe croyoit trop ſupérieur au commun des hommes, pour être partiſan d'une égalité, qui l'eût mis au niveau d'une multititude qu'il déſignoit avec tant de mépris, ſous les noms de gredins & de canaille.

Voltaire par lui-même, aimoit non ſeulement les Rois, il aimoit le Gouvernement Monarchique. Quand il n'écoute que ſes propres ſentimens, dans ſes livres hiſtoriques, on le voit conſtamment préférer l'Empire d'un ſeul à celui de la multitude. Lui, qui ne ſouffroit pas l'idée d'avoir autant de maîtres qu'il y avoit de Conſeillers au Parlement, *(V. let. à d'Alem.)* comment ſe fût-il prêté à l'idée de cette liberté, de cette ſouveraineté populaire, qui lui auroit donné pour co-ſouverains, les villes, les fauxbourgs, les campagnes & ſes propres vaſſaux? Lui qui ſe plaiſoit tant à regner dans ſon château, à jouir de tous ſes privilèges, au milieu de ſes domaines qu'il appelloit ſa petite province, comment eût-il voulu accréditer une liberté &

une égalité, dont la révolution devoit finir par mettre de niveau les châteaux & les chaumières ?

Voltaire enfin n'avoit point de défir qui l'emportât fur celui d'anéantir le Chriftianifme ; il ne craignoit rien tant que de fe voir croifé dans cet objet, par des Rois qui auroient pu lui réprocher d'en vouloir à leur Trône, comme il en vouloit à l'Autel. Delà cette attention à prévenir les adeptes, combien il importoit aux philofophes d'être confidérés comme autant de fidèles fujets. Delà ce qu'il écrit, par exemple, à Marmontel, en l'affurant que vu la protection de Choifeul & de la Courtifane Pompadour, *on peut tout lui envoyer fans rifque* ; " *on fait*, " ajoute-t-il, *que nous aimons le Roi* & l'Etat. " Ce n'eft pas chez nous que des Damiens " ont entendus des difcours féditieux. — Je " deffèche des marais, je bâtis une Eglife, & " *je fais des vœux pour le Roi*. Nous défions " tous les Janféniftes & tous les Moliniftes " *d'être plus attachés au Roi que nous le fommes*. " Mon cher ami, *il faut que le Roi fache que les* " *Philofophes lui font plus attachés que les fana-* " *tiques, les hypocrites de fon Royaume*. (13 *Août*, 1760)

Voltaire encore jaloux du titre de fidèle fujet.

C'eft encore pour ce même motif, que Voltaire écrivoit à Helvétius même, à ce Sophifte que nous verrons fi hautement ennemi des Souverains. " *C'eft l'intérêt du Roi* que le nom-

“ bre des Philosophes augmente, & que celui “ des Fanatiques diminue. *Nous sommes tran-* “ *quilles ; & tous ces gens-là sont des perturba-* “ *teurs ; nous sommes citoyens, & ils sont séditieux.* “ *Les bons serviteurs du Roi* & de la raison “ triompheront à Paris, à Vorei, & même aux “ Délices.” *(Lett. du 27 Octob. 1760)*

Dans la crainte que malgré ces protestations de fidélité, les philosophes ne devinssent suspects, il avoit déjà écrit à d'Alembert : “ savez-vous “ quel est ce mauvais citoyen, qui veut faire “ croire à Monsieur le Dauphin que le Royau- “ me est plein d'ennemis de la Religion ? Il “ ne dira pas au moins que Pierre Damiens, “ François Ravaillac, & ses prédécesseurs “ aient été des Déistes, des Philosophes.” Malgré cela la lettre finissoit par dire : “ j'ai “ bien peur que Pierre Damiens *ne nuise beau-* “ *coup à la Philosophie.* ” *(16 Janv. 1757.)*

Défendant l'autorité des Rois.

Enfin si quelque chose doit montrer dans Voltaire, un philosophe peu ennemi des Rois, c'est la manière dont on le voit traiter ceux de la secte, qui attaquoient l'autorité des Souverains. L'adepte Thiriot lui avoit envoyé l'ouvrage intitulé *théorie de l'impôt :* “ *reçu*, répond “ Voltaire, *la théorie de l'impôt ;* théorie obscu- “ re, théorie qui me paroît absurde ; & toutes “ ces théories viennent mal à propos, pour “ faire accroire aux étrangers que nous som- “ mes sans ressources, & qu'on peut nous ou-

" trager & nous attaquer impunément. *Voilà*
" *de plaisans citoyens & de plaisans amis des*
" *hommes!* Qu'ils viennent comme moi, sur
" la frontière; *ils changeront bien d'avis. Ils*
" *verront combien il est nécessaire de faire respecter*
" *le Roi & l'Etat. Par ma foi on voit tout de*
" *travers à Paris.* (11 *Janvier* 1761.)

Le meilleur Royaliste ne pouvoit pas s'exprimer plus clairement sur la nécessité de maintenir l'autorité du monarque ; cependant quand Voltaire écrivoit tout cela, il lui étoit échappé bien des traits qui n'annonçoient rien moins que ce zéle pour les Rois. Il n'étoit pas encore fixé dans les principes de cette philosophie séditieuse, de cette égalité, de cette liberté, qui devoient tôt ou tard égarer les François, & faire succéder au fanatisme des Ravaillac & des Damiens, celui des Robespierre & des Marat. Il avoit des momens où il auroit traité les Mirabeau, les la Fayette, les Bailly, au moins comme il traitoit par intervalle, ces fous d'Economistes, qui renversant l'autorité du Roi, voyoient tout de travers avec leur prétendue théorie. Mais déjà tout cet amour des Rois n'étoit plus que le reste d'un sentiment françois, d'une éducation que le philosophisme avoit plus d'une fois démentie, & dont tous les vestiges, alloient bientot se trouver effacés dans le cœur du Sophiste.

Voltaire eût-il été, soit par son penchant propre, soit par intérêt pour sa secte, bien plus jaloux encore de la réputation de citoyen fidèle, & de *bon serviteur du Roi;* il étoit trop facile aux adeptes d'opposer aux leçons qu'il leur donnoit par fois, sur la soumission aux souverains, les principes dont il partoit sans cesse lui-même pour les révolter contre le Dieu du Christianisme. Pour des hommes instruits à se croire égaux & libres contre le Dieu de la révélation, contre ses Ministres & ses Prophêtes, il étoit naturel qu'ils en vinssent à se croire égaux & libres contre les maîtres de la terre. Voltaire leur disoit ; l'égalité des droits, la liberté de la raison près de l'autel, sont inconciliables avec l'empire de cette Eglise & de cet Evangile prescrivant la soumission, la foi à des mystères que la raison ne conçoit pas; il n'y avoit plus qu'un pas à faire, pour en venir à dire : l'égalité des hommes, la liberté de la nature ne se concilient pas mieux avec la soumission à l'empire & aux loix d'un seul homme, ou même de plusieurs, appellés Parlement ou Senat avec des Lords ou Princes, dominant sur le reste d'une nation entière, & dictant à la multitude des loix qu'elle n'a point discutées elle-même, ou qu'elle n'a point faites, qu'elle n'a point voulues, ou qu'elle cesse de vouloir.

Voltaire déclinant vers l'égalité & la liberté Anti-Royalistes.

Ces principes si vivement poussés par Voltaire contre la religion, pouvoient être opposés

à ſes leçons ſur la ſoumiſſion aux Souverains, & ils le furent. Les adeptes preſſèrent les conſéquences ; & il n'étoit pas homme à reſter en arrière de ſon école même, dans ce qu'il appelloit philoſophie. La manière dont il fut entraîné des ſophiſmes de l'impiété dans ceux de la rebellion, tient trop étroitement aux progrès de ſa philoſophie anti-religieuſe, pour n'être pas digne d'obſervation.

Voltaire n'avoit point encore dans le cœur d'autre haine que celle du Chriſt, de l'Egliſe & de ſon Sacerdoce, lorſqu'en 1718, il faiſoit débiter ſur le théatre, dans ſa tragédie d'Œdipe, ces deux vers, que la multitude des ſpectateurs & des lecteurs n'a point oubliés, & qui déjà renfermoient à eux-ſeuls toute cette Révolution Anti-religieuſe, qui devoit s'accomplir ſoixante & dix ans plus tard.

Les Prêtres ne ſont pas ce qu'un vain peuple penſe ;
Notre crédulité fait toute leur ſcience.

Ces deux vers n'annonçoient encore au peuple, que cette égalité de droits & cette liberté de raiſon, qui ne reconnoiſſant ni autorité ni miſſion dans les Prêtres, laiſſent chacun le maître de s'en tenir à ce qu'il lui plaira d'appeller ſa raiſon ſur les idées religieuſes. Il ſe paſſa bien des années encore, avant que Voltaire eût une véritable idée de cette égalité, de cette liberté, qui ne devoient pas reconnoître

dans les Monarques, plus de droits qu'ils n'en reconnoiſſoit dans l'Egliſe. Il eſt conſtant même que Voltaire ne penſoit pas encore à faire de cette égalité, de cette liberté un principe fatal aux Monarchies; qu'il ne ſavoit pas même ce que l'on entendoit par l'égalité & par la liberté appliquées aux idées civiles, lorſqu'en 1738, il publia ſes épitres ou ſes diſcours ſous le titre *dégalité*, de *liberté*. Les premières leçons qu'il eut ſur ces objets, lui vinrent de ſon élève Thiriot, qu'il avoit laiſſé en Angleterre, & à qui il s'étoit adreſſé pour ſavoir ce que les adeptes penſoient de ſes épitres. Ou pour mieux dire, Thiriot, qui ſans doute ſavoit les penchans de ſon maître à l'Ariſtocratie, ſe contenta de lui écrire qu'il n'alloit pas au fait, qu'il reſtoit en deçà des principes. Senſible à ce reproche, Voltaire, ſur le ton d'un homme qui n'aime pas à ſe voir dévancé par ſes diſciples, répondit en ces termes. " Un petit mot " ſur les épitres. Où Diable prend-on que ces " épitres ne vont pas au fait? Il n'y a pas un " vers dans la première qui ne montre *l'éga-* " *lité des conditions*, pas un dans la ſeconde qui " ne prouve *la liberté*," *(Lett. à Thiriot* 24 *Oct.* 1738.*)*

Malgré cette replique, l'élève de Voltaire avoit raiſon ſur ſon maître. Il eût pu lui répondre que dans toutes ces épitres, il n'y avoit pas un vers qui ne fût un vrai contre-ſens phi-

losophique ; puisque dans la première, tout ce que Voltaire cherchoit à prouver, c'est que dans toute sorte de conditions, la somme du bonheur est à peu près égale ; puisque dans la seconde, la liberté est considérée comme faculté physique, bien plus que comme droit naturel, ou civil & politique. La conséquence de la première étoit, qu'il faut se mettre peu en peine de la diversité des conditions, parce qu'on peut trouver dans toutes le même bonheur. La seconde laissoit de côté la liberté dont les adeptes se sont montrés le plus jaloux contre les Rois : & ne prêchoit que celle dont l'existence prouve cette distinction du bien, du mal moral, que la secte trouva toujours trop favorable aux idées religieuses.

Sans paroître céder aux leçons des adeptes, Voltaire ne s'en laissa pas moins entrainer peu à peu dans leur sens. Fâché d'avoir prêché la liberté morale, il effaça toute l'impression que cette doctrine pouvoit faire ; il tourna si bien sa définition de liberté, * que les Fatalistes même ne l'auroient pas niée. Il ne prêcha plus de liberté, que celle dont la secte a fait si bien valoir les privilèges contre les Souverains.

(*) *S'il faut en croire à cette définition, la liberté n'est autre chose que le* pouvoir de faire ce que l'on veut. *Un vrai métaphysicien diroit : le pouvoir même, la faculté de vouloir ou de ne pas*

Les changemens qu'il fit à son épitre sur l'égalité, avoient un rapport plus direct au systême de la Révolution politique. Dans la première édition de cette épitre, on lisoit ;

---

vouloir, c'est-à-dire, de déterminer sa volonté, de choisir & vouloir ou le pour ou le contre. Il s'en faut bien que ces deux définitions reviennent au même. Ce n'est pas le pouvoir, *c'est la* volonté *qui fait le mal moral. Un honnête homme a très souvent le même pouvoir que le méchant, de faire le même crime ; mais l'un ne le veut pas, l'autre le veut ; le méchant est libre de ne pas le vouloir, comme le méchant est libre de le vouloir. Sans cela point de différence morale entre le bon & le méchant. Car comment celui-ci seroit il coupable d'avoir voulu, s'il n'avoit pas pu vouloir autrement ? De trois hommes, l'un peut faire une action nuisible & sa volonté la rejette librement ; le second peut la faire, & le veut librement ; le troisième la peut & la veut forcément. Le premier agit en homme vertueux ; le second en méchant ; le troisième en machine, en fou, en insensé, qui n'est pas maître de sa raison ou de sa volonté. Le fou & le méchant ont pû & fait la même chose. La différence n'est ni dans le pouvoir, ni dans le fait ; elle est donc dans la volonté même plus ou moins libre de vouloir ou de ne pas vouloir. Mais Voltaire & les autres Sophistes avoient leurs raisons pour ne pas faire toutes ces différences.*

Les états sont égaux; mais les hommes diffèrent;
La secte auroit voulu y lire ;
Les hommes sont égaux & les états diffèrent!

Voltaire enfin sentit ce qu'on exigeoit de lui; & alors rougissant de se trouver moins avancé que ses propres disciples dans la doctrine de l'égalité, pour ne plus mériter leur critique, il changea sa doctrine & ses vers. Pour effacer sa honte, & mériter l'éloge des adeptes, il refit, corrigea, refit encore son épitre sur *l'égalité*. Il ne fut content de sa verve, que lorsqu'enfin les adeptes ne purent plus se plaindre qu'il *n'allât pas droit au fait*, & n'entendît pas l'égalité des hommes aussi bien qu'eux-mêmes. Alors tout ce que la populace révolutionnaire a dit en preuve de son égalité, contre les grands, les riches & les Rois, il le dit en ces vers:

Tu vois, cher Ariston, d'un œil d'indifférence
La grandeur tyrannique, & la fière opulence.
Tes yeux d'un faux éclat ne sont point abusés ;
Ce monde est un grand bal, où des fous déguisés,
Sous les risibles noms d'Eminence & d'Altesse,
Pensent enfler leur être & hausser leur bassesse.
Envain des vanités l'appareil nous surprend;
Les mortels sont égaux le masque est différent.
Nos cinq sens imparfaits, donnés par la nature,
De nos biens, de nos maux sont la seule mesure.
Les rois en ont-ils six ? Et leur ame & leur corps
Sont-ils d'un autre espèce? ont-ils d'autres ressorts?

Voilà précifément ce que la populace démocratique répétoit dans Paris, un peu moins élégamment, quand elle demandoit fi les Rois & les nobles n'étoient pas faits de la même pâte que le plus fimple payfan; fi les riches avoient deux eftomacs; & pourquoi toutes ces diftinctions de Souverains, de Princes, de Chevaliers, puifque tous *les mortels font égaux?*

Il faut en convenir, il en couta beaucoup à Voltaire, pour fe faire l'apôtre de cette égalité. Sans avoir lui-même un corps & une ame d'une autre efpèce que Pompignan, Fréron ou Desfontaines, & tant d'autres hommes qu'il accabloit de fes farcafmes, il fentoit que dans la même efpèce, & avec la même nature, il eft encore bien des inégalités parmi les hommes; qu'il n'étoit pas néceffaire pour lui-même d'avoir *un fens de plus*, pour mettre affez de différence entre lui & la canaille. Il n'en céda pas moins enfin aux critiques des adeptes. Après avoir fait dire à fa mufe: *les états font égaux, mais les hommes diffèrent, (Ire. & IIe. édition.)* il n'en paffa pas moins du blanc au noir, pour la forcer à dire; *les mortels font égaux, le mafque eft différent. (édition de Kell, voyez les variantes.)*

Voltaire devenu républicain.

Quant à cette liberté, qui commence par aimer les Républiques, & finit par détefter les Rois, fi Voltaire avoit toujours cru pouvoir s'en paffer pour établir la liberté qui détefte le

Chrift, il eft vraifemblable qu'il s'en feroit tenu à celle-ci; mais lors de fes premières productions contre le Chriftianifme, il avoit trouvé l'autorité des Rois trop répreffive. La Hollande lui offroit plus de liberté pour faire imprimer fes blafphêmes; c'eft de là que nâquit fon premier penchant vers les Républiques. On n'en fauroit douter quand on a lu fes lettres datées de Hollande, & celle-ci furtout adreffées de la Haie, au Marquis d'Argenfon. " J'aime en-
" core mieux, lui dit Voltaire, l'abus qu'on
" fait ici de la liberté d'imprimer fes penfées,
" que l'efclavage dans lequel on tient chez
" vous l'efprit humain. Si l'on y va de ce
" train, que vous reftera-t-il que le fouvenir
" de la gloire du fiécle de Louis XIV ? Cette
" décadence me feroit fouhaiter de m'établir
" dans le pays où je fuis à préfent. La Haie
" eft un féjour délicieux ; *& la liberté y rend*
" *les hivers moins rudes. J'aime à voir les maîtres*
" *de l'Etat fimples citoyens*. Il y a des partis, &
" il faut bien qu'il y en ait dans une Répu-
" blique : mais l'efprit de parti n'ôte rien au
" patriotifme, & je vois de grands hommes
" oppofés à de grands hommes—je vois d'un
" autre côté avec non moins d'admiration, un
" des principaux membres de l'Etat marcher à
" pied, fans domeftiques, habiter une maifon
" faite pour ces Confuls Romains qui faifoient
" cuire leurs légumes—ce Gouvernement-ci

“ vous plairoit infiniment avec ses défauts,
“ qui en sont inséparables. *Il est tout municipal.*
“ *& voilà ce que vous aimez.*” (*Lett. du* 8 *Août* 1743.)

Toutes ces expressions montrent évidemment un homme qui déclinoit vers cette liberté & cette égalité républicaines, qui ne s'accommodent plus du gouvernement des Rois. Quelques années plus tard, cette passion s'étoit bien fortifiée dans le cœur de Voltaire, si l'on en juge par une de ses lettres datée de Colmar & que je vois citée dans des mémoires de Mr. de Bevis, comme écrite à un Académicien de Marseille ; elle est conçue en ces termes : “ Je
“ me rendrois à votre invitation, si Marseille
“ étoit encore une République Grecque ; car
“ j'aime beaucoup les académies ; *mais j'aime*
“ *encore mieux les Républiques.* Heureux les
“ pays où nos maîtres viennent chez nous, &
“ ne se fachent point si nous n'allons pas chez
“ eux.”

Ce n'étoit encore là qu'aimer les Républiques ; ce n'étoit pas absolument haïr & détester les Rois, ne voir sous leur empire que despotisme ou tyrannie. Mais peu d'années après, l'antipathie pour le Trône se rapprochoit déjà beaucoup, chez Voltaire, de celle qu'il avoit conçue pour l'Autel. C'est au moins ce que semble indiquer une nouvelle lettre, dans laquelle il dit en toute confidence à d'Alembert

" à l'égard de Duluc (c'est-à-dire, à l'égard " de Fréderic II.) tantôt mordant, tantôt mor- " du, c'est un bien malheureux mortel ; & " *ceux qui se font tuer pour ces messieurs là, sont* " *de terribles imbécilles. Gardez moi ce secret* " *avec les Rois & avec les Prêtres.* " (*Lett. du* 12 *Déc.* 1757.) Son secret sur les rois.

Ce secret a cessé d'en être un pour tous ceux qui ont vu les Sophistes du siècle rejetter sur les Rois seuls, & sur la nature de leur gouvernement, toutes les guerres dont l'univers est affligé, & s'efforcer de persuader aux peuples qu'ils seroient bien plus heureux, qu'ils vivroient dans une paix inaltérable, s'ils vouloient bien se gouverner eux-mêmes, au lieu de se laisser gouverner par des Rois. Cette prétention démentie par les fréquentes guerres soit extérieures soit intestines des Républiques, sert au moins à prouver que Voltaire n'avoit plus besoin d'argumens bien solides, pour ne voir que de terribles imbécilles dans ceux qui combattant sous les drapeaux des Rois, croient aussi combattre pour la patrie.

Ce qu'il faut surtout observer dans cette lettre, c'est combien le secret de Voltaire sur *les Rois* se trouve étroitement lié avec son secret sur *les Prêtres*. L'un & l'autre de ces secrets lui étoit d'éjà échappé plus d'une fois publiquement. Sa Tragédie d'Œdipe avoit divulgué l'un, en faisant répéter sur le théatre, ces vers déjà cités:

les Prêtres ne sont pas &c; le tems étoit aussi venu où les peuples apprenoient de Voltaire, par le même moyen à savoir ce qu'ils doivent penser des Souverains, de leurs droits, de leur origine, & de toute cette noblesse qui dans les services de ses ancêtres, trouvoit & le modèle & le puissant motif de ceux qu'elle doit à l'état. On a beau excuser le poëte; c'est l'ennemi des Rois, bien plus que le génie de la poésie, qui inspiroit ces tournures adroites, pour mettre dans la bouche d'un personnage théatral, les sentimens du Sophiste. Assurément ce n'étoit pas le respect pour les Monarques, qui sur les théatres d'une nation gouvernée par des Rois, & se glorifiant du courage & des services de sa Noblesse toujours l'appui du Trône, faisoit retentir ces vers si flétrissans pour la Royauté, & si pleins de mépris pour tout l'ordre de ses antiques défenseurs.

Ses principes contre les Rois.

Le premier qui fut Roi, fut un soldat heureux.
Qui sert bien son pays, n'a pas besoin d'ayeux.
(V. Trag. Mérope.)

Quand Voltaire donnoit ces leçons aux François, la Révolution Anti-Monarchique étoit toute entière dans son cœur, comme il y avoit déjà toute la Révolution Anti-Chrétienne, quand il faisoit déclamer ses vers contre les Prêtres. Enfin le Jacobinisme le plus outré pouvoit seul applaudir, quand Voltaire ajoutoit

Voulez-vous être heureux? Vivez toujours sans maître. (*Disc. sur le bonheur apud Dial. des Phil.*)

C'est ainsi qu'entrainés par une liberté toujours révoltée contre l'Autel, Voltaire chaque jour se rapprochoit de la liberté ennemie des Trônes. Ce n'est pas sans dessein que ces maximes échappoient à sa verve. Dans sa correspondance avec d'Alembert, l'intention se manifeste par le soin d'avertir son confident, de lui faire observer ces vers qui apprennent aux sujets à s'ériger en juges de leurs Rois, & à devenir même leurs assassins & leurs bourreaux, quand il leur plait de ne voir dans le Prince, qu'un tyran ou qu'un despote. Ce sont précisément des leçons de cette espèce qu'il fait remarquer dans cette lettre à d'Alembert " il faut vous dire que je brochai, il y a un an, " les *loix de Minos*, que vous verrez siffler in- " cessamment. Dans ces loix de Minos, Teu- " cer dit au Sénateur Mérione:

Il faut changer de loix; il faut avoir un maître.

" le Sénateur lui répond :

Je vous offre mon bras, mes trésors & mon sang;
Mais si vous abusez de ce suprême rang,
Pour fouler à vos pieds les Loix & la Patrie,
Je la défends, Seigneur, au péril de ma vie.

(*Lett. du* 13 *Nov.* 1772.)

Si Voltaire eût trouvé de ces sortes de vers dans les œuvres d'un Prêtre, il eût crié à l'assassin des Rois, & au tyrannicide. Il eût dit :

voilà un sujet qui s'érige en juge de son Souverain ; qui se réserve le droit de prononcer entre lui & les loix ; le droit de l'attaquer, de le combattre, & de tourner son glaive contre lui, chaque fois qu'il lui plaira de croire, de faire croire au peuple qu'il faut punir le Prince, & que sa mort rendra la vie aux loix, Voltaire eût ajouté : voilà le peuple juge & souverain des Souverains mêmes ; voila les maximes qui font les séditieux, qui amenent les révolutions, & toute l'anarchie démocratique.

Sa guerre indirecte & secrète contre les Trônes.

Ce que Voltaire eût dit avec assez de fondement, sur cette affectation d'opposer ainsi les Rois & la Patrie, l'histoire peut le dire de lui-même, avec d'autant plus de raison, qu'il sentoit aussi bien que personne, le danger de ses maximes, & ne s'en cachoit pas auprès de ses amis. Commencez, écrivoit-il, par exemple, au Comte d'Argental, en lui envoyant quelqu'une de ces productions, qu'il savoit si peu faites pour attacher les peuples aux Rois ; " commencez par me faire serment de ne point " laisser sortir mes petits pâtés de vos mains, " & de me les renvoyer, en m'apprenant si j'y " ai mis trop, ou trop peu de poivre, & si le " goût qui regne aujourd'hui est plus dépravé " que le mien. *Le fond de mes petits pâtés n'est pas* " *pour une monarchie ;* mais vous m'avez appris " qu'*on avoit servi du Brutus*, il y a quelque tems.

" devant Mr. le Comte de Falkenftein (l'Empereur Jofeph II. dans fon féjour à Paris) & que les convives ne s'étoient pas levés de table." *(Let. du 27 Juillet 1777)* Ce langage n'eft pas bien énigmatique. Il montre dans Voltaire, un homme bien différent de celui qui reprochoit jadis à fes confrères Parifiens de voir *tout de travers* en cherchant à diminuer l'autorité du Roi. On y voit un auteur qui craint, il eft vrai, d'expofer encore trop clairement des fentimens qu'il fait très bien peu favorables à cette autorité, mais qui voudroit au moins aller auffi loin qu'il le pourra fans fe compromettre. On y voit un auteur qui fe flatte de n'avoir pas été trop hardi pour le tems où il eft arrivé, parce que l'Empereur Jofeph II. a été affez imprudent pour *fe laiffer fervir du Brutus*, c'eft-à-dire, pour écouter, fans le moindre figne d'indignation, la doctrine la plus menaçante pour la vie des Souverains.

Il eft bien d'autres lettres, qui indiquent combien cette paffion d'une liberté anti-monarchique s'étoit fortifiée dans le cœur de Voltaire; combien même l'attachement des François pour leurs Rois étoit devenu méprifable à fes yeux. Il en eft furtout une, où il fe montre inconfolable de voir des étrangers pénétrés du catéchifme de la liberté, bien faits pour l'apprendre aux Parifiens, mais obligés d'aller porter leur fyftême ailleurs, avant que d'avoir pu convaincre fes

Ses vœux & prophéties pour la révolution anti-monarchique.

anciens compatriotes que si l'homme a été mis au monde pour servir Dieu, il fut aussi créé *pour être libre (let. à Damila.* 23 *Mars* 1764. *)* Enfin ce qui déplaisoit plus spécialement à Voltaire, à mesure qu'il faisoit lui-même plus de progrès dans ce catéchisme de la liberté, c'est que les François, qu'il appelloit ses *Welches*, n'en eussent pas encore un semblable. *(Ibid. & passim.)* L'histoire, en remarquant ces progrès de Voltaire, dans le catéchisme de la liberté, n'a plus droit d'ajouter qu'il ignoroit les révolutions qui pouvoient en être les funestes suites ; qu'il les eût détestées, s'il eût pu les prévoir. Sans doute il n'avoit pas l'ame assez féroce, pour souhaiter les jours de Robespierre ; mais il savoit prévoir, il appelloit de tous ses vœux, il annonçoit avec complaisance des révolutions, qu'il savoit au moins devoir être suivies de terribles orages. Quels que soient les désastres qui suivent les tempêtes révolutionnaires, il n'en estimoit pas moins heureuse la jeunesse destinée à les voir ; il ne s'en exprimoit pas moins en ces termes, dans ses lettres au Marquis de Chauvelin :

" Tout ce que je vois jette les semences d'une " révolution qui arrivera *immanquablement*, & " dont je n'aurai pas le *plaisir d'être témoin*. Les " François arrivent tard à tout, mais ils ar- " rivent. La lumière s'est tellement répandue " de proche en proche, qu'on éclatera à la

" première occasion; *& alors ce sera un beau*
" *tapage.* "

" *Les jeunes gens sont bien heureux; ils verront*
" *de belles choses.* " *(lett. au M. de Chauvelin,*
2 Mars, 1764.)

Qu'on remarque l'époque de cette lettre; elle est antérieure de vingt cinq ans à la Révolution françoise. Dans ce long intervalle, on ne verra plus Voltaire revenir à ces leçons qu'il donnoit encore à ses adeptes au commencement de 1761, pour leur reprocher de *voir tout de travers* en attaquant l'autorité des Rois. Soit que les victoires qu'il avoit dès lors remportées contre l'autel, lui donnassent plus de confiance en celles qu'il prévoyoit sur le trône; soit que le succès des sarcasmes & de tous ces traits qu'il avoit peu à peu hazardés impunément contre les souverains, les lui montrât moins redoutables qu'il ne l'avoit cru, pour lui & ses adeptes; bien loin de s'effrayer des principes d'insurrection que ses disciples répandirent dans leurs productions, il ne fut plus que s'applaudir de voir ces mêmes productions devenir le catéchisme des nations.

Quand Diderot publia son systême de la nature, ce ne furent ni ses prétentions ni ses déclamations frénétiques contre les Souverains, que le Philosophe de Fernei lui reprocha, il s'en tint à réfuter une métaphisique dont il craignoit que l'absurdité ne retombât sur la philosophie. Les absurdités, & les invectives contre les sou-

verains ne l'empêchèrent pas de se réjouir avec d'Alembert *qu'on s'arrachât* ce livre, & qu'on le lût avec avidité *dans toute l'Europe*. Quand il vit des courtisans, des Princes faire imprimer le livre d'Helvétius intitulé *de l'homme & de son éducation*, malgré tout ce que nous aurons à citer des principes séditieux & anti-monarchiques extraits de cet ouvrage, Voltaire encore, au lieu de s'effrayer de l'indignation des Rois, que de semblables productions devoient naturellement soulever contre les philosophes, se contenta de rire avec d'Alembert, & de voir dans le succès de cet ouvrage, la preuve que le *troupeau des sages croissoit à la sourdine*. *(V. let. à d'Alemb. 16 Juil. 1770; au même, let. 114 & 117, an. 1773; à la Duch. de Choiseul, an. 1770.)*

Ainsi toutes ses craintes d'irriter les Souverains par un apostolat d'égalité, de liberté, s'éclipsoient peu à peu. Elles firent enfin place au vœu des Révolutions, & de tout le *tapage*, de toute la tempête qui devoient accompagner la chute des tyrans & des despotes, c'est-à-dire, dans le langage de la philosophie, des Empereurs, des Rois, des Souverains.

Sentimens & moyens de d'Alembert contre le Trône.

Nos lecteurs & l'histoire demandent sans doute s'il en fut de d'Alembert comme de Voltaire ; si tout aussi zélé que son cher maître, pour une liberté anti-chrétienne, il en vint comme lui, à cette liberté ennemie des Rois. C'est de d'Alembert même que j'emprunterai la réponse à

cette queſtion. Elle ſe trouve aſſez clairement énoncée dans une lettre que j'ai déjà citée, mais qui nous dévoile ici de nouveaux ſecrets.

" Vous aimez *la raiſon & la liberté*, mon " cher & illuſtre confrère ; & *on ne peut* guère " aimer *l'un ſans l'autre*. Eh bien, voilà un " digne *Philoſophe républicain* que je vous pré- " ſente, & qui vous parlera *Philoſophie & " Liberté*. C'eſt Mr. Jennings, Chambellan " du Roi de Suede, homme du plus grand " mérite & de la plus grande réputation dans " ſa patrie. Il eſt digne de vous connoître, & " par lui-même, & par le cas qu'il fait de vos " ouvrages, *qui ont tant contribué à répandre ces " deux ſentimens parmi ceux qui ſont dignes de les " éprouver.*" (*Lett. du* 19 *Janv.* 1769.)

Quel aveu dans la bouche d'un homme tel que d'Alembert, toujours réſervé dans ſes expreſſions, & toujours ſur ſes gardes, crainte d'en laiſſer échapper qui le compromettent! *Vous aimez la raiſon & la liberté ; on ne peut guère aimer l'un ſans l'autre !* Cette raiſon, quelques lignes plus bas, c'eſt la *Philoſophie* ; cette liberté immédiatement après, eſt celle d'un *Philoſophe républicain* dans l'ame. & cependant vivant ſous une Monarchie, comblé des bienfaits, jouiſſant même de la confiance de ſon Roi. C'eſt donc ici d'Alembert qui prononce qu'on ne peut guère aimer ſa prétendue Philoſophie, ſans avoir dans ſon cœur l'amour des Républiques,

ou d'une liberté qu'il ne croit pas pouvoir trouvér ſous l'empire des Rois.

C'eſt d'Alembert encore, qui parmi tous les titres à ſon eſtime, à celle de Voltaire, diſtingue plus ſpécialement cet amour d'une *Philoſophie républicaine*, dans un Sophiſte courtiſan, qui ne peut conſerver ce penchant qu'avec le vœu ſecret de trahir la cauſe de ſon Roi.

Enfin c'eſt d'Alembert qui exalte ici les productions de ſon cher & illuſtre confrère, comme ayant plus ſpécialement contribué à répandre *ces deux ſentimens, Philoſophie & Liberté républicaines, parmi ceux qui ſont dignes de les éprouver*, c'eſt-à-dire comme ayant contribué à remplir le vœu de ces prétendus ſages, qui ne ſavent jamais trouver la liberté ſous l'empire des Rois, qui déteſtent les Monarchies en proportion de l'amour qu'ils nourriſſent pour les Républiques. Lui, qui ſe croit ſi digne d'éprouver *ce double ſentiment*; lui, qui ne connoît point de vraie Philoſophie ſans ces deux ſentimens, pouvoit-il déclarer plus expreſſément à quel point ſon cœur en étoit pénétré, combien il eût ſouhaité ces révolutions qui abattent les trônes, pour ériger des républiques !

En nous voyant tirer ces conſéquences des aveux du Sophiſte, qu'on n'imagine pas que nous confondions ici généralement, ou l'amour des républiques, ou celui de la liberté, avec la haine des Rois, & le vœu d'abattre tous les

trônes. Nous le favons, il eft de fages républicains, qui favent aimer leur gouvernement, & refpecter celui des autres peuples; nous le favons encore, & il nous en couteroit peu de le démontrer, la vraie liberté civile n'eft pas plus inconciliable avec les Monarchies qu'avec les Républiques, & fouvent il arrive qu'elle eft plus réelle & plus étendue fous l'empire d'un Roi que fous celui des Républiques, & furtout des Démocraties. Mais lorfque nous voyons des Sophiftes fe plaignant fans ceffe du gouvernement des Rois fous lefquels ils vivent, fans ceffe défignant leurs Souverains fous le nom de defpotes, fans ceffe foupirant après la liberté du philofophe républicain, alors affurément nous avons droit de dire que l'amour des républiques & celui de la liberté ne fe féparent point chez eux, de la haine des Rois; or ces plaintes échappent fans ceffe à nos Sophiftes. Si leurs blafphêmes contre le Chrift font réprimés, fi leur Philofophifme trouve le moindre obftacle, c'eft que *la raifon eft dans les fers*, c'eft que le defpotifme leur fufcite *des perfécutions à la Décius*, c'eft qu'on eft *malheureux de vivre* fous les yeux d'un Monarque & de fes miniftres. *(correfp. de Volt. & de d'Alemb. paffim.)*

Pour m'en tenir ici à d'Alembert, qu'on fe fouvienne que dans la guerre contre l'Autel, fon role fut celui du renard. On ne le verra pas oublier fes artifices, dans la guerre contre les

Rois. Il fait contre eux ce qu'il a fait contre le Christ. Il se sert de la plume d'autrui, il excite, il anime les autres ; mais il n'a garde de s'exposer lui-même. C'est ainsi qu'il exalte Voltaire, le loue de ce zéle qui a tant contribué à répandre l'amour d'une Philosophie & d'une liberté républicaines ; & crainte que ce zéle ne se refroidisse, c'est ainsi qu'il a soin d'ajouter : " continuez à combattre comme vous faites, " *pro aris & focis*. Pour moi *qui ai les mains* " *liées par le despotisme ministériel & sacerdotal*, " je ne puis faire que comme Moyse, les lever " au Ciel, tandis que vous combattez." (19 *Janvier* 1769.)

C'est encore ainsi que marquant à Voltaire avec quelle avidité il lit & relit tout ce qui est sorti de sa plume, dans la double guerre contre l'Autel & contre le Trône, combien il applaudit aux traits lancés contre l'un & contre l'autre : " je suis presque fâché, lui écrit-il, quand " j'apprends par le public, *que vous avez donné*, " sans m'en rien dire, *quelque nouveau camouflet* " *au fanatisme & à la tyrannie*, *sans préjudice des* " *gourmades à poing fermé*, *que vous leur appliquez* " *si bien d'ailleurs*. *Il n'appartient qu'à vous de* " *rendre ces deux fléaux du genre humain odieux* " *& ridicules*." (*Lett. de d'Alemb.* 14 *Juillet* 1767.)

Il n'étoit pas donné à tous les adeptes de mériter, dans cette guerre, les éloges de d'Alem-

bert, parce qu'ils n'avoient pas comme Voltaire cet art de plaire aux Rois eux-mêmes, & de les amuser par des Romans, par des histoires dont ces Rois sentoient peu que les satyres & les sarcasmes tomboient sur leur couronne, en frappant sur les Rois leurs confrères. Tous les Sophistes n'avoient pas cet art que possédoit si bien Voltaire, d'écraser les vivans, en frappant sur les morts, de ménager la personne du Souverain, en rendant odieuse la Souveraineté. Aussi s'en faut-il bien que d'Alembert applaudisse également à tous ceux qui se montrent dans cette guerre aux Rois. Les uns en disoient trop, & s'y prenoient maladroitement; il appelle ceux-là de ces *gâte-métiers qui se trouvent partout.* (*Lett. à Volt.* 24 *Janv.* 1778.) Les autres n'étoient pas assez hardis; il leur trouve de l'esprit; mais il voudroit qu'ils fussent *moins favorables au despotisme*, On sent tout ce qu'il auroit dit lui-même, s'il n'avoit pas eu les *mains liées*, quand il ajoute confidemment à Voltaire: *j'ai presque autant de haine que vous pour les despotes.* (*Lett. du* 23 *Janv.* 1770.)

Il seroit inutile de nous représenter qu'on peut haïr le despotisme, sans détester les Rois; nous le savons; mais quels sont donc ici les despotes sans cesse désignés par nos Sophistes, si ce ne sont les Rois sous lesquels ils vivoient? Cette haine & ces plaintes continuelles iront-elles tomber sur l'Empereur des Turcs, ou sur

le grand Mogol, qui n'avoient rien à faire avec nos Philosophes? De pareilles excuses ne méritent pas d'être réfutées. On connoît le langage de la secte; nous aurons assez occasion de prouver combien ces mots *despotes, tyrans & Souverains ou Rois* sont synonimes à son école. L'affectation seule de les confondre, démontre que la haine des uns & des autres, dans le cœur des adptes & de leurs chefs, n'est qu'un seul sentiment.

Au reste, les adeptes favoris de la secte ne nous ont pas laissé réduits aux simples complimens de d'Alembert, pour nous montrer comment Voltaire avoit eu tant de part à cette révolution qu'il prévoyoit avec tant de joie, & que le tems nous a montrée si fatale aux Monarques. Voltaire n'eût-il jamais lancé contre les Rois aucuns de ces traits, de ces sarcasmes, si bien appréciés par les Sophistes, il n'en seroit pas moins pour son école, celui qui prépara, qui aplanit le mieux toutes les voies; celui qui leva la barrière la plus difficile à franchir pour arriver au Trône, & pour briser le sceptre des prétendus tyrans, pour amener enfin tout ce que l'on a vu la Révolution françoise accomplir sur la Couronne & la personne du malheureux Louis XVI.

Ce service important pour la secte, Condorcet l'avoit apprécié, quand il disoit: " que des " hommes, qui, s'il n'avoit pas écrit, seroient

" encore esclaves des préjugés, accusent Vol-
" taire d'avoir trahi la cause de la liberté—ils
" ne voient pas que si Voltaire eût mis dans
" ses ouvrages les principes du vieux Brutus,
" c'est-à-dire, ceux de l'acte d'indépendance
" des Américains, ni Montesquieu, ni Rousseau
" n'auroient pu écrire leurs ouvrages; que si,
" comme l'auteur du systême de la Nature, il
" eût invité les Rois de l'Europe à maintenir
" le crédit des Prêtres, *l'Europe seroit encore*
" *superstitieuse & resteroit longtems esclave*; ils
" ne sentent pas que dans les écrits comme
" dans la conduite, il ne faut déployer que le
" courage qui peut être utile" *(Vie de Volt. édit. de Kell.)*

Aveux des Conjurés sur Voltaire.

Condorcet imaginoit avoir déployé lui-même dans ce texte, tout le courage du moment; il n'avoit pas cru encore pouvoir être utile, en disant plus clairement aux Rois, que leur Trône seroit resté inébranlable, si Voltaire n'avoit pas commencé par détruire dans l'esprit des peuples, l'empire de la Religion; ses confréres les adeptes journalistes, crurent cependant pouvoir lui reprocher de ne s'être pas assez étendu sur ce prétendu service de Voltaire.

On en étoit au fort de la Révolution Françoise; Louis XVI, n'étoit plus qu'un vrai phantôme de Roi, dans son Palais, ou sa prison des Thuilleries; la partie littéraire du Mercure étoit alors rédigée par la Harpe, Marmontel & Champfort.

Ce bureau des adeptes se chargea d'apprendre sans détour au malheureux Monarque, à quel homme il devoit la chute de son Trône. L'article du Journal que je vais citer, parut le 7 Août 1790. En rendant compte de la vie de Voltaire par le Marquis de Condorcet, voici ce que disoit le Philosophe hebdomadaire.

" Il semble qu'il étoit possible de développer " davantage *les obligations éternelles que le* " *genre humain doit à Voltaire*. Les circonstances " actuelles fournissoient une belle occasion. " *Il n'a point vu tout ce qu'il a fait ; mais il a fait* " *tout ce que nous voyons*. Les observateurs " éclairés, ceux qui sauront écrire l'histoire, " prouveront à ceux qui savent réfléchir, que " *le premier auteur de cette grande Révolution* " *qui étonne l'Europe, & qui répand de tout côté* " *l'espérance chez les peuples, & l'inquiétude dans* " *les Cours, c'est sans contredit Voltaire*. C'est " lui qui a fait tomber le premier *la plus for-* " *midable barrière du despotisme, le pouvoir Reli-* " *gieux & Sacerdotal. S'il n'eût pas brisé le joug* " *des Prêtres, jamais on n'eût brisé celui des Ty-* " *rans*. L'un & l'autre pesoient ensemble sur " nos têtes, *& se tenoient si étroitement, que le* " *premier une fois secoué, le second devoit l'être* " *bientôt après*. L'esprit humain ne s'arrête " pas plus dans son indépendance, que dans " sa servitude ; & c'est Voltaire qui l'affranchit, " en l'accoutumant à juger sous tous les rap-

" ports, ceux qui l'afferviffoient. C'eft lui " qui a rendu la raifon populaire ; & fi le " peuple n'avoit pas appris à penfer, jamais il " ne fe feroit fervi de fa force. C'eft la penfée " des fages qui préparent les *révolutions poli-* " *tiques ;* mais c'eft toujours le bras du peuple " qui les exécute." (*Mercure de France, Samedi* 7 *Août* 1790 *N°.* 18, *pag.* 26.)

Si je n'avois ici qu'à démontrer jufques à l'évidence, que ces hommes parés du nom de philofophes, fous le nom & à l'école de Voltaire, en attaquant la Religion ont eu plus fpécialement en vue le projet d'anéantir les Rois ; que c'eft aux fuccès de Voltaire contre la Religion de Jéfus-Chrift qu'ils attribuent bien fpécialement eux-mêmes leurs fuccès contre l'autorité des Monarques ; que fous le nom de tyrans & defpotes, ils entendent jufqu'au meilleur des Rois & au plus légitime des Souverains ; je croirois prefque pouvoir terminer ici ces Mémoires fur la Confpiration des Sophiftes contre tous les Rois. Quels font en effet les Sophiftes qui déclarent enfin publiquement & fi expreffément dans cet article, le fecret de la Secte? C'eft d'abord Condorcet le plus déterminé des Athées, le plus cher des difciples, & le plus ferme appui de l'efpoir de Voltaire, & celui qui entra le plus avant dans fa confidence & dans celle de d'Alembert. (*V. la Ire. partie de ces Mémoires.*) C'eft lui qui commence par nous

Réfultat de ces aveux.

dire que ſi Voltaire n'avoit pas attaqué les prétendus préjugés religieux, ou bien que s'il avoit attaqué plus directement la puiſſance des Rois, nous ſerions encore leurs eſclaves. Après lui, c'eſt dans l'ouvrage le plus notoirement rédigé par ce qui reſte encore des plus fameux adeptes, & portant en tête les noms de Marmontel, de la Harpe, de Champfort ; c'eſt dans ce journal le plus répandu de tous ceux de la ſecte, c'eſt là que l'on ſe plaint encore de la timidité, ou de la maladreſſe de Condorcet ; c'eſt là qu'on l'accuſe de n'avoir pas aſſez développé les prétendues obligations éternelles, que le genre humain doit à Voltaire, pour avoir préparé la ruine du deſpotiſme par celle de la Religion, la ruine des tyrans par celle des Prêtres ! Et quel eſt ce deſpote, quel eſt donc ce tyran dont ils triomphent déjà ſi hautement ? C'eſt l'héritier le plus ſacré du plus ancien des Trônes ; c'eſt ce Roi dont le nom eſt celui de la juſtice même, de la bonté, & de l'amour du peuple ; c'eſt ce même Roi qui tant de fois a proteſté qu'il ne veut pas que pour ſa cauſe, il ſoit verſé une ſeule goutte du ſang de ſes ſujets ; c'eſt Louis XVI qui eſt le deſpote dont ils s'applaudiſſent de triompher ! S'il eſt encore un Roi qui ſe croie hors de compte dans leur conſpiration, qu'il prête donc l'oreille, & les écoute. Ce n'eſt pas de la France ſeule qu'ils lui parlent, c'eſt tout le *genre humain*

qu'ils voient esclave sous les Rois; cet espoir qu'ils se félicitent d'avoir fait n'aître. C'est celui qu'ils ont vu se répandre de tous côtés, chez tous les peuples. Si vous êtes tranquille sur votre Trône, certes vous n'avez pas même la prudence qu'ils vous suppofent ; car ils croyent au moins avoir porté *l'inquiétude dans toutes les Cours*, parce qu'ils savent bien qu'il n'en est pas une, dont leurs principes & leurs attentats ne menacent hautement le Monarque. Oui, leur conspiration contre tous est déjà si évidente, que l'histoire pourroit se dispenser d'en chercher d'autres preuves; mais avant d'oser la proclamer, ils ont eu leurs moyens, & la conspiration elle-même a eu ses grades. Le premier fut le vœu & la haine contre le Trône, naissant dans les chefs mêmes, de leur haine contre le Christ; le second de ces grades se trouvera dans les systêmes forgés par les adeptes pour renverser & supléer la puissance des Rois. Cette haine du Christ, de son Eglise, & de sa foi, étoit née dans les maîtres, des principes vagues & insensés d'égalité, de liberté, appliqués aux objets religieux; de ces mêmes principes appliqués aux objets politiques, devoient naître tous les systêmes de la secte pour écraser les Trônes.

CHAPITRE II.

SECOND DÉGRÉ DE LA CONJURATION CONTRE LES ROIS.

SYSTÈMES POLITIQUES DE LA SECTE. D'ARGENSON ET MONTESQUIEU.

Syſtême politique du Marquis d'Argenſon.

CELUI des adeptes qui auroit dû le mieux ſentir tout le danger d'une prétendue égalité de droits & d'une liberté irreligienſe, appliquées aux objets politiques, c'eſt-à-dire, ce même Marquis d'Argenſon, longtems Miniſtre en France des affaires étrangères, ce même homme qui avoit paſſé une ſi grande partie de ſa vie auprès des Rois, vivant de leur faveur, parce qu'ils le croyoient conſacrant toute ſa vie à leurs grands intérêts ; ce même homme n'en fut pas moins le premier des Sophiſtes, qui jetta ſous Louis XV. les premières ſemences des ſyſtêmes à ſuivre, pour abattre l'autorité des Rois, & changer peu à peu la Monarchie Françoiſe en République. Nous avons vu Voltaire exalter, dès l'année 1743, pendant ſon voyage en Hollande, l'amour de ce Marquis pour l'égalité, pour la liberté, & pour les Municipalités. Ces élogesnous prouvent que dès lors M. d'Argenſon avoit dans la tête, & ne cachoit point à ſes con-

fidens, fon fyftême Municipalifeur, & tous ces beaux projets, dont la première affemblée des Rebelles appellés Conftituans, devoit faire une des principales parties de fa démocratie royale, ou de fa Monarchie démocratique, le plus imbécille tout à la fois, & le plus féditieux des fyftêmes, le plus inconciliable des Gouvernemens qui aient jamais été imaginés, furtout pour des François.

Ce fyftême eft celui des provinces divifées, & fous-divifées en petits états appellés fous Necker, *Adminiftrations Provinciales*, appellés enfuite *Départemens*, fous Target & Mirabeau.

D'après les idées de d'Argenfon reprifes, corrigées par Turgot & Necker, tous ces petits Etats devoient, fous l'infpection du Roi, être chargés de l'adminiftration intérieure de leur diftrict, de la perception de l'impôt, des projets ou des divers moyens que l'on jugeroit propres à foulager le peuple, des chemins publics, des hopitaux, des établiffemens utiles au commerce, & autres objets de cette efpèce. Les Adminiftrateurs ne pouvoient encore rien ftatuer d'important fans les ordres du Roi ; précaution que l'on faifoit regarder comme mettant fon autorité hors d'atteinte, furtout en ne faifant entrer dans ces Adminiftrations Provinciales, que des hommes nommés par le Souverain, & en confervant dans leur compofition, la divifion de trois ordres, du Clergé, de la Nobleffe & du Tiers, comme

dans les Etats Généraux. *(V. projets de d'Argenson, ses considérations sur la nature des Gouvernemens.)*

Les villes & les bourgs, les villages mêmes devoient avoir leurs corps municipes se dirigeant eux-mêmes, dans l'administration des mêmes objets, sous l'inspection de l'administration provinciale, dans leur district secondaire.

Ce systême sembloit offrir de bien grands avantages; dans le fond il n'avoit d'autre objet que de rapprocher, autant que les circonstances pouvoient le permettre, le Gouvernement Monarchique des formes républicaines, d'entraver l'autorité du Monarque, de la disséminer pour l'affoiblir, d'anéantir ses Officiers, ou ses Agens les plus directs, les plus immédiats, appellés Intendans de provinces.

Effets naturels de ce systême.

Avec ces assemblées & leurs comités ou bureaux permanens, chaque coin de la France se remplissoit d'hommes tous empressés à courir la carrière politique qui leur étoit ouverte ; d'hommes, qui au premier instant, auroient sans doute reconnu n'administrer que sous l'autorité du Roi, mais qui bientôt n'auroient pas manqué d'alléguer qu'étant plus rapprochés du peuple, ils connoissoient bien mieux que les Ministres, & ses besoins & les moyens de le soulager. Les remontrances & les raisonnemens philosophiques arrivoient à la suite, pour autoriser le refus d'obtempérer. Le peuple persuadé que

ces administrateurs provinciaux prenoient ses intérêts contre la Cour, s'accoutumoient à les regarder comme le boulevard de sa liberté & de ses privilèges, à leur attribuer tout ce qui pouvoit lui arriver d'heureux, à rejetter sur le Roi & ses Ministres tout ce qu'il pouvoit éprouver de malheurs. Chaque municipalité se joignoit aux administrateurs ; bientôt la France n'étoit qu'un composé de cent petites républiques, prêtes à se réunir contre l'autorité d'un Souverain, qui dès-lors, sous le titre de Roi conservoit à peine l'autorité d'un Doge.

Avec le tems encore, des corps de ces administrateurs naissoient une foule de petits politiques ou de tribuns, qui n'auroient pas manqué de prêcher à la populace que ce Roi n'étoit qu'un personnage plus onéreux qu'utile dans le Gouvernement ; qu'il falloit s'en passer puisqu'on le pouvoit ; & que les administrateurs provinciaux & les municipes n'en seroient que plus libres dans leurs vues pour le bien du peuple ; & alors enfin se trouvoit rempli le vœu ou le projet de changer le Gouvernement Monarchique, en ces gouvernemens municipes dont nous avons vu la liberté avoir tant d'attraits en Hollande pour d'Argenson & Voltaire.

Il faudroit peu connoître le caractère des François & surtout des François Philosophes, remplis des idées politiques de ce nouveau Lé-

giſlateur, pour ne pas voir que tel devoit être le dernier terme du ſyſtême municipaliſeur.

La part même que le Clergé pouvoit avoir aux Adminiſtrations Provinciales, devenoit pour l'Egliſe un préſent fatal, qui devoit changer l'eſprit de ſes Miniſtres. En attendant qu'on pût ſe paſſer de Prêtres & d'Evêques, les uns & les autres étoient admis, ou même appellés à faire partie de ces corps, c'eſt-à-dire, à s'occuper habituellement d'une étude étrangère à leurs fonctions. Au zéle du ſalut ſuccédoit l'ambition de ſe diſtinguer dans une carrière qui n'étoit pas la leur. Déjà en effet on commençoit à diſtinguer certains Prélats, ſous le nom d'adminiſtrateurs, ou de faiſeurs. Bientôt on les eût vus diſciples de d'Argenſon, de Turgot & Necker, plus que de Jéſus-Chriſt ; bientôt on eût voulu n'avoir à la tête des Diocèſes, que des Morellets, ou des Beaudeaux, pour qui la Religion n'eût été qu'un objet ſecondaire, inférieur à la gloire de forger des projets politiques, de réſiſter à la Cour, aux Miniſtres, & au Roi. C'étoit le vrai moyen de perdre l'Egliſe, en lui ôtant de vrais Evêques, pour ne lui laiſſer que de faux politiques, dont il étoit facile de faire des Briennes ou des Expillis, c'eſt-à-dire des impies ambitieux, & des hypocrites ſéditieux.

Quoi qu'il eût pu en être pour l'Egliſe, il eſt conſtant qu'avec tous les prétextes de d'Ar-

genſon, tous ces corps adminiſtratifs multipliés dans le Royaume, ne tendoient qu'à donner au Gouvernement les formes républicaines. Chacun de ces petits adminiſtrateurs ſe feroit bientôt érigé en Repréſentant de ſa Province ; & leur enſemble, en Repréſentans de la Nation. Avec les principes que l'eſprit philoſophique commençoit à répandre, ce mot ſeul de Repréſentant national écraſoit la Monarchie.

Il ne fut pas donné à d'Argenſon de voir l'eſſai de ſon ſyſtême ; on peut croire qu'il n'en avoit pas prévu les conſéquences ; mais les eût-il prévues, tout annonce qu'un ſi grand admirateur des Républiques municipaliſées, n'en auroit pas été bien effrayé. Dans un tems où les Sophiſtes n'avoient pas encore aſſez affoibli dans le cœur des François, l'amour de leur Religion, pour effacer celui de leur Monarque, ce premier ſyſtême ſembla faire peu d'impreſſion. Nous verrons cependant les Sophiſtes s'en emparer un jour, & en faire l'objet de leurs eſſais, pour accoutumer le peuple à ſe gouverner lui-même. *(V. Gudin. ſupplem. au Cont. ſoc. part. 3. chap. 2.)*

Pour le malheur de la France, un homme plus capable de donner aux ſyſtêmes cet air de profondeur, d'érudition qui impoſe au public, ſe livra tout comme d'Argenſon, à des ſpéculations politiques, que l'amour du bien public ſemble ſeul inſpirer, mais dont la véritable cauſe eſt trop ſouvent dans cette inquiétude philoſophi- Monteſquieu.

que, dans cette liberté, qui n'aime rien de ce qui eſt autour d'elle, qui ne ſe fixeroit pas d'avantage, après avoir trouvé ce qu'elle cherche. Cet homme dont le nom inſpire une vénération méritée à bien des titres, fut Charles Secondat, Baron de la Brede & de Monteſquieu. Il nâquit à Bordeaux, le 18 Janvier 1689, & devint Préſident à Mortier, au Parlement de cette même ville. J'ai dit que ſes premières productions furent celles d'un jeune homme qui n'avoit rien de fixe ſur la Religion, & on peut aiſément s'en appercevoir dans ſes *Lettres Perſannes*. Dans un âge plus mûr, ſes fonctions lui faiſant un devoir de l'étude des Loix, il ne fut pas content de connoître celles de ſa Patrie. Pour approfondir celles des différentes Nations, il parcourut l'Europe, s'arrêta plus ſpécialement à Londres, & revint en France, l'eſprit rempli des connoiſſances qu'il a développées dans les deux ouvrages qui ont plus ſpécialement contribué à ſa réputation. Le premier a pour titre *Conſidérations ſur les cauſes de la grandeur des Romains & de leur décadence*, & parut en 1734. Le dernier fut ſon *Eſprit des loix*, publié en 1748.

Premiers traits de Monteſquieu contre les trônes.

Dès l'apparition de ſon livre ſur les Romains, il fut aiſé de voir que Monteſquieu n'avoit pas rapporté de ſes voyages, un plus grand amour pour le gouvernement de ſa Patrie. Une des grandes cauſes auxquelles il attribue tout l'éclat des Romains, eſt l'amour de ce peuple pour

cette liberté qui commence à chasser tous les Rois. Les Sophistes qui aimoient encore moins la Monarchie, ne manquèrent pas de saisir cette cause, d'en faire la première, & de la consigner dans leurs éloges. *(V. éloge de Montesq. par d'Alemb.)*

Montesquieu & ses panégyristes eussent parlé plus vrai, si dans l'amour de cette liberté, ils avoient vu la grande cause de tous les troubles intestins qui agitèrent Rome, depuis qu'elle eut banni ses Rois, jusqu'au moment où elle entra sous le joug des Empereurs. La liberté tenoit le peuple dans des convulsions habituelles ; le Sénat ne pouvoit se délivrer du peuple, qu'en le tenant occupé au dehors, de guerre & de pillage. L'habitude de ces guerres fit des Romains la Nation la plus belliqueuse, & leur donna ces grands avantages sur tous les autres peuples. Voilà le point de l'histoire le plus facile à démontrer pour tout homme qui a lu celle des Romains. Si c'est là le mérite de la liberté qui chassa les Rois de Rome, c'est aussi le mérite de cette humeur anti-sociale qui ne permettant pas aux citoyens de vivre en paix dans le sein de leur famille, les tiendroit sans cesse hors de chez eux, ne les endurciroit contre l'intempérie des saisons, & ne leur donneroit la force & tous les avantages des brigands, qu'en les réduisant à vivre comme eux de brigandage,

en les privant de toutes les douceurs de la vie ſociale.

Ses paradoxes ſur les Rois de Rome.

L'admiration de cette liberté étoit ſi étrange dans Monteſquieu, qu'il s'appercevoit peu des paradoxes qu'elle lui inſpiroit. Après avoir parlé de ces édifices publics, qui *donnent encore aujourd'hui la plus grande idée de la grandeur, de la puiſſance* où Rome étoit parvenue *ſous les Rois;* après nous avoir dit : " qu'une des cauſes de " ſa proſpérité, c'eſt que ſes Rois furent tous " de grands perſonnages, & qu'on ne trouve " point ailleurs *une ſuite non interrompue de tels* " *hommes d'Etat & de tels Capitaines.*" Il ajoute preſque à la même page : " qu'a l'expulſion " des Rois, il devoit arriver de deux choſes " l'une ; ou que Rome changeroit ſon gouver- " nement, ou *qu'elle reſteroit une petite & pau-* " *vre Monarchie :* " (*Grand. des Rom. chap.* 1) qu'enfin ce qui porta cette ville à ſon haut dégré de puiſſance, c'eſt qu'après avoir chaſſé ſes Rois, *elle ſe donna des Conſuls annuels.* (*ibid.*)

Dans ce même ouvrage, une foule d'alluſions & de traits ſatyriques, lancés contre Rome rentrée ſous la puiſſance Monarchique, les perpétuels regrets de l'Auteur ſur la perte de la liberté Républicaine, étoient autant de leçons, qui tendoient au moins à diminuer l'amour, l'admiration, l'enthouſiaſme naturel de ſes compatriotes pour leurs Rois. On eût dit même qu'il cherchoit à leur perſuader que ce qu'on

appelle pour les Souverains *établir l'ordre*, n'eſt que l'établiſſement d'une *ſervitude durable.* (*Ch.* 13.)

Ce n'étoient encore là que les préludes des leçons que *l'eſprit des loix* vint donner aux peuples gouvernés par des Monarques. Mais ici commençons par l'aveu qui doit couter le moins à notre cœur. Si nous avions à remplir les fonctions de panégyriſte, la matière à l'éloge & à l'admiration feroit abondante. Euſſions-nous à répondre aux critiques reprochant à Monteſquieu de ſe donner pour créateur, d'avoir pris pour deviſe *prolem ſine matre creatam*, alors même qu'il ſemble ſe trainer ſous les pas de Bodin, de cet auteur fameux par ſon ouvrage de la République; euſſions-nous à répondre à ce reproche, nous croirions devoir ſauver l'honneur de Monteſquieu & nous dirions; la ſcorie qu'il puiſe chez les autres, n'empêche pas la richeſſe de l'or qu'il trouve dans lui-même; & malgré ſes erreurs, *l'eſprit des loix* feroit encore pour nous l'ouvrage du génie. (*) Son eſprit des loix.

(*) *Je ſens bien qu'on pourroit répliquer que ſi Monteſquieu a pris dans Bodin des Scories, telles que le ſyſtême des climats, il eſt bien des choſes qu'il laiſſe de côté, parce qu'elles s'accorderoient peu avec l'enſemble de ſes idées. La définition du Souverain, par exemple, donnée par Bodin s'accorderoit bien*

Mais nous n'avons ici, ni le rôle du panégyriste à remplir, ni celui du critique. L'influence de Montesquieu sur les opinions révolutionnaires est l'objet qui nous fixe ; & tel est le malheur des génies ; l'erreur même chez eux a ses oracles ; & l'erreur soutenue d'un grand nom, l'emporte souvent par sa puissance, sur la vérité même. Cette victoire que Montesquieu auroit détestée, il la dut à la célébrité de son nom, à l'importance de son autorité. Qu'on en juge par son opinion sur la différence des principes qu'il donne aux Monarchies & aux Républiques.

---

mal avec les idées que l'on verra Montesquieu donner d'un peuple libre, ou de ses représentans. Je crois le premier excessif. On diroit avec lui, que le pacte qui fait le Souverain, lui donne le droit de disposer à son gré, de la fortune & de la personne des citoyens ; & que la seule différence entre le tyran & le vrai Roi, est que l'un use de ce droit pour le bonheur, l'autre pour le malheur du peuple. Je croirois que les principes de Montesquieu, dans leur généralité, ne laissent pas au vrai Monarque tout ce qu'il faut entendre par Souveraineté. Mais je dirois que c'est l'excès de Bodin qui révoltant Montesquieu, l'a fait tomber dans un sens opposé. Au reste, peu importe ici le reproche bien ou mal fondé qu'on lui a fait ; j'ai à présenter les idées de Montesquieu, telles qu'il les adopte, quelque part qu'elles se trouvent,

De la part d'un écrivain vulgaire, toute cette partie de *l'esprit des loix* n'eût été que le jeu de l'esprit, soutenu par le jeu & par l'abus des mots ; dans Montesquieu, elle fut prise pour le résultat de réflexions profondes appuyées sur l'histoire. Osons l'examiner en elle-même, & voyons si cette opinion dans le fond si flétrissante pour les Monarchies, portoit sur autre chose que l'abus des mots.

Sa distinction sur les principes des Monarchies & des Républiques.

Dans les mœurs & le langage de sa patrie, l'honneur n'étoit autre chose que la crainte du mépris, & surtout la crainte de passer pour lâche ; c'étoit le sentiment & la gloire du courage. Quand un sentiment plus moral se mêloit à *l'honneur*, c'étoit par dessus tout, la honte d'avoir fait, ou de s'entendre reprocher un acte quelconque indigne de l'honnête homme, comme d'avoir manqué à sa parole. Témoin de l'impression que ce mot fait sur ses compatriotes, Montesquieu s'en saisit ; fait de *l'honneur* le principe, le ressort, le mobile des Monarchies, & donne la vertu pour principe aux Républiques. *(V. l'Esprit des Loix liv.* 3 *c.* 3 *& suite.)* Les Chevaliers François enchantés du sentiment qui les flatte le plus, applaudissent à Montesquieu, ne s'apperçoivent pas qu'en retenant le mot, il dénature le sentiment, pour en faire *un faux honneur, un préjugé,* le vœu de *l'ambition,* des *distinctions,* des *préférences,* & tous les vices des Courtisans. *(Id.*

ch. 7 & *passim liv.* 3 & 5.) C'étoit en quelque sorte ruser avec *l'honneur*; c'étoit dire, sans paroître vouloir les offenser, que ces preux Chevaliers si zélés pour leur Roi, n'étoient que de vains Courtisans, des ambitieux, des idolâtres d'un préjugé, source de tous les vices des Cours. Cette opinion étoit d'autant plus fausse, qu'un François plein *d'honneur* n'avoit souvent aucun de ces vices. Elle étoit odieuse & flétrissante; le mot fit illusion; il le fit peut-être à Montesquieu lui-même, qui ne prévoyoit pas que le philosophisme reviendroit un jour sur le principe, & ne se souviendroit du prétendu ***honneur***, que par opposition à la *vertu*, *principe des Républiques*, & pour rendre les Royalistes aussi méprisables que leur faux préjugé, aussi odieux que leur ambition & tous les vices, qu'il avoit eu l'art d'adosser à l'honneur.

Cette première erreur n'étoit donc que le jeu de l'illusion. Quoiqu'on en puisse dire autant de cette prétendue vertu, mobile principal des *Démocraties*, en un sens cependant ce dernier principe étoit vrai, & ce sens est celui que Montesquieu lui-même sembloit d'abord avoir déterminé. En ce sens, il étoit vrai de dire que la vertu doit être plus spécialement le mobile de la Démocratie; parce que cette espèce de gouvernement se trouvant en lui-même le plus orageux, le plus vicieux de tous, il faut pour suppléer à la foiblesse de ses loix, des

hommes plus capables de résister à l'ambition, au vœu de dominer la populace, à l'esprit de cabale & de faction, à l'anarchie. Mais en ce sens, le génie de Montesquieu n'eût fait de la Démocratie, que la satyre ou la critique la plus constamment méritée. Ce n'est pas là ce que lui permettoit son admiration pour les anciennes Démocraties. Pour en faire l'asyle des vertus, il étend, il resserre ses définitions. Ici la vertu, mobile des Républiques, *c'est l'amour de la patrie, c'est-à-dire de l'égalité — c'est une vertu politique, ce n'est point une vertu morale*, (*Avert. de l'auteur, nouvelle édit.*) & là c'est la *vertu morale*, dans le sens qu'elle se dirige au bien public, (*Liv.* 3 *chap* 5 *en note*) ici encore, ce n'est point la *vertu des particuliers* (*Ibid.*) & là, c'est tout ce que l'on peut entendre par la *bonté des mœurs*, par les vertus d'un peuple que la *bonté des maximes préserve de la corruption* (*Liv.* 5 *chap.* 2.) Ailleurs, c'est la vertu la plus commune d'un Etat, où " *le larcin se* " *mêle* avec l'esprit de la justice ; *le plus dur* " *esclavage*, avec l'extrême liberté ; *les senti-* " *mens les plus atroces*, avec la plus grande " modération ; c'est encore la vertu d'un Etat, " où l'on conserve le sentiment naturel, *sans* " *être ni enfant, ni mère, ni père* ; *& où la pu-* " *deur même est ôtée à la chasteté*. (*Liv.* 4 *chap.* 6)

Quelque idée que l'on se soit formée de la vertu, à travers ce nuage dont le génie de Montesquieu s'enveloppe comme de ses énigmes, quel sera le principe dominant, & le plus clairement exprimé? Lui observera-t-on qu'après tout, il est aussi des vertus dans les Monarchies? Il répondra; " je sais qu'il n'est " pas rare qu'il y ait des Princes vertueux; " mais je dis que *dans une Monarchie, il est très difficile que le peuple le soit. (V. liv.* 3 *chap.* 5) Et cette sentence la plus odieuse, la plus outrageante pour les Royalistes, sera en dernier résultat, la plus évidemment déduite & la plus clairement exprimée de ses opinions sur les Empires gouvernés par des Rois. Qu'il ait voulu le dire, qu'il ne l'ait pas voulu, des Sophistes arriveront, qui sauront s'emparer de ce qu'il a dit, pour faire entendre au peuple; " vous aimez votre Roi, parce que vous n'êtes pas assez philosophes pour vous élever au dessus des *préjugés de l'ambition, & d'un faux honneur;* parce que vous manquez de ces *vertus morales qui se dirigent au bien commun;* parce que vous n'avez point *l'amour de la patrie;* parce que vous aimez cet état où il est *très difficile que le peuple soit vertueux.* Si vous aviez & la *bonté des mœurs & l'amour de la patrie*, vous aimeriez la *Démocratie*; mais étant sans vertu

& sans philosophie, vous ne pouvez aimer que vos Rois. "

Pour des hommes que le mot seul d'honneur ne jettoit pas dans le même enthousiasme qu'un jeune Chevalier François, c'est-là qu'aboutissoient tout ce principe de Montesquieu & ses vaines explications. La Révolution s'en est saisie ; nous avons entendu les Robespierre & les Syeys ; & qu'ont-ils dit au peuple ? Combien de fois lui ont-ils répété qu'en écrasant le Sceptre de son Roi, en constituant leur Démocratie, ils avoient *mis la vertu même à l'ordre du jour?* Ils l'ont dit en profanant ce nom, au milieu des horreurs & des atrocités; ils l'ont dit en tenant le peuple esclave au milieu d'une affreuse licence. Mais Montesquieu leur avoit aussi appris à voir la vertu se mêler aux *sentimens les plus atroces*, & regner au milieu de *l'extrême liberté* & du *plus dur esclavage.* J'outragerois sans doute la mémoire du célèbre écrivain, si je pouvois lui attribuer ces intentions; mais j'ai à dire ce qu'il avoit écrit, ce qu'il apprit aux peuples à penser; quelles que fussent ses intentions, j'ai à manifester le ravage de l'opinion qu'il répandit & qu'il accrédita. L'erreur commence à lui ; elle croît & s'étend jusqu'à Robespierre. Montesquieu eût frémi, en entendant ce Démagogue scélérat mettre aussi la vertu à *l'ordre du jour* avec sa République; mais le maître honteux & consterné, qu'auroit-il répondu au

disciple objectant combien il étoit difficile que le peuple fût vertueux sous un Monarque, ou sous le Roi Louis XVI.

Que le génie s'effraie de lui-même, en voyant ses erreurs traverser l'immense intervalle de Montesquieu à Robespierre; qu'il tremble du crédit que son autorité donne à l'opinion. Sans vouloir les tempêtes, il peut les voir s'élever en son nom; ses erreurs en auront fourni le germe; & il se trouvera des Condorcet, des Péthion, des Syeys, qui le feront éclore.

Cette opinion de Montesquieu sur le principe des Monarchies & des Démocraties, fut longtems regardée comme insignifiante. Il semble dans le fond, qu'elle eût pu être négligée, dans un tems où le Philosophisme auroit mis moins de soins à recueillir tout ce qui pouvoit rendre les trônes odieux. J'en dirois presque autant de cette *égalité* qu'il croyoit voir dans les Démocraties, borner *l'ambition au seul désir, au seul bonheur de rendre à la Patrie de plus grands services que les autres citoyens;* de cette égalité, vertu trop sublime pour les Monarchies, où elle *ne vient pas même dans l'idée des citoyens,* où *les gens même des conditions les plus basses, ne désirent d'en sortir que pour être les maîtres des autres. (Liv. 5, chap, 3 & 4.)* Je sens encore qu'il faut pardonner au génie de n'avoir pas senti qu'armés de cette opinion, les Jacobins sauroient un jour relever le mérite de

leur égalité, & ne la montrer nulle fous les Rois, que pour promettre au peuple avec l'égalité, tout le zéle poffible pour l'intérêt commun, quand le trône des Rois & la Nobleffe auroient difparu de l'Empire. Mais un fyftême plus fuivi dans cet *Efprit des loix*, préparoit aux ennemis du Trône, des armes plus directes. Elles fûrent auffi les premières faifies par le philofophifme des uns, par l'imprudence, l'irréflexion, l'ignorance des autres. Elles font devenues trop funeftes dans les mains des premiers rebelles de la Révolution, pour ne pas mériter ici une mention fpéciale.

Etat de la Monarchie Françoife, lors du fyftême de Montefquieu fur la diftinction des pouvoirs.

Pour juger à quel point le fyftême de Montefquieu appelloit de lui-même les Révolutions, il faut fe reporter au tems même, où il fut publié. Quelles qu'euffent été dans les premiers fiécles de leur Monarchie, les formes légiflatives des François, il eft conftant qu'à cette époque, leurs Rois, & fuivant l'aveu de Montefquieu lui-même, la plûpart des Rois réuniffoient au droit de faire exécuter les loix, celui de porter eux-mêmes toutes celles qu'ils croyoient néceffaires, ou bien utiles à leur Empire ; & celui de juger tout citoyen infracteur de la loi. (*Liv.* 11, *chap.* 6.)

La réunion de cette triple autorité conftituoit un *Monarque abfolu*, c'eft-à-dire, un véritable Souverain, pouvant abfolument lui feul tout ce que peut la loi.

A cette même époque, les François étoient loin de confondre ce pouvoir abfolu avec le pouvoir arbitraire du Defpote, ou du Tyran. Dans tout Gouvernement en effet, il exifte, & il faut qu'il exifte un pouvoir abfolu, un dernier terme d'autorité légale; fans quoi les difcuffions & les appels feroient interminables. Mais il ne faut nulle part un pouvoir arbitraire & defpotique.

Ce pouvoir abfolu fe trouve, & dans les Républiques, & dans les Etats mixtes. Là on pourra le voir dans un Sénat, ou dans une Affemblée de Députés: ici dans le mélange d'un Sénat & d'un Roi. Les François le trouvoient dans leur Roi, dont la volonté fuprême & légalement manifeftée, étoit le dernier terme de l'autorité politique.

Différence du pouvoir abfolu & du pouvoir arbitraire.

Cette volonté fuprême, & devenue loi par les formes requifes, étoit un lien pour le Roi même, comme pour les fujets. Ce n'eft pas fimplement Henri IV. & fon Miniftre Sulli, qui reconnoiffent que *la première loi du Souverain eft de les obferver toutes;* c'eft Louis XIV. au milieu de fa gloire; c'eft ce Prince dont les Sophiftes ont affecté de faire un vrai Defpote; c'eft Louis XIV. qui proclame le plus hautement, jufques dans fes Edits, cette obligation, & nous tient ce langage: " qu'on ne dife point " que le Souverain ne foit pas fujet aux loix " de fon Etat; puifque la propofition contraire

" eſt une vérité du droit des gens, que la flat- " terie a quelquefois attaquée, mais que les " bons Princes ont toujours défendue comme " une vérité tutélaire de leurs Etats. Com- " bien plus il eſt légitime de dire que la par- " faite félicité d'un Royaume eſt qu'un Prince " ſoit obéi de ſes ſujets, *que le Prince obéiſſe à* " *la loi*, & que la loi ſoit droite & dirigée au " bien public. " (*Préamb. d'un Edit de Louis XIV. année* 1667. *V. auſſi traité des droits de la Reine ſur l'Eſpagne.*)

Avec cette obligation ſeule dans le Souverain, il n'eſt plus rien de deſpotique ou d'arbitraire. Car, dans le ſens de nos langues modernes, le Deſpote eſt celui qui n'a de regle que ſes caprices, ou ſes volontés inſtantanées, & ſous leſquelles nul citoyen ne peut être tranquille, parce qu'il ne ſait pas même ſi ſon maître ne le punira pas aujourd'hui de ce qu'il lui commandoit hier.

Le pouvoir de faire la loi avoit lui-même ſes regles chez les François. Il étoit d'abord ſubordonné à toutes les loix primitives & naturelles de la juſtice; il ne pouvoit s'étendre au droit de violer les propriétés, la ſureté, la liberté civile. Il étoit abſolument nul contre les loix fondamentales du Royaume, contre les pactes, les coutumes, les privilèges même des Provinces ou des corps, que chaque Roi faiſoit à ſon Sacre, le ferment de maintenir.

Ce qui modéroit en France le pouvoir légiſlatif

Il étoit modéré par le devoir & les droits inhérens à ces corps de la Magiſtrature, chargés d'examiner les loix avant leur promulgation, & de repréſenter au Souverain ce qu'elles pouvoient avoir de contraire au bien public. Il l'étoit par la diſcuſſion des loix à ſon Conſeil, par ſon intérêt même qui lui permettoit peu de faire des loix, dont l'injuſtice auroit pu ſe tourner contre lui-même, puiſqu'il y étoit ſoumis comme les autres, dès que les étoient portées. Il l'étoit enfin par l'objet même de la loi, qui étant général, ne lui permettoit pas de ſe laiſſer conduire en la portant, par des vues, des haines, des vengeances particulières.

Bien plus que tout cela, un lien moral que l'on ſait avoir été en France auſſi fort que partout ailleurs, un amour, une confiance, une eſtime, un enthouſiaſme réciproque entre les François & leur Roi, repouſſoient toute idée d'un Monarque deſpote & arbitraire. Les Rois ſavoient très bien qu'ils regnoient ſur un peuple libre, & dont le nom même ſignifioit homme libre. Ils avoient tellement mis leur gloire à ne regner que ſur des hommes libres, qu'ils avoient ſucceſſivement aboli preſque tous les veſtiges de l'ancien Régime Féodal, & que tout homme eſclave ailleurs, étoit déclaré libre, par cela ſeul qu'il mettoit le pied en France.

Enfin s'il eſt vrai de dire que la liberté politique conſiſte en deux choſes 1°. en ce qu'un

citoyen puisse faire impunément tout ce qui n'est pas défendu par les loix ; 2° en ce que les loix ne prescrivent, ou ne défendent rien au particulier, que pour le bien de la société générale ; on peut avec confiance en appeller à l'expérience. Tout homme honnête & observant les loix de l'Empire, où étoit-il plus libre, où marchoit-il plus sûrement tête levée, qu'en France ?

On peut dire qu'il y avoit des abus dans cet Empire : on pourroit ajouter que de ces abus, les uns provenoient du caractère des François, & d'un excès, bien plus que d'un défaut de liberté ; que les autres, & surtout les abus d'autorité étoient la faute de ceux même qui ont le plus crié contre ces abus, c'est-à-dire, de ces Sophistes, qui détruisant les mœurs & les principes, auroient dû s'étonner un peu moins que des Ministres immoraux, impies, & sans principes, fissent taire la loi devant leurs passions & leurs intérêts. Personne ne se plaignoit que de la violation des loix ; c'étoit donc leur observation, & non pas leur bouleversement, & des révolutions qu'il falloit solliciter.

Des Lettres de Cachet, & de leur véritable cause en France.

Le seul vice réel que l'on pût objecter au Gouvernement François, pris en lui-même, le seul qui sentît le Despotisme & l'arbitraire, étoit l'usage des *Lettres de Cachet* ; lettres illégales certainement, & que nulle véritable loi ne peut autoriser dans un Gouvernement civil,

puisque par ces Lettres un citoyen perdoit sa liberté sur un simple ordre du Roi, sans être entendu & jugé légalement. Je ne veux point excuser cet abus, en disant ce qui est pourtant vrai, que le bourgeois & le vulgaire n'y étoient point exposés : qu'il ne tomboit ordinairement que sur les intriguans qui entouroient la Cour, ou sur les écrivains séditieux, ou sur la haute Magistrature dans ses différens avec les Ministres. Mais je dirai que l'origine & le maintien de ces Lettres de Cachet, ne sont pas ce que l'on pense communément, l'effet du Despotisme des Rois. La véritable cause en est dans le caractère moral & dans l'opinion des François mêmes, de ceux-là surtout dont la classe étoit presque seule sujette a ces Lettres de Cachet. Je dirai qu'elles sont leurs fautes & non celle de leur Roi ; qu'il falloit, ou changer leurs opinions, leurs idées sur l'honneur, ou bien laisser au Monarque ce droit dont ils sollicitoient eux-mêmes l'usage.

Telle étoit en effet l'opinion des familles tant soit peu distinguées en France, que chacun s'y croyoit deshonoré par la punition légale & publique d'un enfant, d'un frère, ou d'un proche parent. Delà il arrivoit que pour éviter ce jugement légal, les parens supplioient le Roi de faire enfermer un mauvais sujet, dont l'inconduite retomboit sur la famille ; un dissipateur qui la ruinoit ; un coupable qui la diffamoit, ou

ou l'expofoit au deshonneur, en l'expofant lui-même à être jugé, puni publiquement par les tribunaux. S'il y avoit efpoir d'amendement, la Lettre de Cachet étoit correctionelle, & pour un tems limité; fi le crime étoit grave & vraiment diffamatoire, le coupable reftoit enfermé pour toujours.

Il ne faut pas croire que ces fortes de Lettres fuffent accordées fur une fimple demande, & fans aucune information. Ordinairement la requête préfentée au Roi, étoit renvoyée à l'Intendant de la Province; celui-ci envoyoit fon Subdélégué entendre les parens, les témoins, & dreffer un procès verbal de leurs dépofitions. Sur ces informations envoyées aux Miniftres, la Lettre de Cachet étoit accordée ou refufée. (*)

(*) Quoique ces Lettres ne regardaffent pas généralement le vulgaire, le Roi ne refufoit pas toujours d'en accorder aux claffes inférieures. Je fus appellé un jour pour fervir d'interprête à un témoin Allemand, dans une information de cette efpèce. Il s'agiffoit d'une Lettre de Cachet, qu'un très petit bourgeois, mais très honnête homme s'étoit avifé de demander pour fe délivrer de fa femme colère, violente, qui avoit voulu le tuer avec un couteau dont cet Allemand arrêta le coup. Le bonhomme ne pouvant vivre avec cette femme, & ne voulant pas la dénoncer à la juftice, eut recours au Roi, qui chargea l'Intendant de faire examiner les faits. Les parens &.

Il eſt évident que l'autorité ainſi exercée étoit plutôt celle d'un père commun, ménageant la ſenſibilité, l'honneur de ſes enfans, que celle d'un deſpote captivant ſes ſujets. C'étoit une grace qu'il accordoit, & non un acte arbitraire & tyrannique qu'il exerçoit. Avec leurs idées ſur l'honneur, les François auroient été très fachés de n'avoir pas ce moyen de conſerver celui de leurs familles ; moyen qui d'ailleurs ne nuiſoit pas au public, puiſqu'il le délivroit toujours, de manière ou d'autre, d'un ſujet dangereux. Il eſt donc évident qu'il falloit, ou changer l'opinion & les mœurs de ces François, ou conſerver l'uſage des Lettres de Cachet. Mais l'abus eſt toujours près de l'uſage ; ce moyen illégal en ſoi, étoit trop dangereux dans les mains d'un mauvais Miniſtre, qui pouvoit s'en ſervir contre

---

témoins furent ſecretement aſſemblés. Je vis le Subdélégué faire les informations avec toute la bonté poſſible. Les faits ainſi conſtatés, le procès verbal envoyé au Roi, la Lettre de Cachet fut accordée; la femme miſe dans une maiſon de force. Elle en revint au bout de quelques mois, ſi douce, ſi bien ſoumiſe & ſi bien corrigée, que le ménage fut un modèle de bonne intelligence & de tranquillité. Je ne crois pas qu'on eût beaucoup crié contre les Lettres de Cachet, ſi elles avoient été toutes données ſi à propos, & ſi elles avoient toutes produit un ſi bon effet.

un citoyen, ou contre un magiſtrat, qui n'auroit fait que ſon devoir.

Il étoit ſurtout à craindre, & la choſe n'étoit pas ſans exemple, qu'un Miniſtre ſollicité par des hommes puiſſans, ne ſervît leurs paſſions, leurs vengeances, en laiſſant à leur diſpoſition, ces ordres arbitraires, ces lettres ſuppoſées du Roi, dont ils étoient munis. Mais ce n'étoit pas là du deſpotiſme dans le Roi, dont il falloit toujours tromper la bonté, pour abuſer à ce point de ſon nom. C'étoit de ſa part, excès de confiance dans les hommes qui l'entouroient ; c'étoit de la part des Miniſtres & des courtiſans, un excès de corruption qu'il falloit encore attribuer aux déteſtables mœurs du jour, & à l'impiété que le Philoſophiſme répandoit dans les Cours & les Palais des Grands, bien plus qu'à la nature même du Gouvernement.

Affection des François pour leur Roi, à l'époque de l'eſprit des loix.

Quelle que fût la cauſe de ces abus, ils étoient concentrés dans une ſi petite partie du Royaume, au moment où parut l'*Eſprit des Loix*, qu'il ne venoit pas dans la tête des François, qu'ils vécuſſent ſous un Gouvernement deſpotique.

En effet, pour juger ce Gouvernement François, que l'on veut follement donner pour arbitraire, oppreſſif, tyrannique, ſuivons les regles de ceux mêmes dont les ſyſtêmes ſont venus le renverſer. « Quelle eſt, nous dit Jean-Jacques « Rouſſeau, quelle eſt la fin de l'aſſociation « politique ? C'eſt la conſervation & la proſpé-

“ rité de ſes membres. Et quel eſt le ſigne le
“ plus ſûr que ſes membres proſpèrent ? C'eſt
“ leur nombre & leur population. N'allez pas
“ chercher ailleurs ce ſigne ſi diſputé. Toutes
“ choſes d'ailleurs égales, le Gouvernement
“ ſous lequel, ſans moyens étrangers, ſans natu-
“ raliſations, ſans colonies, les citoyens peuplent
“ & multiplient davantage, eſt infailliblement
“ le meilleur. Celui ſous lequel un peuple
“ diminue & dépérit eſt le pire. Calculateurs,
“ c'eſt maintenant votre affaire ; comptez,
“ meſurez, comparez. ” *(Contrat ſocial, liv.* 3. *chap.* 9.*)* Le même auteur ajoute : C'eſt de
“ leur état permanent que naiſſent les prof-
“ pérités ou les calamités réelles des peuples.
“ Quand tout reſte écraſé ſous le joug,
“ c'eſt alors que tout dépérit ; c'eſt alors que
“ les chefs les détruiſant à leur aiſe, (*ubi ſoli-
“ tudinem faciunt, pacem appellant.*) appelient
“ *paix*, l'affreux ſilence du déſert qu'ils ont
“ fait. Quand les tracaſſeries des grands agi-
“ toient le Royaume de France, & que le
“ Coadjuteur de Paris, portoit au Parlement
“ un poignard dans ſa poche, cela n'empêchoit
“ pas que *le Peuple François ne vécût heureux &
“ nombreux, dans une honnête & libre aiſance*. . .
“ ce qui fait vraiment proſpérer l'eſpèce, eſt
“ moins la paix *que la liberté*.” *(ibidem, en
“ note.)*

Ainſi, ſans ſe donner lui-même le ſoin de calculer, Jean-Jacques voyoit au moins en gros, & confeſſoit que même dans ſes tems de trouble & de tracaſſerie, la France jouiſſoit d'une honnête & *libre* aiſance.

Ecoutons à préſent ceux des diſciples qui ont calculé, dans le tems ou leur attachement à la Révolution, devoit rendre leur réſultat le moins ſuſpect d'exagération ſur le bonheur des François ſous leurs Rois. Dans ſes notes ſur le texte que je viens de citer, & dans ſon ſupplément au *contrat ſocial*, le révolutionnaire Gudin, reprend, calcule, année par année, l'état de la population, des morts, & des naiſſances, des mariages, dans les principales villes du royaume, pendant le cours de ce ſiécle ; & enſuite il ajoute : " l'auteur du Contrat Social " a donc dit une grande vérité, quand il s'eſt " écrié : calculateurs, c'eſt votre affaire, " comptez, meſurez, comparez,—on a ſuivi " ſon conſeil ; on a calculé, meſuré, comparé ; " & le réſultat de tous ces calculs a démontré " que la population de la France, qu'on " croyoit au deſſous de vingt millions, étoit de " plus de vingt quatre ; qu'il y naiſſoit annuel- " lement près d'un million d'enfans ; *& que la* " *population tendoit fortement à s'accroître*."

" On en pourroit conclure, d'après l'opinion " de Rouſſeau, que le gouvernement étoit très " bon. Il étoit en effet beaucoup meilleur

" qu'il ne l'avoit été depuis la destruction de " celui que les Romains avoient donné à la " Gaule." Ces paroles sont du même auteur ; & d'après ses calculs, il se trouve que c'est précisément sous Louis XIV, sous ce Roi si souvent représenté comme le plus fier des despotes, *c'est sous le regne de Louis XIV que la France a commencé à se multiplier régulièrement, & dans la totalité du Royaume*, malgré toutes ses guerres.

Le long regne de Louis XV, (autre prétendu despote, sous lequel commence & se poursuit si ardemment la conspiration contre les Rois,) " le long regne de Louis XV n'éprouva point " de telles calamités ; aussi, dit toujours le ré- " volutionnaire Gudin, aussi suis-je convaincu " que *dans aucune époque de la Monarchie, la* " *population n'augmenta plus également & plus* " *constamment dans toutes les Provinces* — elle " s'est élevée jusqu'au point d'avoir vingt " quatre à vingt cinq millions, répandus sur " une étendue de territoire de vingt cinq mille " lieues quarrées, ce qui fait environ un mil- " lion d'hommes par mille lieues, environ mille " habitans par lieue quarrée ; *population qui a si* " *peu d'exemples en Europe, qu'on pourroit la* " *regarder comme un excès*."

Ne nous lassons pas d'écouter ce même auteur, sur l'état de la France, dans le siécle & au moment d'une Révolution qu'il ne cesse de préconiser ; observons même que l'ouvrage,

dont nous tirons ces documens parut si précieux à l'Assemblée Révolutionnaire, que par un décret spécial du 13. Nov. 1790. elle déclara en *accepter l'hommage. (V. le décret à la fin du dit ouvrage.)* Pour juger à présent cette Révolution, & ses auteurs, soit immédiats, soit éloignés, apprenons encore d'eux-mêmes ce qui pouvoit ou rendre leurs projets nécessaires, ou les en dispenser pour le bonheur de cet Empire; & lisons encore dans le même auteur, les détails suivans.

" Le territoire de la France étoit cultivé au " point qu'on en estimoit le produit annuel à " la valeur de quatre milliards.

" La somme du numéraire répandu dans le " Royaume, montoit à deux milliards deux " cent millions. "

" On estime qu'il y avoit à peu près la " même quantité d'or & d'argent employée " en bijoux & en vaisselle. "

" Les registres de l'affinage de Paris attestent " qu'on employoit, ou plutôt qu'on perdoit " tous les ans, la somme énorme de huit cent " mille livres, en or fin, à dorer des meubles, " des voitures, du carton, des porcelaines, des " clous, des éventails, des boutons, des livres, " & à brocher des étoffes, ou à masquer de " l'argenterie. "

" Les bénéfices du commerce étoient annu- " ellement de quarante à cinquante millions."

" Les impositions payées par le peuple n'ex-
" cédoient pas six cent dix à douze millions;
" ce qui ne faisoit pas le tiers du numéraire;
" ce qui n'est pas la sixième partie du revenu
" brut du territoire ; & ce qui vrai-semblable-
" ment n'est pas le tiers du produit net ; somme
" qui dans cette proportion, n'eût pas été
" exorbitante, si tout le monde eût payé
" selon ses moyens. " (*)

(*) *Ces paroles de Mr. Gudin tombant sur les privilèges, ou les exemptions du Clergé & de la Noblesse, je crois devoir renvoyer le lecteur à un ouvrage très instructif sur cet objet spécialement. Il a pour titre :* du gouvernement, des mœurs & des conditions en France, avant la Révolution. *Il est attribué à* Monsieur Sénac de Meilhan. *J'en citerai au moins le passage suivant :* " *dans un mo-*
" *ment d'humeur contre ses enfans ingrats, Mr.*
" *Necker dévoila enfin la vérité, & déclara à*
" *l'Assemblée Constituante, que ces exemptions si*
" *décriées de la noblesse & du Clergé, ne s'élevoient*
" *pas audessus de* sept millions tournois, (ou
" 318, 181 livres sterlings) *—que la moitié de*
" *cette somme appartenoit aux privilégiés du* Tiers-
" état*—& que les droits de contrôle, supportés par*
" *les deux premiers Ordres,* réparoient ample-
" ment *l'inégalité établie dans l'imposition ordi-*
" *naire.* "

" Il naissoit tous les ans dans le Royaume, " neuf cent vingt huit mille enfans, & plus, " environ un million. "

" La ville de Paris contenoit six cent soi- " xante mille habitans. "

" Sa richesse étoit telle, qu'elle payoit " annuellement au Roi, cent millions ou la " sixième partie des impositions du Royaume.

" Cette forte imposition n'excédoit pas les forces de Paris. Ses habitans vivoient dans " l'abondance. S'il y entroit chaque jour un " million, & s'il en sortoit autant pour sa con- " sommation, il ne lui en falloit pas moins de " quatre-vingt ou cent, pour la circulation

---

" *Ces paroles mémorables ont été entendues de* " *toute l'Europe ; mais elles ont été étouffées par* " *les cris des Démagogues victorieux. Le Clergé,* " *la Noblesse, la Monarchie, tout a péri.* " *& tout cela plus spécialement sous prétexte d'une inégalité de privilèges, qui n'existoit que de nom, ou qui se trouvoit* amplement réparée *par un seul droit perçu sur les privilégiés. Ce droit étoit celui du contrôle établi sur les actes publics. Le tarif en étoit proportionné aux sommes spécifiées dans l'acte, &* aux titres *qu'on y prenoit. Ainsi* " *tout Haut & Puissant Seigneur, Marquis, Comte ou Baron, étoit* " *taxé en* vertu de sa naissance ou de son rang ; " *& l'humble Bourgeois, en raison de son obscurité.*" *(V. cet ouvrage, note sur le chapitre 6.)*

" intérieure, qui se faisoit journellement dans son enceinte."

" Enfin les calculateurs ont estimé que sous " le regne de Louis XV, *la population du " Royaume a augmenté d'un neuvième*, c'est-à " dire, de deux millions cinq à six cent mille " ames.

" Tel étoit l'état de la France, & celui de " Paris, au moment de la Révolution, & com- " me aucun autre Etat en Europe, n'offroit ni " une telle population, ni de tels revenus, elle " passoit, non sans quelque raison, *pour le pre- mier Royaume du Continent.*" *(V. supplem. au contract social par Gudin, note population.)*

L'auteur qui nous fournit ces détails sur la France, les termine en disant : " j'ai cru né- " cessaire de donner ce tableau précis de la " population & des richesses du Royaume, " au moment où il venoit *s'effectuer une " aussi grande Révolution*. J'ai pensé que ce ta- " bleau serviroit à nous faire connoître les " progrès que la Nation fera dans la suite, & " à calculer les avantages que nous devrons à " la Constitution, lors qu'elle sera entierement " achevée." Ce même auteur sait sans doute aujourd'hui à quoi s'en tenir sur les avantages de sa constitution ; mais on voit au moins par son enthousiasme pour la Révolution, & pour les *Philosophes* auxquels il en fait honneur, *(liv. 3. chap. intitulé Les Philosophes)* qu'il n'avoit

rien moins qu'envie d'exagérer la liberté & le bonheur, dont la France jouissoit sous ses Rois. Mon objet à moi, en laissant parler les admirateurs de cette même Révolution, sur l'état ou se trouvoit la France, quand leurs maîtres sont venus leur apprendre à la bouleverser, est de mettre l'histoire en état d'apprécier les systêmes auxquels cette Révoluion est due, & la sagesse ou l'imprudence de leurs auteurs. Revenons à Montesquieu.

Précisément dans ces jours où *l'esprit des loix* fut publié, les François étoient si heureux, si contents de leur Roi, que d'un bout de la France à l'autre des acclamations générales venoient de lui donner le nom de *Bien-Aimé*. Malheureusement pour Montesquieu, c'est aussi de l'apparition de ses ouvrages, & de son *Esprit des loix* surtout, qu'il faut dater ces spéculations philosophiques sur la liberté & l'égalité qui d'abord firent naître le doute & l'inquiétude ; qui bientôt amenèrent d'autres systêmes ; qui changèrent ensuite l'opinion publique des François sur leur Gouvernement ; qui affoiblirent leur attachement au Monarque ; & qui finirent par entraîner la plus monstrueuse des Révolutions.

La différence à observer ici entre Voltaire & Montesquieu, est essentielle. Ainsi que je l'ai dit, Voltaire eût volontiers souffert un Roi, qui eût souffert lui-même l'impiété. Il se feroit cru

assez libre, si on l'avoit été de blasphêmer publiquement. En général les formes de la Monarchie ou de l'Aristocratie lui plaisoient beaucoup plus que celles de la Démocratie; il n'en vint au systême Municipaliseur, qu'entrainé par la haine d'une Religion, qu'il détestoit beaucoup plus encore qu'il n'eût aimé les Rois.

Admiration de Montesquieu pour des loix étrangères. Ses systêmes inapplicables à sa patrie.

Il n'en fut pas de même de Montesquieu. Quoiqu'il ne fût rien moins qu'indifférent sur la liberté des opinions religieuses, c'est le Gouvernement monarchique en lui-même, qu'il vint considérer. Ce fut sur ses idées de liberté politique qu'il se proposa de régler la puissance, l'autorité des Rois. La liberté religieuse auroit été extrême; il ne s'en feroit pas moins cru esclave, partout où cette autorité n'auroit pas été réglée d'après son systême sur la distinction & la séparation des trois *Pouvoirs*, *Législatif*, *Exécutif*, & *Judiciaire*. Cette distinction étoit neuve pour des François accoutumés depuis longtems, à voir dans leur Monarque, la réunion, le centre de toute autorité politique. La paix dont ils avoient joui sous ces Rois Législateurs, ne leur permettoit guère d'envier le sort d'une Nation plus fameuse encore au delà des mers, par les tempêtes de sa liberté, que par la sagesse d'une constitution, qui fixant les esprits & les cœurs, avoit à peine terminé les longs débats du Monarque & de ses sujets.

Et certes, nous pouvons encore admirer aujourd'hui, autant que Montesquieu, la sagesse de cette même Nation, qui séparée par l'Océan, de tous les autres peuples, a su enfin après de longs orages, se donner des loix, dont ces orages mêmes lui avoient démontré la nécessité ; des loix conformes à ses mœurs, à son caractère dominant, à sa situation locale, même à ses préjugés ; nous n'en dirions pas moins à tout Anglois tenté de transporter en France la constitution de la Grande Bretagne : commencez donc par entourer aussi la France de l'Océan. Car tant qu'elle sera unie au Continent, & votre opposition, & votre *veto* formeront des partis, que les Puissances jalouses fomenteront, en prêtant leur appui, tantôt aux nouveaux Wigs, tantôt aux nouveaux Toris ; toujours en se servant de l'un de ces partis, pour les accabler tous. Commencez surtout par donner aux François ce sang-froid, qui divise les opinions sans exciter les haines ; qui discute sans s'échauffer ; qui s'échauffe sans recourir aux haches. Commencez par lui promettre que ses Mylords, Législatifs héréditaires, n'auront comme les vôtres, que le zéle & la dignité de votre Chambre-Haute, & non pas tout l'orgueil, toute la morgue d'un Demi-Souverain ; & si vous le pouvez, habituez le François à voir sans cesse autour de lui ces Demi-Rois. Car je réponds que tant qu'il sera ce qu'il fut, l'idée seule d'un Parle-

ment faisant la loi, ou de ces Conseillers à Demi-Souverains, lui sera insupportable ; qu'il aime cent fois mieux n'avoir qu'un Roi, que de trouver sans cesse autour de lui des gens qui en jouent le rôle.

Chez nous, comme chez vous, faut-il aussi que les subsides dépendent, non du Roi, mais des Etats, ou bien des Députés de nos Provinces ? Mais portez vos regards de l'Orient à l'Occident, du Midi au Septentrion ; & dans cette variété de Provinces, d'intérêts & de sol, faites qu'un même esprit ne voie que les mêmes besoins & les mêmes moyens. Faites que les frontières ne soient jamais plus exposées que le centre, à la séduction d'un rival qui les touche, & qui n'a pas besoin de traverser les mers, pour appuyer de ses armées, les cris d'oppression, ou pour faire glisser son or, ses émissaires, & acheter le refus des secours destinés contre lui. Si vous nous reprochez que nos loix ont changé, faites aussi que le tems ne change pas nos mœurs & nos rapports avec ces alliés, ou bien ces ennemis qui nous entourent. Et vos mœurs & vos loix changent aussi ; mais vous n'en restez pas moins isolés ; & vos chefs ont le tems de consulter, quand il faut que les nôtres accourent & combattent. Toujours seuls, vous êtes toujours un, & toujours protegés contre l'invasion imprévue ; laissez donc aux François le seul moyen de con-

ſerver cette unité qui fait ſa force, & qui la rend conſtante.

En un mot, la nature, en variant le ſol, varie auſſi l'art de le cultiver. L'homme ſous tant de faces, & avec toute la diverſité des caractères, des rapports & des tems, n'aura-t-il qu'une ſeule & même conſtitution à prendre dans un coin de la terre, pour vivre en ſociété, & pour y être libre ? Non il y auroit trop de métamorphoſes à faire dans le François, ſoit pour qu'il ſe crût libre où l'Anglois ne ſent pas la gène de la loi ; ſoit pour qu'il n'abuſât pas de la liberté, là où l'Anglois en uſe à peine ; & ſurtout pour qu'il ne dépaſſât jamais le terme où l'Anglois ſe repoſe.

Nous aimons à penſer que Monteſquieu n'avoit pas fait toutes ces réflexions, lorſque ſon admiration excluſive pour des loix étrangères lui fit ériger en principes, en vérités conſtantes, générales, des opinions tendantes à montrer aux François un vrai deſpote dans leur Roi, & à leur faire prendre le Gouvernement le plus doux, le plus conforme à leur caractère, à leurs intérêts, pour un pénible & honteux eſclavage.

Ses ſyſtêmes aliènent les François de leur Souverain.

Il nous en coûte de faire ce reproche à l'écrivain célèbre ; mais l'hiſtoire peut-elle s'empêcher d'obſerver l'impreſſion que dut faire ſur un peuple depuis long tems accoutumé à dire : *ſi veut le Roi, ſi veut la Loi. (V. Hiſt. de France*

par le Préſident Henault.) La doctrine d'un homme, qui ne craignoit pas de leur dire comme une vérité démontrée ; " lorſque *dans une même* " *perſonne, ou dans le même corps de magiſtrature,* " la puiſſance *légiſlative* eſt réunie à la puiſ- " ſance *exécutrice, il n'y a point de liberté*, parce qu'on peut craindre que le même Monarque, ou le même Sénat ne faſſent des loix *tyranniques*, pour les exécuter *tyranniquement. (eſp. des loix, liv.* 11 *chap.* 6 *)*

En poſant ce principe, Monteſquieu avoit eu ſoin de dire : " la liberté politique dans le " citoyen, eſt cette tranquillité d'eſprit, qui " provient de l'opinion que chacun a de ſa " ſureté ; & pour qu'on ait cette liberté, il faut " que le gouvernement ſoit tel qu'un citoyen " ne puiſſe pas craindre un autre citoyen" *(ibid)*

Ou Monteſquieu croyoit que des lecteurs françois ne ſauroient jamais joindre ces deux idées, ou bien il dut s'appercevoir qu'il leur diſoit : François! vous croyez être libres, & vivre en ſureté ſous la conduite de vos Rois. Votre opinion eſt fauſſe ; elle eſt honteuſe. Au milieu de ce calme dont vous croyez jouir, *il n'y a point de liberté ;* & il n'y en aura point, tant que vous pourrez dire ; *ſi veut le Roi, ſi veut la Loi ;* tant que vos Rois conſerveront cette double puiſſance de la *légiſlation* & de *l'exécution des loix*. Il faut les dépouiller ou de l'une ou de l'autre, ou ſe réſoudre à vivre toujours dans

la terreur des loix tyranniques, & de leur tyrannique exécution.

Ce n'eſt pas aux François ſeulement, c'eſt preſque à tous les peuples gouvernés par des Rois, c'eſt même à la plûpart des peuples gouvernés alors en Républiques, que Monteſquieu tenoit évidemment ce langage ; puiſque dans le même chapitre, il reconnoît que chez ces peuples, la puiſſance exécutrice eſt preſque partout réunie à la puiſſance légiſlative, ſoit dans leurs Monarques, ſoit dans leurs Sénats. L'univers n'étoit donc aux yeux de Monteſquieu, composé que d'eſclaves, qu'il venoit exhorter, à rompre des chaines, pourtant aſſez légères, puiſqu'ils les portoient tous aſſez gaiement, & ſans même en ſoupçonner le poids ! Il falloit donc à l'univers une Révolution générale, pour que le genre humain conquît la liberté ! Je voudrois excuſer Monteſquieu ; je ne ſais ; d'un côté, j'ai peur de ſoupçonner des intentions qui n'exiſtèrent pas ; & de l'autre, j'ai peur d'outrager le génie, en le ſéparant de la raiſon ; en diſant qu'il invente les principes, & n'en voit pas les conſéquences les plus immédiates. Il eſt dur de ne voir dans Monteſquieu, que la furie qui jette le flambeau de la diſcorde entre les peuples & les Rois, entre les ſujets mêmes des Républiques & leurs ſénats, leurs magiſtrats ; mais n'y a-t-il pas auſſi plus que de la bonté à voir ce flambeau même, & celui qui le

jette, fans ofer parler de l'intention d'exciter l'incendie? Quoiqu'il en foit, les terreurs que Montefquieu fe crée, font chimériques. Quelle réalité peut-il y avoir dans ces loix tyranniques & tyranniquement exécutées ; quand il eft reconnu, comme dans fa patrie, que le législateur a lui-même pour bafe de fes loix, celles qui font déjà la bafe d'une conftitution portant elle-même fur la nature de la fociété, ayant pour tout objet le maintien des propriétés, de la liberté & de la fureté des citoyens? La fuppofition de Montefquieu eft celle des phantômes. Les Rois de fa patrie pouvoient tout par l'amour, rien par la tyrannie. Si les réclamations légales de la magiftrature étoient infuffifantes, quel Roi de France eût réfifté à celles d'un peuple, dont le filence même fuffifoit pour les vaincre! On fait quelle leçon c'étoit que ce filence des François devant leurs Rois. Le Monarque eût effacé cent loix, pour le leur faire rompre. Quand Montefquieu donnoit tant aux climats, il pouvoit bien donner auffi quelque chofe à la puiffance des mœurs, des caractères, à l'opinion toujours plus forte, plus active chez fes compatriotes, que partout ailleurs. Le fait étoit que les loix des François, faites par leurs Monarques législateurs, ne le cédoient aux loix d'aucun pays, pour la douceur & la fageffe. Le fait étoit que depuis les tems barbares de l'Europe, la France, fous fes Rois législateurs, &

grace à ses Rois législateurs, avoit toujours vu sa liberté se régler & s'étendre, loin de se resserrer ; & les faits disent plus que les systêmes. *

Ses erreurs sur le pouvoir judiciaire.

Même illusion encore, & même erreur, quand Montesquieu croit tout perdu, si le Prince qui a porté la loi, conserve le droit de prononcer sur celui qui l'aura transgressée. Cette crainte pourroit être fondée, si le Roi législateur étoit la même chose que le Roi juge & partie, jugeant sa propre cause, ses propres différens avec les citoyens ; ou même si le Roi législateur, ne devenoit Roi magistrat, que pour être seul magistrat, seul juge; c'est-à-dire, s'il commençoit par violer la loi qui prescrit, détermine le nombre des magistrats, le nombre des suffrages requis pour condamner, ou pour absoudre. Cette crainte devenoit chimérique par tout où, comme en France, & dans toutes les vraies Monarchiés, la premiere des loix à observer est celle de la na-

---

**Je citerai à cette occasion, un homme dont le suffrage ne sera pas suspect, Mr. Garat, cet Avocat qui s'est, avec tant d'autres de ses confrères, distingué par son zéle philosophique pour la Révolution. Avant cette révolution, il étoit de ceux qui prêchoient la souveraineté du peuple. Il n'en disoit pas moins ; " aujourd'hui toutes les loix émanent de la volonté " suprême du Monarque, qui n'a plus la nation en- " tière pour son conseil ; mais son trône est si acces- " sible, que les vœux de la patrie y parviennent " toujours." (Rép. de Jurisp. art. souv. par Garat.)*

ture, qui ne permet pas plus aux Souverains qu'aux autres Magiſtrats, de prononcer dans leur propre cauſe, dans leurs conteſtations particulières avec les citoyens. Crainte futile encore, quand le Roi, comme en France, dans ſes différens particuliers étoit jugé lui-même par la loi & par les tribunaux. Auſſi rien ne donnoit-il moins aux François l'idée d'un Roi Deſpote, que l'idée d'un Roi, juge de ſes ſujets. La partie de leur hiſtoire, qu'ils ſe rappelloient avec le plus doux ſentiment, étoit au contraire celle des tems heureux, où à l'ombre d'un chêne, Louis IX entouré de ſes ſujets, comme un père de ſes enfans, écoutoit leurs différens, & prononçoit ſur eux avec toute l'autorité, & toute la juſtice du premier magiſtrat de ſon Empire. *(V. Joinville & Paſquier.)* Combien n'étoient donc pas nouvelles pour ce peuple, les aſſertions de Monteſquieu, quand il vint encore lui dire ; " il n'y a point de liberté, ſi la " puiſſance de juger n'eſt pas ſéparée de la " puiſſance légiſlative & de l'exécutrice. Si elle " étoit jointe à la puiſſance légiſlative, le pou- " voir ſur la vie & la liberté des citoyens *ſeroit* " *arbitraire ;* car le juge ſeroit, légiſlateur. Si " elle étoit jointe à la puiſſance exécutrice, le " juge pourroit avoir la force de l'oppreſſeur. " *Tout ſeroit perdu*, ſi le même homme, ou le même corps de Principaux ou de Nobles, ou du peuple, exerçoit ces trois pouvoirs, celui

“ de faire les loix, celui d'exécuter les réso-
“ lutions publiques, & celui de juger les crimes
“ ou les différens des particuliers. *(Esprit des loix. Ibid.)*

Montesquieu sembloit sentir lui-même le danger de ses leçons, quand voulant consoler (je ne veux pas dire) quand faisant semblant de consoler les peuples, il ajoutoit ; “ dans la plûpart
“ des Monarchies de l'Europe, le Gouverne-
“ ment est modéré, parce que le Prince qui a
“ les deux premiers pouvoirs, laisse à ses sujets
“ l'exercice du troisième.” Mais qu'importe dans Montesquieu cette restriction ? Qu'importe que les Princes laissent à leurs sujets l'exercice de ce troisième pouvoir, quand vingt lignes plus haut, il nous a dit que la réunion des deux premiers dans une même personne, suffisoit pour qu'il *n'y eût point de Liberté?* Et pourquoi se hâter d'ajouter ; “ chez les Turcs où ces trois pou-
“ voirs sont réunis sur la tête du Sultan, il regne
“ un affreux despotisme. ” *(idid.)* Ne fait-on pas que le Sultan laisse aussi ordnairement aux tribunaux le soin de juger les procès ! L'illustre Auteur vouloit-il donc nous dire ; vous à qui chaque siécle de votre histoire, offre des Rois exerçant eux-mêmes ce pouvoir, tels que Hugues Capet jugeant Arnould de Reims ; Louis le Jeune jugeant l'Evêque de Langres & le Duc de Bourgogne ; Louis IX jugeant tous ceux de ses sujets qui recouroient à sa justice ; Charles

V jugeant le Marquis de Saluces; Charles VII condamnant le Duc d'Alençon ; François I. prononçant sur le Connétable de Bourbon ; Louis XIII jugeant le Duc de la Valette ; * vous, dis-je, à qui l'histoire offre si souvent vos Rois faisant eux-mêmes les fonctions de Magistrat, apprenez que tout étoit perdu sous ces Princes ; qu'ils étoient autant de vrais Sultans, sous lesquels il regnoit un *affreux despotisme ;* & que vous êtes près de retomber sous le joug des sultans, chaque fois que vos Rois exerçent les mêmes fonctions.

---

* *En voyant quelques uns de ces Rois, comme François I, prononcer eux-mêmes sur des causes de haute trahison, on pourroit croire qu'ils étoient aussi juges dans leur propre cause. Mais dans le fond, c'est ici la cause générale de l'état, & si le Roi ne pouvoit pas juger en pareille cause, on pourroit dire aussi qu'un Parlement françois ne pourroit juger aucun sujet traître à la France, parce que tous les François sont partie. Cependant cette difficulté fut opposée à François. I. dans l'affaire du Marquis de Saluces. Elle fut levée par le Procureur général ; mais elle servit au moins à prouver qu'un Roi juge n'étoit pas un despote, puisqu'il fallut juger sur ce Roi même, & prononcer si dans pareille cause il avoit ou n'avoit pas le droit de juger. (V. Répert. de jurisprud. art.* Roi, *par Mr. Polverel.)*

Combien plus ſagement Monteſquieu auroit dit : ce qui fait du Sultan un deſpote, n'eſt pas le droit de faire d'abord la loi, & de juger enſuite, c'eſt-à-dire, d'examiner & de prononcer ſuivant les regles connues de la loi ; c'eſt le droit de prononcer tout ce que bon lui ſemble, ſuivant ſa volonté inſtantanée & capricieuſe, ſuivant la paſſion, l'intérêt du moment. Il envoie ſes cordons ; c'eſt l'ordre de la mort ; & un ordre n'eſt pas un jugement. Il les envoie, parce qu'il veut, & ſoit que la loi le veuille, ſoit qu'elle ne le veuille pas ; ſoit qu'il le veuille avec le ſuffrage d'un ſénat composé d'autres juges, ſoit qu'il le veuille ſeul, & malgré tous les autres Magiſtrats, qui près de lui n'auroient tout au plus que le nom de juges. Oui, voilà ce qui fait le Sultan, le deſpote ; mais auſſi ce qui n'étoit qu'une chimère en France.

L'erreur du célèbre écrivain eſt ici d'autant plus ſurprenante, que nous la trouvons pleinement réfutée par lui-même, au moment où il parle de ces Ducs & Comtes, qui ſous l'ancien Gouvernement des Francs, exerçoient auſſi les trois pouvoirs. « On croira peut-être, nous « dit-il, que le Gouvernement des Francs étoit « alors bien dur ; puis que les mêmes Officiers « avoient en même tems, ſur les ſujets la puiſ- « ſance Militaire, & la Puiſſance Civile, & mê- « me la Puiſſance Fiſcale ; (on peut bien ajou- « ter, & même la Puiſſance légiſlative, puiſque

" dans leur Duché ou Comté, ils faisoient aussi
" leurs *placites* ou loix, *pour juger les questions sur*
" *la liberté*) chose que j'ai dite dans les livres pré-
" cédens, être une des marques distinctives du
" despotisme. Mais il ne faut pas penser que les
" Comtes jugeassent seuls, & rendissent la jus-
" tice comme les Bachas en Turquie. Ils as-
" sembloient pour juger les affaires, des espèces
" de plaids, ou d'assises, ou les Notables étoient
" convoqués — ordinairement le Comte avoit
" sept juges; & comme il n'en falloit pas moins
" de douze, ils remplissoient le nombre par des
" Notables. Mais qui que ce fût qui eût la ju-
" risdiction, le Roi, le Comte, le Gravion, le
" Centenier, les Seigneurs, ou les Ecclésiasti-
" ques, ils ne jugèrent jamais seuls; & cet usa-
" ge qui tiroit son origine des forêts de la Ger-
" manie (comme le *beau systême* de l'admirable
" constitution) se maintint encore, lorsque les
" Fiefs prirent une nouvelle forme. " (*Livre 30 chap. 18.*) Il ne falloit donc pas dire à des François, dont les Rois modernes ne jugeoient pas plus seuls que les Rois d'autre-fois, que *tout étoit perdu* chez eux ; qu'il n'y *avoit plus de liberté*, parce que *la puissance de juger n'étoit pas séparée de la puissance législative & exécutrice.*

Autre erreur de Montesquieu, qui entraine les Etats Généraux.

Il est aisé de voir qu'elle inquiétude ces principes de Montesquieu tendoient à faire naître dans l'esprit de ses compatriotes ; & combien ils pouvoient leur rendre odieuse ou suspecte la

puiſſance de leur Roi. Hélas ! ils devoient trouver dans le même ouvrage, le germe de bien d'autres malheurs.

Avertis par une longue expérience des troubles qui ſuivoient leurs Etats Généraux, les François ne s'en ſouvenoient plus que pour s'applaudir de la paix dont jouiſſoit leur patrie, & de l'éclat qu'elle avoit acquis ſous des Monarques ſuppléant par leur ſageſſe à ces anciens Etats. Ce ne fut pas aſſez pour Monteſquieu de ces fauſſes alarmes ſur la puiſſance légiſlative & exécutrice du Souverain ; il eut auſſi le malheur d'apprendre à ſes compatriotes, & à la multitude, que tout peuple qui veut ſe croire libre, ne doit ſe repoſer que ſur lui-même, ou ſes repréſentans, du ſoin de ſe donner des loix. Il fut le premier à leur dire : " *comme* " *dans tout Etat libre, tout homme qui eſt cenſé* " *avoir une ame libre, doit être gouverné par* " *lui-même;* il faudroit que le peuple en corps " eût la puiſſance légiſlative ; mais comme " cela eſt impoſſible dans les grands Etats, & " eſt ſujet à beaucoup d'inconvéniens dans les " petits, *il faut que le peuple faſſe par ſes repré-* " *ſentans, tout ce qu'il ne peut pas faire par lui-* " *même.*" (*Livre* 11, *chap.* 6.)

Ce n'eſt pas ici le lieu d'obſerver combien d'erreurs on pourroit trouver dans ces aſſertions. La plus grande eſt d'avoir fait un principe général, de ce que l'auteur croyoit avoir

vu en Angleterre, & de ne pas ſentir que ce qui a conduit une Nation à ſa Liberté, peut en conduire une autre à l'Anarchie, & de là au Deſpotiſme. Avec cette opinion érigée en principe général, en dogme politique, les François apprirent que s'ils vouloient former un peuple libre, il falloit en revenir à leurs Etats Généraux, & leur donner la puiſſance Légiſlative. Pour y joindre la puiſſance Fiſcale, en ôtant au Monarque l'un & l'autre, Monteſquieu ajoutoit : " ſi la puiſſance Légiſlative ſtatue, " non pas d'année en année, mais pour tou- " jours, ſur la levée des deniers publics, *elle* " *court riſque de perdre ſa liberté*, parce que la " puiſſance exécutrice ne dépendra plus d'elle ; " & quand on tient un pareil droit pour tou- " jours, il eſt aſſez indifférent qu'on le tienne " de ſoi ou d'un autre. Il en eſt de même, ſi " elle ſtatue, non pas d'année en année, mais " pour toujours ſur les forces de terre & de " mer, qu'elle doit confier à la puiſſance " Exécutrice. " *(ibid.)*

Quand on conſidère à quel point cette doctrine étoit ignorée en France avant Monteſquieu ; quand on a vu paroître à ſa ſuite, cette foule de ſerviles copiſtes, diſant tous comme lui, que la liberté eſt nulle, partout où le peuple n'exerce pas lui-même, ou bien par ſes repréſentans, toute cette puiſſance légiſlative, & ce droit de fixer annuellement les levées à faire

fur les deniers publics ; quand on rapproche furtout de cette doctrine, les atteintes portées à la Monarchie par ces premiers Révolutionnaires, appellés les uns *Constitutionels*, les autres *Monarchiens ;* quand on se souvient des principes qui ont servi de base aux Necker, aux Mirabeau, aux Target, aux Barnave, aux Lafayette, que voit-on résulter de cet ensemble, sinon une vérité attristante sans doute, pour la mémoire de Montesquieu, mais une vérité qu'il n'est pas possible à l'histoire de dissimuler ? C'est à Montesquieu que les François doivent tout ce systême, fondé sur la nécessité de morceler le sceptre de leur Roi, de mettre le Monarque sous la dépendance de la multitude, donnant elle-meme ses prétendues loix par la voix de ses représentants ; ce systême fondé sur la nécessité de rétablir ou plutôt de créer ces Etats Généraux, qui bientôt, sous le nom d'Assemblée Nationale, doivent faire de Louis XVI. un Roi de théatre, jusqu'à ce que de nouvelles conséquences viennent apprendre au peuple souverain, à porter la tête de ce malheureux roi sur l'échafaud.

On n'accusera pas sans doute Montesquieu d'avoir prévu & appellé tant de forfaits ; on plaindra son génie, de n'avoir pas senti que chez un peuple toujours extrême dans ses conséquences, oter au Souverain le droit de faire la loi, c'étoit le transporter à une multitude qui ne souffriroit pas dans l'Aristocratie, ce

qu'on lui apprenoit à déteſter dans ſes Monarques. Mais ce qui frappera d'étonnement dans Monteſquieu, c'eſt qu'il ait ignoré que tout ce ſyſtême qu'il donnoit aux François, comme la ſeule idée à ſuivre, pour recouvrer les droits d'un peuple libre, étoit précisément celui que les grands ennemis de la France cherchoient à lui faire adopter, pour ſe venger de la puiſſance & de l'éclat, dont elle jouiſſoit ſous ſes Rois. Ce qui rendra à jamais odieux les ſerviles copiſtes de Monteſquieu, ſoit Conſtitutionels, ſoit Monarchiens, c'eſt d'avoir appellé, d'avoir preſſé de tout leur pouvoir, ce projet qui mettant habituellement le Monarque ſous la tutelle des Etats Généraux, ne faiſoit que remplir le vœu & le ſerment de la ligue la plus générale, qui eût jamais été formée contre leur Patrie.

Son ſyſtême, le même que celui des plus grands ennemis de la France.

Tous ces hommes qui ſe donnoient pour avoir tant étudié les Conſtitutions en Angleterre & ailleurs, auroient pu apprendre au moins des auteurs Anglois, qu'en l'année 1691, le 16 Janvier, au Congrès de la Haye, compoſé des Princes d'Allemagne, des Miniſtres de l'Empereur, de ceux d'Angleterre, d'Italie, d'Eſpagne & de Hollande, il avoit été réſolu & proclamé, proteſté devant Dieu, & juré qu'aucune de ces Puiſſances ne feroit la paix avec Louis XIV. qu'à des conditions, dont la quatrième étoit préciſément le rappel & le retour conſtant de ces mêmes Etats Généraux,

tant invoqués depuis, par les prétendus défenseurs de la liberté nationale.

Ce quatrième article, tel que je le transcris de la Géographie historique Angloise de Salomon, porte formellement qu'aucune de ces Puissances ne mettra bas les armes " jusqu'à " ce que les Etats Généraux de la France " soient rétablis dans leur ancienne liberté, de " manière que le Clergé, la Noblesse, & le " Tiers jouissent de leurs anciens privilèges ; " jusqu'à ce que les Rois de France soient ré- " duits a convoquer ces Etats, toutes les fois " qu'ils voudront lever des subsides, sous quel- " que prétexte que ce soit ; jusqu'à ce que les " Parlemens du Royaume, & tous les autres " sujets aient recouvré leurs anciens droits."

" Par cette même proclamation, tous ces " confédérés invitoient les François à se join- " dre à eux, dans cette entreprise *pour leurs* " *droits & libertés*, menaçant de ruine & dé- " vastation, tous ceux qui refuseroient de " s'unir à eux dans ces objets."

Telles sont les expressions de l'auteur Anglois que je traduis, dans un de ces livres les plus communs en Angleterre, pour l'instruction de la jeunesse. * Et c'est ainsi que trente ans de travaux, de discussions, de savantes recherches

* *Le texte Anglois de la Géographie Historique de Salomon est conçu en ces termes.* " *January* 16

de la part de Montesquieu, & quarante ans de nouvelles discussions de la part de ses doctes disciples Constitutionels ou Monarchiens, ne devoient aboutir qu'au projet de donner à la France, à leur Patrie, pour la rendre plus libre, précisément la même constitution que tous les écoliers Anglois savent avoir été imaginée par

---

" 1691, *at the Congress of the Hague, consisting* " *of the Princes of Germany, the Imperial, En-* " *glish, Italian, Spanish and Dutch Ministers,* " *a declaration was drawn up, wherein, they* " *solemnly protested before God, that their inten-* " *tions were never to make peace with Lewis the* " *XIV, untill the Estates of the Kingdom of* " *France should be established in their ancient* " *liberties, so that the Clergy, the Nobility and* " *Third Estate might enjoy their ancient and* " *lawfull privileges; nor till their King for the* " *future should be obliged to call together the said* " *Estates, when they desired any supply, without* " *whom they should not rise any money, on any* " *pretence whatsoever, and till the Parliament of* " *that Kingdom and all other his subjects were* " *restored to their just rights. And the Confede-* " *rates invited the subjects of France to join with* " *them in this undertaking for restoring them to* " *their rights and liberties, threatening ruine and* " *devastation to those that refused.* (p. 309, édit. 1750.)

tous les ennemis de la France, conjurés pour l'asservir, pour triompher au moins de toute la puissance qu'elle avoit acquise sous ses Rois législateurs.

L'eussé-je déjà dit, je dois le répéter; il n'est pas question ici de savoir qu'elle avoit été autrefois la Constitution des François; il ne s'agit pas de rechercher si leurs anciens Rois avoient ou n'avoient pas l'autorité législative; (ce que je crois avoir été assez mal discuté par nos modernes politiques) encore moins s'agit-il de savoir quelle est en soi-même la meilleure des constitutions. Pour décider combien le génie de Montesquieu le servit au moins à contre-tems, & quel funeste service les sophistes propagateurs de ses maximes, préparoient à la France, il ne faut qu'un principe dont personne ne doute. Le meilleur Gouvernement pour un peuple quelconque, est celui qui le rend plus heureux, plus tranquille au dedans, plus fort & plus puissant contre les ennemis du dehors. C'étoit dans cet état que se trouvoit la France, lorsqu'après le ministère si doux & si paisible du Cardinal de Fleuri, & après les fameuses campagnes de Flandres sous le Maréchal de Saxe; lorsque dans le moment de l'enthousiasme de l'amour des François pour leur Roi, Montesquieu vint étourdir ses compatriotes du prétendu despotisme sous lequel ils vivoient, & mettre tout son art à leur rendre suspecte la

Conſtitution qui faiſoit leur bonheur, pour tranſporter leur admiration à des loix étrangères.

Très certainement c'étoit alors pour des François des idées également neuves & fauſſes, que toutes celles qui venoient leur montrer des Deſpotes dans ces Rois qu'ils aimoient, dans tout Roi ayant l'autorité dont les leurs jouſſoient. A quel point l'imprudence fut-elle ici la ſimple erreur, ou bien le crime du génie? La réponſe à cette queſtion n'eſt pas auſſi facile & auſſi déciſive qu'on le ſouhaiteroit pour la gloire du célèbre écrivain.

S'il falloit le juger d'après les témoignages de ſes plus grands admirateurs, je n'héſiterois pas à le mettre, comme ils ſemblent le faire eux-mêmes, au nombre de leurs adeptes conjurés. D'Alembert l'accuſoit plus qu'il ne le vengeoit quand, il diſoit à ceux qui ſe plaignent de l'obſcurité de *l'eſprit des loix:* " ce " qui feroit obſcur pour les lecteurs vulgaires, " ne l'eſt pas pour ceux que l'auteur a eu en " vue. D'ailleurs *l'obſcurité volontaire* n'en eſt " pas une. Mr. de Monteſquieu ayant à pré- " ſenter quelquefois des vérités importantes, " dont l'énoncé abſolu & direct auroit pu bleſ- " ſer ſans fruit, *a eu la prudence de les envelop-* " *per, & par cet innocent artifice*, les a voilées " à ceux à qui elles ſeroient nuiſibles, ſans " qu'elles fuſſent perdues pour les ſages. " (Eloge de Monteſquieu par d'Alembert, en

tête du cinquième volume de l'Encyclopédie.) Je n'aime point cette *obſcurité volontaire*, dans un homme qui a déjà poſé ſi clairement des principes inconciliables avec les loix & le gouvernement de ſa Patrie. Tous ces *artifices* prétendus *innocens* me feroient prendre pour les jeux d'un Sophiſte, pour des tournures hypocrites, les proteſtations de Monteſquieu ; lorſqu'après avoir mis tout ſon art à prouver à la plûpart des peuples, qu'ils n'ont point de liberté, qu'ils ont pour Rois de vrais Deſpotes, il cherche à écarter loin de lui le ſoupçon d'un eſprit inquiet, remuant, ſéditieux, qui appelle les Révolutions.

Le compliment n'eſt pas plus flatteur pour Monteſquieu, quand d'Alembert lui fait honneur de cette prétendue " lumière générale ſur les principes du gouvernement, qui vient rendre les peuples plus attachés *à ce qu'ils doivent aimer*." Dans la bouche de ce ruſé Sophiſte, que ſignifient ces mots: *à ce qu'ils doivent aimer?* Pourquoi ne dit-il pas à leur Roi & au Gouvernement de leur patrie? C'eſt qu'on a déjà vu combien peu il aimoit lui-même l'un & l'autre.

Aujourd'hui que le nom *d'Encyclopédiſte* eſt devenu ſi juſtement odieux, c'eſt encore un malheur pour Monteſquieu, que ſon panégyriſte lui faſſe un grand mérite de ſon zèle pour la

monſtrueuſe compilation de ces hommes dont le grand objet n'eſt plus un myſtère.

C'eſt bien encore un autre malheur pour Monteſquieu, quand on apprend des Sophiſtes les plus révolutionnaires qu'il *n'auroit pas écrit ſes ouvrages*, ſi ceux de Voltaire ne l'avoient dévancé. Condorçet, par cette aſſertion, dit aſſez clairement que ſi Voltaire avoit moins avancé la Révolution Religieuſe, Monteſquieu auroit moins contribué à la Révolution Politique; que ſi l'un eût été moins hardi contre l'autel, l'autre auroit moins oſé contre le trône.

Pour aider à réſoudre ce malheureux problême, qu'elle preuve terrible contre Monteſquieu, ne trouveroit-on pas encore dans la lettre publiée ſous ſon nom, dans un journal de Londres, ſi jamais l'authenticité de cette lettre pouvoit être prouvée. (*) Voltaire & d'Alem-

---

(*) *Je prie inſtamment ceux qui pourroient avoir des connoiſſances plus ſpéciales ſur cette lettre, ou avoir en main le journal dans lequel elle fut publiée, de vouloir bien m'en faire part. Je ne peux pas douter de la véracité de Mr. l'Abbé le Pointe, qui m'en a fourni la traduction; je le connois trop bien pour douter le moins du monde, qu'il n'ait vu & traduit la lettre ſur un journal Anglois qui parut* le ſoir & *vers les derniers mois de l'Année* 1795; *mais n'ayant pas mis à cette lettre toute l'importance que j'y aurois attachée, il ne ſe ſouvient plus,*

bert conspiroient contre les Jésuites, parce qu'ils croyoient voir dans cette Société, le principal appui de la Religion ; Montesquieu, si la lettre étoit vraie, auroit plus spécialement pressé leur destruction, parce qu'il les croyoit trop attachés à l'autorité du Roi. " Nous " avons, est-il dit dans cette lettre, un Prince " bon, mais foible ; cette Société employe tous " les moyens pour en faire, d'un Monarque un " Despote. Si elle prévaut, je tremble sur les " conséquences qui en résulteront. La guerre " civile, des flots de sang, qui inonderont toutes " les parties de l'Europe — les Ecrivains An- " glois nous ont si bien donné l'idée de la liberté, " & nous avons un si grand désir de conserver " notre petite liberté, que nous serons les plus " méchans esclaves du monde.

Les résolutions violentes, extrêmes, étoient-elles déjà prises ? Cette lettre l'indiqueroit ; elle est d'ailleurs parfaitement celle d'un conjuré. Elle est pleine de ces sortes d'expressions : " si " nous ne pouvons pas écrire librement, *pensons*

---

ni du titre distinctif de ce journal du soir, ni de la date de la feuille qu'il a traduite ; ce qui m'a ôté le moyen d'aller à la source, & me réduit à demander à mes lecteurs les instructions qu'ils pourroient avoir sur cet objet, & qu'ils voudroient bien me faire parvenir par Mr. Dulau, Libraire à Londres, Rue Wardour.

" & *agiſſons*—il faut attendre avec patience, " mais ne jamais ceſſer de travailler pour la " cauſe de la liberté. Puiſque nous ne pouvons " pas voler au ſommet, allons en y grimpant."

Monteſquieu auroit-il déjà formé le plan de chaſſer les Gardes Suiſſes, & d'appeller les Gardes Nationales à la Révolution ? C'eſt encore ce que diroient très clairement ces paroles : " oh que nous aurions beaucoup gagné, ſi nous " étions délivrés de ces ſoldats étrangers & " mercenaires ! *Une armée de Nationaux* ſe dé- " clareroit pour la liberté, du moins en partie, " Mais c'eſt bien pour cela qu'on tient des " troupes étrangères. "

Quelque difficile qu'il ſemble d'effacer Monteſquieu du nombre des conjurés, s'il a pu s'exprimer en ces termes, je dois dire ce qui peut abſolument l'excuſer. Cette lettre pourroit avoir été écrite dans un de ces momens d'humeur, & par une de ces bizarreries, de ces contradictions, dont le génie n'eſt pas toujours exempt. Monteſquieu avoit fait dans ſon *Eſprit des Loix*, un ſuperbe éloge des Jéſuites. *(Liv. 4. chap. 6.)* Cela ne les empêcha pas d'improuver pluſieurs de ſes opinions. Le dépit du moment pourroit bien lui avoir fait ſouhaiter leur deſtruction. On ſait en général qu'il fut bien plus ſenſible à la critique, qu'on ne devoit l'attendre d'un homme ſupérieur au vulgaire des Ecrivains. Toute ſa paſſion pour la liberté

ne l'empêcha pas de recourir à la courtisane Pompadour, de faire supprimer & bruler très despotiquement la réfutation que Mr. Dupin opposoit à *l'esprit des loix. (V. son article, dict. des hommes illust. par Dufeller.)*

Il y avoit dans ce génie bien d'autres traits, qui semblent inconciliables. Il étoit fort lié avec les Athées ou Déistes de l'Encyclopédie ; il n'en étoit pas moins zélé pour que ses amis mourussent en bons chrétiens, & n'expirassent pas sans avoir reçu les derniers secours de l'Eglise. Alors il devenoit Apôtre & Théologien. Il pressoit les argumens, il exhortoit, il insistoit jusqu'à ce que le malade se rendît. Il couroit lui-même, au milieu de la nuit, appeller le Prêtre qu'il croyoit le plus propre à terminer la conversion. C'est au moins le service qu'il rendit bien spécialement à Mr. Meiran, son ami & son parent. *(ibid.)*

On voit assez la même bizarrerie dans ses ouvrages. Il fait de grands éloges de la Religion ; & il faut la défendre de plus d'un trait qu'il lance contre elle ! En défendant lui-même le Christianisme contre Bayle, il nous dit que de parfaits chrétiens " seroient des citoyens infi-" niment plus éclairés sur leurs devoirs ; que " plus ils penseroient devoir à la Religion, plus " ils penseroient devoir à la patrie ; que les " principes du Christianisme bien gravés dans " le cœur, seroient infiniment plus forts que

“ ce faux honneur des Monarchies, & ces “ vertus humaines des Républiques. *(Liv. 24 chap 6)* & il laiſſe là cette Religion, pour continuer à faire de ce faux honneur & de ces vertus humaines, le mobile des Monarchies & des Républiques ! Il prétend que la Religion Chrétienne convient mieux aux Monarchies ; *(Liv. 24 chap. 3)* & il nous dit *qu'il ne faut pas beaucoup de probité*, ou de vertu, pour “ qu'un Gouvernement Monarchique ſe ſou-“ tienne ; que dans les Monarchies bien réglées “ tout le monde ſera à peu près bon citoyen, “ & qu'on y trouve rarement quelqu'un qui “ ſoit homme de bien ; — qu'il eſt très difficile “ que le peuple ſoit vertueux ! *(Liv. 3 chap. 3. 6 &c.)* C'eſt à peu près nous dire que la Religion Chrétienne convient le mieux aux Monarchies ; & que cependant elle eſt celle qu'il eſt le plus difficile au peuple de ſuivre fidellement, dans les Monarchies. Il écrit chez le peuple le plus diſtingué alors par l'amour pour ſes Rois ; & tout ſon ſyſtême ſemble écrit pour dire à ce peuple, qu'il vit ſous des deſpotes, dont la terreur eſt le mobile. Certainement, ou le Roi Bien-aimé n'eſt pas Deſpote ; ou la crainte n'eſt pas le mobile du deſpotiſme. Tout cela ne feroit-il que les *innocens artifices* dont parle d'Alembert, j'entrevois une toute autre cauſe.

Monteſquieu déclara dans ſes derniers jours, que s'il avoit hazardé, dans ſes ouvrages, des

idées propres à répandre des soupçons sur sa créance, " c'étoit le goût du neuf & du singu-
" lier, le désir de passer pour un génie supé-
" rieur aux préjugés & aux maximes com-
" munes, l'envie de plaire & de mériter les
" applaudissemens de ces personnes qui donnent
" le ton à l'estime publique, & qui n'accor-
" dent jamais plus surement la leur, que quand
" on semble les autoriser à secouer le joug de
" toute dépendance & de toute contrainte."
(V. le même dict.) Cet aveu me feroit penser qu'il y avoit dans les systêmes politiques de Montesquieu, encore plus de goût pour le neuf, le singulier, que dans ses idées sur la religion. Il conserva toujours assez de son éducation religieuse, pour être réservé sur le Christianisme; pas assez pour ne pas s'abandonner à des systêmes politiques, qui pouvoient lui valoir, & lui valurent en effet l'estime que tant il désiroit, de ces nouveaux Sophistes cherchant par leurs idées de *liberté*, d'*égalité*, à secouer le joug de toute dépendance. Je ne crois pas qu'il ait conspiré avec eux; mais il fit beaucoup trop pour eux. A moins que la lettre dont j'ai parlé, ne devienne authentique, je m'en tiendrai à ce jugement. Il ne conjura pas en faisant ses systêmes; mais malheureusement ses systêmes firent des conjurés. Il créa une école; & de cette école sortirent des systêmes, qui ajoûtant au sien, le rendirent encore plus funeste.

CHAPITRE III.

SYSTÈME DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

Conséquences passées sous silence, ou ménagées par Montesquieu.

AVEC quelque réserve que se fût exprimé Montesquieu, le grand principe de toute Révolution démocratique étoit posé. Il étoit statué à son école, que *tout homme qui dans un Etat libre, est censé avoir une ame libre, doit se gouverner lui-même.* Cet axiome disoit évidemment que nul homme, nul peuple ne doit se croire libre, s'il n'a pas fait lui-même les loix qui le gouvernent; & delà il étoit facile de conclure qu'à peine existoit-il sur la terre, un peuple qui eût droit de se croire vraiment libre, ou qui n'eût quelques chaînes à rompre, pour n'être plus esclave.

A peine l'Angleterre elle-même pouvoit-elle se flatter de jouir réellement de cette liberté; on voit que Montesquieu n'osoit pas l'assurer, quand il ajoute: " ce n'est point à moi " à examiner si les Anglois jouissent actuelle-" ment de cette liberté, ou non; il me suffit de " dire qu'elle est établie par leurs loix, & je " n'en cherche pas davantage. " Si cela suffisoit au maître, cela pouvoit très bien ne pas suffire à tous les disciples; & il pouvoit très bien s'en

élever quelqu'un, prêt à lui dire que ſuivant ſon principe, il s'en falloit bien que les loix donnaſſent aux Anglois la liberté d'un peuple qui ſe gouverne lui-même. Car enfin, les Anglois n'ont pas la bonhommie de croire que la multitude, ou dix & quinze millions d'hommes ayent tous la ſageſſe & les lumières néceſſaires pour prononcer ſur la loi. Les Anglois, laiſſant très ſagement le ſoin de diſcuter & de faire la Loi, à leur Parlement & à leur Roi, n'ont pas même voulu que tous les citoyens euſſent ſans exception, le droit de nommer, ou députer les membres de leur Parlement. Pour jouir de ce droit, il faut chez eux une propriété ſuffiſante déterminée par la Loi ; propriété dont le taux exclut de l'élection, de la députation ſurtout, non ſeulement la populace, mais encore un très grand nombre, & peut-être un tiers, ou la moitié des citoyens.

Il étoit évident que les Anglois même, pour ſe croîre tous libres, devoient nier comme trop général, le principe de Monteſquieu ; & très certainement ils avoient le droit de le faire, & de lui dire : " pour nous, la liberté civile eſt le droit de faire impunément tout ce qui n'eſt pas défendu par nos Loix ; & tout Anglois, riche ou pauvre, eſt également libre, ſoit qu'il ait la fortune requiſe pour députer au Parlement, ſoit qu'il ne l'ait pas ; ſoit qu'il faſſe la Loi directement par ſon ſuffrage, ou indirectement

par ſes députés, ſoit qu'il n'y contribue nullement ; car dans tous ces cas, il eſt également certain d'être jugé par la même Loi. L'étranger même eſt libre chez nous, comme nous mêmes, quand il veut y obſerver nos Loix ; car il peut faire auſſi impunément que nous-mêmes, tout ce qui n'eſt pas défendu par nos Loix.

Si l'Angleterre même pouvoit ſi juſtement reprocher à Monteſquieu la généralité de ſon principe, qu'en étoit-ce des autres nations, de la France, de l'Eſpagne. de l'Allemagne, de la Ruſſie, où le peuple étoit ſi loin de ſe gouverner lui-même, & de faire ſes loix, ni par lui ni par ſes repréſentans ? Qu'en étoit-ce même de toutes ces Républiques, ſoit en Suiſſe, ſoit en Italie, où les trois pouvoirs ſont réunis dans un Sénat ; où par cette raiſon, d'après ſon expreſſion même, *toute la puiſſance étant une*, Monteſquieu croyoit *découvrir & ſentir à chaque inſtant, un Prince Deſpotique ?*

Il falloit donc évidemment que les peuples fuſſent déſabuſés du principe de Monteſquieu, ou bien que l'Europe entière, commençant à ſe croire eſclave, cherchât à ſecouer le joug, par une révolution générale dans ſes gouvernemens. Il falloit qu'il s'élevât quelque homme, dont le génie détruisît l'impreſſion que faiſoit celui de cet illuſtre Auteur. Le malheur de l'Europe voulut préciſément le contraire.

Montesquieu ne fut pas seulement admiré, exalté comme il le méritoit, dans bien des parties de son esprit des-loix ; il le fut plus spécialement pour cette partie de ses ouvrages, pour ses principes de liberté, d'égalité, de l'égislation, qui ne montroient que l'esclavage, dans les Gouvernemens du jour. Les Sophistes lui pardonnèrent ses restrictions, ses protestations, ses détours, *ses obscurités*, *ses innocens artifices* ; parce qu'ils virent bien qu'il suffisoit pour le moment d'avoir ouvert la voie, & de montrer jusqu'où elle peut conduire.

Jean-Jacques représentant le principe de Montesquieu, & plus hardi dans ses conséquences.

Le premier qui se chargea de l'élargir, fut Jean-Jacques Rousseau, ce fameux citoyen de Genève, que nous avons vu rendre tant de services aux Sophistes de l'impiété, dans leur conjuration contre l'Autel. Il étoit plus spécialement l'homme qu'il falloit aux Sophistes de la Rebellion, pour leur servir de guide dans la conjuration contre le Trône. Citoyen né dans une République, il disoit lui-même avoir apporté en naissant, *la haine des Rois*, comme Voltaire celle du Christ. Il avoit, plus que Montesquieu encore, ce talent de donner à l'erreur le ton de l'importance, au paradoxe l'air de la profondeur. Il avoit surtout cette hardiesse, qui n'admet pas à demi les principes, & ne s'effraie pas des conséquences. Il surpassa son maître ; & dans ses théories politiques, il le laissa bien loin derrière lui.

L'Esprit des Loix avoit paru en 1748, *le Contrat Social* de Jean-Jacques parut en 1752, Montesquieu avoit su reveiller les idées de liberté, d'égalité ; Jean-Jacques sut en faire le bonheur suprême : " si l'on cherche, dit-il, " en quoi consiste *le plus grand bien de tous*, on " trouvera qu'il se réduit à ces deux objets " principaux, *la liberté*, *l'égalité*. *La Liberté*, " parce que toute dépendance particulière est " autant de force ôtée au corps de l'Etat ; " *l'égalité*, parce que la liberté ne peut subsister " sans elle," (*Contrat Social*, *liv.* 2 *chap*, 11.)

L'homme partout esclave pour Jean-Jacques.

Montesquieu n'avoit pas osé prononcer si les Anglois eux-mêmes étoient libres ou non ; alors même qu'il faisoit la plus sévère critique des autres Gouvernemens, il s'étoit retranché sur l'intention de ne point les *ravaler*, de ne vouloir *mortifier* personne ; Jean-Jacques dédaigne tous ces vains ménagemens ; il commence par dire à tous les peuples : " *l'homme est né libre*, & " *partout il est dans les fers*." (*Cont. Soc. chap.* 1, *premiers mots*.)

Montesquieu avoit cru voir que pour se croire libre, il falloit que tout homme *se gouvernât lui-même* ; qu'il fit toujours ses loix, sa volonté. Le moyen lui avoit paru difficile dans les petits Etats, impossible dans les grands. Jean-Jacques eût regardé le principe comme faux, s'il l'eût cru impossible dans la pratique. Il le supposa vrai en théorie, & tel qu'il le trouvoit dans Montes-

quieu ; il ne vit plus, pour surpasser son maître, autre chose à faire, que d'en montrer la possibilité, & d'en faciliter l'exécution. Il en fit son problême favori.

Objet du systême de Jean-Jacques.

" Trouver une forme d'association, qui dé-
" fende & protège de toute la force commune,
" la personne & les biens de chaque associé, &
" par laquelle chacun s'unissant à tous, *n'o-*
" *béisse pourtant qu'à lui-même, & reste aussi libre*
" *qu'auparavant ;* tel est, nous dit Jean-Jacques, le problême fondamental dont le contract social donne la solution. *(Liv. 1 chap. 6.)* C'étoit en d'autres termes chercher précisément à réaliser le principe de Montesquieu, à donner à tout homme qui se sent libre, les moyens de se gouverner lui-même, de n'avoir d'autres loix que celles qu'il auroit faite lui-même.

Erreur dans cet objet.

Il n'étoit pas aisé de concevoir comment un homme, après le contract social, se trouvoit aussi libre que s'il n'étoit point entré dans ce contract ; comment, après s'être soumis au moins à la pluralité des suffrages, ou des volontés, il restoit aussi libre que lorsqu'il n'avoit à consulter dans ses actions, que sa propre volonté. C'étoit-là précisément nous dire que l'objet de la société civile est de conserver toute la liberté antérieure à tout Gouvernement civil, appellée liberté de l'état de nature ; quoique dans les idées reçues, le contract social emporte essentiellement le sacrifice d'une partie de cette

liberté pour conſerver le reſte, pour acheter au prix de ce ſacrifice, la paix, la ſureté de ſa perſonne, de ſes propriétés, de ſa famille & tous les autres avantages de la ſociété civile.

Le problême devenoit encore plus difficile à réſoudre, quand on entendoit Jean-Jacques nous dire lui-même: *il eſt bien évident que la première intention du peuple eſt que l'Etat ne périſſe pas. (Liv. 4 chap. 6.)* Avec cette ſeconde maxime, il ne s'agiſſoit plus de ſe gouverner eſſentiellement ſoi-même, ou de faire toujours ſa volonté, ſes loix, mais d'avoir de bonnes loix, quel que fût le légiſlateur; & d'être gouverné de manière que l'Etat fût ſauvé.

Première conſéquence qu'il tire du principe de Monteſquieu. Le peuple ſeul légiſlateur.

Les contradictions & les difficultés n'étoient pas faites pour arrêter Jean-Jacques. Il vouloit réaliſer le principe de Monteſquieu; il partit de la ſuppoſition, que tout homme libre doit ſe gouverner lui-même, c'eſt-à-dire, que tout peuple libre ne doit obéir qu'à des loix faites par lui-même; il ne vit plus dans la loi autre choſe que *l'expreſſion de la volonté générale*. Cette prétention effaçoit d'un ſeul mot toutes loix portées juſques alors par tout Prince, tout Roi, ou Empereur quelconque, ſans le ſuffrage dominant de la multitude; auſſi Jean-Jacques n'héſita pas à dire « qu'on ne demande plus à qui appartient le droit de faire « les loix, puiſqu'elles ſont l'expreſſion de la « volonté générale — la puiſſance légiſlative

" appartient au peuple, & ne peut appartenir
" qu'à lui—ce qu'un homme quel qu'il puiſſe
" être, ordonne de ſon chef, n'eſt point loi—car
" le peuple ſoumis aux loix doit en être l'au-
" teur. *(Liv. 2 chap. 6.)*

Telle fut la première conſéquence, que Jean-Jacques, diſciple de Monteſquieu, tira du grand principe de ſon maître, & de la diſtinction des trois pouvoirs. La ſeconde concluſion du diſciple ne fut pas moins flatteuſe pour la multitude. Toute la Souveraineté, ſelon Jean-Jacques, réſidoit dans le pouvoir légiſlatif ; en donnant ce pouvoir au peuple, il en conclut *le peuple ſouverain* tellement ſouverain qu'il *ne peut pas même ſe ſoumettre à un autre Souverain.* Toute ſoumiſſion de ſa part, devint à la nouvelle école, une violation de l'acte même par lequel tout peuple exiſte ; & violer cet acte, étoit pour le peuple *s'anéantir* ſoi-même ; & par une dernière conſéquence, toute ſoumiſſion, de la part d'un peuple quelconque, ſe trouve *nulle*, par la grande raiſon que *ce qui n'eſt rien ne produit rien. (Liv. 1. chap. 7.)* Seconde conſéquence, peuple ſouverain.

De peur qu'on ne l'entendît pas aſſez, Jean-Jacques revenoit plus d'une fois au principe & aux conſéquences " la ſouveraineté, répétoit-il
" entre autres, n'étant autre choſe que l'exer-
" cice de la volonté générale, ne peut jamais
" s'aliéner—*ſi le peuple promet ſeulement d'obéir,*
" *il ſe diſſout par cet acte ; il perd ſa qualité de*

" *peuple. A l'instant qu'il y a un maître, il n'y a*
" *plus de Souverain ; & dès-lors le corps politique*
" *est détruit.*" *(Liv. 2. chap. 1.)*

On ne pouvoit pas dire plus clairement aux peuples : jusques ici vous avez eu des Rois que vous appelliez *Souverains.* Si vous voulez cesser d'être esclaves, commencez par vous faire *Souverains*, pour dicter vous-mêmes toutes vos loix ; & que vos Rois, s'il vous en faut encore, ne soient plus que des serviteurs faits pour obéir à vos loix, pour les faire observer par les autres.

Troisième conséquence, le peuple infaillible dans ses loix.

Montesquieu avoit craint que ce peuple législateur ne fût pas assez éclairé pour la discussion des loix & des affaires ; & cette crainte ne lui avoit pas fait abandonner le principe. Jean Jacques insistant sur le principe, ne vit personne plus propre que le peuple, à mettre en pratique le principe & les conséquences. Dans le nouveau systême, non seulement la volonté générale du peuple pouvoit faire la loi, mais ce peuple dans la confection des loix, devenoit infaillible ; car, nous disoit Jean-Jacques, *la volonté générale est toujours droite, & tend toujours à l'utilité publique :* & ce peuple que tant on méprise, *on ne peut jamais le corrompre. (Liv. 2. chap. 3)* On peut bien le tromper ; *(ibid.)* mais de quelque manière qu'on le trompe, ce peuple *souverain, par cela seul qu'il est, est toujours ce qu'il doit être. (Liv. 1 chap. 7.)*

Pour ſuppléer à l'incapacité du peuple dans la confection des loix, Monteſquieu lui donnoit des repréſentans, ou des hommes qui faiſoient la loi pour lui; Jean-Jacques reconnut que ces repréſentans ne le ſont que de nom; que Monteſquieu faiſant élire des députés, donnoit vraiment au peuple des Avocats, des Procureurs, c'eſt-à-dire, des hommes chargés de diſcuter ſes intérêts, comme un Tuteur tous ceux de ſon pupille; mais que des Procureurs ou Tuteurs, ne ſont pas de vrais repréſentans; que ces Tuteurs, ces Avocats dont le peuple ſeroit obligé de ſuivre les avis, pouvoient avoir des opinions, des volontés contraires à la ſienne, que c'étoit enfin là donner au peuple de vrais légiſlateurs, & non pas le faire légiſlateur lui-même. Il obſerva de plus que la volonté du peuple ne ſeroit pas plus repréſentée par ces députés, que celle d'un pupille par ſon tuteur: & il ne voulut pas que le peuple ſe donnât des tuteurs. Auſſi, ajouta-t-il, en dépit de ſon maître, " *le Souverain*, c'eſt-à-dire le peuple, *qui n'eſt qu'un* " *être collectif, ne peut être repréſenté que par* " *lui-même; le pouvoir peut bien ſe tranſmettre, non* " *pas la volonté.* — Le Souverain d'ailleurs peut " bien dire: je veux actuellement ce que veut " un tel homme, ou du moins ce qu'il dit vouloir: mais il ne peut pas dire; ce que cet " homme voudra demain, je le voudrai encore;

Quatrième conſéquence. Seul ſe repréſentant

Cinquième conſéquence. Peuple ſupérieur aux loix.

" puiſqu'il eſt abſurde que la volonté ſe donne
" des chaînes pour l'avenir." *(Liv. 2, chap. 1)*

De ces raiſonnemens ſuivoient des qualités, des droits, que Monteſquieu n'auroit peut-être pas voulu refuſer au peuple ſouverain, mais qu'il n'avoit pas au moins oſé exprimer. Le peuple ſouverain faiſoit la loi, & quelle que fût la loi faite par le peuple, *elle ne pouvoit pas être injuſte*, puiſque nul n'eſt injuſte envers lui-même. *(Liv. 3, chap. 7.)*

Le peuple ſouverain encore faiſoit la loi; mais nulle loi ne pouvoit l'obliger; car, reprenoit Jean-Jacques, " en tout état de cauſe, " un peuple eſt toujours maître de changer " ſes loix, même les meilleures; s'il lui plaît " de ſe faire mal à lui-même, qui eſt-ce qui " auroit le droit de l'empêcher? " *(Liv. 2, chap. 12.)*

Sixième conſéquence. Aſſemblée du peuple.

Enfin pour Monteſquieu, la grande difficulté qu'il y a pour des hommes libres à ſe gouverner eux-mêmes, & à faire leurs loix, venoit de l'impoſſibilité de tenir, dans un grand Etat, les aſſemblées du peuple légiſlateur. Ces inconveniens & ces impoſſibilités diſparurent devant Jean-Jacques, parce qu'il ſentit bien qu'il falloit, ou abandonner le principe, ou ne pas s'effrayer des conſéquences. Auſſi des Parlemens, & même des Etats Généraux ne lui ſuffiſoient pas; il lui falloit de vraies aſſemblées du peuple & de tout le peuple. Auſſi continuoit-il: " le " Souverain, n'ayant d'autre force que la puiſ-

" sance législative, n'agit que par des loix; & " les loix n'étant que des actes authentiques " de la volonté générale, le *Souverain ne sau-* " *roit agir que quand le peuple est assemblé.* Le " peuple assemblé, dira-t-on! Quelle chimère! " C'est une chimère aujourd'hui, mais n'en " étoit pas une, il y a deux mille ans. Les " hommes ont-ils changé de nature? Les bor- " nes du possible dans les choses morales sont " moins étroites que nous ne pensons. Ce " sont nos foiblesses, nos vues & nos préjugés " qui les retrécissent. Les ames basses ne " croient point aux grands hommes, de vils " esclaves sourient d'un air moqueur à ce mot " *liberté*," (*Liv.* 3, *chap.* 12.)

Faux exemples du peuple souverain.

Avec quelque confiance que Jean-Jacques prononçât ces paroles, les exemples sur lesquels il s'appuyoit n'étoient rien moins que propres à nous montrer ces assemblées d'un peuple souverain. C'étoient les bourgeois ou d'Athènes ou de Rome, courant sans cesse à leur place publique; mais ces citoyens ou ce peuple de Rome surtout, n'étoient pas le peuple souverain & partout souverain. L'empire étoit immense, & dans tout cet Empire, loin d'être souverain, le peuple étoit esclave d'une ville despote, d'une armée de *quatre cent mille soldats* appellés citoyens, toujours prêts à sortir d'un camp appellé *Rome*, pour fondre sur les Villes ou Provinces, dont le peuple auroit es-

ſayé de ſecouer le joug. Il en étoit de même à proportion des citoyens d'Athènes, deſpotes de leurs villes eſclaves ſous le nom de villes alliées.

Ces exemples cités par Jean-Jacques, prouvoient ce que la Révolution Françoiſe nous a ſi bien montré, qu'une ville immenſe comme Rome & Paris, dont tous les citoyens ſe changent en ſoldats, peuvent bien donner le nom de liberté, d'égalité à leur Révolution ; mais qu'au lieu d'un Roi qu'ils ont chaſſé, ils deviennent eux-mêmes quatre ou cinq cent mille deſpotes & tyrans des provinces, tyranniſés eux-mêmes par leurs Tribuns ; témoin pour les provinces, le peuple de Lyon, de Rouen, de Bordeaux & de toute autre ville qui eſſayeroit de ſecouer le joug de la ville deſpote, des faux-bourgs St. Antoine, St. Marceau, des bourgeois de Paris ; témoin pour Paris, les Robeſpierre dans un tems, & les cinq Rois dans l'autre.

Il arrivoit par fois à Jean-Jacques de ſentir ces inconveniens ; alors même il n'abandonnoit ni ſon principe du peuple ſouverain, ni les aſſemblées de ce peuple ; alors il recouroit comme Monteſquieu. *à la vertu* des Républiques, du peuple ſouverain ; mais il reprochoit à Monteſquieu même de *manquer ſouvent de juſteſſe faute d'avoir fait les diſtinctions néceſſaires ; & de n'avoir pas vu que l'autorité ſouveraine étant partout la même, le même principe doit avoir lieu dans tout état bien conſtitué. (Liv. 3. chap. 4.)*

Accord de J. J. & de Monteſquieu ſur la vertu des Républiques.

Alors il avouoit : " qu'il n'y a pas d'Etat ſi
" ſujet aux guerres civiles, & aux agitations
" inteſtines, que le Démocratique ou populaire
" c'eſt-à-dire, que cet Etat, dont la vertu eſt le
" grand mobile, parce qu'il n'y en a aucun
" qui tende ſi fortement, & ſi continuellement
" à changer de forme, ni qui demande plus de
" vigilance & de courage, pour être maintenu
" dans la ſienne. " *(ibid.)*

Alors encore il confeſſoit que pour ſe gouverner démocratiquement, il faudroit *un peuple de Dieux* ; *qu'un gouvernement ſi parfait ne convient pas à des hommes.* *(ibid.)* Mais alors même plutôt que de *manquer de juſteſſe*, comme Monteſquieu, pour aſſembler le peuple ſouverain, il proſcrivoit des terres de la liberté tous les grands Empires ; il ne lui falloit plus que des Etats très petits. *(ibid.)* Il ne falloit pas même plus d'une ville dans chaque Etat ; il n'y falloit ſurtout point de Capitale.

La doctrine de Jean-Jacques ici étoit formelle : " une ville, diſoit-il, non plus qu'une
" Nation, ne peut être légitimement ſujette
" d'une autre, parce que l'eſſence du corps po- Septième
" litique eſt l'accord de l'obéiſſance & de la confé-
" liberté, & que ces mots de ſujet & de ſouve- quence. Diviſion
" rain ſont des correlations identiques, dont des Etats.
" l'idée ſe réunit ſous le ſeul mot de citoyen. "
En ſtyle plus intelligible, tout cela ſignifioit que tous les Souverains & les ſujets d'un même

Etat ne font que les bourgeois d'une même ville ; qu'un citoyen sujet & souverain de Londres, n'est plus rien à Portsmouth. à Oxford, comme le citoyen sujet & souverain d'Oxford ou de Portsmouth, n'est plus qu'un étranger à Londres, à Cambridge, à Plimouth ; qu'enfin les citoyens d'une ville quelconque ne peuvent pas être sujets d'un Souverain qui habite une autre ville. Aussi, continuoit Jean-Jacques : « c'est toujours un mal d'unir plusieurs villes « en une seule cité, (c'est-à-dire ici, en un « seul Empire)—il ne faut point objecter l'abus « des grands Etats à celui qui n'en veut que « de petits; mais comment donner aux petits « Etats assez de force pour résister aux « grands? Comme jadis les villes Grecques ré- « sistèrent au grand Roi, & comme plus ré- « cemment, la Hollande & la Suisse ont résisté « à la maison d'Autriche. » Tout cela vouloit dire que dans le systême de liberté & d'égalité du peuple souverain, il falloit diviser les grands Etats en démocraties fédératives.

« Enfin si l'on ne peut réduire l'Etat à de « justes bornes (malgré l'admiration du même « sage pour le peuple de Rome) il reste encore « une ressource ; c'est de n'y point souffrir de « capitale, de faire siéger le gouvernement al- « ternativement dans chaque ville, & d'y as- « sembler aussi tour-à-tour les Etats du pays, « le peuple souverain. » (*Liv.* 3. *chap.* 13.)

Crainte que l'on ne dit au Philofophe que ces petits Etats démocratiques ne feroient que divifer les grands Etats en autant de petites Provinces toujours tourmentées *par les guerres civiles*, *par les agitations inteftines*, & toujours prêtes à *changer de formes*, comme fes démocraties ; il confentoit a voir fur la terre, des ariftocraties. Celles-ci & furtout l'ariftocratie élective devénoient même pour lui *le meilleur de tous les Gouvernemens*. (*Liv.* 3 *chap.* 5) Mais foit Démocratie, foit Ariftocratie, foit même Monarchie, le peuple étoit toujours feul fouverain, & il falloit toujours des affemblées du peuple fouverain. Il les faut fréquentes, périodiques, & tellement réglées, que tout Prince, ou tout Roi, ou tout Magiftrat, ne pût les empêcher *fans fe déclarer ouvertement infracteur* des loix, ennemi de l'Etat. (*Liv.* 3, *chap.* 18)

Toujours plus conféquent que Montefquieu, dont il avoit hérité le principe, Jean-Jacques continue : " l'ouverture de ces affemblées qui " n'ont pour objet que le maintien du Traité " Social, doit toujours fe faire par deux " propofitions qu'on ne puiffe jamais fupprimer, & qui paffent féparément par les fuf- " frages." Huitième conféquence. Queftions à faire dans les affemblées du peuple.

" La première : *s'il plait au Souverain de con-* " *ferver la préfente forme de Gouvernement.*

" La feconde : *s'il plait au peuple* (au même " Souverain) *d'en laiffer l'adminiftration à ceux*

" *qui en ſont actuellement chargés* ; c'eſt-à dire, de maintenir le Magiſtrat, le Prince, ou bien le Roi qu'il s'eſt donné. *(ibid.)*

Ces deux queſtions dans le ſyſtême du peuple ſouverain, ne ſont encore que la ſuite de ce grand principe poſé par Monteſquieu que tout homme libre, *ſentant qu'il a une ame libre, doit ſe gouverner lui-même.* Car cet homme, ou ce peuple ſentant qu'il a une ame libre, pourroit très bien ne vouloir pas être gouverné aujourd'hui comme il l'étoit hier. S'il ne le vouloit plus, comment feroit-il libre, s'il étoit obligé de maintenir & ce gouvernement, & ceux qu'il s'eſt donné pour chefs?

Pour un Philoſophe moins intrépide que Jean-Jacques, la conſéquence eût fait abandonner le principe. Sans ceſſer d'être ſage, on auroit pu lui dire : tout peuple qui prévoit à quels malheurs, l'expoſent des révolutions perpétuelles dans ſon gouvernement, a pu ſans s'avilir, & ſans ſe rendre eſclave, ſe donner une Conſtitution qu'il jure d'obſerver, ſe choiſir & ſe donner des Chefs, des Magiſtrats, qui jurent de le gouverner ſuivant cette Conſtitution. Cet accord eſt un pacte que demain tout comme aujourd'hui, il ne ſera pas plus permis de violer, que le plus religieux des ſermens. Si le peuple eſt ſuppoſé ſacrifier ſa liberté par un pacte de cette eſpèce, vous appellerez donc auſſi eſclave l'honnête homme qui ſe croit obligé de tenir la

promeſſe qu'il a donnée hier, le ferment qu'il a fait de vivre dans l'Etat, ſuivant la loi? Tout ce raiſonnement n'eût fait que peu d'impreſſion ſur Jean-Jacques. C'étoit pour lui une très grande erreur, que de prétendre qu'une conſtitution à obſerver par le peuple & les chefs, fût un contract entre le peuple & les chefs qu'il ſe donne; & ſa raiſon étoit, qu'il eſt abſurde & contradictoire, que le Souverain ſe donne un ſupérieur; que *s'obliger d'obéir à un maître, c'eſt ſe remettre en pleine liberté.* (*Liv.* 3 *chap.* 16.)

C'eſt-là que conduiſoit l'idée du peuple ſouverain, eſſentiellement ſouverain, qui doit, pour être libre, ſe gouverner lui-même, & conſerver malgré tous ſes fermens, le droit d'effacer aujourd'hui toutes les loix qu'il juroit hier de maintenir. La conclusion quelqu'étrange qu'elle dût paroître, n'en étoit pas moins celle dont l'application s'aiſoit plus ſpécialement au Sophiſte des révolutions, lorſqu'il ajoutoit: " quand donc il arrive que le peu-
" ple inſtitue un gouvernement héréditaire,
" ſoit monarchique, dans une famille, ſoit ariſ-
" tocratique dans un ordre de citoyens, *ce n'eſt*
" *point un engagement qu'il prend*; c'eſt une
" forme proviſoire, qu'il donne à l'adminiſ-
" tration, juſqu'à ce qu'il lui plaiſe d'en or-
" donner autrement " (*Liv.* 3, *chap.* 18.)

Neuvième conſéquence. tous les Rois ſimplement proviſoires.

c'eſt-à-dire, juſqu'à ce qu'il lui plaiſe de chaſſer ſon Sénat, ſes Parlemens, ou ſes Rois.

Qu'on ne s'étonne pas de me voir inſiſter dans ces Mémoires, ſur l'expoſition d'un pareil ſyſtême ; l'application des cauſes aux effets deviendra plus ſenſible dans la ſuite des faits, que la Révolution Françoiſe fournit à l'hiſtorien. S'il veut découvrir plus ſpécialement l'influence du Philoſophe Genevois ſur la nouvelle guerre que cette Révolution eſt venue déclarer à tous les trônes, qu'il étudie de plus l'application que le même Sophiſte faiſoit de ces principes aux Monarchies, les leçons qu'il donnoit aux peuples ſur les Rois.

Dixième conſéquence. Toute Monarchie même, vraie démocratie.

Ici c'étoit encore Monteſquieu, qui avoit poſé les baſes ; Jean-Jacques ne faiſoit qu'élever l'édifice. Il admettoit comme ſon maître, l'abſolue néceſſité de ſéparer le pouvoir légiſlatif du pouvoir exécutif ; mais toujours plus hardi que Monteſquieu, à peine laiſſoit-il leur nom aux Monarchies. « J'appelle République, « diſoit-il, tout Etat régi par des loix, ſous « quelque adminiſtration que ce puiſſe être ; « car alors ſeulement l'intérêt public gouverne, « & la choſe publique eſt quelque choſe — *pour* « *être légitime*, il ne faut pas que le gouver- « nement ſe confonde avec le Souverain, mais « qu'il en ſoit le Miniſtre : alors la Monarchie « elle-même eſt République. » (*Liv.* 2, *chap.* 6, *& note.*)

Ces dernières paroles semblent annoncer que Jean-Jacques reconnoissoit au moins la légitimité d'un Roi, qui recevroit la loi du peuple; qui voudroit lui-même avoir le peuple pour Souverain, n'être que le Ministre, ou même l'esclave du peuple souverain. Car dans tout ce systême, le seul être libre, est celui qui fait la loi, le seul esclave est celui qui la reçoit. Le peuple la faisoit, le Roi la recevoit; le Roi étoit donc seul esclave du peuple souverain.

Onzième conséquence. Se passer de tout roi quand on le peut.

A ces conditions, il est vrai que Jean-Jacques consent à reconnoître un Roi dans les grands Empires; mais il apprend aux peuples que la nécessité d'un Roi dans un pareil Etat, ne vient que de leur faute; qu'ils auroient mieux appris à s'en passer, s'ils avoient vu *que plus l'Etat s'agrandit, plus la liberté diminue;* que leur véritable intérêt eût été d'occuper cent fois moins de terrein, pour devenir cent fois plus libres; que s'il est difficile qu'un grand Etat soit bien gouverné, il l'est beaucoup plus, *qu'il soit bien gouverné par un seul homme.* (*Liv.* 3. *chap.* 1.)

Douzième conséquence. Tout Roi simple officier, & le peuple toujours maître de le déposer.

Mais enfin, tels qu'ils sont ces Etats, au moins faut-il auprès du même Philosophe, ne jamais oublier que toute la dignité de ces hommes appellés « *Rois, n'est absolument qu'une* « *commission*, un emploi dans lequel, simples « officiers du Souverain, ils exercent en son « nom, le pouvoir dont il les a fait dépositai-

" res, & qu'il peut limiter, modifier, reprendre,
" quand il lui plait." (*Liv.* 3, *chap.* 1)

A ces conditions même, les Rois, ces officiers, ces commissaires du peuple souverain, n'auroient pas existé bien longtems, si le vœu de Jean-Jacques avoit été exaucé. Ce vœu se manifeste d'un bout à l'autre, dans son chapitre intitulé de la Monarchie. Là, on voit le Sophiste entasser tous les inconvéniens de la Royauté, soit élective soit héréditaire; là, toujours supposant les prétendues vertus du peuple & de la multitude, il ne voit sur le Trône que des tyrans ou des despotes vicieux, intéressés, ambitieux. Il ne craignoit pas d'ajouter que si l'on vouloit entendre par Roi, celui qui gouverne *pour l'utilité de ses sujets*, il s'ensuivroit que depuis le commencement du monde, il n'auroit pas encore *existé un seul Roi.* (*V. liv.* 3, *chap.* 6, *& note sur le chap.* 10.)

Les conséquences les plus directes de tout ce systême, étoient évidemment que tout peuple jaloux de conserver ses droits d'égalité, de liberté, doit d'abord chercher à se passer de Roi, & se donner une constitution républicaine; que les peuples croyant avoir besoin d'un Roi, doivent prendre au moins toutes les précautions nécessaires pour conserver sur lui les droits de Souverain, & ne pas oublier surtout qu'en qualité de Souverains, ils ont toujours le droit de se défaire du Roi qu'ils ont créé, de briser son

ſceptre, de renverſer ſon trône, toutes les fois que bon leur ſemblera. Pas une de ces conſéquences n'effraya le philoſophe de Genève. Il falloit les admettre à ſon école, ou manquer de juſteſſe comme Monteſquieu, & livrer encore la terre à l'eſclavage, Si on lui objectoit que les nations les plus imbues jadis de ces idées de peuple égal, libre & ſouverain, furent préciſément celles où l'on voyoit le plus d'eſclaves; il ſe contentoit de répondre, " telle fut, " il eſt vrai, la ſituation de Sparte; pour " vous, peuples modernes, vous n'avez point " d'eſclaves, *mais vous l'êtes*. Vous payez leur " liberté de la vôtre. Vous avez beau vanter " cette préférence; j'y trouve plus de lâcheté " que d'humanité. *(Chap. 15, Liv. 3.)*

Treizième conſéquence. Tous les peuples du jour eſclaves.

Ainſi toujours plus vif, & plus preſſant, & toujours plus hardi que ſon maître, Rouſſeau ne ſavoit taire aucune des conſéquences du principe poſé par Monteſquieu. Ainſi bravant tout à la fois & les Anglois & tous les autres peuples, il faiſoit hardiment entendre à tous; vous êtes tous eſclaves ſous vos Rois.

Ce n'étoit pas aſſez d'avoir ſurpaſſé ſon maître dans ce genre. Monteſquieu molliſſant quelque fois, inſinuant l'erreur, & malgré ſes éloges du Chriſtianiſme, ſemblant plus d'une fois ſacrifier les vertus religieuſes à la politique, parut encore timide à ſes diſciples. Jean-Jacques plus tranchant, déclara hautement ne connoître *rien*

Religion du ſyſtême. Déiſme.

de plus contraire à l'esprit social, que la Religion de l'Evangile. Un vrai Chrétien pour lui ne fut que l'homme toujours prêt à subir le joug des Cromwel, ou des Catilina.

Montesquieu avoit fait de la *Religion Catholique*, celle des Gouvernemens modérés, des Monarchies tempérées; & de la *Religion Protestante, celle des Républiques.* (*Esprit des Loix, liv.* 24, *chap.* 5.) Il ne falloit à Jean-Jacques ni Chrétien catholique, ni Chrétien protestant. Il finit son système par le même paradoxe de Bayle, que Montesquieu avoit combattu. Il ne vit pour le peuple égal, libre & souverain, d'autre religion que celle du Déiste. Pour sapper tous les Trônes des Rois, il proscrivit de la Religion de l'Etat tous les Autels du Christ, (*Contract social. V. tout le dernier chap.*)

Cette conclusion seule donnoit à Jean-Jacques, dans l'esprit des Sophistes, bien des avantages sur Montesquieu. Le tems devoit un jour apprendre lequel des deux systêmes l'emporteroit. Que l'historien compare leurs effets, qu'il observe la nature, & les progrès successifs de l'opinion; il sera moins surpris de voir un jour triompher celle des deux Ecoles, qui laissoit moins de ménagemens à attendre, & pour l'Autel & pour le Trône.

CHAPITRE IV.

TROISIÈME GRADE DE LA CONSPIRATION. EFFET GÉNÉRAL DES SYSTÈMES DE MONTESQUIEU ET DE JEAN-JACQUES.

CONVENTION DES SOPHISTES; UNION DE LEURS COMPLOTS CONTRE LE TRÔNE A LEURS COMPLOTS CONTRE L'AUTEL.

Raifons de Montefquieu pour l'ariftocratie.

EN comparant les deux fyftêmes que je viens d'expofer, il eft aifé de voir que les idées de la liberté & de l'égalité politique avoient pris dans l'efprit de Montefquieu & de Jean-Jacques, la tournure, les modifications que l'on devoit naturellement attendre de la diverfe condition de ces deux célèbres écrivains. Le premier, élevé dans cette partie de la fociété, que diftinguent les titres & les richeffes, avoit bien moins donné à cette égalité, qui confond tous les Ordres des citoyens. Malgré fon admiration pour les Républiques de l'antiquité, il obfervoit qu'il " y a toujours dans un état des " gens diftingués par la naiffance, les richeffes " ou les honneurs ; que fi ces hommes là étoient " confondus parmi le peuple, & s'ils n'y " avoient qu'une voix comme les autres, la

" liberté commune feroit leur efclavage ; & ils " n'auroient aucun intérêt à la défendre." Il formoit de ces hommes, un corps qui pouvoit arrêter les délibérations du peuple, comme le peuple pouvoit arrêter les leurs. Dans les grands Empires, il admettoit un Roi, qui pouvoit arrêter les uns & les autres. *(V. esp. des loix, liv. 11. chap. 6.)*

Ce fyftême devoit un jour montrer aux Jacobins dans Montefquieu, le père de l'ariftocratie ; & il paroît affez vraifemblable que ce qui lui plaifoit furtout dans cette idée, c'eft le rôle que devoient y jouer les hommes de fon état, élevés à la condition de co-légiflateurs, & dès lors jouiffant de cette liberté qu'il faifoit confifter à fe gouverner foi-même, à n'obéir jamais qu'à fes propres loix. La précaution qu'il avoit prife de ne généralifer ces idées, qu'en parlant de cette ifle où il avoit appris à les admirer, le mettoient en quelque forte hors de toute cenfure, & de l'accufation de vouloir bouleverfer le gouvernement de fa patrie, pour en introduire un étranger. Cette précaution n'empêcha pas que bien de fes lecteurs ne viffent plus d'autre conftitution à défirer, que celle dont il leur parloit avec tant d'éloges ; & plus de loix propices à la liberté, que celles d'un pays où chacun fe gouverneroit foi-même.

Les François étoient alors peu exercés dans les difcuffions politiques, & plus accoutumés à

jouir des avantages de leur gouvernement sous les loix de leur Monarque, qu'à discuter sur son autorité. Ils étoient libres sous ces loix ; ils ne s'amusoient pas à rechercher comment ils pouvoient l'être, sans les avoir faites eux-mêmes. La nouveauté de ce sujet piqua la curiosité d'une nation à qui ce titre seul auroit suffi pour faire de *l'esprit des loix* un ouvrage admirable. On y trouvoit d'ailleurs une vaste étendue de connoissances, & malgré une foule de réflexions piquantes, presqu'épigrammatiques, un ton d'honnêteté, de modération qui ajoutoit bien d'autres titres à l'estime publique. Les Anglois admirèrent aussi ; malgré les réticences de Montesquieu, il leur étoit plus spécialement permis d'exalter un génie, dont la grande erreur étoit d'avoir pu croire que tous les autres peuples étoient, ou assez sages, ou assez bien placés sur le globe politique, pour n'avoir pas besoin d'autres loix que des leurs, s'ils vouloient êtres libres.

Pourquoi son systême exalté, & par qui.

L'estime qu'on avoit pour la grande Bretagne, sentiment qu'une nation, peut-être alors sa plus digne rivale, ne lui avoit jamais refusé, ajoutoit à la réputation de *l'esprit des loix*. L'ouvrage fut traduit en bien des langues ; il eût été honteux pour un François de paroître ne pas l'avoir étudié. Qu'on me pardonne l'expression dont je vais me servir ; le poison, le vrai germe de la Révolution la plus démocratique s'insinua, sans

qu'on s'en apperçût. Ce germe eſt tout entier dans ce principe : *tout homme qui eſt cenſé avoir une ame libre, doit être gouverné par lui-même.* Ce principe revient abſolument à celui-ci ; *c'eſt dans le peuple en corps, que réſide la puiſſance légiſlative.* Les admirateurs que Monteſquieu trouva dans l'ariſtocratie, ne ſentirent pas aſſez les conſéquences de ce grand axiome. Ils ne s'apperçurent pas que les philoſophes de la Rebellion ne feroient que changer les termes, quand ils diroient un jour ; la loi eſt l'expreſſion de la volonté générale ; quand ils en conclueroient : donc c'eſt au peuple ſeul, ou à la multitude, qu'il appartient de faire toutes les loix, & de les défaire ; donc le peuple changeant, bouleverſant comme il lui plait, toutes les loix, ne fait que ce qu'il a le droit de faire.

Avantages que la Democratie tiroit de Monteſquieu.

Quand Monteſquieu biaiſoit ſur ces conſéquences, ou bien faiſoit ſemblant de ne pas les appercevoir ; & ſurtout, quand jettant un coup d'œil ſur les diverſes Monarchies de l'Europe, il ſe voyoit forcé de convenir, qu'une ſeule exceptée, il n'en connoiſſoit point où le peuple jouît de ce prétendu droit de ſe gouverner lui-même, & de faire ſes loix ; quand il ajoutoit que moins elles ſe trouvoient fondées ſur ce droit, plus *la Monarchie dégénéroit en deſpotiſme ;* quand après avoir dit qu'il n'y avoit plus de liberté, ſans cette diſtinction & ſéparation des pouvoirs qu'il voyoit réunis ſur la tête de tant

de Souverains, il fembloit encore vouloir confoler ces divers peuples, en leur parlant du plus ou moins de liberté qu'ils pourroient encore devoir à ce qu'il appelloit des préjugés, à leur amour pour *la gloire des citoyens*, *de l'Etat*, & *du Prince;* (*liv.* 11, *chap.* 7.) qu'eſt-ce que ce nuage dont il s'enveloppoit? Après avoir poſé des principes qui ne montrent partout que l'eſclavage, croit-il appaiſer les eſprits, en leur parlant d'une liberté de préjugé, qui peut encore leur reſter? Seroit-ce-là de ces *obſcurités volontaires*, que d'Alembert a priſes pour *d'innocens artifices*? Ou bien faut-il s'en tenir à Jean-Jacques accuſant Monteſquieu de *manquer de juſteſſe*.

Quoiqu'il en ſoit, tels étoient les principes de Monteſquieu, qu'il étoit impoſſible de les ſuivre, & en France, & ailleurs, ſans ces révolutions qui tranſportent au peuple la partie la plus importante de l'autorité du Souverain. Après *l'eſprit des loix*, il ne manquoit évidemment, pour appeller ces révolutions, qu'un homme aſſez hardi pour ne pas redouter les conſéquences, pour s'en applaudir même, parce qu'il les voyoit trancher & effacer dans une condition ſupérieure, des diſtinctions, des titres qui pouvoient l'humilier dans la ſienne. Cet homme ſe trouva dans Jean-Jacques. Fils d'un ſimple artiſan, & d'abord élevé dans la boutique d'un horloger, il profita des armes que Monteſ-

quieu lui fourniffoit, pour voir le même droit à la légiflation, à la fouveraineté, dans le fimple artifan & dans le Grand Seigneur, dans le roturier & dans le Gentilhomme. Toute l'ariftocratie de Montefquieu fut pour le Genevois, un vain échafaudage. S'il conferva le mot pour exprimer le meilleur gouvernement, c'eft qu'il rendit a ce mot *ariftocratie* fon premier fens. Il entendit par-là, non le noble ou le riche, mais le *meilleur*, foit riche ou pauvre, élu magiftrat par le peuple ; & dans l'ariftocratie-même, il ne vit que le peuple légiflateur & fouverain.

Il falloit à Montefquieu des nobles entre les Rois & le peuple ; Jean-Jacques déteftoit ces intermédiaires. Il lui parut abfurde que le peuple fouverain en eût befoin.

Comparaifon & effets naturels des deux fyftêmes.

Montefquieu morceloit le Sceptre des Rois, pour en donner une partie précieufe à l'ariftocratie des richeffes, des rangs & des titres. Jean-Jacques fans richeffes, fans titres & fans rang, brifoit abfolument ce fceptre des Rois, de la nobleffe, des richeffes. Pour avoir toute fa part de fouveraineté égale à celle du mylord, du gentilhomme, il fit la multitude fouveraine. L'un & l'autre appelloient les révolutions ; l'un & l'autre, malgré toutes leurs proteftations franches ou fimulées, n'en apprenoient pas moins aux nations, que leur gouvernement étoit en général celui du defpotifme ; que pour fortir de l'efclavage, il falloit fe donner de nouvelles

conſtitutions & de nouvelles loix, des chefs plus dépendans, & moins libres eux-mêmes, pour que la liberté des citoyens fût miſe hors d'atteinte.

L'un & l'autre, en diſant ce qui auroit dû être d'après leurs idées de liberté, diſoient aux peuples tout ce qu'il falloit faire déformais pour qu'ils ſe cruſſent libres. L'opinion, comme les deux ſyſtêmes, devoit ſe modéler, ſe reſſerrer dans les limites aſſignées par Monteſquieu; ou bien s'abandonner, s'étendre à toute la latitude que lui donnoit Jean-Jacques, ſuivant la force & la prépondérance, ſuivant la multitude des diſciples que l'intérêt pouvoit donner à l'un ou bien à l'autre de ces modernes politiques. Tout homme accoutumé à réfléchir eût pu prévoir dès-lors, que Monteſquieu auroit pour lui tous les rebelles de l'ariſtocratie; mais que toutes les claſſes moyennes, ſubalternes, jalouſes, ennemies de l'ariſtocratie, combattroient pour Jean-Jacques.

Tel devoit être l'effet naturel des deux ſyſtêmes, à meſure qu'ils feroient des conquêtes ſur l'opinion publique. Cet effet, il eſt vrai, pouvoit être annullé par l'opinion encore dominante, chez des peuples que de fauſſes idées de liberté n'avoient pas encore accoutumés à ſe regarder comme eſclaves ſous les loix de leurs Princes.

Tous ces principes révolutionnaires pouvoient ſurtout reſter ſans force & ſans action ſur

l'eſprit de ceux que la Religion accoutumoit à regarder les Rois, & tous les chefs de la ſociété, comme les Miniſtres du Dieu qui gouverne le monde. Tous ces ſyſtêmes devoient s'évanouir devant un Evangile, qui proſcrivant toute injuſtice, tout arbitraire & toute tyrannie dans le Prince, toute rebellion dans les ſujets, remonte à la vraie ſource, au véritable objet de toute autorité, & ne fomente pas l'orgueil des peuples, en leur criant qu'ils ſont tous ſouverains.

Mais déjà les Sophiſtes de l'impiété, ſappoient les fondemens de cette Religion ; & déjà ils comptoient une foule d'adeptes, ils en comptoient ſurtout parmi ces hommes, dont ils jalouſoient ſecrétement les diſtinctions ou la puiſſance ; ils conçurent bientôt tout le parti qu'il leur ſeroit facile de tirer des deux ſyſtêmes, pour faire prévaloir dans l'ordre politique, les mêmes idées de liberté, d'égalité, auxquelles ils devoient tous leurs ſuccès contre le Chriſtianiſme.

Choix & conſpiration des Sophiſtes pour le ſyſtême contre les Rois.

Juſques alors la haine des enfans de Voltaire, des compagnons de d'Alembert, contre les Rois, avoit été vague & incertaine ; c'étoit en général le vœu de liberté, d'égalité, c'étoit la haine de toute autorité répreſſive, qu'ils avoient dans le cœur. Mais la néceſſité d'un gouvernement quelconque pour la ſociété civile, étouffoit preſque leur voix. Ils ſembloient avoir ſenti ici qu'il ne ſuffiſoit pas de détruire, & qu'en ôtant aux peuples leurs loix actuelles,

il faudroit être prêt à leur en donner d'autres. Ils lâchoient leurs farcafmes contre les Rois, fans paroître s'en prendre à leurs vrais droits. Ils donnoient des leçons contre la tyrannie, le defpotifme, fans avoir encore décidé que tout Prince, tout Roi fût un Defpote. Il n'en fut plus de même après l'apparition des deux fyftêmes. Celui de Montefquieu leur apprenoit à fe gouverner eux-mêmes, & à faire la loi avec leurs Rois. Celui de Jean-Jacques leur apprenoit à fe paffer de Rois, en fe gouvernant eux-mêmes, & en faifant la loi. Ils n'héfitèrent plus; l'abolition des Rois fut réfolue, comme celle de la Religion de Jéfus-Chrift. Dès cet inftant les deux Confpirations contre l'Autel, contre le Trône, ne formèrent plus, à l'école des Sophiftes, qu'une feule & même Confpiration. Dès lors ce ne fut plus la voix ifolée de Voltaire, ou celle de quelqu'autre Sophifte livré à fes caprices, & lançant fes farcafmes contre l'autorité des Rois; ce furent les efforts réunis des Sophiftes, déformais combinant les projets de la rebellion avec tous ceux de leur impiété; déformais confondant leurs moyens & leurs vœux, & leurs haines, & tous leurs artifices, pour apprendre aux peuples à renverfer les Trônes de leurs Rois, comme ils leur apprenoient à démolir les Autels de leur Dieu.

L'accufation eft importante, elle eft formelle; les preuves en font toutes dans la bouche des

conjurés eux-mêmes. Et ce n'eſt pas ici le ſimple aveu de leur conſpiration ; c'eſt l'orgueil du Sophiſte, qui met toute ſa gloire dans ſon crime ; qui en peint la noirceur, l'hypocriſie, & la ſcélérateſſe, comme il eût peint l'objet, & le génie, & les travaux de la ſageſſe même, ou de la vraie philoſophie pour le bonheur du genre humain. Ecoutons-les eux-mêmes traçant l'hiſtoire de leurs complots, & donnant leurs complots, & donnant leurs ſuccès pour la plus grande preuve des progrès de l'eſprit, dans la carrière des vérités philoſophiques.

Preuves de la conſpiration. Aveu de Condorcet.

La Révolution Françoiſe venoit de renverſer le Trône de Louis XVI ; le plus impie & le plus acharné des conjurés, le monſtrueux Condorcet, imagine qu'il ne lui reſte plus qu'à célébrer la gloire, & à nous retracer les progrès de ce philoſophiſme, à qui ſeul étoient dûs & tous les forfaits, & tous les déſaſtres qui venoient de fonder la République. Crainte que l'on n'ignore à quelle école tous ces forfaits ſont dûs, il reprend cette école dès ſa plus ancienne origine ; il reconnoit ſes pères, ſes maîtres, dans tous les Coryphées de l'impiété & de la rebellion, qu'a produits chaque ſiécle. Il arrive à l'époque où il voit ſe jetter les fondemens de ſa Révolution & de ſa République. Pour que l'Hiſtoire pèſe ſon témoignage, & apprécie ſes aveux, je ne changerai point ſon langage ; je le laiſſe exalter ſon école & tous ſes prétendus

bienfaits. C'eſt au milieu du ſiécle où nous vivons ; c'eſt à l'époque où il croit voir tout le délire de la ſuperſtition faire place aux premières lueurs de la philoſophie moderne, qu'il ſuppoſe ſes lecteurs arrivés. Alors voici la trame qu'il ſe met à nous développer, comme l'hiſtoire & le triomphe de ſa philoſophie.

" *Il ſe forma bientôt en Europe, une claſſe d'hommes* " moins occupés encore de découvrir ou d'approfondir la vérité, que de la répandre ; qui " ſe dévouant à pourſuivre les préjugés dans " les aſyles ou le Clergé, les écoles, les gouvernemens, les corporations anciennes, les " avoient receuillis & protégés, mirent leur " gloire à détruire les erreurs populaires, plutôt qu'à reculer les limites des connoiſſances ; " manière indirecte de ſervir leurs progrès, qui " n'étoit ni la moins périlleuſe, ni la moins utile.

" En Angleterre, Collins & Bolinbroke, en " France Bayle, Fontenelle, Voltaire, Monteſquieu, *& les écoles formées par ces hommes*, " combattirent en faveur de la vérité ; employant tour-à-tour les armes que l'érudition, la philoſophie, l'eſprit & le talent " d'écrire peuvent fournir à la raiſon ; *prenant* " *tous les tons, employant toutes les formes*, depuis " la plaiſanterie juſqu'au pathétique, depuis la " compilation la plus ſavante & la plus vaſte, " juſqu'au roman & au pamphlet du jour ; " *couvrant la vérité d'un voile qui ménageoit les*

" *yeux trop foibles, & laiſſoit le plaiſir de la de-*
" *viner ;* careſſant les préjugés, avec adreſſe,
" pour leur porter des coups plus certains ;
" n'en menaçant preſque jamais pluſieurs à la
" fois, ni même un ſeul tout entier ; conſolant
" quelquefois les ennemis de la raiſon, en *pa-*
" *roiſſant ne vouloir dans la Religion qu'une*
" *demi-tolérance, dans la politique qu'une demi-*
" *liberté ; ménageant le deſpotiſme, quand il com-*
" *battoit les abſurdités religieuſes ; & le culte,*
" *quand ils s'élevoient contre le tyran ; attaquant*
" *ces deux fléaux, dans leur principe, quand même*
" *ils paroiſſoient n'en vouloir qu'à des abus ré-*
" *voltans, ou ridicules ; & frappant ces arbres*
" *funeſtes dans leurs racines, quand ils ſembloient*
" *ſe borner à en élaguer quelques branches égarées ;*
" *tantôt en apprenant aux amis de la liberté que*
" *la ſuperſtition qui couvre le Deſpotiſme d'un*
" *bouclier impénétrable, eſt la première victime*
" *qu'ils doivent immoler ; la première chaine qu'ils*
" *doivent briſer ;* tantôt au contraire, *la dénon-*
" *çant aux Deſpotes comme la véritable ennemie*
" *de leur pouvoir*, & les effrayant du tableau
" de ſes hypocrites complots & de ſes fureurs
" ſanguinaires ; mais ne ſe laſſant jamais de
" réclamer *l'indépendance de la raiſon, la liberté*
" *d'écrire*, comme le droit & le ſalut du genre
" humain ; s'élevant avec une infatigable
" énergie contre tous les crimes du *fanatiſme*
" *& de la tyrannie ;* pourſuivant dans la *Reli-*

" *gion*, dans *l'administration*, dans *les mœurs*,
" dans *les loix*, tout ce qui portoit le caractère
" de l'oppression, de la dureté, de la barbarie;
" ordonnant au nom de la nature *aux Rois*, *aux*
" *Guerriers*, *aux Prêtres*, *aux Magistrats* de
" respecter le sang des hommes; leur repro-
" chant avec une énergique sévérité, celui
" que leur politique, ou leur indifférence prodi-
" guoit dans les combats ou dans les supplices;
" prenant enfin pour cri de guerre, *raison*,
" *tolérance*, *humanité*.

" Telle fut cette philosophie nouvelle, objet
" de la haine commune de ces classes nom-
" breuses, qui n'existent que par les préjugés.
" —Ses chefs eurent presque toujours l'art
" d'échapper à la vengeance, en s'exposant à
" la haine; *de se cacher à la persécution*, *en se*
" *montrant assez*, *pour ne rien perdre de leur*
" *gloire*. " (*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, *par Condorcet* 9e. *époque*.)

Résultats de cet aveu

Quand la rebellion, l'impiété, & la révolte personnifiées, auroient choisi la personne & la plume de Condorcet, pour dévoiler, & l'époque, & l'objet, & les auteurs, & les moyens, & toute l'artificieuse scélératesse des complots d'abord formés contre l'autel, ensuite dirigés & poursuivis contre les Rois & contre les chefs des Nations; par quels traits ces complots pouvoient-ils être rendus plus évidens, plus mani-

feſtes ? Comment le héros ou l'adepte le plus ſpécialement initié à tous les myſtères de la conjuration, pouvoit-il en retracer plus clairement le double vœu ; & nous montrer plus nettement celui de renverſer les trônes, naiſſant immédiatement du vœu de renverſer l'Autel ?

Que l'hiſtorien s'empare donc de cet aveu, ou pour mieux dire encore, de ce panégyrique des complots. Il y verra tout ce qui peut échapper au plus hardi, au mieux inſtruit des conjurés, ſe réunir ſous la plume de Condorcet, pour nous tracer la conſpiration la plus caractériſée, la plus générale, ourdie par ces hommes appellés philoſophes, ourdie non ſeulement contre les Rois & leurs perſonnes, & contre tous les Rois, mais contre la Royauté elle-même, & contre l'eſſence même de toute Royauté, de toute Monarchie. Le moment où ſe forme la conjuration, eſt celui où les Colin, les Bolingbroke, les Bayle, les maîtres de Voltaire, & Voltaire lui-même, ont déjà propagé la doctrine de leur impiété contre le Chriſt.

C'eſt encore le moment où Monteſquieu, & Jean-Jacques qui le ſuit de très près appliquant les idées de liberté, d'égalité, aux ſyſtêmes politiques, ont fait naître dans l'ame des lecteurs, cet eſprit d'inquiétude ſur les titres des Souverains, ſur les bornes de leur autorité, ſur ces prétendus droits de l'homme libre, ſans leſquels tout citoyen n'eſt qu'un eſclave, & tout Roi

qu'un despote. C'est enfin le moment où les systêmes viennent de présenter aux Sophistes, de vaines théories, pour suppléer les Rois dans le gouvernement des peuples.

Jusques alors les vœux de la secte sembloient se borner à ne vouloir que des Rois philosophes, ou du moins des Rois gouvernes par des Philosophes ; elle n'a jamais pu se flatter de cet espoir ; elle fait le serment d'abolir toute royauté, au premier instant où elle croit avoir trouvé dans ses systêmes, le vrai moyen de s'en passer.

Tous les hommes que Condorcet nous montre composant ces Ecoles de Conjurés, ne sont pas désignés moins clairement. Ce sont les maîtres & les adeptes de cette *Philosophie nouvelle*, qui avant de résoudre l'abolition des Rois, ont commencé par s'élever contre la Religion ; ce sont ceux qui, avant de ne voir partout que despotisme & tyrannie, se sont tant efforcés de ne montrer que fanatisme & superstition dans le Christianisme.

L'étendue, les moyens, la constance de la Conspiration, tout cela se manifeste encore ici avec la dernière évidence. Nos Sophistes conjurés sont semblant de *ne vouloir dans la Religion, qu'une demi-tolérance, & dans la politique qu'une demi-liberté; ils ménagent* l'autorité des Rois, *quand ils combattent* la Religion ; *ils ménagent le culte*, quand *ils s'élèvent contre* les Rois ; ils font semblant de *n'en vouloir qu'aux abus ;* mais

& la Religion & l'autorité des Monarques ne sont pour eux, que deux *arbres funestes*, dont ils *frappent les racines* mêmes ; ce sont les *deux fléaux* qu'ils *attaquent dans leur principe*, pour ne plus en laisser de vestiges.

Ils prennent tous les tons ; ils emploient toutes les formes ; ils caressent avec adresse ceux dont ils veulent abolir la puissance ; ils n'épargnent rien pour donner le change à ces Rois, dont ils sappent les Trônes. Ils leur *dénoncent* la Religion, *comme la véritable ennemie de leur pouvoir ;* & dans le même tems, ils ne cessent d'avertir leurs adeptes, que c'est la Religion qui *couvre* les Rois *d'un bouclier impénétrable ;* & qu'elle *est la première victime qu'il faut immoler, la première chaine qu'il faut briser*, pour secouer le joug des Rois, pour les écraser tous, quand une fois ils auront réussi à écraser le Dieu de cette Religion.

Tout ce jeu de scélératesse se combine entre les adeptes ; leur accord, leur concert ne peut pas mieux se peindre. Ils ont leur cri de guerre, *indépendance & liberté.* Ils ont tous leur secret ; & alors même qu'ils sont tout occupés à poursuivre leur grand objet, ils mettent tout leur art à *le cacher. Ils ne se lassent pas ; ils le poursuivent avec une constance infatigable.* Qu'est-ce donc qu'on pourra appeller conspiration, si l'on n'en voit pas une ici contre les Rois ? Et que pourroient donc dire de plus les Philosophes, pour nous manifester que leur guerre contre les

Rois, tout comme leur guerre contre J. C. étoit une guerre d'extinction, d'extermination ?

J'ai peur qu'on ne m'objecte encore ces mots *de Despotisme*, *de Tyrannie*, comme ne disant pas précisément la Royauté ; j'ai déjà répondu que les Tyrans & les Despotes à détruire par nos Sophistes, ne sont pas sans doute pour eux d'autres Monarques, que les Rois sous lesquels & contre lesquels ils conspirent ; & que si Louis XVI. est un Tyran, ou un Despote pour eux, il faut assurément voir la Tyrannie même & le Despotisme, dans le plus doux & le plus modéré des Souverains. Mais qu'on ne croie pas qu'un reste de pudeur ait toujours obligé les Sophistes conjurés à cacher leurs complots & leur haine contre la Royauté, sous le voile de ces expressions *de Tyrannie*, *de Despotisme*. Ce même Condorcet que l'on diroit ici n'insulter avec tous ses Sophistes conjurés, qu'aux Tyrans & aux Despotes, ne voulut pas même laisser cette ressource à l'équivoque.

A peine restoit-il à la France le nom, le phantôme, la vaine ombre d'un Roi dans Louis XVI. Les premiers rebelles de la Révolution, ces soi-disant Législateurs appellés Constituans, à quel point n'avoient-ils pas réduit l'autorité de ce malheureux Prince ! Quelle apparence de Despotisme & de Tyrannie pouvoit-il exister alors au moins, dans sa puissance ? Eh bien, alors même, le vœu des Conjurés Sophistes

n'étoit pas rempli ; & ce fut Condorcet qui se chargea d'en montrer l'étendue. Alors on conservoit encore le nom de *Royauté ;* Condorcet ne dit plus : détruisez le Tyran, le Despote ; il cria : détruisez ce Roi même. Annonçant que son vœu étoit celui de tous les philosophes. Il proposa sans détours ses problêmes sur la Royauté même. Il leur donna pour titre, *de la République ;* il mit en tête la question : *un Roi est-il nécessaire à la liberté ?* Il répondit lui-même ; la Royauté non seulement n'est pas nécessaire, non seulement n'est pas utile ; *mais elle est contraire à la liberté ;* elle est inconciliable avec la liberté. Après avoir ainsi résolu son problême, il ajouta : " nous ne ferons pas aux raisons qu'on peut " nous opposer, l'honneur de les réfuter ; bien " moins encore répondrons-nous à cette foule " d'écrivains mercenaires, qui ont de si bonnes " raisons pour trouver qu'il ne peut y avoir de " bon gouvernement, sans une liste civile ; & " nous leur permettrons de traiter de fous ceux " qui ont le malheur de penser comme les sages " de tous les tems & de toutes les Nations." *(V. de la République par Condorcet, an* 1791. *)*

Dans la bouche de ce même Sophiste, de celui qui entra le plus avant dans les complots de son école, telle est donc sans détour l'étendue de ses complots ; tels sont les vœux de tout ce qu'il appelle sage. Ce n'est pas le Despotisme seulement ; c'est la Royauté même ; c'est

jusques à l'image & au vain nom de Roi, qu'ils déclarent incompatibles avec la liberté. Et que faut-il enfin pour que leur dernier vœu soit rempli sur les Rois, tout comme sur les Prêtres? Ce n'est pas à la France, ce n'est pas à l'Europe que ce vœu se restraint ; c'est à toute la terre, à toute région éclairée par le soleil, que la légion des Sophistes conjurés a su l'étendre. Ce n'est pas même un simple vœu, c'est désormais l'espoir, c'est la confiance même du succès, qui d'un ton prophétique, annonce par la bouche du même adepte, aux Prêtres & aux Rois, que, graces au concert, aux travaux, à la guerre constante que leur font les philosophes, " il " arrivera donc ce moment, où le soleil n'é- " clairera plus sur la terre que des hommes li- " bres : ce moment *où les hommes ne reconnoissant* " *d'autres maîtres que leur raison, les Tyrans,* " *les esclaves, les Prêtres, & leurs stupides ou hy-* " *pocrites instrumens, n'existeront plus que dans* " *l'Histoire & sur les théatres.*" (*Id. époque* 10.) Le voilà enfin dans toute son étendue, le vœu & le complot des Sophistes, dévoilé par celui-là même, qui se trouve à leur tête, par celui que les chefs de leur école ont jugé le plus digne de leur succéder, & le plus pénétré de leur esprit ; par celui que leur *grande consolation* étoit, en mourant, de laisser encore sur la terre pour l'honneur de leur Secte. (*Lett.* 101, *de Volt. à d'Alemb. an* 1773.) Il faut pour ce complot,

pour que tout ſon objet ſoit rempli, que le nom des Prêtres & des Rois n'exiſte plus que dans *l'Hiſtoire & ſur les théatres;* là pour être l'objet de toutes les calomnies, de toutes les imprécations de la Secte; & ici pour devenir celui de la dériſion publique.

Témoignage de divers autres adeptes glorieux.

Au reſte Condorcet n'eſt pas à beaucoup près le ſeul des Sophiſtes, qui enflé des ſuccès de la double conſpiration, nous en montre la ſource dans ce concert & cette intelligence des Sophiſtes uniſſant leurs moyens, leurs travaux, & les dirigeant tantôt contre l'Autel, tantôt contre le Trône, avec le vœu commun d'écraſer l'un & l'autre. Condorcet eſt ſans doute celui de tous, qui met le plus de gloire dans toute cette trame; parce qu'il eſt celui qui ayant le plus ouvertement ſecoué toute pudeur, tout ſentiment moral, pouvoit auſſi le moins rougir de tous les artifices qu'il ſe complaît à mettre ſous nos yeux; parce qu'il eſt celui de tous, qui pouvoit le plus effrontément nous donner pour les voies de l'honneur, de la vérité, de la ſageſſe, cette marche tortueuſe, cette atroce diſſimulation, ces embûches tendues tout à la fois, aux Prêtres, aux Nations, aux Rois; & toute cette ſuite de moyens, dont la ruſe & la ſcélérateſſe, au lieu de Philoſophes, ne nous montrent réellement à ſon école, que les plus odieux des conjurés. Mais avec Condorcet, il eſt une foule d'autres adeptes, à qui tout leur

ſecret échappe, dès l'inſtant qu'ils croient pouvoir le révéler, ſans compromettre le ſuccès de la conſpiration.

Dans cette phraſe ſeule : *c'eſt le bras du peuple qui exécute les Révolutions politiques ; mais c'eſt la penſée des ſages qui les prépare*, dans cette phraſe ſeule, les adeptes du Mercure, la Harpe, Marmontel & Champfort en avoient preſque dit autant que Condorcet. Ils ne montroient pas moins que lui, tous nos prétendus ſages préparant à la longue & ſourdement, l'opinion du peuple, & la dirigeant toute vers cette révolution qui renverſe le Trône de Louis XVI, qui ne cherche *à briſer le* prétendu *joug des Prêtres* que *pour briſer celui* des prétendus *tyrans*, & des tyrans tels que Louis XVI ; c'eſt-à-dire, des Rois, même les plus humains, les plus juſtes, les plus jaloux de rendre tous leurs ſujets heureux. Avant Condorcet même, & avant les adeptes du Mercure, une foule d'autres adeptes, n'ont ceſſé de montrer & l'œuvre concertée, & la gloire de leur école, dans cette révolution ſi menaçante & ſi terrible pour les trônes. Dans la foule des témoignages, écoutons encore un de ces hommes, que l'on doit ſuppoſer les mieux inſtruits, parce qu'ils ſont ceux qui le Philoſophiſme ſe glorifie le plus de compter parmi ſes diſciples. La Harpe & Marmontel.

Mr. de Laméthrie n'eſt point un des adeptes vulgaires ; c'eſt un de ceux qui ſavent donner à Laméthrie & Gudin.

l'Athéiſme même tout l'appareil des ſciences naturelles. Dès le premier Janvier 1790, cet adepte compté à bien des titres parmi les ſavans de la ſecte, commence ſes obſervations & ſes mémoires par ces paroles remarquables: " les " heureux momens ſont enfin arrivés où la *Phi-* " *loſophie* triomphe de ſes ennemis. Ils avouent " eux-mêmes que les lumières qu'elle a ré- " pandues principalement depuis quelques " années, *ont produit les grands événemens qui* " *diſtingueront la fin de ce ſiècle.* " Quels ſont ici les grands événemens dont le ſavant athée eſt ſi jaloux de nous voir faire hommage à la Philoſophie? Ce ſont tous ceux d'une révolution qui nous montre l'homme *briſant les fers de la ſervitude*, & ſecouant le joug ſous lequel *d'audacieux deſpotes* l'ont fait long-tems gémir: c'eſt le peuple rentrant dans le droit *inaliénable* de faire ſeul la loi, de dépoſer ſes Princes, de les *changer*, ou de les *continuer* à ſon gré, de ne voir dans ſes Rois mêmes que des hommes qui ne ſauroient enfreindre la loi du peuple, *ſans ſe rendre coupables du crime de lèze-nation.* De crainte que les peuples n'oublient les leçons ſur leſquelles ſe fondent tous ces prétendus droits, Laméthrie les répète avec toute l'éloquence de l'enthouſiaſme. De crainte qu'on ne faſſe honneur de ces leçons, & de leurs ſuites, à d'autres qu'à ſes maîtres, de crainte enfin qu'on ne voie pas aſſez, ou l'intention ou le concert

de ceux qui les donnoient ; à l'inſtant où Louis XVI n'eſt plus que le jouet de cette populace légiſlatrice & ſouveraine, il a ſoin de nous dire : *ce ſont ces vérités mille & mille fois répétées par les Philoſophes de l'humanité, qui ont produit les effets précieux qu'ils en attendoient.* Il a ſoin d'ajouter : ſi la France eſt la première à rompre les chaînes du deſpotiſme, c'eſt que les Philoſophes ont ſu la préparer à ces nobles efforts par *une multitude d'excellens écrits.* Et enfin pour que nous ſachions bien à quel point doivent un jour s'étendre ces ſuccès *préparés* par la Philoſophie, par le concert de ſes leçons *mille & mille fois répétées*, l'adepte Laméthrie ajoute encore : " les mêmes lumières ſe propagent chez les " autres peuples, & *bientôt ils diront comme les* " *François* : nous voulons être libres—Que les " brillans ſuccès que *vient d'obtenir la Philo-* " *ſophie*, ſoient un nouvel encouragement— " *Soyons bien perſuadés que nos travaux ne ſeront* " *pas inutiles.* "

Le fondement de cet eſpoir (que l'hiſtorien ne néglige jamais cette obſervation, puiſque les Philoſophes la répetent eux-mêmes ſi ſouvent) le fondement de cet eſpoir, c'eſt toujours, que tout annonce également *une Révolution religieuſe ;* c'eſt que des ſectes tout auſſi ennemies que la Philoſophie, des prétendus deſpotes & du Chriſtianiſme, vont ſe multipliant, ſe propageant ſurtout dans le *Nord d'Amérique*, &

en Germanie ; c'eſt que les nouveaux dogmes ſe *propagent en ſilence*, & que toutes ces ſectes uniſſent leurs efforts à ceux des Philoſophes.

L'étendue de cet eſpoir, c'eſt que la Philoſophie, après avoir *conquis la liberté en France, en Amérique*, la portera d'un côté, *en Pologne*, de l'autre *en Italie, en Eſpagne*, juſques dans *la Turquie*, qu'elle *pénétrera juſqu'aux régions les plus éloignées, en Egypte, en Aſſyrie & dans les Indes. (V. obſervations ſur la phyſiq. l'hiſt. nat. &c. Janv.* 1790, *diſcours prélim.)*

Faut-il encore nous dire plus clairement combien toute cette Révolution eſt due aux efforts combinés, aux vœux & aux travaux des Sophiſtes modernes? Laméthrie nous apprendra qu'il l'avoit annoncée très clairement aux Rois en leur diſant : " Princes, ne vous abuſez " pas.—*Tell leve l'étendard de la liberté ; il eſt " ſuivi par tous ſes concitoyens*. La puiſſance de " Philippe II échoua contre la Hollande ; une " balle de thé affranchit l'Amérique du joug " Anglois. Chez les peuples qui ont de l'éner- " gie, la Liberté naît toujours du deſpotiſme. " Mais Joſeph II & Louis XVI étoient bien " éloignés de voir que cet avertiſſement les " regardoit.—Que les Rois, que les Ariſto- " crates, les Théocrates profitent de cet exem- " ple. " S'ils n'en profitent pas, le même ſage hauſſera de pitié les épaules, en diſant encore une fois : ces privilégiés calculent bien mal la

manie de l'efprit humain & *l'influence de la Philofophie* " qu'ils voyent que leur chute n'a été fi précipitée en France que pour n'avoir pas fait ce calcul. " *(Id. Janvier, année* 1791 *pag.* 150.*)*

Un autre philofophe tout auffi glorieux que Laméthrie, exaltant, dévoilant prefqu'auffi clairement que Condorcet, les projets, l'intention, les complots de la fecte ; c'eft encore un de ceux qu'elle révère comme le plus profondément entrés dans les fyftêmes politiques de fon école. C'eft l'adepte Gudin ajoutant fes leçons à celles de Jean-Jacques, mettant toute la gloire de fes maîtres, non pas uniquement dans les principes & le vœu de la révolution ; mais dans tout ce qu'ils ont fait pour l'amener, dans ces fuccès préliminaires, qui leur permettoient même de *l'annoncer comme immanquable.*

Cet adepte Gudin dit bien plus ; il nous apprend que cette Révolution Françoife, les Philofophes avoient voulu la faire, non par le bras de la populace, mais par les Rois eux-mêmes & leur miniftres ; qu'ils les ont avertis qu'envain on fe flattoit de l'empêcher. " Suivant lui, ces mêmes Philofophes, qui fous " l'ancien régime ont dit au Roi, au Confeil, " aux Miniftres : " *ces changemens qui s'effectueront malgré vous, fi vous ne vous réfolvez pas à* " *les faire*, difent aujourd'hui à ceux qui s'op- " pofent à la Conftitution ; il eft impoffible de

" revenir à l'ancien régime, trop vicieux, trop " décrié même par ceux qui le rejettent, pour " qu'il foit jamais rétabli, quelque parti qui " domine. " *(Supp. au Cont. Soc. 3me. part. chap. 2.)*

Ainfi ces mêmes hommes, que l'on voit aujourd'hui, fous le nom de philofophes, parifans fi nombreux, fi ardens d'une révolution qui détrône les Rois, qui déclare le peuple fouverain, qui réalife les fyftêmes les plus directement oppofés à l'autorité des Monarques ; ces mêmes hommes, avant que d'effayer leurs forces par tous les bras du peuple, avoient déjà fu rendre leur révolution affez forte de l'opinion publique ; ils s'en tenoient déjà affez certains, pour dire avec confiance, & aux Miniftres, & aux Rois : ou bien faites vous-mêmes cette révolution, ou bien fachez que nous voyons tous les moyens de la faire fans vous & malgré vous.

Je ne finirois pas, fi je voulois extraire, ou rapporter toutes les preuves d'une philofophie, qui n'attendoit que le fuccès de ces complots, pour fe glorifier de les avoir ourdis. L'hiftorien les trouvera dans les difcours nombreux prononcés par les adeptes, tantôt fur la tribune du club légiflateur appellé *Affemblée Nationale*, & tantôt fur celle du club régulateur appellé *des Jacobins*; à peine entendra-t-il prononcer, dans ces deux antres de la révolution, le nom des philofophes, fans voir l'expreffion de la recon-

noiſſance qui les ſuit, & qui leur fait honneur de toute la Révolution.

Je pourrois ajouter des témoignages d'une autre eſpèce. Ce feroient les adeptes eux-mêmes, pluſieurs années avant la révolution, dans leurs intimes confidences, dévoilant tout leur fecret à des hommes qu'ils fe flattoient d'entrainer dans leur conjuration. Je nommerois cet avocat, ce Sophiſte Bergier, que Voltaire mentionne comme un des plus zélés adeptes. *(V. correſp. génér.)* Je connois la perſonne à qui, déjà cinq ans avant la Révolution Françoiſe, toutes ces confidences furent faites dans le Parc de St. Cloud ; à qui Bergier diſoit ſans héſiter, & d'un ton prophétique, que le tems n'étoit pas éloigné, où la Philoſophie triompheroit des Prêtres & des Rois ; que pour les Rois ſurtout, c'en étoit fait de leur empire, comme c'en étoit fait de tous les Grands, de tous les Nobles ; que les moyens avoient été trop bien ménagés ; que les choſes étoient trop avancées pour douter du ſuccès. Mais l'homme de qui je tiens ces confidences, qui a même conſenti à les écrire de ſa main, ne conſent pas que je le nomme. Il fit comme bien d'autres alors ; il prit pour une vraie folie, tout ce ton d'aſſurance, dans un ſophiſte qu'il ſavoit un des plus grands vauriens de la Philoſophie ; & aujourd'hui encore, il fait comme bien d'autres, qui ne concevant pas combien il importe à l'hiſtoire que ces

ſortes de faits ſoient appuyés par des témoins qui oſent ſe montrer, ſacrifient cet intérêt à la délicateſſe de trahir tout ce qui a l'air d'une ſimple confidence.

Obligé moi-même de reſpecter cette délicateſſe, je paſſe ſous ſilence divers traits de cette eſpèce, qui tous nous montreroient des ſophiſtes confiant le ſecret de leurs complots, annonçant tout auſſi clairement que Bergier, la fin des Rois, & le triomphe de la Philoſophie. Je conſens même à taire le nom du Seigneur François, qui réſidant en Normandie, reçut d'un Député dit National, la lettre ſuivante. " Monſieur " le Comte, la Révolution eſt faite, & elle " tiendra. Elle a été préparée *depuis cinquante* " *ans*, par les plus grands génies de l'Europe, " & elle aura des coopérateurs *dans tous les* " *Cabinets*.—Il n'y aura plus d'autre ariſto- " cratie que celle de l'eſprit ; vous avez plus " de droit que tout autre à y prétendre." Cette lettre fut écrite dans les premiers mois de la Révolution, année 1789, par le Député *Alphonſe le Roi*. Je ſais qui l'a reçue, & je ſais qui l'a lue ; elle n'a pas beſoin de commentaire.

Bergier & Alphonſe le Roi.

Il eſt tems de ramener mes lecteurs à cet autre Leroi, dont on a vu l'hiſtoire dans la première partie de ces Mémoires. Ce n'eſt plus ici le ſophiſte glorieux de ſes complots ; ce n'eſt plus Condorcet, Lamétherie, Gudin, Alphonſe, prenant les forfaits mêmes & les com-

plots, & les plus atroces des complots contre l'Autel, contre le Trône, pour le triomphe de la philoſophie ; c'eſt l'adepte honteux & repentant, à qui la réflexion, la douleur, le remords arrachent un ſecret dont ſon cœur oppreſſé n'eſt plus le maître. Mais ici, l'adepte repentant & l'adepte ſuperbe, n'en ſont pas moins d'accord dans leur dépoſition. Car on ſe tromperoit étrangement ſi l'on bornoit aux conſpirations contre l'Autel, les aveux de ce Leroi, l'objet de ſes remords. Au moment où il fait ces aveux, la Conſtitution & le Serment de l'Apoſtaſie n'étoient pas encore décrétés ; il ne s'agiſſoit pas encore de dépouiller, de profaner les Temples, ou d'abolir le Culte. Aucune atteinte encore n'avoit été portée au Symbole du Chriſtianiſme. Tout étoit préparé, tout ſe hâtoit, mais l'Aſſemblée n'en étoit encore qu'à ſes premiers forfaits contre l'autorité politique, & les droits du Souverain. C'eſt à l'aſpect de ces premiers forfaits, qu'on reproche à Leroi les malheureux effets de ſon école ; & c'eſt à ce reproche qu'il répond : *à qui le dites-vous ? Je le ſais mieux que vous ; mais j'en mourrai de douleur & de remords.* Lorſqu'il dévoile enſuite toute la noirceur de cette trame ourdie par ſon Académie ſecrète, dans la maiſon d'Holbach ; lorſqu'il nous dit : c'eſt là que ſe formoit, que ſe pourſuivoit toute cette Conſpiration dont vous voyez les funeſtes effets ; les complots

Témoignage de l'adepte repentant.

qu'il déteste sont ceux qu'il voit déjà suivis de tant d'outrages & de tant de dangers pour le Trône. S'il montre en même tems tous les complots formés contre l'Autel, c'est parce que ceux-ci avoient conduit aux autres ; c'est parce-qu'il falloit bien expliquer la haine de ce peuple effréné contre son Souverain, par celle qu'on avoit d'abord su lui inspirer contre son Dieu. Ainsi, autant l'aveu du malheureux adepte nous rend indubitable la conspiration tramée par les Sophistes contre la Religion, autant il nous démontre celle qu'ils ont tramée contre le Trône.

On nous diroit envain : ce malheureux adepte aimoit son Roi ; il prend ceux qui l'entourent, à témoin de son attachement à Louis XVI ; comment a-t-il donc pu se prêter à des conspirations formées contre Louis XVI ? On le diroit envain ; car tout se concilie, tout se combine dans cette ame agitée par les remords. Cet infortuné secrétaire d'une Académie conspiratrice put aimer la personne du Monarque, & détester la Monarchie ; la détester au moins telle qu'elle existoit, telle que tous ses maîtres lui apprenoient à la considérer, c'est-à-dire, comme inconciliable avec leurs dogmes d'égalité, de liberté, de souveraineté populaire. Nous apprendrons un jour que dans cette Académie secrète, les avis n'étoient pas uniformes. Les uns vouloient un Roi, ou du moins en conserver

le nom & l'apparence, dans le nouvel ordre de choſes qu'ils méditoient ; les autres, c'étoient ceux qui devoient tôt ou tard l'emporter, ne vouloient ni le nom ni l'apparence de Royauté ; ni les uns ni les autres ne vouloient la Royauté telle qu'elle exiſtoit. A ceux là, il falloit une Révolution partie combinée ſur le ſyſtême de Monteſquieu, partie ſur celui de Jean-Jacques ; à ceux-ci il falloit une Révolution qui embraſſât, & qui réaliſât toutes les conſéquences que Jean-Jacques avoit ſu tirer des principes poſés par Monteſquieu. Mais tous s'étoient unis pour la rebellion ; tous conſpiroient pour une Révolution quelconque. L'adepte pénitent n'eût voulu qu'une demi Révolution ; il ne s'attendoit pas que les peuples ameutés ſe portaſſent aux excès qu'il déteſte. Il ſe flattoit que les conſpirateurs philoſophes, qui ameutoient la populace, maitriſeroient ſes mouvemens ; qu'ils lui inſpireroient des égards & des ménagemens pour la perſonne, & même pour la dignité d'un Prince qu'il aimoit en François, en Courtiſan ; mais qu'il détrônoit en Sophiſte. Voilà tout ce qu'indiquent ſes regrets & ſes proteſtations d'attachement à la perſonne de Louis XVI. Il vouloit faire un Roi ſoumis aux ſyſtêmes des Sophiſtes ; il en a fait un Roi en bute aux fureurs & aux outrages de la populace ; voilà tout ce qui cauſe ſes douleurs & ſes remords.

Mais plus ce ſentiment d'un reſte d'affection pour ſon Roi, domine dans ſa confeſſion, plus il donne de poids à ſes aveux. On ne s'accuſe pas gratuitement d'avoir percé celui qu'on aime, d'avoir trempé dans des complots contre celui dont on voit à regret le Trône s'écrouler ; on ne s'érige pas en auteur des ſuccès qu'on déteſte. Peſons donc cet aveu de l'adepte pénitent. Que nous dit Condorcet glorieux & ſuperbe de la conſpiration des philoſophes contre le Trône, que ne diſe ce malheureux Leroi mourant de honte, de douleur, & de remords !

Les témoignages comparés.

L'adepte glorieux nous apprend que des diſciples de Voltaire & de Monteſquieu, c'eſt-à-dire, que des principaux chefs de toute l'impiété & de toute la politique des Sophiſtes du ſiécle, il ſe forma une *école*, une ſecte d'hommes coaliſés, uniſſant, combinant leurs travaux & leurs productions, pour abattre ſucceſſivement la Religion de Jéſus-Chriſt & les Trônes des Rois. L'adepte pénitent nous montre ces mêmes diſciples de Voltaire, de Monteſquieu, & de Jean-Jacques, ſous le nom emprunté d'Economiſtes, réunis, coaliſés dans la maiſon d'Holbach; & il nous dit : c'eſt là que les adeptes combinoient leurs travaux & leurs veilles, pour égarer l'opinion publique ſur la Religion & ſur les droits du Trône. C'eſt de là que ſortoient la plupart de ces livres que vous avez vu paroître depuis longtems contre *la Religion, les*

Mœurs & le Gouvernement. Tous étoient composés par les membres, ou par les ordres de notre société, tous étoient notre ouvrage, ou celui de quelques auteurs affidés. (V. le Ir. vol. de ces mémoires chap. 16.) Le malheureux Leroi ne dit pas seulement, les productions dirigées contre la Religion & contre les mœurs; il dit aussi, dirigées contre le *Gouvernement*. Il ne l'auroit pas dit; l'un se manifestoit par l'autre. Car la plupart de ces livres sortis du club d'Holbach, mêlent ces deux objets. Nous le verrons bientôt, la plupart tendent également à renverser le Trône comme l'Autel. C'étoient les mêmes Sophistes enveloppant dans le même complot la destruction de l'un & de l'autre.

L'adepte Condorcet se plaît à nous dépeindre, avec quel art ces Sophistes coalisés dirigeoient leurs attaques, tantôt contre les Prêtres, tantôt contre les Souverains, couvrant la vérité d'un voile qui ménageoit les yeux trop foibles; caressant les opinions religieuses avec adresse, pour leur porter des coups plus certains; soulevant avec plus d'art encore les Princes contre les Prêtres, les peuples contre les Princes; bien résolus de renverser également & les Autels des Prêtres & les Trônes des Princes. Ce sont les mêmes ruses que retraçoit l'adepte repentant, quand il disoit; « avant « que de livrer à l'impression tous ces livres « impies & séditieux, nous revisions ces livres;

" nous ajoutions, nous retranchions, ſuivant
" que les circonſtances l'exigeoient. Quand
" notre philoſophie ſe montroit trop à décou-
" vert pour le moment, nous y mettions un
" voile; quand nous croyions pouvoir aller
" plus loin, nous parlions auſſi plus claire-
" ment." Dans ſon objet, dans ſes moyens, dans ſes auteurs, toute cette double conſpiration eſt donc toujours la même dans la bouche de Condorcet, dans celle de Leroi. L'un & l'autre nous montrent l'école des Sophiſtes conſpirant contre le Chriſt, & conſpirant contre les Rois; ne ſe flattant de leurs ſuccès contre les Souverains, n'arrivant à la Révolution qui renverſe les Trônes, qu'au moment où la foi des peuples longtems travaillée, & enfin affoiblie, égarée par les embûches des Sophiſtes, ne leur annonce plus qu'une foible réſiſtance, ſoit pour l'Autel ſoit pour le Trône.

L'orgueil de l'adepte Condorcet, & ſon enthouſiaſme pour la Révolution, la douleur & la honte, les remords de l'adepte Leroi, n'avoient pas combiné cet accord de leur dépoſition. L'un endurci à la rebellion & à l'impiété, conſerve ſon ſecret juſqu'au moment où il peut le violer ſans crainte d'empêcher la conſommation de ſes forfaits. Il en jouit enfin, il en triomphe, & croit ne nous montrer dans ſes complices que des hommes à révérer comme les bienfaiteurs du genre humain. L'autre pour

affoiblir fon crime en quelque forte, dès l'inftant même où il fe fent coupable, nomme tous ceux qui l'ont féduit; il défigne le lieu de fes complots pour le maudire; il fe décharge du poids de fes forfaits fur fes maîtres perfides, fur Voltaire, fur d'Alembert, fur Diderot, & fur tous fes complices; il ne voit que des monftres dans ceux qui ont pu l'entrainer dans la rebellion. Quand des paffions, des intérêts, des fentimens fi oppofés, dépofent pour la même confpiration, pour les mêmes moyens, & pour les mêmes conjurés, la vérité n'a plus de preuves à défirer; elle eft portée à l'évidence, à la démonftration.

Premiers grades de la confpiration rapprochés.

Telle eft donc la première énigme de cette Révolution fi fatale aux Monarques. Voltaire l'appelloit de tous fes vœux, en hâtant celle qu'il méditoit contre le Chrift, en prêchant & faifant prêcher fon Catéchifme de la nouvelle liberté, en lançant avec art fes farcafmes & fes fatyres contre les prétendus Defpotes de fa patrie & de l'Europe. Montefquieu montra par fes fyftêmes, les premiers pas à faire pour arriver à cette liberté. Jean-Jacques s'empara des principes de Montefquieu, pouffa les conféquences de la liberté. De l'égalité du peuple légiflateur, il en vint à la liberté & à l'égalité du peuple fouverain, du peuple toujours libre, toujours maître de dépofer fes Rois; il lui apprit à s'en paffer. Les difciples de Voltaire, de

Montefquieu, & de Jean-Jacques, réunis, coalifés dans leur Académie fecrète, coalifèrent leurs fermens. Du ferment d'écrafer Jéfus-Chrift, & du ferment d'écrafer tous les Rois, ils n'en firent plus qu'un. Nous n'aurions en preuve de ces complots, ni l'aveu des adeptes enflés de leurs fuccès, ni l'aveu de l'adepte mourant de douleur, de remords à l'afpect de ces fuccès; ce qui nous refte à dévoiler de cette coalition, n'en démontre pas moins l'exiftence & l'objet, par la publicité des moyens employés par la fecte.



CHAPITRE V.

QUATRIÈME GRADE DE LA CONSPIRATION CONTRE LES ROIS.

INONDATION DE LIVRES CONTRE LA ROYAUTÉ; NOUVELLES PREUVES DE LA CONSPIRATION.

Identité d'auteurs pour la double conspiration.

PAR cela même que la Conſpiration contre les Rois ſe tramoit dans la même Académie ſecrète, & par les mêmes hommes que la Conſpiration contre le Chriſtianiſme, il eſt aiſé de voir que la grande partie des moyens employés contre l'autel furent auſſi mis en uſage contre le trône. Celui de tous qui avoit le plus contribué à répandre l'eſprit d'impiété, fut encore celui auquel les Sophiſtes s'attachèrent le plus, pour répandre l'eſprit d'inſurrection & de révolte. Rien ne le prouve mieux que leur attention à combiner les atteintes portées aux Monarques, avec toute cette guerre qu'ils faiſoient au Dieu du Ciel, dans ces nombreuſes productions anti-chrétiennes, que nous les avons vu répandre avec tant de ſoin, parmi toutes les claſſes des citoyens. L'inondation des livres deſtinés à effacer dans l'eſprit des peuples, toute affection

pour leurs Rois, à faire fuccéder au fentiment de la confiance & du refpect, ceux du mépris & de la haine pour leur fouverain, n'eft pas en effet un autre fléau que celui dont j'ai déjà parlé dans la conspiration contre le Chrift, fous le titre d'inondation de livres anti-chrétiens. Ce font précifément les mêmes productions forties du même attelier, compofées par les mêmes adeptes, exaltées, recommandées, revues par les mêmes chefs, répandues avec la même profufion, colportées par les mêmes agens du Club Holbachien, dans les villes & les campagnes, diftribuées aux mêmes pédagogues de villages, pour en faire paffer tout le venin jufque dans les chaumières, & des plus hautes claffes de la fociété, à la plus indigente. Autant donc il eft vrai que toutes ces productions étoient pour les Sophiftes le grand moyen de leur confpiration contre le Chrift, autant ces mêmes productions, enfemble monftrueux des principes de l'impiété & des principes de la rebellion, deviennent-elles une preuve évidente & fans replique, que ces mêmes Sophiftes avoient uni au plus impie des complots contre le Dieu du Chriftianifme, le plus odieux des complots contre les Rois.

La feule différence à obferver ici, c'eft que dans les premières productions de la fociété fecrète, l'efprit de rebellion fe montroit moins ouvertement. Pour attaquer effrontément les

Rois, la secte crut devoir attendre que ses principes d'impiété, eussent déjà disposé les peuples, à la voir se déchaîner contre les prétendus Despotes, comme elle avoit d'abord commencé par le faire contre les prétendues superstitions religieuses. La plupart de ces productions si menaçantes pour les Souverains, sont postérieures, non seulement aux systêmes de Montesquieu & de Jean-Jacques; mais encore à cette année 1761, où nous avons vu Voltaire reprocher aux sophistes qu'ils voyoient tout de travers, en cherchant à diminuer l'autorité des Rois. Pourquoi les vœux contre le Trône manifestés plus tard.

Les Philosophes de l'Encyclopédie eux-mêmes, dans la première édition de leur informe compilation, n'avoient préludé que foiblement aux principes de cette égalité, de cette liberté devenues si chères aux ennemis des Rois. Quoique l'on reprochât à d'Alembert de n'avoir vu, dès son discours préliminaire, dans *l'inégalité des conditions qu'un droit barbare;* quoique les Royalistes, ou même les citoyens de tout Etat, de tout Gouvernement, n'aimassent point à lire dans l'Encyclopédie, cette assertion dont les Jacobins ont si bien profité " aucune " sujétion naturelle, dans laquelle les hommes " sont nés à l'égard de leur père, *ou de leur " Prince, n'a jamais été regardée comme un lien " qui les oblige sans leur propre consentement.* (*V. les Mémoires philosophiques du Baron de* * * Dans les diverses éditions de l'Encyclopédie.

chap. 2, *fur l'article de l'Encyclop. Gouvernement.*) Enfin quoique les Encyclopédiftes fe fuffent hâtés de fe montrer les premiers défenfeurs de Montefquieu ; la crainte d'effaroucher l'autorité, les tint quelques années plus réfervés fur cet article. Il fallut attendre de nouvelles éditions ; ce ne fut pas même dans celle d'Yverdun ; ce fut pour la première fois, dans celle de Genève, qu'on les vit donner un libre cours aux principes révolutionaires. Dans celle-ci, crainte qu'ils n'échappaffent au lecteur, Diderot les avoit refferrées, répétées, rédigées avec tout l'appareil du fophifme, au moins dans trois articles différens. (*V. dans cette édition les art. Droit des gens, Epicuréens, Eclectiques.*) Là, Montefquieu, Jean-Jacques, tous les amis du peuple légiflateur & fouverain, n'auroient pas nié un feul article, dans la chaîne brillante des fophifmes. Seroit-ce pour cela, que Voltaire étoit fi empreffé de voir cette édition fe propager en France, & témoignoit à d'Alembert fes craintes qu'elle ne pût jamais y pénétrer? (*V. corref. avec d'Alemb.*) Elle y devint pourtant la plus commune ; mais dès lors, c'eft-à-dire en 1773, l'Académie fecrète des conjurés avoit produit, & ne ceffoit de produire, de répandre cette foule d'ouvrages que l'adepte Leroi nous déclare, & que le plus fimple examen nous démontre deftinés à détruire la Religion, les mœurs, les Gouvernemens ; & parmi tous les

gouvernemens, ceux-là surtout, qui ont pour chefs des Rois ou des Monarques.

Pour anéantir le concert sur ce dernier objet, comme nous l'avons fait sur les deux autres, triomphons s'il est possible, de l'indignation que doivent exciter les leçons des Sophistes. Disons aux citoyens des Monarchies, disons même aux citoyens de toute Aristocratie, de toute République non encore Jacobinisée : si vous êtes réduits à trembler sur les révolutions qui menacent votre gouvernement, apprenez à connoître la secte qui appelle ces révolutions, par les leçons qu'elle a l'art de répandre.

Concert des Sophistes contre tous les gouvernemens existans.

Il en est en effet de tout gouvernement auprès des Sophistes, comme de toute religion. Dans l'un comme dans l'autre, il leur faut partout établir un nouvel ordre de choses. On les voit au moins tous, ou presque tous, d'accord à nous apprendre qu'à peine existe-t-il quelque part sur le Globe entier, un seul Etat, où les droits du peuple égal & libre, ne soient affreusement violés. S'il faut en croire à toutes leurs leçons combinées, & répétées presque dans les mêmes termes, dans une foule de productions ; *l'ignorance, la crainte, le hazard, la déraison, la superstition, l'imprudente reconnoissance des nations, ont partout présidé à l'établissement des gouvernemens, ainsi qu'à leurs réformes ;* & c'est-là l'unique origine de toutes les sociétés, de tous les Empires, qui se sont maintenus jusqu'à

nos jours. Telle est l'assertion du *système social*, que l'Académie secrète fait succéder au Contract Social de Jean-Jacques; telles sont les leçons *de l'essai sur les préjugés*, qu'elle publie sous le nom emprunté de Dumarsais; celles encore du *Despotisme Oriental*, qu'elle propage sous le nom de Boulanger; celles enfin du *système de la nature*, que les élus de ses élus, unis à Diderot, ontenfanté, & qu'elle se plaît surtout à faire circuler de toute part. *(V. tous ces ouvrages, & surtout Système social, tom. 2, chap. 2 & 3; Syst. nat. sec. part.)*

Jean-Jacques enseignant que l'homme est né libre, & que *partout il est dans les fers*, ajoutoit au moins: comment *ce changement s'est-il fait?* Et il répondoit; *je l'ignore. (Contract social chap. 1.)* Ses disciples de l'Académie secrète étoient devenus plus savans, ou moins modestes.

Les plus modérés de ces Sophistes, ou du moins ceux qui, sous l'étendard de l'Economiste Quesnay, vouloient paroître tels, ne donnoient pas au peuple un compte plus flatteur, soit de l'origine, soit de l'état actuel de leurs gouvernemens; " il faut en convenir, nous disoient " ceux-ci, par la bouche du mielleux Dupont, " il faut en convenir, la plupart des nations " sont encore les victimes d'une infinité de dé-" lits & de malheurs, qui ne pourroient pas " avoir lieu, si l'étude réfléchie du droit natu-" rel, de la justice morale calculée, de la vé-

" ritable & faine politique avoit éclairé le plus " grand nombre des efprits. Ici l'on étend les " prohibitions jufques fur les penfées; là des " Nations égarées par le féroce amour des " conquêtes, facrifient pour des objets d'ufur-" pation, les avances dont elles avoient le plus " grand befoin pour mettre leur terroir en va-" leur; elles arrachent aux déferts le petit nom-" bre d'habitans, & le peu de richeffes qui s'y " trouvoient fémées çà & là, pour les envoyer " répandre le fang de leurs voifins, & multi-" plier ailleurs d'autres déferts. D'un côté. . . " De l'autre. . . Ailleurs. . . Ailleurs. . ."

Ce tableau rembruni fe terminoit par une multitude de points, qui tenant la place de vingt, de trente lignes, laiffoient à l'imagination le foin de les remplir, & de nous dire avec le débonnaire auteur: " *tel eft encore le monde; tel il fut* " *toujours dans notre Europe, & prefque fur la* " *terre entière.*" (*Ephémérides du citoyen, tome* 7, *art. opérations de l'Europe.*) Spécialement contre le gouvernement Anglois.

Obfervez que les hommes qui tiennent aux peuples ce langage fur leurs gouvernemens, ont précifément foin de le configner dans les journaux, qu'ils deftinent plus fpécialement à l'inftruction des agricoles. Obfervez combien fidellement ils marchent fur les traces de leur maître Jean-Jacques. Celui-ci refufant d'excepter l'Angleterre même de cette affertion, *partout l'homme eft dans les fers*, ne craignoit pas de dire

" le peuple Anglois pense être libre. Il se
" trompe fort ; il ne l'est que durant l'élection
" des membres du Parlement ; si-tôt qu'ils sont
" élus, *il est esclave, il n'est rien.* Dans les courts
" momens de sa liberté, l'usage qu'il en fait,
" mérite bien qu'il la perde." *(Contract Social, liv. 3, chap. 15.)*

Des adeptes un peu réfléchis auroient demandé à Jean-Jacques, comment son peuple égal & souverain se trouvoit plus libre que les Anglois ; & comment il n'étoit pas aussi esclave partout ailleurs que dans ses assemblées ; puisque le moment de ses assemblées est le seul où le peuple souverain puisse *agir* : puisque même dans ses assemblées, sa souveraineté est nulle, & tous ses actes *nuls*, *illégitimes*, s'il s'assemble sans être *convoqué par le Magistrat ; (ch. 12 & 13.)* puisque partout ailleurs, ce peuple souverain ne doit plus qu'obéir ; des adeptes moutonniers aimèrent mieux ne voir encore chez les Anglois, qu'un gouvernement à décrier, & ils nous dirent ; " les nations même qui se croient le mieux
" gouvernées, telles que l'Angleterre, *n'ont*
" *d'autre plaisir* que celui de lutter sans cesse
" contre l'autorité souveraine, de rendre leur
" impôt naturel, insuffisant pour les dépenses pu-
" bliques,—de voir vendre & aliéner leurs re-
" venus présens & futurs, le pain & les maisons
" de leur postérité, la moitié de leur isle, par
" leurs Représentans &c—à ce prix trop cher des

" trois quarts, l'Angleterre forme une République, dans laquelle, heureusement pour la " Nation, se trouve *une couple d'excellentes loix*, " mais dont, malgré l'opinion du grand Montesquieu, la Constitution ne paroît pas à " envier." *(Dupont encore, de la République de Genève, chap. 4.)*

Le respect pour cette Nation m'empêche seul de mettre sous les yeux des Lecteurs, des déclamations d'une autre espèce. Celles-là nous suffisent pour voir combien toute l'intention des sophistes, en se livrant à ces diatribes, étoit de dire aux Nations : si les droits du peuple souverain sont si étrangement violés en Angleterre même, & s'il faut qu'elle change sa Constitution pour recouvrer ces droits ; quel intérêt n'ont pas les autres peuples à des Révolutions, qui seules peuvent briser leurs fers ?

Ce n'étoit encore là que la guerre indirecte des sophistes contre les Rois, par qui la plûpart de ces peuples sont gouvernés. Il s'en faut bien que leur Philosophisme s'en tint à cette manière de rendre les Trônes odieux, en commentant Montesquieu, ou Jean-Jacques, ou Voltaire.

Haine des Sophistes contre les Rois.

Montesquieu avoit fait des préjugés, le mobile des Monarchies ; il avoit dit que sous un Gouvernement Monarchique, il est très *difficile que le peuple soit vertueux ;* Helvétius renforçant la leçon au sortir de son académie secrète, se mit

Helvétius & divers autres.

à écrire : la vraie *Monarchie* n'eſt qu'*une Conſ-*
" *titution imaginée pour corrompre les mœurs des*
" *peuples,* & *pour les aſſervir,* ainſi que les
" Romains le firent des Spartiates & des Bre-
" tons, en leur donnant un Roi ou un deſpote."
(extrait de l'homme, *tom.* 2, *note ſur la ſec.* 9*)*

Jean-Jacques avoit appris aux peuples à penſer que ſi *l'autorité des Rois* vient de Dieu, c'eſt comme les *maladies* & les fléaux du genre humain. *(Emile tom.* 4 & *Contr. Soc.)* Raynal lui ſuccéda pour nous dire : *ces Rois ſont des bêtes féroces qui dévorent les Nations.* *(Hiſt. phil.* & *polit. tom.* 4 *liv.* 19. *)* Un troiſième ſophiſte ſe préſenta, & nous fit entendre à tous : *vos Rois ſont les premiers bourreaux de leurs ſujets ; la force & la ſtupidité ſont la ſeule origine de leur Trône.* *(Syſt. de la raiſon.)* D'autres encore arrivent pour nous dire : " *les Rois reſſemblent au Saturne* " *de la fable, qui dévoroit ſes propres enfans.*" D'autres encore : " le Gouvernement Monar-" chique mettant des forces étranges dans la " main d'un ſeul homme, doit *par ſa nature* " *même,* le tenter d'abuſer de ſon pouvoir, pour " ſe mettre au deſſus des loix, pour *exercer le* " *deſpotiſme & la tyrannie, qui ſont les plus ter-* " *ribles fléaux des Nations.*" *(V. eſſai ſur les préjugés, deſpotiſme oriental, ſyſtême ſocial, tome* 2 *chap.* 2 & 3. *)* La plus modérée de leurs expreſſions fut que la Royauté met une *trop grande diſtance entre les Souverains & les ſujets,* pour

qu'elle puiſſe conſtituer un gouvernement approuvé par la ſageſſe ; *(idem)* que s'il nous faut abſolument des Rois, au moins faut-il nous ſouvenir qu'un Roi ne devroit être autre choſe que le *premier commis de ſa Nation. (Helv. de l'homme.)*

Cette néceſſité déſeſpère les ſophiſtes ; pour en faire triompher leurs compatriotes, ils leur crient qu'ils ſont ſous le joug du *deſpotiſme, dont le propre eſt d'avilir la penſée des eſprits, & d'abrutir les ames ;* que leur patrie même gouvernée par des Rois, ne peut trouver *de remède à ſes malheurs*, qu'en devenant la proie *des conquêtes* : que tant qu'ils reſteront ſous le ſceptre des Rois, " ils ſont, *par la forme même de ce gouvernement*, " *invinciblement entraînés vers l'abrutiſſement* ; " que les lumières ſe répandroient en vain chez " eux, parce qu'elles éclaireroient *les François* " ſur les malheurs du deſpotiſme, ſans leur procurer les moyens de s'y ſouſtraire. " *(id. préf.)*

Ce qu'ils diſent à leurs compatriotes, ils le crient à tous les peuples de la terre. Ils conſacrent des volumes entiers à leur perſuader que Raynal. des *terreurs puſillanimes ont ſeules fait les Rois, & ſeules les maintiennent. (Voyez ſurtout le Deſpotiſme oriental.)* Ils diſent à l'Anglois, à l'Eſpagnol, au Pruſſien, à l'Autrichien indiſtinctement, comme au François, que les *peuples ſont eſclaves en Europe, comme ils le ſont en Amérique ;* que leur *unique avantage ſur les Negres eſt de*

pouvoir rompre une chaîne pour en prendre une autre. Ils leur disent à tous que *l'inégalité de puissance* dans un Etat quelconque, & bien plus encore que cette réunion de Puissance Suprême dans leurs chefs, *est le comble de la démence;* que cette *liberté,* ou cette indépendance qui ne sauroit souffrir de supérieurs, bien moins encore de Rois, de Souverains, est *l'instinct même de la nature éclairée par la raison.* Ils leur montrent à tous ce *glaive parallèle,* qui doit se promener sur la tête des Rois, & moissonner toutes celles qui *s'élevent au dessus du plan horizontal. (V. Hist. politique & phil. de Raynal. Tome 3. & 4. passim.)*

Si des peuples mieux instruits par l'expérience, que par toutes ces déclamations d'une Philosophie séditieuse, cherchoient un asyle dans la protection des Rois ; s'ils ajoutoient à la puissance du Monarque, pour ôter aux désordres de l'anarchie ; c'est alors qu'on voyoit les adeptes frémir, & qu'on les entendoit s'écrier : " à ce spectacle humiliant, (d'une Nation du " Nord, de la Suede rétablissant les droits de " son Monarque) qui est-ce qui ne se demande " pas : qu'est-ce donc qu'un homme ? Qu'est- " ce que ce sentiment originel & profond de " dignité qu'on lui suppose ? Est-il donc né " pour l'indépendance ou l'esclavage ? Qu'est- " ce donc que cet imbécille troupeau qu'on " appelle Nation ? Peuples lâches, imbécilles

" troupeaux ! Vous vous contentez de gémir,
" quand vous devriez rugir ! — Peuples lâches,
" ſtupides ! Puiſque la continuité de l'oppreſ-
" ſion ne vous donne aucune énergie — puiſque
" vous êtes par millions, & que vous ſouffrez
" qu'une douzaine d'enfans (appellés Rois) ar-
" més de petits batons (appellés Sceptres)
" vous menent à leur gré ; obéiſſez, mais mar-
" chez, ſans nous importuner de vos plaintes ;
" & ſachez du moins être malheureux, ſi vous
" ne ſavez pas être libres. " *(id.)*

Toutes les Nations gouvernées par des Rois, les auroient maſſacrés dans ces jours où le philoſophiſme leur tenoit ce langage ; qu'auroient-elles fait de plus, que ſuivre les leçons des Sophiſtes ? Et quand on voit que ceux qui tenoient ce langage, ſont préciſément les Coryphées de la ſecte, les Helvétius, les Boulanger, les Diderot & les Raynal ; quand on ſait que les productions où ils tiennent ce langage, ſont préciſément celles qui les rendent plus précieux à la ſecte ; que ſignifient donc & ce concert & cet accord des plus fameux adeptes ? Quels étoient leurs projets ? A qui en vouloient-ils, ſi ce n'eſt à ces Trônes, comme à tous ces Autels contre leſquels leur rage ſe déchainoit ſi conſtamment ? Qu'elle révolution leur falloit-il, ſi ce n'eſt celle qui eſt venue bouleverſer ces Trônes comme ces Autels ?

Je fais ce que l'Hiſtoire doit ajouter ici ſur quelques uns de ces Sophiſtes, ſur Raynal, par exemple. Quand cet adepte a vu la Révolution, je ſais qu'il a frémi de ſes ſuccès; qu'il a pleuré ſur elle; qu'il a même paru devant ſes légiſlateurs; qu'il a oſé leur reprocher de paſſer les limites que la philoſophie leur fixoit; mais cette apparition de Raynal, ſcène de comédie vainement ménagée par des Révolutionaires jaloux & humiliés, oppoſés à des Révolutionaires triomphans de leurs ſuccès, ne devient elle-même qu'une nouvelle preuve des complots des Sophiſtes. C'eſt en leur nom que Raynal oſe dire aux nouveaux Légiſlateurs François; ce n'eſt pas là ce que nous voulions; vous êtes hors de la ligne que nous avions tracée à la Révolution. * Que ſignifie ce langage; & quel

(*) *Qu'on voie le diſcours qu'il prononça dans ſon apparition à l'Aſſemblée nationale. C'eſt à cela que ſe réduiſent toutes les leçons qu'il lui donne. Je ſais que ce Sophiſte, dans ſa retraite auprès de Paris verſoit réellement des larmes amères ſur les excès de la Révolution; qu'il en rejettoit principalement la faute ſur les Calviniſtes François; & qu'il diſoit: " ce ſont ces malheureux, je le vois bien, ce ſont ces " hommes mêmes pour qui j'ai tant fait, qui nous " plongent dans ces horreurs." Ces diſcours me furent rapportés par un avocat général au Parlement de Grénoble, le jour où il venoit de les entendre*

droit n'a-t-on pas de répondre à celui qui le tient? Ces rebelles ne suivent pas la ligne que vous aviez tracée à la Révolution, vous & tous vos sages! Il étoit donc au moins une Révolution que vous aviez méditée & préparée, vous

---

peu de tems avant le fameux 10 *Août; mais que prouvent toutes ces larmes? Sans doute Raynal & ses confrères, les premiers Philosophes ne vouloient pas tous ces massacres, dont Raynal faisoit retomber l'infamie sur les Calvinistes. Mais Raband de St. Etienne, & Barnave, & les autres Calvinistes députés, ou Acteurs, ou directeurs des Calvinistes, n'étoient pas les seuls hommes formés par sa philosophie. Les maîtres entendoient la Révolution à leur manière; les disciples la firent à la leur. Celui qui a formé les rebelles, de quel droit se plaint-il des excès, des forfaits, & des atrocités de la rebellion?* —N. B. *On nous dit aussi que ce Raynal a fini par revenir à la Religion; c'est un grand exemple qu'il faudroit ajouter à celui de La Harpe. Si cela est vrai, si ceux-là mêmes qui ont tant contribué à cette Révolution par leur impiété, reconnoissent ne pouvoir en expier le crime, qu'en se rendant au Dieu qu'ils avoient commencé par abandonner, quelle honte pour ceux, qui sacrifiés par cette Révolution, promeneroient jusque dans l'exil, le spectacle de leur impiété! Quelle pitié d'être, tout à la fois, & la victime des Jacobins, & le scandale des Chrétiens!*

& vos sages. Les complots des révolutions contre les Rois, marchent-ils donc sans les complots de la rebellion? Ces révolutions que vous appelliez, que pouvoient-elles être d'ailleurs, si ce n'est celles que présageoient vos leçons de *liberté*, *d'égalité*, en ne nous montrant plus qu'un troupeau *d'imbécilles & de lâches*, chez tout peuple qui se laisse conduire par son Roi, ou qui *se contente de gémir quand il devroit rugir* contre son Souverain? Quand ces peuples commencent enfin à *rugir*, de quoi vous plaignez-vous? Loin d'avoir dépassé les limites que vous leur prescriviez, nos Jacobins législateurs n'en sont pas encore au terme que vous leur montrez. Le glaive parallèle ne s'est pas encore promené sur toutes les têtes des Rois. Attendez qu'il n'en existe plus un seul sur la terre; & alors encore, loin d'avoir dépassé vos leçons, le vrai Jacobinisme n'aura fait que les suivre dans toute leur étendue.

A cette réponse trop bien méritée par Raynal, l'Assemblée Nationale auroit pu ajouter: avant de vous plaindre, commencez par nous remercier de la justice que nous vous avons rendue. (*) Un de nos membres, ami des philosophes tels que vous, nous a représenté l'injustice des Rois que vous braviez; il nous a montré en

(*) *Le public faisoit honneur du rappel de Raynal, à Mr. Malouet.*

vous, la sainte liberté de la Philosophie opprimée par le despotisme ; au nom seul de Philosophe, nous avons reconnu notre maître, & le digne émule de Voltaire, de d'Alembert, de Jean-Jacques & de tant d'autres, dont les productions & le concert préparoient nos succès. Nous avons exaucé les vœux de vos amis ; nous vous avons rendu la liberté, sous les yeux mêmes de ce Roi que vous nous appreniez à outrager ; allez, & jouissez en paix des services de l'amitié, & des décrets de l'Assemblée, tandis qu'elle n'est occupée elle-même qu'à parcourir la route que vous avez tracée.

Ainsi jusquà ces vaines protestations de la Philosophie humiliée, & forcée à rougir des excès entrainés par ses leçons, tout concourt à démontrer l'existence & la réalité de ses conspirations.

Mais ce n'est pas assez de ces traits lancés par chacun des adeptes ; il faut encore les entendre s'exhorter, s'animer les uns les autres a presser les complots, à soulever les peuples contre les Rois ; il faut encore entendre ce même Raynal, appellant tous les adeptes, & leur criant : " sages de la terre, *Philosophes de* " *toutes les Nations*, faites rougir ces milliers " d'esclaves soudoyés, qui sont prêts à exter- " miner leurs concitoyens aux ordres de leurs " maîtres. Soulevez dans leurs ames, la nature " & l'humanité contre ce renversement des

" loix fociales. Apprenez que *la liberté vient*
" *de Dieu, l'autorité des hommes*. Révélez les
" *myſtères qui tiennent l'univers à la chaîne &*
" *dans les ténèbres ;* & que s'appercevant com-
" bien on fe joue de leur crédulité, les peuples
" éclairés vengent la gloire de l'efpèce hu-
" maine." *(idem tom. 1.)*

On voit ici avec quel art les Sophiſtes portoient l'attention, jufques à prévenir les fecours que les Rois pouvoient tirer un jour de la fidélité des troupes, contre des rebelles que la fecte fe flattoit de mettre un jour en action. On voit dans ces difcours, comment ils donnoient d'avance aux armées, ces leçons que la Révolution Françoife a répétées avec tant de fuccès, pour rendre inutile, & fans action le courage des foldats ; comment ils leur montroient dans tous les fujets révoltés, autant de frères & de concitoyens, contre lefquels l'humanité, la nature & les loix fociales ne leur permettoient pas d'exercer le droit du glaive, alors même qu'il s'agiroit de défendre l'autorité, la vie du Souverain. On y voit les Sophiſtes préparer d'avance un cours libre aux fureurs d'une populace de prétendus patriotes mutinés, pour qu'elle ufât fans crainte de toutes fes piques, & de toutes fes haches.

On les voit difpofer d'avance les armées à trahir lâchement le Souverain, fous prétexte de confraternité avec des rebelles, avec des affaſſins.

A ces précautions ſcélérates, qui ôtent aux rebelles la crainte de la force armée pour les Rois, ajoutons toutes celles que la ſecte ſut prendre, pour ôter aux Monarques eux-mêmes toutes les reſſources que le Ciel leur offroit; ajoutons cette affectation d'éteindre les remords de la rebellion, de faire déteſter le Dieu qui protège les Rois, autant que les Sophiſtes déteſtent les Rois mêmes. Comment pourrions-nous méconnoître la double intention, dans ces leçons dictées tout-à-la fois, par la rage de la rebellion & par celle de l'impiété?

" Ce n'eſt que dans une ſociété nombreuſe, " fixe, civiliſée que les beſoins venant à ſe " multiplier, & les intérêts ſe croiſant, l'on eſt " obligé de recourir à des gouvernemens, à " des loix, à des cultes publics, à des ſyſtê- " mes uniformes de religion — c'eſt alors que " ceux qui gouvernent les peuples ſe *servent* " *de la crainte des puiſſances inviſibles pour les* " *contenir, pour les rendre dociles, & les forcer de* " *vivre en paix.* C'eſt ainſi que la morale & la " politique ſe trouvent liées au ſyſtême reli- " gieux. *Les chefs des Nations* ſouvent ſuperſti- " tieux eux-mêmes, peu éclairés ſur leurs pro- " pres intérêts, peu verſés dans la ſaine morale, " peu inſtruits des vrais mobiles, croient avoir " tout fait pour leur propre autorité, ainſi que " pour le bien être, & le repos de la ſociété, en " rendant leurs ſujets ſuperſtitieux, en les me-

Leçons de Diderot ſur les Rois.

" naçant de leurs phantômes invisibles (de leur
" Divinité,) en les traitant comme des enfans
" que l'on appaise par des fables ou des chi-
" mères. A l'aide de ces merveilleuses inven-
" tions, dont les chefs & les guides des ci-
" toyens sont souvent eux-mêmes les dupes,
" & qui se transmettent d'une race à l'autre,
" les Souverains sont dispensés de s'instruire.
" Ils négligent les loix, ils s'énervent dans la
" mollesse ; ils ne suivent que leurs caprices. Ils
" se reposent sur les Dieux, du soin de retenir
" leurs sujets ; ils confient l'instruction des
" peuples à des Prêtres chargés de les rendre
" bien soumis & dévots, & de leur apprendre
" de bonne heure à trembler sous le joug des
" Dieux visibles & invisibles. *(Tome 2, chapitre 13.)*

" C'est ainsi que les Nations sont tenues par
" leurs tuteurs dans une enfance perpétuelle,
" & ne sont contenues que par de vaines chi-
" mères. . . Quand on voudra s'occuper
" utilement du bonheur des hommes, c'est par
" les Dieux du Ciel que la réforme doit com-
" mencer — *Nul bon Gouvernement ne peut se*
" *fonder sur un Dieu despotique ; il fera toujours*
" *des tyrans de ses représentans. (syst. nat. tom.*
2 chap. 13.)

Etoit-il bien aisé de combiner avec plus de noirceur, les traits lancés tout-à-la fois contre le Dieu du Ciel, & contre les puissances de la

terre ?— Les tyrans ou les rois ont fait ce Dieu ; & ce Dieu, & ses Prêtres maintiennent seuls les Rois & les tyrans. Cette assertion perfide revient sans cesse dans le fameux systême de la nature, dans cette production, precisément celle que la société secrète répandoit avec le plus de profusion. Et Diderot, & ceux qui dans le club d'Holbach, ont fondu avec lui toute leur haine dans ce fameux systême, iront plus loin encore. Si nous voulons les croire, les vices des tyrans & leurs forfaits, l'oppression & les malheurs des peuples, n'ont pas d'autres principes que les attributs mêmes, & la justice du Dieu de l'Evangile. Ce Dieu *vengeur*, & terrible au méchant ; ce Dieu *rémunérateur*, & la consolation, l'espoir du juste, n'est aux yeux du Sophiste qu'*un être capricieux & chimérique*, *uniquement utile aux Rois & aux Prêtres*. C'est parce que les Prêtres prêchent aux peuples & aux Rois ce Dieu vengeur & rémunérateur, que les Prêtres sont méchans, les Rois despotes & tyrans, les peuples opprimés. C'est pour cela que dans les Princes, lors-même qu'ils *sont le plus humblement soumis à la superstition*, *on ne voit que des brigands trop orgueilleux pour être humains*, *trop grands pour être justes*, *& se faisant un code* à part de perfidies, de violences & de trahisons. C'est pour cela que les peuples abrutis par la superstition souffrent que des *enfans*, ou des Rois, *étourdis par la flatterie*, *les gouvernent avec un*

ſceptre de fer — Avec ce Dieu vengeur & rémunérateur, ces *enfans*, ou ces Rois inſenſés, *changés en Dieu, ſont les maîtres de la loi; ils ont le pouvoir de créer le juſte & l'injuſte* — Avec ce Dieu vengeur & rémunérateur, *leur licence eſt ſans bornes, parce qu'elle eſt aſſurée d'être impunie.* — *Accoutumés à ne craindre que Dieu, ils ſe conduiſent toujours comme s'ils n'avoient rien à craindre.* Par ce Dieu vengeur & rémunérateur, *l'Hiſtoire ne nous montre qu'une foule de Potentats vicieux & malfaiſans. (Id. tom. 2, chap. 8.)*

En copiant ces traits & ces tableaux, j'abrège de longs chapitres deſtinés à faire paſſer dans l'eſprit des peuples, toute cette haine & de Dieu & des Rois, dont la ſecte animoit ſes grands adeptes. Il n'eſt d'ailleurs que Diderot lui-même, capable de nous dire à quel point cette haine eſt dans ſon cœur. Nous avons entendu Voltaire ſouhaitant de voir le dernier Jéſuite étranglé avec les boyaux du dernier Janſéniſte ; la même phrénéſie contre les Prêtres & les Rois, inſpiroit à Diderot les mêmes expreſſions. C'étoit une choſe connue dans tout Paris, que cette exclamation qui lui échappoit ſi ſouvent dans les convulſions de ſa folie, ou de ſa rage : *quand verrai-je donc le dernier des Rois étranglé avec les boyaux du dernier des Prêtres ?*

Le ſyſtême de la Nature ne fut pas encore la production du Club d'Holbach la plus virulente, la plus propre à ſoulever les peuples, à les

déterminer à ne voir dans leurs Rois, dans leurs Princes, que des monſtres à écraſer. L'adepte, ou les adeptes auteurs *du ſyſtême ſocial*, profitèrent de l'impreſſion qu'avoit déjà faite l'œuvre de Diderot. Plus réſervés ſur les opinions de l'Athéiſme, ils n'en prirent contre les Rois, qu'un ton plus menaçant. Dans cette production, les peuples apprenoient à ſe regarder comme les victimes d'une longue guerre, qui les avoit mis ſous le joug de leurs Rois ; mais d'une guerre qui ne les laiſſoit pas encore ſans eſpoir de briſer leurs chaînes, & d'en charger les Rois qui les avoient forgées. Là l'imagination s'exaltoit ; le dernier des ſujets apprenoit à dire aux Souverains : " nous avons été les " plus foibles; nous avons cédé à la force ; " *mais ſi jamais nous devenons les plus forts, nous* " *vous arracherons un pouvoir uſurpé*, lorſque " vous ne vous en ſervirez que pour notre " malheur. Ce n'eſt qu'en nous faiſant du " bien, que nous conſentirons *à oublier les titres* " *infames* par leſquels vous regnez ſur nous — " *ſi nous ſommes trop foibles pour ſecouer votre* " *joug, nous le porterons en frémiſſant*. Vous " aurez un ennemi dans chacun de vos eſclaves ; " & vous ſerez à chaque inſtant obligés de " trembler ſur le trône, dont vous ne ſerez que " d'injuſtes uſurpateurs." (*Syſt. ſoc. tom.* 2 *chap.* 1)

Leçons d'autres adeptes phrénétiques.

On croiroit que ce ton menaçant eſt le dernier période de la fureur des conjurés. Ils furent cependant en prendre un bien plus haut encore. Pour apprendre aux Nations à frémir au nom ſeul d'un Monarque, ils s'élevèrent juſqu'au rugiſſement.

Pluſieurs années avant la Révolution Françoiſe, tout ce que les Péthion, les Condorcet & les Marat, ont vomi de plus phrénétique, contre les Souverains, pour exciter le peuple à porter ſur l'échafaud, la tête de Louis XVI, ſe trouvoit conſigné dans les productions des conjurés. Depuis pluſieurs années, après nous avoir dit *qu'il ne s'agiſſoit pas d'être poli, mais d'être vrai*, c'étoit pour être vrais, qu'ils s'adreſſoient aux Rois, & leur diſoient " *tigres* " *déifiés par d'autres tigres, vous croyez donc* " *paſſer à l'immortalité?* — *Oui*, répondoient-ils, " *en exécration, (Syſt. raiſon, note.)*

Avec la même frénéſie, commentant cet axiome; *Le premier qui fut Roi, fut un ſoldat heureux.* plein de ſon Voltaire, comme la Pythoniſſe du Démon, du haut de ſon trépied fumant, le même adepte s'adreſſoit aux Nations, & leur diſoit: " des milliers de bourreaux couronnés de fleurs " & de lauriers, après leurs expéditions, portent partout en triomphe une Idole qu'on " appelle *Roi, Empereur, Souverain*. On couronne cette Idole, on ſe proſterne devant " elle — enſuite au bruit des inſtrumens & de

" mille acclamations barbares & insensées, on " la déclare pour l'avenir, ordonnatrice Sou- " veraine de toutes les scènes sanglantes qui se " passeront dans l'Empire & le *premier bour-* " *reau de la Nation.*"

Puis, la poitrine enflée, la bouche écumante, les yeux étincelans, il faisoit retentir ces paroles foudroyantes :

" *Aux prétendus maîtres de la terre.* Fléaux du " genre humain, illustres tyrans de vos sem- " blables, *Rois*, *Princes*, *Monarques*, *Chefs*, *Sou-* " *verains*, vous tous enfin, qui vous élevant sur " le Trône, & *au dessus de vos semblables*, avez " perdu les *idées d'égalité*, d'équité, de sociabi- " lité, de vérité ; en qui la sociabilité, la bonté, " le germe des vertus les plus ordinaires ne " sont pas même développés, je vous assigne " au tribunal de la raison. Si ce Globe mal- " heureux, roulant silencieusement au milieu " de l'Ether, entraine avec lui des millions d'in- " fortunés attachés à sa surface, & enchaînés " au décret de l'opinion ; si ce Globe, dis-je, " a été votre proie, & si vous en dévorez en- " core aujourd'hui le triste héritage, ce n'est " point à la sagesse de vos prédécesseurs, ni " aux vertus des premiers humains, que vous " en êtes redevables ; *c'est à la stupidité*, *à la* " *crainte*, *à la barbarie*, *à la perfidie*, *à la super-* " *stition*. *Voilà vos titres.* Ce n'est point moi " qui prononce contre vous ; c'est l'oracle des

" tems, ce ſont les annales de l'hiſtoire. Ou-
" vrez-les ; elles vous inſtruiront mieux ſans
" doute, & les monumens multipliés de nos
" misères & de nos erreurs en ſont la preuve,
" que l'orgueil politique & le fanatiſme ne
" peuvent révoquer en doute."

" Deſcendez de votre Trône, & dépoſant
" ſceptre & couronne, allez *interroger le der-*
" *nier de vos ſujets ; demandez-lui ce qu'il aime*
" *véritablement, ce qu'il hait le plus. Il vous ré-*
" *pondra à coup ſûr qu'il n'aime véritablement*
" *que ſes égaux ; & qu'il hait ſes maîtres.* (*id. page* 7 & 8.)

Conſéquences de ces leçons & de leur concert.

C'eſt ainſi qu'en prenant ſucceſſivement tous les tons, depuis celui de l'épigramme, des pamphlets, des romans, des ſyſtêmes, des ſentences tragiques, juſqu'à celui des déclamations, de l'enthouſiaſme, des fureurs & des rugiſſemens, cette école de Voltaire & de Monteſquieu, ſi bien dépeinte par Condorcet, étoit venue à bout d'inonder & la France & l'Europe, de ces productions, dont l'effet naturel devoit être d'effacer ſur la terre le ſouvenir des Rois.

Pour rendre ſenſible l'intention & le concert des Sophiſtes, que l'hiſtorien n'oublie pas ici de quel antre ſortoient toutes ces productions ; avec quel art, & par quels hommes elles ſe propageoient depuis les palais juſqu'aux chaumières ; par la ſociété ſecrète d'Holbach, dans Paris, par ſes éditions multipliées dans toutes les villes ;

par ses colporteurs, dans les campagnes; par le bureau d'éducation & les instituteurs adeptes de d'Alembert, dans les familles aisées; par ses maîtres d'écoles, dans les villages, & les atteliers des artisans, des laboureurs. *(V. premier vol. de ces Mémoires, chap.* 16.*)* Dans la variété des tournures, qu'il observe l'accord des principes, des sentimens, des haines; qu'il n'oublie pas surtout que les mêmes auteurs qui nous ont fourni tant de traits de la haine des Rois, sont en même tems les plus déchaînés contre la Religion. Et si dans cette école de toute impiété devenue l'école de toute rebellion, il hésitoit à voir la conspiration tramée contre les Trônes par les mêmes Sophistes, que tout nous a montrés ourdissant leurs complots contre l'Autel; si l'évidence même de la conspiration servoit en quelque sorte à fomenter le doute sur sa réalité, ne nous refusons pas à répondre aux scrupules même de l'Historien, & que les objections se tournent en nouvelles démonstrations.

Je sens qu'on peut me dire que mes preuves ne sont plus ici de la même nature que celles dont j'avois tiré la plus grande partie de la correspondance même des conjurés. A cela je réponds que s'il y avoit ici quelque chose d'étonnant, ce ne seroit pas que les lettres des conjurés rendues publiques, fussent absolument nulles sur la conjuration contre les Rois; ce seroit

Nouvelles preuves tirées des objections

au contraire, qu'elles nous aient fourni tant de témoignages contre les conjurés. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que les Editeurs de ces lettres ayent eu la hardieſſe de nous montrer Voltaire conjurant d'Alembert de ne jamais trahir ſon ſecret ſur les Rois; Voltaire ſoupirant après les Républiques; Voltaire s'affligeant du départ des adeptes qui prêchoient dans Paris le nouveau catéchiſme de la liberté républicaine; Voltaire méritant tous les éloges de d'Alembert par l'art avec lequel il combattoit les Rois, les prétendus Deſpotes, & préparoit les révolutions, & leurs tempêtes; Voltaire regrettant qu'elles fuſſent encore trop éloignées, pour qu'il eſpérât en être témoin. C'eſt encore que cette même correſpondance nous ait montré d'Alembert, dans ſes confidences, déſeſpéré d'avoir les *mains liées*, de ne pouvoir porter les mêmes coups que Voltaire, aux prétendus Deſpotes, & ſecondant au moins de tous ſes vœux la guerre qu'il leur fait. Lorſque toutes ces lettres furent rendues publiques par Condorcet & les autres Editeurs, en 1785, Louis XVI. étoit encore ſur le Trône; la Révolution étoit encore éloignée; il étoit à craindre que les complots ne fuſſent mis à découvert; il eſt aiſé de voir que cette crainte avoit fait ſupprimer une foule de lettres. Il faut que Condorcet & les autres adeptes ayent eu dès-lors une étrange confiance au ſuccès du complot, pour n'en pas ſupprimer davantage.

Le ſilence de ces lettres ſur la conſpiration contre le Roi, fût-il d'ailleurs réel, pourroit-il annuller les aveux de Condorcet, de tant d'autres adeptes? Empêcheroit-il bien que les mêmes artifices, les mêmes calomnies, les mêmes vœux contre le trône, contre l'autel, ſe trouvant réunis dans les mêmes productions de la ſecte, ne rendent évident le projet commun de les renverſer l'un & l'autre?

Mais s'il étoit viſible ce projet, nous dira-t-on, comment les magiſtrats ſe ſont-ils condamnés au ſilence? Comment les conjurés ont-ils pu échapper à la ſévérité des loix? Ici il ſuffiroit de rappeller ce précepte ſi cher aux conjurés: *frappez, mais cachez votre main.* Il ſuffiroit encore de cette explication de Condorcet, quand après nous avoir expoſé ſi clairement la double conjuration, & les travaux, l'accord des philoſophes contre les trônes & l'autel, il a ſoin d'ajouter que *les Chefs* de ces philoſophes *eurent toujours l'art d'échapper à la vengeance, en s'expoſant à la haine; de ſe cacher à la perſécution, en ſe montrant aſſez pour ne rien perdre de leur gloire. (Eſquiſſe des progrès &c. époq.* 9.) Mais eſt-il encore rien de moins réel que ce ſilence des Magiſtrats? Les conjurés purent ſe cacher aux tribunaux; la conjuration n'en fut pas moins évidente aux Magiſtrats; & les dénonciations les plus juridiques, viennent encore ici ajouter à la force de nos démonſtrations. S'il faut

La Conjuration dénoncée par les Magiſtrats.

à l'hiftorien de ces fortes de preuves, choififfons celles que nous fournit un des plus célèbres Magiftrats. Ecoutons Mr. Ségnier, Avocat Général, dénonçant le 18 Août 1770, au premier Parlement du Royaume, cette même conjuration des philofophes.

" Depuis l'extirpation des héréfies qui ont " troublé la paix de l'Eglife, difoit l'orateur " Magiftrat, on a vu fortir des ténèbres un " fyftême plus dangereux par fes conféquen- " ces, que ces anciennes erreurs, toujours dif- " fipées à mefure qu'elles fe font reproduites. " *Il s'eft élevé au milieu de nous une fecte impie* " *& audacieufe; elle a décoré fa fauffe fageffe du* " *nom de Philofophie;* fous ce titre impofant, " elle a prétendu pofféder toutes les connoif- " fances. Ses partifans fe font élevés en pré- " cepteurs du genre humain. *Liberté de penfer,* " voilà leur cri, & ce cri s'eft fait entendre " d'une extrémité du monde à l'autre. *D'une* " *main, ils ont tenté d'ébranler le Trône, & de* " *l'autre ils ont voulu renverfer les Autels.* " Leur objet étoit d'éteindre la croyance, de " faire prendre un nouveau cours aux efprits fur " les inftitutions *religieufes & civiles;* & la Ré- " volution s'eft pour ainfi dire opérée, les pro- " félytes fe font multipliés, leurs maximes fe " font répandues; *les Royaumes ont fenti chan-* " *celer leurs antiques fondemens;* & les nations " étonnées de trouver leurs principes anéantis,

" ſe ſont demandées par quelle fatalité elles
" étoient devenues ſi différentes d'elles-
" mêmes."

" Ceux qui étoient le plus faits pour éclairer
" leurs contemporains, ſe ſont mis à la tête des
" incrédules ; *ils ont déployé l'étendard de la ré-*
" *volte*, & par cet eſprit *d'indépendance*, ils
" ont cru ajouter à leur célébrité. Une foule
" d'écrivains obſcurs ne pouvant s'illuſtrer
" par l'éclat des mêmes talens, a fait paroître
" la même audace. . . Enfin la Religion
" compte aujourd'hui preſque autant d'en-
" nemis déclarés, que la littérature ſe glorifie
" d'avoir produit de prétendus Philoſophes.
" *Et le gouvernement doit trembler* de tolérer
" dans ſon ſein une ſecte ardente d'incrédules,
" qui ſemble ne chercher *qu'à ſoulever les peuples*
" *ſous prétexte de les éclairer.*" (*V. Réquiſitoire du* 18 *Août* 1770.)

Cette dénonciation formelle de la double conſpiration des Sophiſtes, étoit appuyée ſur le ſoin qu'ils avoient de propager leurs principes tout à la fois impies & régicides, dans une foule de productions journalières, & en particulier, ſur celles que l'éloquent magiſtrat préſentoit à la Cour, comme méritant plus ſpécialement d'être proſcrites.

Parmi ces productions étoit d'abord une œuvre de Voltaire, Préſident honoraire du Club ſecret d'Holbach. C'étoit une des plus impies;

ayant pour titre *Dieu & les hommes*. Le fecond de ces livres étoit forti de la plume de ce Damilaville, adepte fi zélé du même Club ; il avoit pour titre *le Chriftianifme dévoilé*. Le troifième eft encore ce prétendu *Examen critique*, que le fecrétaire *Leroi* nous déclare être forti du même club, fous le nom fuppofé de Fréret. Le quatrième enfin, ce fameux *fyftême de la nature*, compofé par Diderot & deux autres adeptes de la même fociété fecrète. Tant il eft vrai que ce poifon & de l'impiété & de la rebellion, dont l'Europe a été infectée, fortoit prefque tout de cet antre des conjurés! *

" En réuniffant toutes ces productions, con-
" tinuoit l'orateur magiftrat, on en peut former
" un corps de doctrine corrompue, dont l'af-
" femblage *prouve invinciblement* que l'objet
" qu'on s'eft propofé, n'eft pas feulement de
" détruire la Religion Chrétienne.—L'impiété
" ne borne pas fes projets d'innovation à do-
" miner fur les efprits—*fon génie inquiet, entre-*
" *prenant & ennemi de toute dépendance, afpire*
" *à bouleverfer toutes les conftitutions politiques,*
" *& fes vœux ne feront remplis, que lors qu'elle*
" *aura mis la puiffance légiflative & exécutrice*

* *Il y avoit encore quelques autres livres traduits de l'Anglois ; précifément ceux dont l'impiété dégoûte l'Angleterre, mais que le Club & Voltaire furtout trouvoient admirables.*

" *entre les mains de la multitude ; lorsqu'elle aura*
" *détruit cette inégalité néceſſaire des rangs & des*
" *conditions, lorſqu'elle aura avili la Majeſté des*
" *Rois, rendu leur autorité précaire & ſubordonnée*
" *aux caprices d'une foule aveugle ; & lorſqu'enfin*
" *à la faveur de ces étranges changemens, elle au-*
" *ra précipité le monde entier dans l'anarchie,*
" *& dans tous les maux qui en ſont inſépa-*
" *rables.*"

A ces dénonciations formelles & poſitives de la part du Magiſtrat public, je pourrois ajouter celles que le Clergé de France dans ſes aſſemblées, celles qu'un très grand nombre d'Evêques dans leurs inſtructions particulières, celles que la Sorbonne & preſque tous les auteurs, & les orateurs religieux ne ceſſoient de faire, dans leurs thèſes publiques, dans leurs réfutations des Sophiſtes du jour, & du haut de la Chaire Evangélique. On répondroit en vain à ces ſortes de témoignages, qu'ils ſortent de la bouche d'un adverſaire qui cherche à fortifier ſa cauſe par celle des Rois. Cet adverſaire même, vous devez au moins l'écouter, quand il parle pour vous comme pour lui, quand il ſe préſente avec des preuves. Il n'y a qu'une imprudence extrême à refuſer de l'entendre, & de le ſeconder, quand il vient vous dire: vous vous êtes unis à ceux qui cherchent à me perdre ; je vous préviens qu'ils ſont vos ennemis autant qu'ils ſont les miens ; qu'ils n'ont même

conſpiré contre moi, que pour aſſurer le ſuccès des complots qu'ils forment contre vous. *(V. ſurtout les actes de ces aſſemblées 1770. Les lettres paſtor. de Mr. de Beaumont Arch. de Paris ; les ſermons de Neuville, les œuvres de l'Abbé Bergier &c.)* Quand le Clergé tenoit ce langage aux Souverains, il étoit aiſé de ſavoir ſi c'étoit l'intérêt ſeul, & non la vérité qui l'animoit. Il n'y avoit qu'à faire un léger examen des preuves qu'il produiſoit, d'une conſpiration auſſi évidemment dirigée contre le Trône, qu'elle l'étoit contre l'Autel. Ces preuves étoient toutes tirées des mêmes productions de la ſecte. Dans ces productions, les diatribes, les ſarcaſmes, les calomnies contre les Souverains, les exhortations adreſſées au peuple, pour ſecouer leur joug, ſe trouvoient à côté de ce qu'elle inſpiroit ſans ceſſe au peuple, pour effacer dans lui tout amour, tout reſpect pour la Religion. C'étoit évidemment des mêmes hommes, de la même ſociété d'auteurs, de conjurés, que partoient toutes ces productions ; c'étoient donc auſſi les mêmes Sophiſtes, que le Clergé montroit, qu'il avoit un vrai droit de montrer agitant leur double torche, ou cherchant d'une main à porter l'incendie dans nos Temples, & de l'autre à réduire en cendres le Trône, & conſpirant peut-être avec plus de rage encore contre les Rois ! Voyez, & comparez les leçons que nous avons produites, le concert, la confiance, l'ar-

tifice ou l'audace de ceux qui les donnoient; & dites, si loin d'avoir exclu les Trônes de leur vœu d'écrafer, il n'eft pas évident que le vœu d'écrafer le Trône devint au contraire le principal objet de leurs complots; & qu'ils ne virent plus dans la Religion de Jéfus-Chrift, que la première barrière à renverfer pour écrafer les Rois.

Témoignage du Roi de Pruffe.

Mais, j'y confens, laiffons ce témoignage du Clergé comme fufpect, puifque vous le voulez, quoiqu'il ne foit plus tems au moins de dire qu'il eft faux; pourriez-vous rejetter celui de l'homme qui très certainement avoit le plus grand intérêt à ménager la fecte. Je l'ai entendu dire: s'il eft vrai que les Sophiftes confpiroient contre les Rois, comment le Roi Sophifte, & fi longtems attaché aux Sophiftes, comment ce Fréderic confpirant avec eux contre le Chrift, put-il être trompé au point de refter fi longtems attaché à des hommes ennemis de fon Trône, & de tous les Trônes? Quand on fera cette objection à l'hiftorien, qu'elle ne ferve encore qu'à renforcer fes preuves. Que ce Fréderic même, cet adepte fi cher aux Sophiftes de toute impiété, nous apprenne à connoître lui-même dans fes maîtres, les Sophiftes de toute rebellion. Plus il perfévéra dans fes préjugés contre la Religion, & plus fon témoignage fera irrécufable, lorfque dans ces mêmes Encyclopédiftes, dont il protégea tant l'irreligion, il

montrera lui-même de vains ſages, tout auſſi ennemis des Trônes qu'ils le ſont de l'Autel.

Le tems vint en effet, où Fréderic lui-même s'apperçut que ſes chers Philoſophes ne lui avoient dit que la moitié de leur ſecret, en l'initiant aux myſtères de leur impiété; qu'en ſe ſervant de toute ſa puiſſance pour écraſer le Chriſt, ils ne penſoient à rien moins qu'à l'écraſer lui-même & tous les Monarques ſes confrères. Fréderic ne fut point alors l'adepte pénitent, comme le malheureux adepte Leroi; ſon ame étoit trop enfoncée dans les routes de l'impiété; mais il fut au moins l'adepte honteux de ſe trouver ſi étrangement dupe; l'indignation & le dépit, prenant la place de l'admiration, il rougit d'avoir eu ſi longtems pour amis des hommes qui ſe ſervoient de lui, pour ſapper dans ſes fondemens mêmes la puiſſance dont il étoit le plus jaloux.

Il ſe fit le dénonciateur public de ces mêmes *Encyclopédiſtes*, qui devoient une ſi grande partie de leurs ſuccès à ſa protection. Il avertit les Rois que le grand objet de la ſecte étoit de les livrer à la multitude, d'apprendre aux Nations que *les ſujets doivent jouir du droit de dépoſer leur Souverain, lorſqu'ils en ſont mécontens. (Réſultat. du ſyſt. de la nat. par le Roi de Pruſſe.)* Il avertit les Rois de France, que la conſpiration étoit plus ſpécialement dirigée contre eux.

La dénonciation claire & formelle fut conçue en ces termes : " *Les Encyclopédistes réforment* " *tous les Gouvernemens. La France* (dans leurs " projets) *doit devenir un Etat Républicain,* " *dont un Géomètre sera le Législateur;* & que " des Géomètres gouverneront, en soumettant " toutes les opérations *de la nouvelle république* " au calcul infinitésimal. *Cette République* con- " servera une paix constante, & se soutiendra " sans armée. *(Ir. Dialogue des Morts par le Roi de Prusse.)*

Que ce ton de l'ironie & du sarcasme n'étonne pas dans Fréderic. La réputation de philosophes ou de sages ajoutoit à l'influence des adeptes, & les aidoit à séduire le peuple ; c'est pour cela qu'il cherche à verser le mépris sur la secte. C'est pour cela qu'il ne nous montre plus dans ces prétendus sages, que les êtres les plus impertinemment bouffis de l'estime d'eux-mêmes, & les plus ridicules dans leur orgueil. Mais quelque ton qu'il prenne il n'en écrit pas moins ici pour avertir des complots de la secte, les nations & les Rois. Il n'en dit pas moins clairement : " les Encyclopédistes sont une secte de " soi-disant philosophes, formée de nos jours. " Ils se croient supérieurs à tout ce que l'An- " tiquité à produit en ce genre. A *l'effronterie* " *des Cyniques*, ils joignent *l'impudence* de débi- " ter tous les paradoxes qui leur tombent dans " l'esprit. Ce sont des *présomptueux*, qui n'a-

" vouent jamais leur tort. Selon leur principe, " le sage ne se trompe jamais; il est le seul " éclairé; de lui doit émaner la lumière, qui " dissipe les sombres ténèbres dans lesquelles " croupit le vulgaire imbécille & aveugle. Aussi " Dieu fait comment ils l'éclairent! Tantôt " c'est en lui découvrant l'origine des préjugés; " tantôt c'est un livre sur l'esprit, tantôt un " systême de la nature; cela ne finit point. " *Un tas de polissons*, soit par air, soit par mode, " se comptent parmi leurs disciples; ils affec- " tent de les copier & s'érigent en sous-pré- " cepteurs du genre humain.

En peignant de ces traits les prétentions, le ridicule orgueil des maîtres & des disciples, Fréderic eût voulu qu'on envoyât les uns & les autres *aux Petites Maisons, pour qu'ils fussent législateurs des fous leurs semblables*. D'autres fois pour exprimer combien leurs systêmes politiques montrent d'impéritie, & combien ils entraineroient de désastres; il souhaitoit " qu'on " leur donnât à gouverner une province *qui* " *mérite d'être châtiée*. Ils apprendroient, ajou- " te-t-il, par leur expérience, après qu'ils y " auroient tout mis *sans dessus-dessous*, qu'ils " sont des *ignorans*; que la critique est aisée, " mais l'art est difficile: & surtout qu'on s'ex- " pose à *dire des sottises, quand on se mêle de ce* " *qu'on n'entend pas.* " *(Ibid.)*

D'autres fois encore, Frédéric, pour sa cause & pour celle de tous les Rois, croyant devoir quitter le langage du dépit & de l'épigramme, ne dédaignoit pas d'opposer aux Sophistes celui du raisonnement. On le voyoit alors entrer en lice, & s'abaisser en quelque sorte, jusqu'à la réfutation des calomnies & des impertinences de ses maîtres. C'est ainsi qu'il se mit à réfuter le *système de la nature*, & cette autre production que l'Académie secrète des conjurés avoit fait paroître sous le nom de *Dumarsais*, sous le titre *d'Essais sur les préjugés*. Là, s'occupant surtout à dévoiler la ruse des Sophistes, il nous montroit avec quel art perfide, les conjurés calomniant à la fois les Prêtres & les Souverains, ne cherchoient qu'à rendre les uns & les autres également odieux à tous les peuples. Là il disoit entre autres: l'auteur du système de la nature, *a singulièrement pris à tâche de décrier les Souverains*, " *j'ose l'assurer que jamais les Ecclé-*
" *siastiques n'ont dit aux Princes les sottises qu'il*
" *leur prête*. S'il leur arrive de qualifier les
" Rois d'images de la Divinité, c'est sans doute
" dans un sens hyperbolique, quoique l'in-
" tention soit de les avertir par cette compa-
" raison, de ne pas abuser de leur autorité,
" d'être justes & bienfaisans, selon l'idée vul-
" gaire que l'on se forme de la Divinité chez
" toutes les nations. L'auteur se figure qu'il
" se fait des traités entre les Souverains & les

" Eccléfiaftiques, par lefquels les Princes pro-
" mettent d'honorer & d'accréditer le Clergé,
" à condition qu'il prêche la foumiffion aux
" peuples ; *j'ófe l'affurer que c'eft une idée creufe ;*
" *que rien n'eft plus faux, ni plus ridiculement*
" *imaginé que ce foi-difant pacte.*" (*V. réfutation du fyft. nat. œuv. de Fréderic.*)

Quand Fréderic s'exprime ainfi fur les Eccléfiaftiques, qu'on n'imagine pas que leur caufe lui eft devenue plus précieufe. Non, on le voit encore tellement dominé par fes préjugés anti-chrétiens, que tout le reproche qu'il fait fur cet objet aux Sophiftes, n'eft pas d'avoir attaqué la Religion, mais de l'avoir mal attaquée. Elle lui eft encore fi odieufe, qu'il leur montre lui-même les armes, dont il auroit voulu les voir fe fervir pour la combattre. Mais plus il conferve de fa haine contre le Chriftianifme, plus tout ce qu'il nous dit de ceux qui la lui ont infpirée, & de leurs complots contre les Rois, devient démonftratif. Il leur pardonne de détruire l'Autel ; il les feconde même encore dans cet objet ; mais il défend le Trône ; il a donc découvert, il eft donc convaincu que de leurs complots contre l'Autel, ils font paffés à des conjurations contre le Trône. Auffi eft-ce bien-là plus fpécialement l'objet de fes réfutations. C'eft-là ce qu'il reproche à tous les Sophiftes dans la perfonne de Diderot, quand il nous dit :

" Les véritables sentimens de l'auteur sur les
" gouvernemens ne se découvrent que vers la
" fin de son ouvrage. C'est-là qu'il nous ap-
" prend que selon lui, les sujets doivent jouir
" *du droit de déposer leurs Souverains*, lorsqu'ils
" en sont mécontens. C'est pour *ramener les*
" *choses à ce but*, qu'il se récrie contre ces
" grandes armées qui pourroient y porter
" quelque obstacle. On croiroit lire la fable
" du loup & du berger de Lafontaine. Si ja-
" mais les idées creuses de notre philosophe
" pouvoient se réaliser, *il faudroit refondre les*
" *gouvernemens dans tous les Etats de l'Europe*,
" ce qui paroît une bagatelle. Il faudroit en-
" core, ce qui me paroît impossible, que *ces*
" *sujets érigés en juges* de leur maître, fussent
" & sages & équitables ; que les aspirans au
" trône fussent sans ambition ; que, ni l'in-
" trigue, ni la cabale, ni l'esprit d'indépen-
" dance ne pussent prévaloir &c. " *(ibid.)*

Dans ces observations, rien de plus justement appliqué que la fable du Loup & du Berger. Fréderic vit très bien, que les déclamations banales de sa secte contre la vaine gloire des combats, tendoient bien moins à inspirer aux Rois l'amour de la paix, qu'à leur ôter les moyens de réprimer des peuples, que le philosophisme cherchoit à soulever. Il n'attaqua pas ces vérités communes, dont les Sophistes se paroient, comme s'ils eussent été les seuls hommes à

fentir les malheurs qu'entraine le fléau de la guerre; mais leurs complots devenus manifeftes, lui rendirent la fecte fi odieufe, qu'il mit déformais fon génie à contenir chez lui les Philofophes, & à les rendre ailleurs auffi méprifables qu'il les voyoit dangereux partout.

Alors il compofa ces *Dialogues des morts entre le Prince Eugène, Malbourough, & le Prince Lichtenftein*, où il dévoile plus fpécialement l'ignorance, l'abfurde prétention des *Encyclopédiftes* à régler l'univers à leur mode, & furtout leur projet d'abolir le gouvernement Monarchique, de commencer par renverfer le Trône des Bourbons, pour faire de la France une République.

Alors Voltaire & d'Alembert follicitèrent vainement fa protection pour les adeptes. Fréderic répondit *fâchement & laconiquement*, que les écrivailleurs de la fecte n'avoient qu'à chercher un afyle dans cette République de Hollande, où *ils pourroient faire le métier de tant d'autres qui leur reffembloient*. Les expreffions de fon mépris & de fon indignation furent même telles, que d'Alembert croyoit devoir les adoucir dans ce qu'il en mandoit à Voltaire. *(Lett. de d'Alemb. à Volt.* 27 *Déc. an.* 1777.*)*

Ce fut alors auffi que d'Alembert conçut la *grande fottife* que la Philofophie avoit faite, de réunir contre elle les Princes & les Prêtres. Ce fut alors que Diderot & fes coopérateurs au

ſyſtême de la nature ne furent plus que des *gâte-métiers*. Ce fut alors enfin que Fréderic ceſſa d'être pour les ſophiſtes le *Salomon du Nord*. D'Alembert ne vit plus en lui, qu'un homme plein *d'humeur*, & qu'un malade à qui les philoſophes pouvoient dire, comme Chatillon à Néreſtan.

Seigneur, s'il eſt ainſi, votre faveur eſt vaine.

" Au reſte, ajoutoit-il, peut-être Mr. De-
" liſle, *(l'élu recommandé & ſi mal accueilli)*
" n'auroit-il pas été heureux dans la place
" que nous voulions lui procurer (auprès de
" ce Roi de Pruſſe.) *Vous ſavez ainſi que moi à*
" *quel maître il auroit eu à faire.*" *(ibid. & let. du 24 Janvier 1778)*

Quant à Voltaire, qui n'avoit pas alors plus de crédit, il ſe conſola de cette diſgrace, en écrivant à d'Alembert: " que voulez-vous, " mon cher ami? Il faut prendre les Rois comme ils ſont, & Dieu auſſi." *(4 Janvier 1778)*

Il eſt à obſerver que ni d'Alembert ni Voltaire ne cherchèrent à diſſuader Fréderic ſur le projet & le complot qu'il attribuoit à leur école. Le ſilence ſur la conſpiration leur parut le parti de la prudence. Il l'étoit en effet pour des hommes, qui ſentoient bien qu'une explication ultérieure pouvoit engager Fréderic à produire de nouvelles preuves, & ne ſervir qu'à dévoiler davantage des intentions & des complots, dont il n'étoit pas encore tems de ſe glorifier.

Quelque multipliées que soient les preuves que j'ai déjà fournies de ces complots tramés contre les Rois, quelque évidence qu'il résulte déjà de tous les vœux, de toutes les confidences secrètes de d'Alembert & de Voltaire, quelque soit cet ensemble de systêmes adoptés par la secte, les uns livrant au peuple tous les sceptres des loix, pour faire des Monarques de vrais esclaves de la multitude ; les autres effaçant de la liste de tout gouvernement jusques au nom de Roi ; quelque incontestable que soit encore l'objet de tant de productions philosophiques, toutes ou presque toutes sorties de l'Académie secrète des sophistes ; (*) & toutes respirant la haine des

(*) *Après les détails que j'ai donnés dans le premier volume sur l'antre où s'assembloient les conjurés, & sur la déclaration de l'adepte Leroi : je ne crois pas avoir ici besoin de nouvelles preuves sur cet objet ; je n'ai pas même entendu la moindre objection contre celles que j'en ai données. Cependant j'ajouterai ici que depuis l'impression de ce premier volume j'ai rencontré diverses personnes qui, sans être instruites des détails dans lesquels je suis entré sur cette société d'Holbach, en connoissoient le principal objet, & savoient que c'étoit là plus specialement que se tramoit la double conspiration. J'ai vu surtout un Gentilhomme Anglois, à qui l'Académicien Dusaux avoit dit très positivement, au commencement de la révolution, que c'étoit de l'Hotel & Comité d'Holbach*

Rois, le vœu d'anéantir le Trône aussi bien que l'Autel ; quelque force que donne à nos démonstrations, & l'aveu des complices honteux, & celui des complices glorieux de leurs succès ; quelque constant que soit le témoignage des Tribunaux publics, dénonçant à l'univers entier les mêmes complots des Sophistes contre tous les Monarques; enfin quelque accablans que soient pour les auteurs de ces complots le dépit, l'indignation & les dénonciations de l'adepte Roi, réduit à nous montrer & à combattre dans les maîtres de son impiété, les traîtres conspirant contre son Trône & contre tous les Trônes ; ce n'est encore là que le commencement des preuves que l'historien pourra un jour puiser dans ces mémoires. Il nous reste à parcourir encore bien des grades de la conspiration ; & chacun de ces grades ajoutera à la démonstration.

---

qu'étoient sortis ces différens ouvrages qui avoient produit un si grand changement dans les esprits du peuple, soit relativement à la Religion, soit par rapport à la Monarchie.. Et ce témoignage de M. Dusaux, d'un homme d'abord si intimement uni aux Sophistes auteurs de la Révolution, d'un Académicien aujourd'hui siégeant avec les Législateurs de la Révolution; ce témoignage, dis-je, vaut bien celui des adeptes, soit glorieux, soit honteux des succès de la Conspiration.

CHAPITRE VI.

CINQUIÈME GRADE DE CONSPIRATION CONTRE LES ROIS.

ESSAI DÉMOCRATIQUE, A GENÈVE.

DANS le tems même où Fréderic dénonçoit comme ennemie de toutes les Puiſſanees, cette même ſecte d'impiété, qu'il avoit juſqu'alors ſi hautement protégée, il s'en faut bien qu'il fût inſtruit de toute la profondeur de la trame qu'elle ourdiſſoit. C'étoit à Voltaire plus ſpécialement qu'il adreſſoit ſes plaintes ſur la témérité de ceux des philoſophes, contre leſquels il ſe voyoit réduit à défendre le Trône; *(V. let. à Volt. 7 Juil. 1770, & correſp. de Volt. & de d'Alemb. même année,)* & dans ce moment même Voltaire, & les adeptes de l'Encyclopédie, & ceux ſurtout qu'on révéroit plus ſpécialement ſous le nom d'Economiſtes, étoient tout occupés du premier eſſai que la Secte faiſoit de ſes ſyſtêmes.

Genève, cette même ville où ils s'applaudiſſoient de ne plus voir que quelques *gredins* croyant encore au Chriſtianiſme *(Ier. vol. de ces mêmes chap.)* avoit été choiſie pour ce premier eſſai. La Démocratie établie par Calvin dans

cette république, leur fembloit encore bleffer les droits de l'homme. Ils y voyent le peuple diftingué en différentes claffes. La première étoit celle des citoyens ou bourgeois. Ceux de cette claffe, defcendans des anciens Genevois, ou reçus dans leur corps, avoient feul droit d'entrer dans les confeils, & d'être admis aux dignités qui conftituoient le gouvernement. Ils avoient furtout leur fuffrage dans le Confeil Général. Les autres plus récemment entrés fous le domaine de la République, ou jamais incorporés à la claffe des citoyens, en compofoient trois autres; celles des natifs, des fimples habitans de la ville & des fujets. Tous ceux-là pouvoient, à peu de chofes près, fous la protection de la République, exercer leur commerce, leurs profeffions diverfes, acquérir & cultiver des terres; mais ils étoient exclus des confeils & des principales dignités.

Gouvernement de Genève avant la Révolution de 1770.

Quelques odieufes que ces diftinctions paruffent aux Sophiftes, tout homme qui remonte aux vrais principes, conviendra aifément qu'une République, & un état quelconque, maîtres de leur territoire, ont le droit d'y admettre de nouveaux habitans, à des conditions qui peuvent être juftes, quelquefois néceffaires, fans cependant établir une parfaite égalité entre les vrais enfans, & les fujets adoptifs de la Patrie. Celui qui demandoit à être admis, a connu les conditions, ou les exceptons que les loix met-

toient à son admission. Il étoit libre d'accepter ou de refuser, & de chercher un asyle ailleurs; mais certainement, ces conditions une fois admises, il n'aura pas droit de venir troubler la République, sous prétexte que les hommes étant tous égaux, l'habitant adoptif doit jouir des mêmes privilèges que les plus anciens enfans de l'Etat.

Ces principes si simples & si clairs, n'étoient pas ceux de la secte; ils avoient même cessé d'être ceux de Voltaire. A force de prêcher la liberté, l'égalité religieuse, il en étoit venu à toute la doctrine, à tout le catéchisme de l'égalité & de la liberté politiques. A deux lieues de Genève, il observoit depuis longtems les contestations des citoyens & des Magistrats; il conçut qu'à la gloire de la Révolution, qu'il disoit avoir déjà faite dans la Religion des Genevois, il pourroit ajouter celle d'une Révolution dans leur Gouvernement.

Role de Voltaire & autres philosophes, dans cette Révolution

Ces contestations entre les Magistrats & les citoyens, n'avoient eu jusqu'alors d'autre objet que l'interprétation de certaines loix, & de la Constitution. Les natifs, & les autres classes exclues du droit législatif, n'entroient dans ces différens que comme spectateurs, quand Voltaire & les autres Sophistes imaginèrent d'en profiter pour changer la Constitution même de cette République, & en faire un modèle de leur Gou-

vernement d'égalité, de liberté, du peuple législatif & souverain.

Toute l'Europe a su les troubles dont Genève fut agitée à cette époque, c'est-à-dire, surtout depuis l'année 1770 jusqu'en 1782; toutes les nouvelles publiques nous apprirent alors à quel point la constitution de Genève avoit été bouleversée; mais ce que les papiers publics n'ont point dit, & ce qui appartient plus spécialement à nos Mémoires, c'est la part secrète qu'eurent les Philosophes à toute cette Révolution; ce sont leurs artifices pour y réaliser la plus absolue démocratie d'après le systême de Jean-Jacques.

Pour juger de l'intrigue que nous allons développer, qu'on interroge, comme nous l'avons fait, les hommes capables d'observer, & qui vivoient alors sur les lieux, qui jouèrent dans ces troubles, le vrai role de citoyens; & on verra combien sont fidèles les instructions que nous nous sommes procurées.

Les premières prétentions des natifs ou habitans de Genève au droit législatif & souverain, leur étoient sans doute venues du systême de leur compatriote Jean-Jacques; elles devinrent réellement actives par les insinuations de Voltaire, & par les manœuvres des adeptes volés à son secours.

De la part de Voltaire, l'intrigue consistoit d'un côté à encourager les citoyens contre les Magistrats, & de l'autre à insinuer aux simples

habitans ou natifs, qu'ils avoient d'autres droits à réclamer contre les citoyens eux-mêmes. Il invitoit tantôt les uns, tantôt les autres à sa table ; il parloit à chacun suivant ses vues ; il disoit aux citoyens que leur qualité de législateur mettoit absolument le Magistrat sous leur dépendance ; il disoit aux autres, qu'habitans de la même république, & vivant sous les mêmes loix, l'égalité naturelle leur donnoit les mêmes droits qu'aux citoyens, qu'il étoit tems pour eux de cesser d'être esclaves, d'obéir à des loix qu'ils n'avoient point faites, d'être victimes des distinctions les plus odieuses, d'être soumis à des taxes flétrissantes par cela seul qu'ils n'avoient pas été appellés à les consentir.

Pour donner plus de poids à ces insinuations, Voltaire eut soin de les faire circuler dans ces pamphlets, que sa plume féconde produisoit si aisément. Celui qu'il fit paroître sous le titre d'*idées républicaines*, & dans lequel il se cachoit sous le masque d'un Génevois, nous apprend combien l'aversion pour les Rois, combien l'amour de l'égalité, de la liberté républicaines se fortifioient dans son cœur, à mesure qu'il vieillissoit.

Quand au Ier. article, on lisoit dans ce pamphlet : " il n'y a jamais eu de Gouvernement " parfait, parce que les hommes ont des pas" sions. — *Le plus tolérable de tous, est sans " doute le républicain, parce que c'est lui qui rap" proche le plus les hommes de l'égalité naturelle,*

" Tout père de famille doit être maître dans
" ſa maiſon, & non pas dans celle de ſon
" voiſin. Une ſociété étant compoſée de plu-
" ſieurs maiſons, & de pluſieurs terrains qui
" leur ſont attachés, *il eſt* contradictoire *qu'un*
" *ſeul homme* ſoit maître de ces maiſons & ter-
" rains ; *& il eſt dans la nature que chaque maître*
" *ait ſa voix pour le bien de la ſociété. (idées républic. N°. 43 édition de Kell.)*

Cet article ſeul diſoit tout aux Genevois ; il apprenoit ſurtout aux natifs & aux autres qui avoient acquis des propriétés ſur le ſol de la République, qu'en les privant du ſuffrage légiſlatif, on les privoit d'un droit naturel. Pour le dire plus poſitivement encore, devenu vrai diſciple de Monteſquieu & de Jean-Jacques, même alors qu'il réfutoit quelques unes de leurs opinions accidentelles, Voltaire Démagogue répétoit leurs leçons fondamentales ; les donnoit en ces termes aux Genevois.

" Le Gouvernement civil *eſt la volonté de tous*
" exécutée par un ſeul, ou par pluſieurs, en
" vertu des *loix que tous ont portées. (ib. N° 13.)*

" A l'égard des Finances, on ſait aſſez que
" c'eſt aux citoyens à régler ce qu'ils doivent
" fournir pour les dépenſes de l'Etat." *(N°. 42.)* *

* *Une foule de gens ont de la peine à ſe perſuader à quel point Voltaire étoit devenu démocrate ;*

Il étoit impoffible de dire plus clairement à ceux du territoire Genevois, qui n'opinoient ni

---

mais qu'on life bien attentivement fes derniers ouvrages, & furtout celui dont j'ai extrait ces articles ; on verra qu'il en étoit venu jufques à détefter la diftinction de noble & de roturier ; *que dans leur origine, ces mots* noble & roturier, *fuivant lui, ne fignifient que* feigneur & efclave.

Qu'on life fon commentaire de l'efprit des loix, *on verra de quel œil il s'étoit enfin accoutumé à regarder cette Nobleffe, à laquelle pourtant il devoit tant d'admirateurs, & une fi grande partie des progrès de fon Philofophifme. N'eft-ce pas fur le ton de la haine qu'il nous dit par exemple, dans ce commentaire :* " *j'aurois défiré que l'auteur* (Montefquieu), *ou quelqu'autre écrivain de fa force,* " *nous eût appris clairement pourquoi* la Nobleffe " *eft l'effence du Gouvernement Monarchique. On* " *feroit porté à croire qu'elle eft l'effence du Gouvernement féodal, comme en Allemagne, & de* " *l'Ariftocratie, comme à Venife.*" (*N°* 111)

Je ferois, moi, porté à croire que Voltaire, dans fa vieilleffe comme dans fa jeuneffe, confond fouvent toutes les idées. Celle de la Nobleffe en général, nous montre les enfans des hommes diftingués par leurs fervices, foit militaires, foit dans les Tribunaux, formant dans l'Etat un corps de citoyens, que leur éducation, leurs fentimens, leur intérêt même ren-

fur les loix, ni fur les finances, que leur volonté n'étant point confultée, ils n'étoient tenus à rien, fous le gouvernement dans lequel ils vivoient; & qu'il n'y auroit point pour eux de vrai Gouvernement, jufqu'à ce que l'ancienne Conftitution fût renverfée. Qu'on juge de l'impreffion que devoient faire ces fortes de productions de Voltaire, répandues avec profufion, avec cet art que nous l'avons vu peindre fi bien lui-même, quand il s'agiffoit de faire arriver l'opinion jufque dans les dernières claffes de la multitude.

Des moyens plus perfides ajoutoient à ces infinuations & à ces productions. On a vu les Sophiftes exalter la bienfaifance de leur Coryphée, nous en offrir les preuves dans cette multitude d'artifans Genevois réfugiés à Fernei, trouvant dans le domaine de Voltaire, fous fa protection, une nouvelle patrie, & dans fes ri-

---

dent en général plus propres à ces emplois dont la diftribution dépend du Souverain. Très certainement cette diftinction peut exifter fans la féodalité des Allemands, fans l'ariftocratie des Vénitiens. On conçoit abfolument la Monarchie fans un corps de gentils-hommes; mais certainement cette diftinction tend en elle-même à former un corps d'hommes plus attachés au Monarque, & très utiles à l'Etat, pour les emplois auxquels l'éducation de la multitude eft rarement une préparation.

cheffes d'abondantes reffources, pour y reprendre leur commerce, & y foutenir leur famille. Qu'on interroge encore ceux qui furent à méme de connoître & d'obferver de près les motifs & les moyens de cette perfide bienfaifance ; on les verra répondre : Voltaire, il eft très vrai, fut en quelque forte le fondateur de Fernei, d'une nouvelle ville ; mais ils ajouteront : de qui la peupla-t-il ? fi ce n'eft de ces factieux qu'il avoit foulevés contre leur patrie ; & qu'il réuniffoit foit à Fernei, foit à Verfoi, pour en faire un foyer de fermentation, pour forcer cette malheureufe République, par la défertion de fes natifs, & de fes habitans, à recevoir la loi des Philofophes, à fubftituer à fa conftitution celle de leurs fyftêmes.

Avee tous ces moyens & ces artifices, la fecte Niveleufe avoit d'autres acteurs dans Genève, pour y preffer fes Révolutions. Elle y avoit déjà acquis ce Clavière, qui devoit un jour venir continuer dans Paris. fon role de Révolutionnaire. Elle y avoit encore une efpèce de demi-Syeys dans Mr. Berenger, & un vrai Boute-feu dans le nommé Sègère. Elle y avoit furtout un homme qu'on ne s'attendoit pas à voir quitter en France le role de Magiftrat, pour venir jouer à Genève, celui de Jacobin. Celui-ci étoit Mr. Servan, ce même Avocat Général au Parlement de Grenoble, que dans fes lettres à d'Alembert, Voltaire préfentoit

Role de M.M. Servan, Bovier &c.

comme un des *grands maîtres* de la philosophie moderne, & un de ceux à qui elle devoit de *grands progrès. (V. lett. à d'Alemb. 5 Nov. précisément année* 1770, *celle des plus grands troubles de Genève.)* En vrai propagateur des principes de liberté, d'égalité, Mr. Servan étoit accouru à Genève, pour unir ses efforts à ceux de Voltaire. Sa réputation, ses conseils, ses habitudes, ses pressantes exhortations ne furent pas le seul secours que la Philosophie envoya aux révolutionnaires Genevois. Un Avocat du même Parlement, nommé Mr. Bovier, les servit de sa plume. Tandis que les autres adeptes agissoient & pressoient dans les clubs, dans les sociétés, excitoient les citoyens contre les Magistrats, les natifs & les habitans contre les citoyens, pour arriver à travers toutes les dissensions, tous les orages de la discorde, à une Constitution d'égalité, Bovier se présenta avec toutes les armes du Sophisme; non pas pour demander une nouvelle Constitution, mais comme un homme qui connoît bien l'ancienne, & qui n'en veut pas d'autre, pour rétablir les droits du peuple égal & souverain.

Les Genevois les plus révolutionnaires ne furent pas eux-mêmes peu étonnés de s'entendre dire par un Sophiste étranger, qu'ils avoient jusqu'alors ignoré toutes leurs loix; que toutes ces distinctions de citoyens, d'habitans, de natifs, & tous les privilèges des premiers, n'é-

toient dans la République de Genève, qu'une usurpation assez récente, datant uniquement de l'année 1707 ; qu'avant cette époque, un très court domicile donnoit à tout nouveau venu, " les droits de Cité, l'admission au Conseil " général, *souverain, législateur;* qu'avec un an " de sejour dans Genève, tout homme se trou- " voit souverain dans la République ; qu'enfin " l'égalité étoit parfaite entre tous les indivi- " dus, soit dans la ville, soit dans le territoire " de Genève. " *(V. le mémoire de l'avocat Bovier depuis pag. 15 jusqu'à 29 ; & la réfutation sur les natifs de Genève.)*

Cette marche étoit à peu près celle que la secte prenoit dès-lors en France, pour revenir à la prétendue Constitution du peuple souverain & législateur, par celle des Etats Généraux. Bovier fut combattu & réfuté jusqu'à l'évidence; mais les Sophistes savent qu'un peuple en révolution, dévore tout mensonge propice à sa souveraineté. Ils avoient su le mettre en mouvement; ils trouvèrent un moyen plus efficace encore pour nourrir la fermentation.

Role des Economistes, & surtout de Dupont de Nemours.

Sous le nom *d'Ephémérides du citoyen*, ils publioient alors dans Paris, un journal dirigé par les Economistes, c'est-à-dire, par les adeptes de l'espèce peut-être la plus dangereuse de toutes ; par ceux qui sous un air de modération, & avec toute la forfanterie du zéle patriotique, préparoient les révolutions plus efficacement

encore que les frénétiques du Club Holbachien. Il fut dit par la secte que ce journal seroit consacré à venir au secours de Voltaire, de Servan, de Bovier, jusqu'à ce que l'essai de la Constitution Démocratique eût complettemnt réussi dans Genève. L'hypocrite & mielleux Dupont de Nemours fut celui des confrères, qui se chargea du soin de donner chaque mois, une nouvelle commotion aux Révolutionnaires. Ses feuilles dirigées avec soin vers cet objet, partoient réguliérement de Paris, & alloient à Genève, fournir un nouvel aliment aux Démocratiseurs.

Pour juger avec quel art Dupont remplissoit sa mission, il faudroit parcourir tout ce que *l'Ephémère citoyen* eut l'art de consigner dans les articles de ce journal, intitulés *de la République de Genève*. Là, on verroit le très humain Sophiste, s'appitoyer sur des troubles qui ont déjà coûté la vie à quelques natifs, l'éxil à divers autres, & sous prétexte de cette humanité qui presse un philosophe, de rappeller la paix, faire précisément tout ce qu'il faut pour soulever le peuple Genevois ; lui présenter sa constitution comme celle de *l'Aristocratie* la plus oppressive ; assimiler & les natifs & les habitans de Genève à ces Ilotes, qui dominés par des citoyens libres, ne trouvoient pour eux que l'esclavage, dans le sein même d'une République. *(Ch. 1 & note.)* On le verroit ensuite, pour

l'instruction de ces Ilotes, poser ce qu'il appelle les principes ; & parmi ces principes donner à ce peuple Genevois en fermentation, des leçons telles que celles-ci : " dire que des hommes " peuvent consentir formellement ou tacite-" ment, pour eux & pour leurs descendans, à " la privation du tout, *ou d'une partie de leur* " *liberté;* ce seroit dire que des hommes ont le " droit de stipuler contre les droits d'autres " hommes, de vendre ou de céder ce qui ap-" partient à autrui, d'aliéner le bonheur, & du " plus au moins, la vie d'un tiers, & de quel tiers " encore ? de celui dont le bonheur & la vie " doivent leur être plus sacrés, de leur postérité. " Une telle doctrine insulteroit à la dignité de " l'espèce humaine ; elle offenseroit la nature " & son auteur." *(Id. chap.* 2. *)*

Assurément c'étoit-là bêtement offenser la raison & la société : car si tout homme entrant sous l'empire des loix civiles, ne sacrifie pas une partie de sa liberté, il est donc aussi libre dans la société civile de violer ces loix, qu'il le seroit de les compter pour rien, au milieu des Sauvages. Mais c'étoit par pitié pour ce peuple en révolution, qu'on lui prêchoit tous ces principes d'une effrénée licence. C'étoit encore pour empêcher le sang de couler dans Genève, que Dupont apprenoit à la multitude des *natifs*, des *habitans*, & des *bourgeois*, à dire aux Sénateurs : " vous imaginez-vous qu'il ne s'agisse que

" d'être Souverains? Et qu'être bon Souve-
" rain ne soit pas aussi une obligation à rem-
" plir? Savez-vous que dès que ce peuple
" vous aura reconnus en cette qualité, vous
" serez impérieusement & strictement obligés,
" sous peine de l'exécration la mieux méritée,
" de le rendre heureux & de protéger sa liberté,
" de garantir & de faire respecter dans toute
" leur étendue, tous ses droits de propriété?
" Républicains, si vous voulez de la Souve-
" raineté sur vos compatriotes, apprenez que
" les Rois mêmes ne l'ont qu'à ce prix."

" Voudriez-vous être de plus mauvais Sou-
" verains, que les Despotes arbitraires de
" l'Asie? Et quand ceux-ci, qui cependant
" regnent sur des peuples abrutis par l'igno-
" rance & par le fanatisme, portent à un cer-
" tain excès l'abus de leur pouvoir insensé. . .
" On les appelle des tyrans. Savez-vous ce
" qui leur arrive? Allez à la porte des Sérails
" de l'Orient; *voyez le peuple mutiné demander*
" *les têtes des Visirs & des Athémadouletes*, &
" faire tomber quelquefois celle *des Sultans*
" *& des Sophis;* & puis regnez arbitrairement,
" si vous l'osez; si vous l'osez, surtout dans
" votre ville, sur un peuple instruit, & qui,
" élevé parmi vous, a eu mille occasions, dans
" la familiarité des jeux de l'enfance, d'éprou-
" ver que, votre dignité à part, vous ne valez
" pas mieux que lui." *(id. chap. 2.)*

Ainsi quand l'occasion s'en présentoit, les plus modérés des Sophistes savoient, comme Raynal & tout le Club d'Holbach, avertir les peuples de ne pas se contenter de gémir ; mais de rugir aussi, & d'arriver à force de terreur, de carnage, à la conquête de leurs prétendus droits.

Ces leçons étoient entremêlées de toutes celles que les Economistes s'avisoient de donner aux Souverains, sur l'administration publique. " On les voyoit, me disent les mémoires " de l'homme qui suivit le mieux leur marche " dans toute cette Révolution, on les voyoit " s'ingérer dans toutes les affaires de la Ré- " publique, afin d'en prendre occasion d'énoncer " toute la doctrine de la secte. A travers leurs " prétendus conseils d'économie, n'oubliez pas " surtout celui qu'ils nous donnoient de raser " nos fortifications, dont l'entretien exigeoit, " selon eux, des dépenses inutiles & toujours " onéreuses. Genève, disoient-ils à cette occa- " sion, ne peut pas être considérée comme un " Etat capable de défendre une place forte, " le supposant en guerre avec ses voisins ; & " quant à une surprise, c'est dans les habitans " de la campagne qu'est sa force réelle. *(Ephé.* " *du citoyen année* 1771 *tom.* 1. *)* Proposition " absurde, quand il s'agit d'une campagne " ayant à peine une lieue quarrée. Mais ce " n'étoit pas là de quoi ils s'embarrassoient ;

" ils vouloient seulement amener la proposition
" générale, pour l'appliquer à la France & à
" tout pays, en tems & lieu ;" c'est-à-dire, pour ne plus rien laisser aux Souverains qui les mît à l'abri des premières fureurs d'un peuple en insurrection, & réclamant à force ouverte cette liberté & cette égalité, que les Philosophes lui présentoient sans cesse comme ses droits naturels. C'étoient là encore que tendoient ces leçons, ces avis perfides qu'ils donnoient aux Magistrats, en les représentant comme des oppresseurs, en profitant de cette aversion qu'ils supposoient ancienne dans le peuple, & qu'ils avoient eu seuls l'art de lui inspirer. C'est avec le même art qu'ils nous disoient : " les defenseurs naturels de Genève,
" c'est le peuple de la campagne, ce sont les
" sujets de la République. Il est possible, il est
" aisé de les tant affectionner au Gouverne-
" ment, qu'ils formassent les meilleures gardes
" avancées que l'on puisse avoir—Il faut que la
" Patrie soit pour eux, autre chose qu'un *do-*
" *minateur exigeant, dur, & sévère.* Il faut leur
" rendre *le libre exercice de tous les droits natu-*
" *rels de l'homme, & leur en garantir la possession.*"
(Id. pag. 176.*)* *

---

* *J'ai eu beau demander quel pouvoit avoir été le genre d'oppression, que ce peuple du territoire Genevois éprouvoit de la part des Magistrats ; j'ai*

Ces leçons de la secte avoient pour elle deux avantages; celui de se répandre avec son journal, dans toute l'étendue de la France, d'y préparer de loin la multitude à tenir un jour à ses Rois le même langage ; & celui d'aller périodiquement allumer les fureurs du peuple de Genève à qui elles étoient plus directement adressées. Les frères de Paris les continuèrent jusqu'à ce qu'enfin, & Servan, & tous les autres agens de la secte, virent leurs travaux couronnés dans Genève par la Révolution, qui renversa les loix de cette République.

Les Sophistes, il est vrai, n'eurent pas longtems a s'applaudir de ce premier succès. Mr. le Comte de Vergennes, qui avoit d'abord mis peu d'intérêt à cette Révolution, apprit à en connoître l'importance. Il se laissa enfin persuader par l'évidence même, que tout ce qui s'étoit passé dans Genève, n'étoit qu'un essai des principes & des systêmes des Sophistes du

vu qu'il seroit difficile de trouver un peuple plus justement affectionné à son gouvernement ; que l'accord des Magistrats & des sujets ressembloit jusqu'alors à celui d'une nombreuse famille tendrement attachée à ses chefs. Les Sophistes le savoient bien ; mais ils ne parloient pas pour les Genevois seuls. Ils supposoient la discorde, pour la semer où elle n'existoit pas, & pour y ajouter partout où elle commençoit à se faire sentir.

ſiécle ; que leurs projets & leurs complots n'étoient pas de s'en tenir à ces premiers ſuccès ; qu'ils ne les regardoient que comme un préambule des révolutions, dont la France pourroit elle-même devenir tôt ou tard la victime. Les Sophiſtes eûrent le déſagrément de voir quelques légions Françoiſes détruire leur ouvrage. Il étoit réſervé à Clavière, enſuite à Robeſpierre de le reprendre un jour, & d'envoyer l'Apoſtat Soulavie le conſommer par les proſcriptions, par l'exil, & par tous les moyens de la philoſophie, paſſée du Chateau de Fernei à l'antre des Jacobins. (*)

(*) Tout ce qu'on vient de lire ſur l'objet, ſur la conduite générale des philoſophes, & ſpécialement ſur celle de Voltaire; de Servan & Dupont de Nemours, dans cette Révolution de Genève; n'eſt qu'un extrait des mémoires qui m'ont été fournis par des témoins oculaires & des œuvres philoſophiques dont j'ai vérifié les citations.

CHAPITRE VII.

ESSAI ARISTOCRATIQUE, EN FRANCE.

Objet de cet essai.

EN expofant les preuves de la conjuration tramée contre la Monarchie, j'ai dit qu'il exiftoit des Philofophes tellement affurés de produire en France, une révolution quelconque, qu'ils n'héfitèrent pas à confeiller aux Rois & aux Miniftres, de faire eux-mêmes cette révolution, de peur que la Phlofophie ne fût plus maitreffe d'en diriger les mouvemens. Parmi les Philofophes de cette efpèce, qu'on voudroit appeller les modérés, & que Jean-Jacques appelloit les *inconféquens*, fe diftinguoit furtout Mr. Mably, frère de Condillac, & un de ces Abbés qui fans fonctions dans le Clergé, n'en ayant que l'habit, s'occupoient beaucoup des études profanes, très peu, ou point du tout des Sciences Eccléfiaftiques.

Mably, fes erreurs & fes adhérens.

Sans être impie comme les Condorcet & les Voltaire, déteftant même à un certain point leur impiété, Mr. Mably fut lui-même d'une catholicité au moins fort équivoque. Il fut même quelquefois fi révoltant dans fa morale, que pour lui conferver quelqu'eftime, il falloit en venir à dire qu'il s'étoit mal expliqué, &

qu'on n'avoit pas faifi fes intentions. C'eft au moins ainfi que je l'ai entendu fe juftifier contre les cenfures de la Sorbonne. L'article fur lequel il fe crut fupérieur, étoit la politique. Il en parla toute fa vie ; il fe crut un génie en ce genre ; & il trouva des hommes qui le crurent. On auroit mieux apprécié fes talens froids & médiocres, en ne voyant dans lui qu'un de ces hommes remplis de préjugés pour ce qu'ils croient favoir de l'antiquité, & voulant tout ramener à l'idée qu'ils s'en font faite.

Mr. de Mably s'étoit auffi farci la tête des fyftêmes de liberté, du peuple légiflateur & fouverain, des droits de s'impofer lui-même, de ne contribuer aux taxes publiques qu'autant qu'il y auroit confenti par fon fuffrage, ou par celui de fes repréfentans. Il croyoit avoir vu tout cela chez les Grecs & les Romains, furtout chez les anciens François. Il croyoit bien pofitivement furtout, que fans Etats Généraux, il n'y avoit point de Monarchie en France ; que pour en rétablir la vraie Conftitution, il falloit abfolument en revenir aux Etats Généraux. *(V. fes droits du citoyen.)*

Mably & fes difciples, ou pour mieux dire, tous ceux de Montefquieu, déteftoient le régime féodal, & ils ne voyoient pas que ces Etats Généraux n'avoient été que l'effet même de la féodalité. Quand Philippe le Bel, & quelques autres Princes s'étoient vu obligés de recourir

à ces assemblées, pour en obtenir des subsides, c'est que sous ce régime féodal, le Roi comme les Comtes de Provence, de Champagne, de Toulouse, ou les Ducs de Bretagne, avoient leur revenu fixe, leur domaine particulier, regardé alors comme suffisant pour subvenir aux frais de leur Gouvernement. Et en effet les guerres même les plus longues pouvoient alors se poursuivre, sans ajouter aux revenus du Roi. Les armées étoient composées de Seigneurs, de Chevaliers qui fournissoient à leurs propres dépenses, à celles des vassaux qu'ils menoient avec eux. Mably & ses disciples ne virent pas que dans un tems où la France avoit acquis tant de nouvelles Provinces; où les armées, les Généraux, les Officiers & les soldats ne marchoient plus qu'à la solde du Roi, il étoit impossible que son ancien domaine suffit aux besoins du Gouvernement. Ils ne concevoient pas qu'avec toutes les nouvelles relations de la politique, & sa nouvelle marche, il eut été en France de la dernière imprudence dans le Monarque, d'attendre, chaque fois qu'il falloit se garantir des ennemis ou bien les prévenir, qu'il plût aux grands Seigneurs jaloux, aux Tribuns séditieux, aux Députés revêches, à quelques uns peut-être soldés par l'ennemi, d'accorder les subsides requis par des besoins pressans. Rien de tout cela ne tomboit dans l'esprit des Sophistes

Toujours perſuadé que les François avoient beſoin de leurs Etats Généraux & d'une Révolution pour ceſſer d'être eſclaves, Mably, nous diſent ceux des philoſophes qui lui ſont reſtés le plus attachés, fit plus que d'inviter les grands & les Miniſtres à faire cette révolution eux-mêmes. "Il reprocha au peuple, dans ſon traité " des *droits des citoyens, écrit en* 1771, d'avoir " manqué plusieurs fois l'occaſion de la faire ; " il indiqua la manière dont elle devoit s'effec- " tuer. Il conſeilla au Parlement de refuſer " d'enregiſtrer à l'avenir aucun Edit Burſal, " d'avouer au Roi qu'il n'avoit pas le droit " d'impoſer la nation, de lui déclarer que ce " droit n'appartenoit qu'à elle ſeule, *de deman-* " *der pardon au peuple*, d'avoir contribué ſi long- " tems à lui faire payer des taxes illégitimes, " & de ſupplier inſtamment le Roi de convo- " quer les Etats Généraux,—*Une Revolution*, " ajouta-t-il, ménagée par cette voye, feroit " d'autant plus avantageuſe, que l'amour de " l'ordre & des loix, & non d'une liberté licen- " cieuſe en feroit le principe." *(Supplém. au contract ſocial par Gudin, 3me. part. chap. 1er.)*

En quel tems & pourquoi ils demandent les Etats Généraux.

Ce ſyſtême d'une révolution ménagée d'après les idées de Monteſquieu, en tranſportant au peuple, par ſes repréſentans aux Etats Généraux, le pouvoir legiſlatif, & celui de fixer les impoſitions, trouvoit alors en France,

& furtout dans l'ariftocratie, d'autant plus de partifans, qu'il laiffoit fubfifter toute la diftinction des trois Ordres. Tout ce que la Philofophie de l'impiété comptoit déjà d'adeptes dans la fociété de Mr. le Duc de la Rochefoucault, n'y voyoit pour les Grands, qu'un moyen de regagner leur antique influence fur le Gouvernement, de reprendre fur la Cour & le Roi, ces avantages qu'ils avoient infenfiblement perdus fous les derniers regnes. Ils ne favoient pas que les autres Sophiftes fe tenoient derrière eux, déjà prêts à faire valoir & dominer leur égalité dans ces Etats Généraux, & à repréfenter que *les trois Ordres féparés, oppofés d'intérêts & jaloux l'un de l'autre, détruifoient leur force; que cette diftinction avoit été la caufe pour laquelle les anciens Etats Généraux avoient toujours porté fi peu de fruits, & fait fi peu de bien.(ibid.)* Les Grands ne virent pas ce piége, que leurs tendoient déjà les Sophiftes de l'égalité; & ceux-ci par les diffenfions qui regnoient alors entre Louis XV & les Parlemens, fe crurent à la veille d'obtenir enfin ces Etats Généraux, où devoit fe faire leur révolution.

Ces diffenfions avoient elles-mêmes pour caufe principale, une opinion nouvelle que le fyftême de Montefquieu avoit fait naître dans les premiers Tribunaux du Royaume. Ceux des Magiftrats qui d'après ce fyftême, ne

voyoient point de liberté, partout où la Nation & ses représentans ne partageoient pas avec le Roi, l'autorité législative, & le droit de fixer les subsides, avoient imaginé que les Parlemens étoient eux-mêmes les Représentans de la Nation; que leur ensemble, quelque dispersés qu'ils fussent dans les différentes villes du royaume, ne formoit qu'un seul & même corps indivisible, dont les différens membres, quoique résidens & fixés par les Rois dans diverses villes de l'Empire, n'en tenoient pas moins leur autorité de la Nation même, dont ils se faisoient les représentans habituels, chargés de maintenir ses droits auprès des Monarques, de suppléer surtout son consentement, supposé nécessaire & de droit naturel, imprescriptible, inaliénable, pour la confection des loix, ou la perception des subsides.

Ce systême étoit loin de l'idée que les Rois s'étoient faite des Parlemens, qu'ils avoient seuls établis, sans avoir même consulté la Nation. Il étoit en effet assez extraordinaire que des tribunaux crées, fixés, ou bien ambulatoires, au gré des Rois, appartinssent à l'essence de la Constitution; que des Magistrats tous nommés par le Roi, représentassent les Députés librement élus par la Nation. Et comment surtout, des charges tellement à la disposition des Rois, qu'ils les avoient rendues vénales, pouvoient-

elles être confondues avec la qualité de Député du peuple aux Etats généraux? (*)

Ces Etats eux-mêmes n'avoient pas une autre idée que les Rois, sur les Magistrats des Parlemens. Il est aisé de s'en convaincre par ces paroles du Président Hainault sur les Etats de 1614: " je dois dire à cette occasion, que " comme nous ne reconnoissons en France " d'autre Souverain que le Roi, c'est son auto-" rité qui fait les loix. *Qui veut le Roi, si veut* " *la Loi*. Ainsi les Etats généraux n'ont que la

(*) *Ce mot de* Parlement *conservé aux premiers tribunaux, a fait une illusion, qu'il eût été facile d'éviter, en observant que le même mot, comme celui de* Plaid, *dans notre histoire ancienne, signifie tantôt ces grandes Assemblées que les Rois consultoient sur les affaires importantes, & tantôt ces espèces de tribunaux ambulatoires, destinés à rendre la justice. Ce sont ces derniers seulement que les Rois ont rendus stables, & auxquels nos Parlemens ont succédé. La différence est d'autant plus sensible, que les grandes Assemblées ou Etats Généraux n'ont jamais eu pour objet les fonctions judiciaires, qui sont précisément l'essentielle occupation des Magistrats. Dans ces Assemblées ou Plaids Nationaux, le Clergé, de tout tems, fut admis comme le premier Ordre de l'Etat; au lieu que par la nature de ses devoirs, il se trouvoit exempt, & & même exclu des Plaids ou Parlemens judiciaires.*

" voix de remontrance & de la très humble " supplication. Le Roi défère à leurs doléances & à leurs prières, suivant les règles de " sa prudence & de sa justice. Car s'il étoit " obligé de leur accorder toutes leurs demandes, dit un de nos plus célèbres auteurs, " il cesseroit d'être leur Roi. *De-là vient que pendant l'Assemblée des Etats Généraux, l'autorité* " *du Parlement, qui n'est autre chose que celle du* " *Roi, ne reçoit aucune diminution, ainsi qu'il est* " *aisé de le reconnoître dans les procès verbaux de* " *ces derniers Etats.*" (*Hist. de France, Hain. an.* 1614.)

C'étoit donc une étrange prétention que celle des Parlemens tous crées par le Roi, & se faisant les Députés de la Nation pour résister au Roi ; se disant les Représentans habituels, les Suppléans ordinaires, permanens des Etats Généraux, qui ne savoient rien eux-mêmes de ces Représentans, & de ces Suppléans ; qui ne voyoient dans eux que les hommes du Roi. Mais quand les systêmes ont répandu l'inquiétude, & amené le vœu des Révolutions, l'illusion supplée facilement la vérité. Les Magistrats les plus respectables, entraînés enfin par l'autorité de Montesquieu & par l'impulsion des Sophistes, s'étoient laissé persuader, qu'il n'y avoit réel-

(*V. le Président Hain. An.* 1137, 1319, & *passim.) Comment après cela confondre les Etats Généraux & les Plaids, ou Cours de justice?*

lement que de potifme ou efclavage, partout où le peuple n'exerce l'autorité légiflative, ni par lui-même, ni par fes Repréfentans. Pour que les loix depuis fi long-tems faites par le Roi, & proclamées par les Parlemens, ne fuffent pas tout à coup regardées comme nulles, les Magiftrats qui les enregiftroient, & qui les proclamoient, fe firent Repréfentans du Peuple.

Ces prétentions étoient devenues le prétexte de la réfiftance la plus invincible aux ordres du Souverain ; le Confeil du Roi & furtout Mr. le Chancelier Maupeou crûrent y voir une vraie coalition tendante à dénaturer la Monarchie, à morceler l'autorité du Trône, à mettre le Monarque fous la dépendance habituelle de fes douze Parlemens, à exciter des troubles, des diffenfions entre le Roi & les Tribunaux, chaque fois qu'il plairoit à quelques Magiftrats métamorphofés en Tribuns du peuple, d'oppofer la Nation au Souverain. Louis XV réfolut d'anéantir les Parlemens, d'en créer de nouveaux dont le reffort feroit moins étendu, & qu'il feroit plus facile de contenir dans les bornes de leurs fonétions.

Cette réfolution commençoit à s'exécuter; les conjurés Sophiftes voyoient avec une fecrète joie les diffenfions s'accroître. Perfuadés que les troubles rendant néceffaire la Convocation des Etats Généraux, ils alloient y trouver l'occafion de mettre toutes leurs vues au jour, & d'o-

pérer au moins une partie de la révolution qu'ils méditoient, ils mirent en avant ce même Malesherbes que nous avons vu si complètement dévoué au Philosophisme de leur impiété. Il occupoit alors la place importante de Président de la *Cour des Aides*, le premier Tribunal de Paris après le Parlement. Il engagea sa compagnie à faire la première démarche éclatante, pour opposer au Roi les Etats Généraux. Il rédigea ces remontrances devenues si fameuses parmi les Philosophes, parce que à travers quelques expressions de respect, il avoit su y faire entrer tous les nouveaux principes de la secte, & toutes ses prétentions contre l'autorité du Souverain.

Dans ces remontrances prétendues respectueuses, la convocation d'une Assemblée Nationale fut conçue en ces termes: " jusqu'à ce " jour au moins la réclamation des Cours sup- " pléoit à celle des Etats Généraux, quoi- " qu'imparfaitement; car, malgré tout notre " zéle, nous ne nous flattons point d'avoir dé- " dommagé la Nation, de l'avantage qu'elle " avoit d'épancher son cœur dans celui du " Souverain. *Mais aujourd'hui l'unique ressource* " qu'on avoit laissé au peuple, lui est enlevée. " — Par qui *les intérêts* de la nation seront-ils " défendus contre vos Ministres? — Le peuple " dispersé n'a point d'organe pour se faire en- " tendre. — *Interrogez donc, Sire, la Nation elle-*

Malesherbes & les Parlemens demandent les Etats Généraux.

" *même*, puiſqu'il n'y a plus qu'elle, qui puiſſe
" être écoutée de votre Majeſté ?" *(Rémont. de la Cour des Aides* 28 *Fév.* 1771 *)*

Ceux des Parlemens qui ſuivirent l'exemple de Maleſherbes, ne ſavoient pas aſſez les intentions de la ſecte qui le mettoit en mouvement. Ils s'abandonnèrent en quelque ſorte malgré eux, à l'impulſion donnée par les conjurés, & au torrent de l'opinion publique, deja en grande partie, dirigée par les ſyſtêmes de Monteſquieu, ſur la part que tout homme doit avoir à la confection des loix, au réglement des ſubſides, pour obſerver les unes, & payer les autres ſans être eſclave.

Entrainé par l'exemple de Maleſherbes, le Parlement de Rouen, dans ſes remontrances du 19 Mars 1771, dit auſſi au Monarque : " puiſ-
" que les efforts de la Magiſtrature ſont im-
" puiſſans, daignez, Sire, conſulter la Nation
" aſſemblée." Les anciens collègues de Monteſquieu au Parlement de Bordeaux, crurent encore devoir montrer plus de zéle pour ſes principes. Auſſi leurs remontrances datées du 25 Fév. même année, furent-elles encore plus preſſantes. On y liſoit entre autres :

" S'il étoit vrai, diſoient ces Magiſtrats, que
" le Parlement devenu ſédentaire ſous Philippe
" le Bel, & perpétuel ſous Charles VI, n'eſt
" pas le même que l'ancien Parlement ambu-
" latoire convoqué dans les premières années
" du regne de Philippe le Bel, ſous Louis IX,

" sous Louis VIII, sous Philippe Auguste ; le
" même que les Placita convoqués sous *Char-*
" *lemagne & ses descendans ; le même que les an-*
" *ciennes Assemblées des Francs*, dont l'Histoire
" nous a transmis les vestiges avant & après la
" conquête ; si la distribution de ce Parlement
" en plusieurs ressorts, avoit changé son *essence*
" *constitutive* ; en un mot, si vos Cours de Par-
" lement, Sire, n'avoient pas le droit d'exami-
" ner & de vérifier les Loix nouvelles, qu'il
" plaisoit à votre Majesté de proposer ; *ce droit*
" *ne pourroit pas être perdu pour la nation. Il est*
" *imprescriptible, inaliénable. Attaquer ce prin-*
" *cipe, c'est trahir non seulement la nation, mais*
" *les Rois mêmes*. C'est renverser la constitution
" même du Royaume. C'est détruire le fonde-
" ment de l'autorité du Monarque. Croiroit-
" on que la vérification des Loix nouvelles
" dans vos Cours de Parlemens *ne supplée pas*
" *ce droit primitif de la nation?* L'ordre public
" pourroit-il gagner à le voir exercer encore
" par la nation ? Si votre Majesté daigne la
" rétablir dans ses droits, on ne nous verra pas
" réclamer cette portion *d'autorité*, que les Rois
" vos prédécesseurs nous ont confiée, dès que
" la nation les exercera elle-même. " *(Rem.*
du Parlement de Bordeaux, du 25 Fév. 1771.)

C'est ainsi que se rendant à un vœu, dont ils ne connoissoient pas toute l'étendue, les Parlemens demandoient en quelque sorte pardon au

peuple, d'avoir oublié si longtems ses droits imprescriptibles, inaliénables à la législation, à l'exercice, ou du moins au partage de la souveraineté, dans l'assemblée des Etats Généraux. Ils ne prévoyoient pas alors qu'un jour viendroit, où ils auroient à demander pardon à ce même peuple, d'avoir sollicité des Etats Généraux devenus si funeste pour eux, pour le Monarque & la nation.

Comment cette demande entrainoit la révolution.

La Révolution étoit faite dès-lors, si Louis XV. se fût laissé fléchir. On en étoit précisément à cette époque, où la secte si fidèlement peinte, très peu de mois avant, par Mr. l'Avocat Général du Parlement de Paris, " *ne cherchoit qu'à soulever les peuples sous prétexte de les* " *éclairer;* où son génie inquiet & entreprenant " & ennemi de toute dépendance, aspiroit à " bouleverser toutes les Constitutions Politi- " ques; & où ses vœux ne devoient être rem- " plis, que lorsqu'elle auroit mis la puissance " législative & exécutrice entre les mains de la " multitude; *lorsqu'elle auroit avili la Majesté* " *des Rois, rendu leur autorité précaire, & subor-* " *donnée aux caprices d'une foule aveugle.* "

On en étoit à ce moment où " les prosélytes se " multiplioient, où leurs maximes se répan- " doient; où les Royaumes sentoient leurs fon- " demens antiques chanceler: où les nations " étonnées se demandoient par quelle fatalité, " elles étoient devenues si différentes d'elles-

mêmes." On en étoit au moment où Mably & les siens sollicitoient une Révolution: où les Economistes en faisoient précisément circuler les principes dans toutes les classes du peuple: où les Philosophes la *prévoyoient*, *la prédisoient* & proposoient *la manière de l'opérer avec l'adhésion du peuple. (Gudin juplém. au contr. soc.)*

Dès-lors la convocation des Etats Généraux la rendoit infaillible. Les Sophistes pour l'opérer n'avoient plus besoin d'amener le Magistrat public à leurs systèmes. L'application auroit pu varier; les principes étoient admis. Le droit de *vérifier*, *d'examiner la loi*, étoit pour le peuple un droit *primitif*, *imprescriptible*. Si les Parlemens, dans ces jours d'illusion, ne tenoient ce langage aux Souverains que pour assurer leur autorité contre le ministère; les Sophistes de la rebellion n'en demandoient pas davantage pour *avilir la majesté des Rois*, *pour rendre leur autorité précaire & subordonnée aux caprices d'une populace aveugle*. Du droit de l'examen, au droit de rejetter, au droit d'insurrection, à tous les droits qui font le code de la Révolution, il n'y avoit qu'un pas à faire; & les Sophistes étoient là pour le franchir avec la multitude. Presque toutes les loix se trouvoient nulles, parce qu'elles n'avoient été faites que par les Rois, sans consulter le peuple; toutes pouvoient être annullées, parce que le peuple pouvoit revenir à l'examen, & tout proscrire.

De ceux qui secondoient cette révolution.

C'étoit là cependant ce que les Sophistes appelloient une Révolution modérée. Elle avoit pour elle non seulement ces Magistrats, qui disputant ses droits au Souverain, les transportoient aux assemblées du peuple, parce qu'ils se flattoient que hors de ces assemblées, ils en jouiroient tranquillement eux-mêmes.

Elle avoit encore pour elle, toute cette partie de l'Aristocratie que nous verrons un jour apporter aux Etats Généraux, ces mêmes idées du peuple législateur, mais du peuple conservant dans ses assemblées législatives, toute cette Hiérarchie dont la distinction de leur naissance les rendoit si jaloux; du peuple n'adoptant les principes de Montesquieu que pour en souffrir tranquillement l'application a l'Aristocratie. Enfin cette Révolution avoit pour elle toute cette partie des Sophistes, qui contens d'avoir constaté les principes du peuple législateur & souverain, contentoient a conserver au premier Ministre de ce peuple, le nom de Roi. Louis XV sentit mieux que personne qu'il y perdroit les droits les plus précieux de sa couronne. Naturellement bon, ennemi des coups d'autorité, il étoit cependant résolu à transmettre à ses héritiers toutes celle dont il s'étoit lui-même trouvé revêtu en montant sur le trône. Il vouloit vivre & mourir Roi: il cassa les Parlemens, refusa les Etats Généraux, & ne souffrit plus qu'on en fit mention pendant son regne. Mais il savoit

Elle est empêchée par Louis XV,

lui-même qu'en réprimant les Magiſtrats, il n'avoit pas écraſé l'hydre révolutionnaire. Il lui échappa plus d'une fois de témoigner ſes craintes pour le jeune Héritier de ſon Trône. Il ſe tenoit même ſi aſſuré des efforts que feroient les Sophiſtes contre ſon ſucceſſeur, qu'il lui échappoit ſouvent de dire avec un air d'inquiétude : *je voudrois ſavoir comment Berri s'en tirera*, déſignant par ce nom ſon petit fils Louis XVI, qui avant la mort du premier Dauphin, étoit appellé Duc de Berri. Mais au moins cette Révolution dont Louis XV. voyoit la France menacée, il ſut l'empêcher tant qu'il vécut. Les Conjurés ſentirent qu'il falloit différer leur projet. Ils ſe contentèrent de préparer les peuples à l'exécution. En attendant que l'occaſion devint plus favorable en France, la Secte fit ailleurs des eſſais d'un autre genre, dont le ſouvenir ne doit pas être perdu dans ſon hiſtoire.



CHAPITRE VIII.

ESSAI DES SOPHISTES CONTRE L'ARISTOCRATIE.

Le Philosophisme ressuscite en Allemagne la haine des Nobles & des Riches.

LA distinction de Rois & de sujets, de Souverains faisant la loi, & de la multitude soumise aux loix, ne devoit pas être la seule chose à révolter une école dont tous les principes, soit religieux, soit politiques, se réduisoient ultérieurement à ces deux mots *égalité & liberté*. Il est dans toutes les sociétés civiles, d'autres hommes que le Monarque ou les Chefs de l'Etat, élevés au dessus de ce plan horizontal où se tient la multitude. Il est des hommes distingués par le rang, par les titres, les privilèges accordés à leur naissance, à leurs propres services, ou bien à ceux de leurs ancêtres. Il en est surtout qui doivent à leurs pères, ou bien à leur propre industrie, une abondance & des richesses, que le commun du peuple ne partage pas. Il est même des hommes qui se nourrissent d'un pain gagné à la sueur de leur front, & d'autres hommes jouissant paisiblement du fruit de ces travaux, que paye leur argent, mais que leurs bras ne sont pas condamnés à partager. S'il n'y a pas partout des Gentilshommes & des

roturiers, il y a au moins partout des pauvres & des riches.

Quelque intérêt que puſſent avoir les nombreux adeptes de l'Ariſtocratie, à ne pas trop preſſer les conſéquences de leur égalité contre Dieu, il ſe trouva dans les autres claſſes, des adeptes qu'elles n'effrayoient pas. Il s'en trouvoit en France, il s'en trouvoit ſurtout en Allemagne, en Pologne & dans les autres parties de l'Europe, où les leçons des Sophiſtes modernes avoient pénétré.

Dès l'année 1766 Fréderic écrivoit à Voltaire que " la Philoſophie perçoit juſques dans " *la ſuperſtitieuſe Bohème, & en Autriche, l'ancien* " *ſéjour de la ſuperſtition.*" C'eſt auſſi de cette année que datent les premières ſemences d'un projet, qui devoit, dans ces mêmes contrées, donner à la Philoſophie le ſpectacle d'une République, où l'on ne verroit plus ces diſtinctions de Marquis & de Payſans, de Nobles & de Bourgeois, de riches & de pauvres.

Conſpiration des Sophiſtes Bohèmes & Autrichiens contre la Nobleſſe

Tout ce que je vais dire ſur ce projet, & ſur ces eſſais de la Philoſophie tranſplantée en Bohème, en Autriche, juſqu'en Hongrie, & en Tranſilvanie, ſera pris de deux Mémoires qui m'ont été fournis par des hommes alors très à portée d'obſerver, l'un les cauſes, & l'autre les effets d'une Révolution, qui donne aux Sophiſtes Tudeſques, la gloire d'avoir dévancé en grande

partie, nos Carmagnoles, & nos Brigands Septembriseurs.

A peine les principes de la Philosophie Françoise eurent-ils pénétré vers les rives de la Moldau, qu'on y vit de nouveau fermenter ces principes de liberté & d'égalité, dont le zéle enflammé des Hussites & des Thaborites, avoit brulé tant de Châteaux & tant de Monastères, martyrisé tant de Prêtres, & coûté la vie à tant de Gentilshommes. Il se forma dans Prague une conspiration, qui devoit éclater le 16 Mai. Ce jour avoit été choisi, parce qu'il est celui où une multitude immense de paysans accourent dans cette ville, pour y célébrer la fête de St. Jean Népomucène. Dans le moment de ce concours immense de gens de la campagne, quelques milliers de Conjurés devoient paroître tout armés, les autres s'emparer des portes ou du pont; d'autres surtout, se mêler dans la foule, haranguer les paysans, leur annoncer que ce jour devoit être celui de leur liberté, les exhorter à secouer le joug de l'esclavage, à s'emparer des champs que leurs bras cultivoient depuis si longtems, & dont les fruits étoient supposés n'enrichir que des Seigneurs oisifs, vains, orgueilleux, & tyranniques.

Ces discours devoient faire une vive impression sur des hommes, qui la plûpart n'avoient en effet d'autre champ, que celui qu'il plaisoit au Seigneur de leur laisser, à condition que

leurs travaux, pendant plusieurs jours de la semaine, seroient employés à cultiver les siens. (*) Des armes devoient être fournies à cette.

---

* *Ces paysans appellés* Robota *n'étoient pas tous au même dégré de servitude. Les uns devoient au Seigneur trois, les autres quatre journées de leurs travaux, par semaine. Quelque justes que puissent être les conditions de cette servitude, le voyageur accoutumé à tout autre Gouvernement, a bien de la peine à ne pas regarder ces gens-là comme très malheureux. J'étois un peu dans ces idées, lorsqu'un spectacle auquel je ne m'attendois pas, me réconcilia presque avec ce régime. Ce spectacle étoit celui d'un immense grenier appartenant au Seigneur. Au milieu, des tas énormes de bled dans une vaste halle; autour de cette halle, autant de loges qu'il y avoit de familles dans le village; dans chacune de ces loges, le bled appartenant à chaque famille. La distribution se faisoit régulièrement toutes les semaines sous l'inspection d'un préposé. Si la provision de quelque loge venoit à s'épuiser, on prenoit dans le tas du Seigneur, toute la quantité nécessaire pour la famille qui en manquoit, à charge par elle d'en rendre la même quantité à la moisson nouvelle. Ainsi le paysan le plus pauvre étoit assuré de sa subsistance. Qu'on décide si ce régime ne vaut pas celui des mendians libres & mourant de faim. Je sais bien ce qui seroit à souhaiter partout; mais la vraie Philosophie ne cherche pas à renverser tout ce qui*

populace ſubitement échauffée par les cris *d'égalité, de liberté;* les Seigneurs & les riches devoient être la première victime de ſes fureurs ; leurs terres diſtribuées à leurs aſſaſſins, & la liberté proclamée, la Bohème ſe trouvoit la première république de la Philoſophie.

Quelque ſecrètement que ſe tramât le complot, il ſe trouva des adeptes qui le trahirent. Marie Thérèſe eut l'art de l'étouffer, & ſon conſeil agit avec tant de prudence, qu'à peine en peut-on appercevoir quelques indices dans les journaux du tems. La Cour jugea peut-être très prudemment, qu'en s'aſſurant des chefs, il valoit beaucoup mieux éviter un chatiment, qui auroit pu donner de l'éclat à des principes, dont l'hiſtoire de Bohème montroit tout le danger.

Nouveau plan des Sophiſtes Autrichiens.

Cette Conſpiration avortée, les Philoſophes de la Moldau & du Danube, ne perdirent pas tout eſpoir d'arriver à leur égalité. Ils imaginèrent un plan qui fit illuſion, même à Marie Thérèſe, & bien plus encore à Joſeph II. Suivant la partie oſtenſible de ce plan, les propriétaires, trop riches pour cultiver eux-mêmes leurs fonds devoient être engagés à les céder aux payſans. Ceux-ci en revanche, devoient payer annuellement aux anciens propriètaires,

eſt, dans l'eſpoir chimérique que tout ſera un jour comme elle le déſire.

une somme égale à l'estimation du revenu. Chaque communauté devoit même s'engager à punir sévérement celui des Paysans, qui négligeroit, ou de faire valoir la terre qu'on lui auroit cédée, ou d'en payer la rente convenue

Le plan fut présenté à Marie Thérèse avec tant d'artifice, qu'elle crut n'y voir que le moyen d'ajouter aux richesses de ses Etats, en favorisant l'industrie & l'émulation des vrais cultivateurs. Elle ordonna à diverses personnes employées dans le Gouvernement, de rédiger des mémoires sur ce projet. Elle en fît ellemême l'essai, en livrant à ces conditions une partie de ses domaines.

Les Sophistes craignoient la longueur des délibérations; pour accélérer l'exécution générale de leur projet, ils en répandirent l'idée parmi les Paysans eux-mêmes. Le plus ardent de leurs missionnaires fut un Prêtre intriguant qui se mit à courir les campagnes, pour y disposer les esprits à cette réforme des propriétés, qu'il trouvoit admirable. Il lui en couta peu pour inspirer aux paysans toute l'ardeur qu'il avoit lui-même. Les Seigneurs, n'y virent qu'un moyen de les dépouiller de leur propriété, sous le voile d'une juste compensation. Ils objectèrent que les paysans, devenus maîtres des fonds de terre, trouveroient bientôt le moyen de s'en approprier tous les fruits; que le Philosophisme n'auroit alors qu'une raison de plus, pour

les dispenser de payer les rentes convenues, en représentant qu'il étoit doublement injuste, de porter à des Nobles le revenu des fonds qu'ils n'avoient jamais cultivés, & dont ils n'auroient plus même la propriété ; que s'il plaisoit enfin aux paysans de se liguer entr'eux pour s'affranchir de tout payement, ils se trouveroient avoir pour eux, & l'argent & les terres ; qu'il ne resteroit plus alors à la Noblesse, qu'à se mettre elle-même a leur solde pour subsister.

Insurrection contre les Seigneurs Bohêmes.

Cette opposition ne fit qu'ajouter à l'ardeur des Prophêtes de l'égalité. Ils avoient donné aux villageois tout l'espoir du succès ; il fut aisé de les aigrir contre les opposans. Aussi dans des vassaux jusqu'alors doux & respectueux, les Seigneurs ne trouvèrent-ils bientôt que des hommes devenus insolens. Il fallut recourir à des chatimens, qui ne firent qu'ajouter aux plaintes, aux murmures. L'Impératrice toujours séduite par la prétendue justice du plan qu'on lui proposoit, l'Empereur dont le Philosophisme, & l'ambition tout-à-la fois vouloient abaisser la Noblesse, eurent l'imprudence d'accueillir les plaintes de ceux que les Seigneurs avoient cru nécessaire de chatier. Cette espèce de connivence fit croire aux villageois qu'ils n'avoient rien à craindre de la Cour. Les émissaires du Philosophisme leur souffloient qu'il falloit obtenir par la force, ce qu'on ne

vouloit pas donner à la justice. L'insurrection fut l'effet naturel de ces insinuations. Le soulevement des campagnes contre les Seigneurs, éclata presque dans toute la Bohème, en 1773.

Les villageois se mettoient déjà à brûler ou piller les châteaux ; la Noblesse, & surtout les riches propriétaires étoient menacés d'un massacre général. Marie Thérèse reconnut un peu tard la faute qu'elle avoit faite ; mais alors au moins elle se hâta d'en arrêter les suites. Une armée de vingt huit mille hommes reçut les ordres les plus précis d'arrêter ce soulevement. La force des sophistes n'étoit pas encore organisée ; les villageois fûrent bientôt réduits.

Les parties de la Prusse & de la Silésie, voisines de la Bohème, s'étoient ressenties de l'insurrection. Fréderic reconnut à ces traits les leçons des sophistes. Il n'avoit eu garde de licencier son armée pour leur plaire. Il fut plus promptement encore que Marie Thérèse, ôter aux rebelles la fantaisie de ces insurrections. Il fit punir sur le champ les plus mutins ; & les Philosophes niveleurs furent obligés de souffrir encore pour quelque tems, qu'il y eût des Seigneurs, des villageois, des nobles, & des riches. Mais ils ne perdoient pas de vue leur objet. Le successeur de Marie Thérèse, leur fournit bientôt l'occasion de recommencer des essais plus perfides encore, pour la destruction de la Noblesse.

Prévention philosophique de Joseph II, contre les Seigneurs, plan pour les abaiffer.

Initié aux myftères philofophiques, Joseph II avoit fu marier les idées de liberté, d'égalité, à celles d'un defpote qui fous prétexte de regner en philofophe, n'égalife tout au tour de lui, que pour voir tout plier fous fes fyftêmes. Avec fa liberté de confcience, il eut été l'homme de fon fiécle qui tourmenta le plus la Religion, fi les tyrans de la Révolution Françoife ne l'avoient pas fuivi de près. Avec fa prétendue égalité, il ne cherchoit à voir la Nobleffe abaiffée, & les Seigneurs dépouillés, à mettre leur fortune entre les mains de leurs vaffaux, que pour bouleverfer les loix de fon Empire, celles mêmes de la propriété comme celles de la Religion, fans trouver plus de réfiftance de la part des Seigneurs, que de la part de leurs vaffaux. Avec fes prétentions au génie, il lui fallut les plus terribles leçons, pour concevoir enfin que toute cette philofophie d'égalité, de liberté religieufes & politiques, ne tendoient qu'à renverfer les Trônes & les Autels.

Telle étoit la philofophie de ce Prince; quelle que fut fon intention, il eut au moins le malheur, dans fes innovations, de fournir le prétexte d'une cruelle infurrection contre tous les Nobles d'une partie confidérable de fes Etats. La manière dont il favoit fe faire obéir, fit penfer qu'il ne l'avoit été que trop, dans l'atroce longueur des délais, quand il falloit voler au fecours des victimes.

Tout ce que je vais dire de ce mémorable événement, & des horreurs dont la Cour de Vienne essaya vainement d'étouffer le souvenir, sera l'extrait de la relation de Mr. J. Petty, Gentilhomme que je savois être du nombre de ceux qui échappèrent au massacre, & vivant aujourd'hui à Betchworth, près Darkin, dans le Comté de Sury. C'est le mémoire qu'il a bien voulu m'envoyer, que j'ai annoncé comme plus instructif sur les faits. Celui dont j'ai tiré ce qu'on a déjà lu dans ce chapitre, l'est davantage sur la liaison de ces mêmes faits avec le progrès que faisoit alors le Philosophisme & le Jacobinisme, dans les pays soumis à la maison d'Autriche. En joignant ces deux relations, on voit que c'est à Vienne que, sous leurs prétextes d'humanité, de liberté, les Sophistes inventoient les moyens, ou de se défaire de la Noblesse, ou de forcer les Seigneurs à renoncer à des droits antiques sur leurs vassaux, & sur leurs serfs; que le moyen ou l'occasion d'exécuter ce projet, fut dans les ordres donnés par Joseph II. sur la manière de pourvoir à la sureté des frontières en Transilvanie. Ces ordres en effet étoient de nature à priver les Seigneurs Hongrois de tout droit sur leurs serfs, ou bien à soulever tous les serfs contre les Seigneurs.

Jusques au nouveau plan adopté par l'Empereur, les cordons destinés à garder les frontières du côté de la Turquie, étoient composés

de payſans ou ſerfs, que ce ſervice diſpenſoit d'une partie des travaux ordinaires; mais qui n'en reſtoient pas moins ſous la dépendance de leurs maîtres. Au Printems de l'année 1784, Joſeph II. envoya le Major Général Geny à Hermanſtadt avec ordre d'augmenter le nombre de ces gardes, & de les mettre tous ſur le pied ordinaire des troupes, c'eſt-à-dire, dans une parfaite indépendance des Seigneurs. Les dédommagemens propoſés n'empêchèrent pas les réclamations. Ce qui ſembloit les juſtifier, ce qu'il auroit été facile de prévoir, & ce que vouloient ſans doute les Sophiſtes qui avoient inſpiré le nouveau plan, c'eſt que les payſans accoururent bientôt en foule pour ſe faire enroler, & pour ſe délivrer par là, de toute ſoumiſſion, de tout ſervice, de toute obligation envers les Seigneurs.

Inſurrection que ce plan excite en Tranſilvanie.

Je dois, pour être vrai, ajouter avec Mr. Petty, que le ſort de ces payſans ou ſerfs, étoit trop ſouvent aggravé par la dureté de leurs maîtres.

En attendant que la réponſe aux réclamations des propriétaires & de la Nobleſſe fût arrivée, le Commandant Général d'Hermanſtadt crut devoir déclarer que les enrolemens ne feroient plus ſenſés avoir rien changé à l'ancien état des choſes, juſqu'aux nouveaux ordres qu'on attendoit de l'Empereur. Ces ordres-là n'arrivoient point; ceux du Commandant Géné-

ral étoient venus trop tard. Les payſans enrolés, non ſeulement ſe tinrent libres de tout ſervice, mais ils ſe livrèrent envers leurs maîtres à des excès que les Magiſtrats crurent ne pouvoir réprimer, qu'en obtenant du Général la révocation de tous ces enrolemens. La révocation fut encore inutile ; on ſavoit que l'Empereur n'avoit point répondu ; les payſans, au lieu de revenir ſous le joug des Seigneurs qu'ils avoient outragés, perſiſtoient à ſe regarder comme ſoldats indépendans, lorſque tout-à-coup un Valaque appellé Horja, de la même claſſe que ces payſans, en raſſemble un grand nombre autour de lui. Décoré d'une Croix, & muni d'une patente écrite en lettres d'or, il les harangue & ſe déclare envoyé par l'Empereur, pour les enroler tous. Il leur offre de ſe mettre à leur tête, pour leur rendre la liberté. Les payſans accourent ſous ce nouveau Général. Les propriétaires envoyent à Hermanſtadt avertir le Gouvernement & le Général, de tout ce qui ſe paſſe, des Comités ſecrets qui ſe tiennent de côté & d'autre, de l'inſurrection qui ſe prépare. Toute la réponſe qu'ils en reçoivent, eſt un reproche de leur timidité.

Cependant le jour marqué par les conjurés arrive. Le 3 Novembre 1784, Horja paroît à la tête de quatre mille hommes ; les diviſe par bandes, les envoye incendier les châteaux, &

maſſacrer les maîtres. Ces précurſeurs des Jacobins de Marſeille ou des Galères, exécutent ſes ordres avec toute la rage de la haine, qu'on a ſu leur inſpirer contre la Nobleſſe. Le nombre des rebelles s'accroit bientôt juſqu'à douze mille. En peu de tems plus de cinquante Gentilſhommes ſont maſſacrés. La déſolation & le carnage ſe répandent de Comtés en Comtés. Dans chacun, les maiſons des Nobles ſont pillées & brulées. L'aſſaſſinat bientôt ne ſuffit plus pour venger ces furieux. Ils font ſouffrir aux riches & aux Gentilſhommes qu'ils peuvent atteindre, les ſupplices les plus recherchés, les plus atroces. Ils les empalent tout vivans; ils leur coupent les pieds & les mains; ils les font rôtir à petit feu. N'ajoutons point à nos mémoires; il n'eſt déjà que trop cruel de les traduire.

Maſſacre de la Nobleſſe en Tranſilvanie.

" Parmi les châteaux qui devinrent la proye des " flammes, on remarque ſurtout ceux des " Comtes Eſterhazy & Teleki. Parmi les Sei- " gneurs maſſacrés, on diſtingue les deux " Comtes & frères Ribiczi, L'aîné de ces " deux Seigneurs fut empalé, & rôti. Diverſes " autres perſonnes de la même famille, & " femmes, & enfans furent cruellement maſ- " ſacrés. La malheureuſe Dame Bradi-ſador, " chez qui j'avois paſſé quelques jours, ajoute " Mr. J. Petty, fut une des plus triſtes victimes. " Ces barbares lui coupèrent les pieds & les " mains & la laiſſèrent expirer dans cet état.

" Mais tirons le rideau sur ces horreurs ; elles
" rappellent à mon souvenir les personnes les
" plus chères, sacrifiées de la manière la plus
" atroce, & je n'ai pas le cœur d'en faire le
" détail.

Rapprochemens des insurrections anciennes & modernes contre la Noblesse.

Nous voudrions bien nous-mêmes avoir pu épargner au Lecteur le recit de ces atrocités ; mais réunies à celles des Jacobins Septembriseurs, elles ajoutent aux leçons de l'histoire. Et combien ces leçons deviendroient plus frappantes, si c'étoit ici le lieu de rapprocher tout ce que nos Mémoires sur les tems plus anciens de la secte, nous fourniroient de traits dans le même genre ! On y verroit que le même philosophisme de liberté, d'égalité, a toujours produit les mêmes atrocités contre la partie de la société la plus distinguée par ses titres, son rang ou ses richesses ; & l'aristocratie mieux instruite par sa propre histoire, apprendroit à moins favoriser des sophistes, qui jamais ne flattèrent les riches & les grands, que pour arriver au massacre général de toute Caste distinguée par les grandeurs & les richesses.

Je n'excepterois pas de la comparaison des Jacobins du jour & de leurs pères, ce spectacle de Seigneurs empalés & rôtis, de femmes mutilées, de familles entières, pères, mères enfans massacrés en Transilvanie, au nom de la liberté. Je ne voudrois pas même en excepter ces Cannibales de la Place Dauphine, brulant à petit

feu, le 3 Septembre, la Comteſſe de Pérignan, ſes filles, Mdme. de Chevres & tant d'autres victimes ; offrant à manger à celles qui reſtoient, la chair de celles qu'ils avoient déjà immolées. (*) Ces forfaits tout atroces qu'ils ſont, ne ſont rien moins que neufs dans l'hiſtoire de la ſecte. Il n'étoit réſervé ni aux Carmagnoles Tranſil-

(*) *Lorſque je donnai, dans* l'hiſtoire du Clergé pendant la Révolution Françoiſe, *quelques détails ſur ces horreurs de la Place Dauphine, certains lecteurs crurent pouvoir les révoquer en doute, ſous prétexte qu'ils n'en avoient rien ſu, dans un tems où la terreur leur permettoit à peine de quitter leur aſyle ſecret, pour prendre connoiſſance de ce qui ſe paſſoit alors dans Paris. Qu'ils liſent aujourd'hui l'hiſtoire de Mr. Girtanner, Médecin Suiſſe, & témoin de ce qu'il raconte. Ils verront que l'ouvrage dont j'ai cité les expreſſions, n'étoit qu'une traduction de cette hiſtoire. J'ignorois alors que le traducteur fût Mr. le Baron de* Peliſſier Vien *; depuis ce tems là, je l'ai ſu de lui-même. J'ai vu de plus, Mr. Cambden Aumonier d'un Régiment Irlandois. Il avoit fait auſſi imprimer à Liège, le même récit ; & il m'a certifié ne l'avoir fait, que ſur le témoignage de vingt témoins, qui lui aſſuroient tous, que loin d'exagérer, Mr. Girtanner & moi, nous étions reſtés au deſſous de la réalité.*

vains, ni aux Carmagnoles Parifiens, d'en donner au monde le premier exemple.

Ces rapprochemens, je le fais, font friffonner d'horreur ; mais ici l'horreur-même peut être utile. Peut-être enfin ceffera-t-on d'écouter les Sophiftes d'une *égalité*, & d'une *liberté* plus atroces encore que chimériques, quand on faura combien leurs vains fyftèmes ont rapproché les hommes de la bête féroce. L'erreur eft trop funefte ; rachetons, s'il le faut, par des fouvenirs humilians pour la nature même, l'illufion de l'orgueil. Nous favons ce qu'ont fait de nos jours ces vains fyftêmes de liberté, d'égalité ; ofons lire, en partie du moins, ce qu'ils avoient fait fous nos ancêtres.

En treize cent cinquante huit, la France avoit auffi fes Jacobins ; & leur fyftême étoit celui de *l'égalité* & de *la liberté*. Voici d'après Froiffard, l'un de nos hiftoriens les plus eftimés, ce qu'elles produifirent. En citant cet Auteur, je ne prends d'autre licence que celle de traduire en françois fon langage furanné.

" Au mois de Mai, année 1358, la France " fut frappée d'une étrange défolation. Des " gens de la campagne, d'abord fans chef, & " tout au plus au nombre de cent, s'affemblè- " rent en Beauvoifis, difant que tous les Nobles " du Royaume déshonoroient la France ; & que " les détruire tous, feroit un très grand bien. " Leurs camarades répondoient : cela eft vrai.

" Honni soit celui qui ne fera pas tous ses ef-
" forts, pour détruire tous les Gentilshommes.
" Alors ils se réunirent, & sur le champ, sans
" autres armes que des bâtons ferrés, & des
" couteaux, ils se portèrent vers la maison d'un
" Chevalier du voisinage. Après l'avoir massa-
" cré, lui, sa femme, & tous ses enfans, petits
" & grands, ils brûlèrent sa maison. Ils al-
" lèrent ensuite à un autre Château, prirent le
" Chevalier, outragèrent sa femme & sa fille,
" les tuèrent toutes en sa présence, ainsi que
" tous ses autres enfans, le martyrisèrent
" lui-même, & abbattirent le Château. Ils en
" firent autant de plusieurs autres maisons &
" Châteaux. Leur nombre se porta jusqu'à
" six mille : il s'augmentoit partout, sur leur
" passage, car chacun de leurs semblables les
" suivoit ; les autres, chassés par la terreur,
" fuyoient, & emmenoient leurs femmes, leurs
" enfans, à dix & à vingt lieues, forcés de
" laisser ce qu'ils avoient dans leurs maisons
" restées sans défense. Ces scélérats sans chefs,
" frappoient, brûloient, massacroient, *roboyoient*,
" *ardoyoient*, *occyoient* tous les Gentilshommes
" qu'ils trouvoient. Ils outragoient de la ma-
" nière la plus indigne, les femmes & les De-
" moiselles. Celui qui se portoit aux plus
" grands excès, à des horreurs qu'on ne peut,
" ni ne doit décrire, celui-là étoit le plus
" exalté par eux, & regardé comme le plus

" grand maître. Je n'oferois écrire leurs atro-
" cités inconcevables, envers les femmes—en-
" tre autres horreurs, ils tuèrent un Chevalier,
" ils l'embrochèrent, *le mirent à une hafte & le*
" *rôtirent au feu*, en préfence de fa femme &
" de fes enfans; ils *firent manger par force* à
" cette femme la chair de fon mari, & la firent
" enfuite mourir de *malle mort*. "

" Ces méchans brulèrent & détruifirent
" auprès de Beauvoifis, & aux environs de
" Corbie, d'Amiens, de Mondidier, *plus de*
" *foixante châteaux*—Ils en détruifirent *plus de*
" *cent entre le Comté de Valois, l'Evêché de Laon,*
" *Noyon, Soiffons.* " (*Hift. & Chronique de Meffire Jean Froiffard. édit. de Fontenelles hiftoriog. de Henri II, Lyon. an* 1559 *chap.* 182.)

Il eft à remarquer que, lorfqu'on demandoit à ces malheureux, qui eft-ce qui les portoit à ces horreurs, ils répondoient qu'ils n'en favoient rien. C'eft précifément ce que répondoient en France, les premiers bruleurs de Châteaux: C'eft encore ce qu'auroient répondu les Carmagnoles Tranfilvains. D'où venoient à ce fimple payfan devenu leur chef, & cette croix de chevalerie, & ces patentes en lettres d'or? Qui les avoit forgées? fi ce n'eft la même fecte, qui fut en 1789, forger en Dauphiné les prétendus ordres de Louis XVI, envoyés aux payfans, pour les porter à bruler les Châteaux, & courir fur les Nobles? Les

prétextes partout furent les mêmes; la main qui se cachoit faisoit aussi partout jouer les mêmes ressorts.

Au reste, il est dans cette insurrection de Transilvanie contre la Noblesse, une terrible énigme à expliquer. D'abord le Gouvernement d'Hermanstadt avoit refusé d'envoyer des secours, sous prétexte que les allarmes étoient sans fondement. Quand il n'y eut plus moyen de se cacher l'atrocité des rebelles, on envoya des troupes, mais sans ordre aux soldats d'employer la force contre ces assassins devastateurs. On eût dit que les chefs du parti étoient d'intelligence avec ceux qui devoient les réprimer. Les révoltés continuoient leurs ravages sans crainte de la moindre opposition de la part de la force militaire. Les soldats entendoient les cris des nouvelles victimes, ils voyoient mettre le feu aux maisons, les incendiaires même passoient au milieu d'eux, & le défaut de tout ordre, annullant le courage des soldats, les réduisoit à être tranquilles spectateurs. Enfin les Gentilshommes échappés au massacre, & réunis à ceux qui des Comtés voisins accouroient à leur secours, formèrent eux-mêmes une petite armée, marchèrent contre ces bandits, les défirent en diverses rencontres; & Horja fut forcé avec ses bandes encore nombreuses, de se retirer sur les montagnes. Il y ramassa de nouvelles forces, recommença ses

dévaſtations & ſes maſſacres. Il fallut bien alors au moins, donner aux ſoldats les ordres d'une véritable oppoſition. Alors même l'énigme devint encore plus difficile à expliquer. En pillant Abrud-Banga les bandits y trouvèrent la caiſſe d'eſcompte appartenant à la Chambre Royale; ils la reſpectèrent, en diſant, que c'étoit la propriété de l'Empereur. Bientôt après, un détachement de vingt quatre hommes ſeulement, commandés par un Lieutenant, tranſportoit cette caiſſe à Zalatna; un parti nombreux de Horja pouvoit encore l'enlever; alors un des inſurgens ſe detache, & aborde les Autrichiens, propoſe un entretien entre ſon Capitaine & leur Lieutenant. Le Capitaine des bandits paroît, en diſant: " nous ne ſommes " nullement des rebelles. Nous aimons, nous " adorons l'Empereur, dont nous ſommes " ſoldats. Tout notre objet eſt de nous délivrer " du joug tyrannique de la Nobleſſe, devenu " inſupportable. Allez, & dites aux Officiers " de la Chambre de Zalatna qu'ils n'ont rien " à craindre de moi."

Quelque fidèlement que cette parole fut tenue, il n'en fallut pas moins revenir à divers combats, dans leſquels les rebelles perdirent beaucoup de priſonniers. Je voudrois pouvoir dire qu'alors la Nobleſſe de Tranſilvanie ſe montra généreuſe. Mon hiſtorien l'accuſe de s'être cruellement vengée ſur une multitude

de malheureux, qui ne s'étoient joint aux révoltés, qu'en cédant à la force. Un Magiſtrat cruel les condamnoit tous à la mort indiſtinctement, & en ſi grand nombre, qu'un Major de l'armée Autrichienne le ménaça de le rendre auprès de l'Empereur, reſponſable de tout le ſang innocent qu'il verſoit.

Le traitement fait aux priſonniers fut pour Horja & les ſiens, un nouveau motif de fureur contre la Nobleſſe. Il ſe retrancha encore dans les montagnes. On lui offrit envain un amniſtie générale. Il recommençoit l'année ſuivante, ſes terribles ravages, lorſqu'il fut pris par ſtratagême; les rebelles déconcertés demandèrent alors la paix & mirent bas les armes.

Ainſi ſe termina une Conjuration, qui ne fut dans ces Provinces éloignées, qu'un eſſai de celle qui ſe tramoit ailleurs par les Sophiſtes de la liberté & de l'égalité, contre tout ce qui s'éleve dans la ſociété au deſſus du vulgaire. La cauſe apparente de tant de maſſacres, à un certain point même, leur cauſe trop réelle, de la part des Seigneurs Tranſilvains, étoit dans l'abus exceſſif de leurs droits, & dans l'oppreſſion de leurs vaſſaux. La relation que j'ai ſuivie eſt rédigée avec un ton de ſageſſe & de vérité, qui ne nous permet pas de douter de ces vexations; & ſous ce point de vue, cette terrible inſurrection ſeroit en quelque ſorte étrangère à l'objet de nos Mémoires. Mais l'inſurrection des Negres

dans les Colonies peut-être aussi attribuée à la dureté du joug sous lequel ils gémissoient. Il n'en est pas moins vrai, pas moins notoire que toutes les atrocités des esclaves soulevés contre leurs maîtres à St. Domingue, à la Martinique, à la Guadeloupe, remontent aux complots tramés dans Paris par les Sophistes de l'égalité & de la liberté.

C'est précisément sous ce jour, que nous est présentée l'insurrection des Transilvains contre leurs Seigneurs, dans les instructions que nous tenons d'un homme plus à portée d'observer & dans Vienne & dans les autres pays Autrichiens, les progrès & les complots du Philosophisme. Il connut ces complots, il en combattit les prétextes, il en prévit les funestes effets; il les annonça même plus d'une fois au Gouvernement Autrichien. Il ne fut pas alors plus écouté que bien d'autres personnes, dont la révolution n'a que trop justifié les présages.

Dans ce que m'ont fourni les mémoires de ce sage observateur sur l'insurrection de Transilvanie, je le vois ajouter à l'action des Sophistes modernes, celle d'une secte depuis longtems cachée dans les arrières loges de la Franc-Maçonnerie. A l'époque où nous sommes arrivés, telle étoit en effet l'union des Sophistes & des Maçons, & tel fut le secours qu'ils se prêtèrent mutuellement, qu'il devient impossible d'exposer les progrès ultérieurs des uns

ſans remonter à l'origine des autres, ſans avoir fait connoître cette communauté de haines & de ſyſtêmes, qui des complots des uns & des autres, ne fit plus qu'une ſeule & même conſpiration, ſoit contre tous les Autels du Chriſt, ſoit contre tous les Trônes des Rois. C'eſt donc à dévoiler les myſtères de la Maçonnerie que nous conſacrerons les chapitres ſuivans, pour dire enſuite les moyens quelle fournit aux Sophiſtes modernes, dans la Révolution Françoiſe, & combien cette union eſt devenue fatale & menaçante pour la ſociété univerſelle.



CHAPITRE IX.

SECRET GÉNÉRAL, OU LES PETITS MYSTÈRES DES FRANC-MAÇONS.

EN parlant des Franc-Maçons, la vérité & la justice nous font une loi rigoureuse de commencer par une exception, qui mette à l'abri de nos inculpations, le grand nombre de frères initiés aux Loges Maçonniques, qui auroient eu la plus grande horreur de cette association, s'ils avoient prévu qu'elle pût jamais leur faire contracter des obligations contraires aux devoirs de l'homme religieux, & du vrai citoyen. Distinctions & exceptions à faire parmi les Franc-Maçons.

L'Angleterre surtout est pleine de ces hommes honnêtes, excellens citoyens, hommes de tout état, de toute condition, qui se font honneur d'être Maçons, & qui ne se distinguent des autres, que par des liens, qui semblent resserrer ceux de la bienfaisance & de la charité fraternelle. Ce n'est pas la crainte d'offenser la Nation chez qui j'ai trouvé un asyle, qui me suggère plus spécialement cette exception. La reconnoissance l'emporteroit dans moi, sur toutes les terreurs, & je dirois au milieu de Londres même : l'Angleterre est perdue ; elle n'échappera pas à la Révolution Françoise, si ses Loges Maçonniques ressemblent à celles que Des Franc Maçons Anglois.

j'ai à dévoiler. Je dirai même plus : & le Gouvernement, & tout Chriſtianiſme ſeroient depuis longtems perdus en Angleterre, ſi l'on pouvoit ſuppoſer ſes Franc-Maçons initiés aux derniers myſtères de la ſecte. Il y a longtems que ſes Loges y ſont aſſez nombreuſes pour avoir rempli un ſemblable projet, ſi avec les moyens des arrière-Maçons, les Anglois en avoient adopté les plans & les complots.

Ce raiſonnement ſeul me ſuffiroit pour excepter les Franc-Maçons Anglois en général, de ce que j'ai à dire ſur les autres. Mais il eſt dans l'hiſtoire même de la Maçonnerie, bien des raiſons qui juſtifient encore, & néceſſitent cette exception. En voici une qui me paroît démonſtrative. Dans le tems où les Illuminés d'Allemagne, les plus déteſtables des Jacobins, cherchoient à fortifier leur parti de celui des Maçons, on vit toujours les premiers témoigner le plus grand mépris pour les Maçons Anglois. Les lettres de Philon à Spartacus, repréſentent les adeptes de Londres arrivant en Allemagne, couverts & chamarrés des cordons, des bijoux de tous leurs grades ; mais n'ayant dans le fond ſoit contre les Puiſſances, ſoit ſur la Religion, aucun de ces projets, de ces myſtères qui tendent directement au but. Lorſque j'aurai donné l'hiſtoire de ces Illuminés, on verra de quel prix ce témoignage doit être pour les Loges Angloiſes. Il eſt heureux pour elles de

ſe voir mépriſées par les plus grands ennemis du Trône, de l'Autel & de toute ſociété. *(V. les lett. de Philon écrits origi.)*

Il fut longtems en France, & en Allemagne une exception preſque auſſi générale à faire pour la plûpart des Loges. On vit même paroître de la part de quelques unes, non ſeulement des proteſtations publiques, mais encore des renonciations à la Maçonnerie, auſſitôt qu'elle fut, par les intrigues des Illuminés, infectée des principes & projets révolutionnaires. *(V. le diſcours d'un vénérable, prononcé dans une Loge de Bavière.)* En un mot les exceptions à faire pour les Maçons honnêtes, ont été & ſont encore ſi nombreuſes, qu'elles deviennent elles-mêmes un myſtère inexplicable pour ceux qui n'ont pas ſaiſi l'hiſtoire & les principes de la ſecte. Comment en effet concevoir une aſſociation très nombreuſe, d'hommes unis par des liens & des ſermens, qui leur ſont a tous extrêmement chers; & dans laquelle il n'eſt qu'un très petit nombre d'adeptes, qui connoiſſent le dernier objet de l'aſſociation même? Cette énigme ſeroit aiſée à concevoir, ſi avant ces mémoires ſur les Jacobins modernes, il m'eût été poſſible de rédiger ceux que j'eſpère publier un jour ſur le Jacobiniſme de l'antiquité & du moyen age. Pour ſuppléer à ce défaut, diſtinguons d'abord deux ſortes de loges; les premières ſont celles des Maçons, qui jamais

Exceptions pour les autres pays.

n'admîrent que les trois premiers grades de la Franc-maçonnerie Angloise; ou qui en admettant les autres grades, soit Ecossois soit Rose-croix, se trouvèrent toujours composées d'adeptes assez sages, pour rejetter les mystères & les complots des Ecossois, ou bien des Rose-croix conspirateurs. Les autres sont ces loges, pour qui la Franc-Maçonnerie Angloise n'étoit qu'un voile, qu'un prétexte pour séduire les Frères, & les amener aux complots ultérieurs de la Franc-Maçonnerie conspiratrice.

Une seconde distinction à faire ici, est celle des Loges qui, même après l'intrusion du Philosophisme, & bien plus encore après l'intrusion de l'Illuminisme dans la Franc-Maçonnerie, se sont maintenues dans leurs jeux, exemptes de tout complots; & celle des Loges qui se sont laissées entrainer par la corruption du Philosophisme, & la scélératesse de l'Illuminisme.

L'Allemagne comprenoit, il y a près de vingt ans, un très grand nombre de ces Loges, auxquelles on ne peut faire d'autres reproches que de n'avoir pas su prévoir les dangers de toute association secrète, & le parti que pourroient en tirer d'adroits conspirateurs. L'Allemagne a même donné un exemple qui, s'il avoit été plus généralement suivi, dans l'Empire & ailleurs, eût pu sauver l'Europe. D'abord plusieurs de ces maîtres de Loges, appellés *Vénérables*, ont constamment resisté à l'intrusion

du Philofophifme, & du nouvel Illuminifme. Ces maîtres, & bien d'autres Maçons, ont renoncé à leur fociété occulte ; diverfes Loges même fe font fermées pour toujours, plutôt que de prendre la moindre part à la confpiration (*)

Ces diftinctions une fois faites pour l'Allemagne, & pour les autres contrées qui auroient fu les mériter, je déclare que par *Franc-Maçonnerie Confpiratrice*, je n'entends ici que celles des Loges qui avoient adopté jufqu'à la dernière efpèce des Rofe-Croix, ou bien les myftères anti-religieux de la cabale, ou bien encore ceux des Chevaliers Ecoffois, tels que je les développe. Je n'imagine pas qu'on demande auffi des exceptions pour les Kadofh, les Martiniftes, les

(*) *J'avois penfé que tout cela pouvoit fe conclure aifément, de ce qu'on lifoit dans la première édition de ce volume. J'ai du le dire, & je le dis plus formellement dans celle-ci, parce que l'on a cru en Allemagne, que mes inculpations reftoient trop générales, malgré les exceptions répétées que j'avois faites. Je remercie bien fincèrement les Franc-Maçons honnêtes, qui m'ont averti du parti que certaines perfonnes chercheroient à tirer de ces expreffions, qui fembloient autorifer le reproche d'avoir confondu les Franc-Maçons de claffes, non feulement très différentes, mais même très oppofées entre elles.*

Chevaliers du Soleil, & tous ces autres grades introduits par le Philosophisme du siécle.

Lorsque nous en ferons au moment des Franc-maçons illuminés, je jetterai un coup d'œil sur l'état général de la Franc-Maçonnerie à cette époque. En attendant, ce que j'ai à prouver, c'est qu'il existoit avant la Révolution, une conspiration justement appellée *maçonnique*, parce qu'elle se tramoit dans les loges, à la faveur & en conséquence de leurs mystères maconniques, & par des adeptes franc-maçons. Cette conspiration n'auroit existé que dans les nombreuses loges de l'*Orient de Paris*, régies par Philippe d'Orléans, elle n'en seroit pas moins une des grandes causes de la Révolution Françoise. Aussi m'en serois-je tenu dans ce volume, à ce qui regarde ces loges, si les dissertateurs, écrivains maçonniques, ne m'avoient réduit à remonter avec eux jusques a l'origine de leur société, & si leurs dissertations même ne m'avoient fourni des armes contre eux. Je laisse au lecteur éclairé, le soin de distinguer ce qui tient aux recherches sur l'origine, sur l'antiquité des mystères maçonniques, de ce qui démontre la conspiration formée, poursuivie au moins plusieurs années avant la Révolution Françoise. Cette conspiration, je prétends la porter à l'évidence, & cela me suffit ; tout le reste ne sera qu'une discussion livrée à la curiosité du lecteur.

Pour mettre de l'ordre dans ce que j'ai à dévoiler fur cette Franc-maçonnerie *conſpiratrice*, je traiterai d'abord du ſecret commun à tous ſes grades, c'eſt-à-dire, en quelque ſorte de ſes petits myſtères; enſuite du ſecret & de la doctrine de ſes arrière-loges, ou bien de ſes grands myſtères ; d'après les aveux même de ſes adeptes, je parlerai de ſon origine, de ſa propagation ; enfin de ſon union avec les Sophiſtes conjurés, & des moyens qu'elle leur a fournis pour l'exécution de leurs complots, ſoit contre la Religion, ſoit contre les Souverains.

Juſques au douze Août, mil ſept cent quatre vingt douze, les Jacobins François n'avoient encore daté les Faſtes de leur Révolution, que par les années de leur prétendue *liberté*. En ce jour, Louis XVI, depuis quarante huit heures déclaré par les rebelles, déchu de tous ſes droits au Trône, fut emmené captif aux tours du Temple. En ce même jour, l'Aſſemblée des rebelles prononça, qu'à la date de *la liberté*, on ajouteroit déſormais dans les actes publics, la date de *l'égalité*; & ce décret lui-même fut daté, la quatrième année *de la liberté*, la première année, le premier jour *de l'égalité*.

Secret général de la Maçonnerie conſpiratrice, dévoilé par les Maçons eux-mêmes.

En ce même jour, pour la première fois, éclata enfin publiquement ce ſecret ſi cher aux Franc-Maçons, & preſcrit dans leurs Loges, avec toute la religion du ferment le plus inviolable,

A la lecture de ce fameux décret, ils s'écrièrent: enfin nous y voilà; la France entière n'est plus qu'une grande Loge. Les François sont tous Franc-Maçons, & l'univers entier le sera bientôt comme nous.

J'ai été témoin de ces transports; j'ai entendu les questions & les réponses auxquelles ils donnoient lieu. J'ai vu les Maçons jusques alors les plus réservés, répondre désormais sans le moindre déguisement: " oui enfin, voilà le " grand objet de la Franc-Maçonnerie rempli. " *Egalité & liberté; tous les hommes sont égaux* " *& frères; tous les hommes sont libres;* c'étoit " là toute l'essence de notre Code, tout l'objet " de nos vœux, tout notre grand secret. " J'ai entendu plus spécialement ces paroles sortir de la bouche des Franc-Maçons les plus zélés, de ceux que j'avois vus décorés de tous les ordres de la Maçonnerie la plus profonde, & revêtus de tous les droits de *Vénérables*, pour présider aux Loges. Je les ai entendus devant tout ce que les Maçons appelloient jusqu'alors *des profanes*, non seulement sans exiger ni des hommes ni des femmes, la moindre espèce de secret; mais même avec tout le désir que désormais toute la France en fût instruite, pour la gloire des Maçons; pour qu'elle reconnût dans eux ses bienfaiteurs, & les auteurs de toute cette Révolution *d'égalité & de liberté*, dont elle donnoit le grand exemple à l'univers.

Tel étoit en effet le fecret général des Franc-Maçons. Il étoit, ce que furent dans les jeux des anciens, les petits myftères, commun à tous les grades, le mot qui difoit tout, mais que tous n'entendoient pas. L'explication feule le rendoit innocent dans les uns, monftrueux dans les autres. En attendant que nous rendions raifon de cette différence, que les Maçons de quelque grade qu'ils foient, ne s'en prennent pas à nous, fi ce fameux fecrèt, ailleurs même que dans Paris, va ceffer d'en être un. Ce n'eft pas nous qui fommes les premiers à le rompre. Il eft trop de profanes qui ne l'ignorent plus dans le pays des révolutions, pour qu'il puiffe longtems être ignoré dans les autres contrées. En Angleterre même, ceux qui veulent encore le garder, auroient beau dire qu'on nous a trompés, ils verront bientôt fi nous avons pu l'être. En fuffions-nous réduits à ce témoignage, nous pourrions toujours dire: ces Maçons ne nous ont pas trompés, qui n'avoient d'autre intérêt que la gloire de la Maçonnerie, en révélant des myftères qui n'attendoient pour être dévoilés, que le moment où ils pouvoient l'être, fans s'exposer à manquer leur objet. Ceux-là encore ne nous ont pas trompés, qui jadis initiés à ces myftères, ont reconnu enfin qu'ils avoient été dupes; que cette égalité & cette liberté dont ils n'avoient fait qu'un jeu dans la Maçonnerie, étoient déjà le jeu le plus funefte à leur patrie,

& pouvoient devenir le fléau de l'univers entier. Or j'ai rencontré depuis la Révolution, & en France & ailleurs, une foule de ces adeptes, jadis très zélés pour la Maçonnerie, aujourd'hui confessant avec amertume ce fatal secret, qui réduit toute leur science Maçonnique, comme toute la Révolution Françoise, à ces deux mots : *égalité* & *liberté*.

Autres preuves de ce secret.

Je conjure encore les Maçons honnêtes, de ne pas se croire ici tous accusés de vouloir établir une Révolution semblable. Quand j'aurai constaté cet article de leur code, l'essence, la base de tous leurs mystères, je dirai comment il s'est fait que tant d'ames honnêtes, vertueuses, n'en ayent pas soupçonné le but ultérieur ; qu'elles n'ayent vu même dans la Maçonnerie, qu'une société de bienfaisance, & de cette fraternité que tous les cœurs sensibles voudroient rendre générale. Mais pour l'histoire de la Révolution, il importe de ne plus laisser le moindre doute sur ce secret fondamental. Sans cela il seroit impossible de concevoir le parti que les Sophistes de l'impiété & de la rebellion, ont su tirer de la Société Maçonnique ; je ne m'en tiens donc pas à ces aveux, que bien des personnes peuvent certifier avoir entendu, comme moi, de la bouche des adeptes, depuis que leurs succès en France leur ont fait regarder le secret, comme étant désormais superflu.

Avant tous ces aveux, il étoit un moyen assez facile de reconnoître que *la liberté* & *l'égalité* étoient le grand objet de la Franc-Maçonnerie. Le nom seul des Franc-Maçons, signifiant, sonnant partout la même chose que *Libres-maçons*, indiquoit d'abord le grand role que la liberté devoit jouer dans leur code. Quant à *l'égalité*, ils en cachoient plus volontiers le sens sous le mot de *fraternité*, qui disoit assez la même chose. Mais combien de fois ne les a-t-on pas entendus se vanter que dans leurs loges, ils étoient tous *égaux*, & frères ; qu'il n'étoit dans leurs loges, ni Marquis ni Princes, ni Nobles ni Roturiers, ni Pauvres ni Riches, ni distinction quelconque de rangs ou de personnes ; qu'ils n'y connoissoient plus d'autre titre que celui de *frères*; parce que ce nom seul les rendoit tous *égaux !*

Il est vrai qu'il étoit strictement défendu aux Franc-Maçons de jamais écrire ces deux mots réunis *égalité*, *liberté*, avec le moindre indice que dans la réunion de ces grands principes, consistoit leur secret ; & cette loi étoit si bien observée par leurs écrivains, que je ne sache pas l'avoir jamais vu violée dans leurs livres, quoique j'en aye lu un bien grand nombre, & des plus secrets, pour les différens grades. Mirabeau lui-même, lorsqu'il faisoit semblant de trahir le secret de la Maçonnerie, n'osoit en révéler qu'une partie. L'ordre des Franc-

Maçons répandus par toute la terre, disoit-il, a pour objet la Charité, *l'égalité des conditions* & la parfaite harmonie. *(V. son essai sur les Illuminés, chap. 15.)* Quoique ce mot *égalité des conditions* annonce assez *la liberté* qui doit regner dans cette égalité, Mirabeau, Maçon lui-même, savoit que le tems n'étoit pas encore venu, où ses confrères pourroient lui pardonner d'avoir manifesté que dans ces deux mots réunis consistoit leur secret général; mais cette réserve n'empêchoit pas qu'on ne pût voir combien l'un & l'autre étoient précieux dans leurs mystères. Qu'on examine la plûpart de ces hymnes qu'ils chantent en chœur dans leurs festins, & dont ils ont fait imprimer un si grand nombre; on y verra presque toujours percer les éloges de la *liberté* & de *l'égalité.* (*) On verra de même, tantôt l'une tantôt l'autre, faire l'objet de leurs instructions, dans les

---

(*) C'est ainsi que dans les chansons Angloises, à travers les éloges de la bienfaisance qui en sont le principal objet, on trouve toujours quelques vers semblables à ceux-ci :

Masons have long been free;
And may they ever be. . .
Princes and Kings our brothers are.

Mais tout cela chez les Anglois, a un sens bien différent du Jacobinisme, quoique tout cela annonce la liberté, l'égalité.

difcours qu'ils prononçoient & qu'ils faifoient quelquefois imprimer.

Je n'aurois aucune de ces preuves, il eft tems que je dife celles qui me font propres. Quoique j'aie vu tant de Maçons depuis le décret fur *l'égalité*, s'expliquer nettement fur ce fameux fecret ; & quoique leur ferment dût les rendre bien plus réfervés que moi, qui n'en ai fait aucun ni à leurs Loges, ni a leur révolution *d'égalité* & de *liberté*, je garderois encore un profond filence fur ce dont je puis parler comme témoin, fi je n'étois pleinement convaincu, combien il importe aujourd'hui que le dernier & le profond objet de la Maçonnerie, foit enfin connu de tous les peuples. Je ferois très fâché d'offenfer, furtout en Angleterre & en Allemagne, des milliers de Maçons honnêtes, excellens citoyens, pleins de zéle pour le vrai bonheur du genre humain : mais ce ne fera pas fans doute les Maçons de cette efpèce qui préféreront l'honneur de leur fecret au falut public, aux précautions à prendre contre l'abus de la Maçonnerie, contre une fecte fcélérate qui fait fervir leur vertu même à tromper l'univers. Je parlerai donc fans déguifement, fans crainte de manquer aux Maçons que j'eftime & que je révère ; me fouciant fort peu d'encourir l'indignation de ceux que je méprife, dont je détefte les complots.

Depuis plus de vingt ans il étoit difficile de ne pas rencontrer en France, & furtout dans

Paris, quelques uns de ces hommes admis dans la Société Maçonnique. Il s'en trouvoit dans mes connoissances, & parmi ceux-là plusieurs dont l'estime & l'amitié m'étoient chères. Avec tout le zéle ordinaire aux jeunes adeptes, ils me sollicitoient de me faire inscrire dans leur confrèrie. Sur mon refus constant, ils prirent le parti de m'enroler malgré moi. La partie fut liée ; on m'invite à dîner chez un ami ; je me trouve seul profane au milieu de Maçons. Le repas terminé, les domestiques renvoyés, on propose de se former en Loge, & de m'initier. Je persiste dans mon refus, & surtout dans celui de faire le serment de garder un secret dont l'objet m'est inconnu. On me dispense de ce serment ; je résiste encore ; on me presse, surtout en me disant qu'il n'y a pas le moindre mal dans la Maçonnerie, que la morale en est excellente ; je réponds en demandant si elle vaut mieux que celle de l'Evangile. Au lieu de répliquer, on se forme en Loge, & alors commencent toutes ces singeries, ou ces cérémonies puériles que l'on trouve décrites dans divers livres maçonniques, tels que *Joakim* & *Booz*. Je cherche à m'échapper ; l'appartement est vaste, la maison écartée ; les domestiques ont le mot ; toutes les portes sont fermées ; il faut bien se résoudre à être au moins passif, à laisser faire. On m'interroge ; je réponds presqu'à tout en riant ; me voilà déclaré *apprentif*, & tout de

L'Auteur admis aux loges & comment.

fuite *compagnon*. Bientôt même c'eſt un troiſième grade ; c'eſt celui de maître qu'il faut me conférer. Ici l'on me conduit dans une vaſte ſalle : la ſcène change, & devient plus ſérieuſe. En m'épargnant les épreuves pénibles, on ne m'épargne pas au moins bien des queſtions inſignifiantes, ennuyeuſes.

Au moment où je m'étois vu forcé de laiſſer jouer cette comédie, j'avois eu ſoin de dire que puiſqu'il n'y avoit pas moyen d'empêcher cette farce, j'allois les laiſſer faire ; mais que ſi je venois à m'appercevoir qu'il y eût la moindre choſe contre l'honneur ou la conſcience, ils apprendroient à me connoître.

Juſques là je ne voyois que jeu & que puérilités, cérémonies burleſques, malgré toute la gravité du ton qu'on affectoit d'y mettre ; mais je n'avois déplu par aucune réponſe. Enfin ſurvient cette queſtion que me fait gravement le Vénérable : " êtes-vous diſpoſé, mon frère, " à exécuter tous les ordres du Grand Maître " de la Maçonnerie, quand même vous rece- " vriez des ordres contraires de la part d'un " Roi, d'un Empereur, ou de quelqu'autre " Souverain que ce ſoit ? — Ma réponſe fut, " *non*. — Le Vénérable s'étonne, & reprend : " comment *non* ! vous ne feriez donc venu " parmi nous, que pour trahir nos ſecrets ! " Quoi ! vous héſiteriez entre les intérêts de la " Maçonnerie, & ceux des profanes ! Vous ne

“ ſavez donc pas que de tous nos glaives, il “ n’en eſt pas un ſeul qui ne ſoit prêt à percer “ le cœur des traîtres !” — Dans cette queſtion, dans tout le ſérieux, & les menaces qui l’accompagnoient, je ne voyois encore qu’un jeu ; je n’en répondis pas moins négativement. J’ajoutai ce qu’on peut aiſément imaginer : “ il eſt aſſez plaiſant de ſuppoſer que je ſois “ venu chercher les ſecrets de la Maçonnerie, “ moi, qui ne ſuis ici que par force. Vous parlez “ de ſecrets ; vous ne m’en avez point encore “ dit. S’il faut pour y arriver, promettre d’o-“ béir à un homme que je ne connois pas ; & “ ſi les intérêts de la Maçonnerie peuvent “ compromettre quelqu’un de mes devoirs, “ adieu, Meſſieurs ; il en eſt temps encore, je “ ne ſais rien de vos myſtères, je n’en veux “ rien ſavoir.

Cette réponſe ne déconcerta pas le Vénérable. Il continuoit à jouer ſon role à merveille ; il me preſſoit : il devenoit toujours plus menaçant. Je ſoupçonnois ſans doute que toutes ces menaces n’étoient qu’un jeu véritable ; mais je ne voulois pas même en jouant, promettre obéiſſance à leur Grand-Maître, ſurtout dans la ſuppoſition que ſes ordres fuſſent jamais contraires à ceux du Roi. Je répondis encore : “ ou Frères, “ ou Meſſieurs, je vous ai annoncé que ſi dans “ tous vos jeux, il ſe trouvoit quelque choſe “ de contraire à l’honneur ou à la conſcience,

“ vous apprendriez à me connoître: vous y
“ voila; faites de moi tout ce que vous vou-
“ drez; mais vous n'obtiendrez pas de moi
“ que je promette jamais rien de femblable.
“ Encore une fois, *non*.”

A l'exception du Vénérable, tous les Frères gardoient un morne filence, quoiqu'ils ne fiffent dans le fond, que s'amufer de cette fcène. Elle devenoit encore plus férieufe entre le Vénérable & moi. Il ne fe rendoit pas; il renouvelloit toujours fa queftion, pour m'excéder & m'arracher un *oui*. A la fin je me fens en effet excédé. J'avois les yeux bandés; j'arrache le bandeau, je le jette par terre, & en frappant du pied, je réponds par un *non* accompagné de tout l'accent de l'impatience. A l'inftant toute la Loge part de battemens de mains, en figne d'applaudiffement. Le Vénérable donne alors des éloges à ma conftance; voilà, dit-il, entre autres, les gens qu'il nous faut, des hommes de caractère, & qui fachent avoir de la fermeté. A mon tour, je leur dis: “ des gens de caractère! Et combien en trouvez-vous qui “ réfiftent à vos menaces? Et vous-mêmes, “ Meffieurs, n'avez-vous pas dit *oui* à cette “ queftion? Et fi vous l'avez dit, comment “ efpérez-vous me faire croire que dans tous “ vos myftères, il n'y a rien de contraire à “ l'honneur ou à la confcience?”

Le ton que je prenois avoit rompu l'ordre de la Loge ; les Frères s'approchèrent de moi, en disant que je prenois les choses trop au sérieux, trop à la lettre ; qu'ils n'avoient jamais prétendu s'engager eux-mêmes à rien de contraire aux devoirs d'un bon François ; que je n'en serois pas moins admis malgré ma résistance. Le maillet du Vénérable remit chacun à sa place ; il m'annonça alors ma réception au grade de Maître, en ajoutant que si je ne savois pas encore le secret de la Maçonnerie, c'est qu'on ne pouvoit me le dire que dans une Loge plus régulière, & tenue avec les cérémonies ordinaires. En attendant, il me donna les signes & les mots de passe pour ce troisième grade, comme il l'avoit fait pour les deux autres. Cela me suffisoit pour être admis en Loge régulière ; nous nous trouvâmes tous Frères ; & moi, dans un après dîné, apprentif, compagnon & maître Franc-Maçon, sans en avoir eu la moindre idée le matin.

Je connoissois trop bien ceux qui m'avoient reçu, pour ne pas croire à la protestation qu'ils n'avoient jamais prétendu s'engager à rien de contraire à leur devoir ; & je dois leur rendre cette justice, que lors de la Révolution, ils se sont tous montrés bons Royalistes, à l'exception du Vénérable, que j'ai vu donner à plein collier dans le Jacobinisme. Je promis d'assister à leur séance régulière, pourvu qu'on ne m'y

parlât pas de ferment. Ils me promirent de n'en point exiger, & ils tinrent parole. Seulement ils me follicitèrent d'inferire mon nom fur la lifte qui étoit régulièrement envoyée au grand Orient. Je refufai encore, en demandant du tems pour délibérer; & lorfque j'eus affez vu ce que c'étoient que ces Loges, je me retirai, fans avoir même confenti à cette infcription.

La première fois que je fus admis en Loge régulière, j'en fus quitte pour un beau difcours fur la Maçonnerie, dont je ne favois pas encore grand chofe. Je me retranchai fur la Fraternité, fur le plaifir de vivre avec des Frères.

On étoit convenu ce jour là, de recevoir un apprentif à qui le fecret feroit donné avec toutes les formes ordinaires, afin que je puffe l'apprendre moi-même, comme fimple témoin. Je ne veux pas ici perdre les pages à décrire & la Loge, & les cérémonies, & les épreuves de ces receptions. Tout cela ne paroît dans les premiers grades que des jeux enfantins. Je peux fimplement rendre témoignage que tout ce qu'on en lit dans la *clef des Maçons*, dans leur *Catéchifme*, & quelques autres livres de cette efpèce, eft de la plus grande exactitude quant au cérémonial, au moins pour les trois grades que j'ai reçus, & vu donner, à quelques différences près, fort peu effentielles.

L'article important pour moi, étoit d'apprendre enfin le fameux fecret de la Maçonnerie. Le moment arriva où le récipiendaire reçut ordre de s'approcher du Vénérable. Alors ceux des Frères qu'on avoit armés d'un glaive, fe forment en deux lignes, tenant leurs épées élevées & penchées les pointes en avant, de manière à former ce que les Maçons appellent la *voute d'acier*. le récipiendaire paffe fous cette voute, & arrive devant une efpèce d'autel élevé fur deux gradins, au fond de la Loge. Le Vénérable, affis fur un fauteuil ou Trône derrière cet autel, lui fait un long difcours fur l'inviolabilité du fecret qui va lui être confié, & fur le danger de manquer au ferment qu'il va prononcer; il lui montre les glaives prêts à percer les traîtres, & lui annonce qu'il n'échappera pas à la vengeance. Le récipiendaire jure qu'il veut avoir la tête coupée, le cœur, & les entrailles arrachées, & fes cendres jettées au vent, s'il vient jamais à trahir ce fecret. Le ferment prononcé, le Vénérable lui dit ces paroles, que j'ai bien retenues, parce qu'on peut juger avec quelle impatience je les attendois: mon cher Frère, le fecret de la Franc-Maçonnerie confifte dans ces mots: *égalité & liberté; tous les hommes font égaux & libres, tous les hommes font frères*. Le Vénérable n'ajouta pas un mot; on embraffa le *Frère égal & libre*. La Loge fe

ferma, & on paſſa gaiément au repas Maçonnique.

J'étois ſi éloigné alors de ſoupçonner la moindre intention ultérieure dans ce fameux ſecret, que je faillis à éclater de rire, lorſque je l'entendis. Je dis tout bonnement à ceux qui m'avoient introduit : ſi c'eſt là tout votre grand ſecret, il y a longtems que je le ſais.

Et en effet, ſi l'on entend par là que les hommes ne ſont pas faits pour être eſclaves, mais pour jouir d'une vraie *liberté* ſous l'empire des loix ; ſi par *égalité* on veut dire qu'étant tous les enfans d'un père commun, d'un même Dieu, les hommes doivent tous s'aimer, s'aider mutuellement comme des frères, je ne vois pas que j'euſſe beſoin d'être Maçon pour apprendre ces vérités. Je les trouvois bien mieux dans l'Evangile, que dans leurs jeux puérils. Je dois dire que dans toute la Loge, quoiqu'elle fût aſſez nombreuſe, je ne voyois pas un ſeul Maçon donner au grand ſecret un autre ſens. On verra même qu'il falloit parcourir bien d'autres grades, pour arriver à une liberté, à une égalité toute différentes ; que la très grande partie des Maçons, même dans les grades plus avancés, n'arrivoient pas à la dernière explication.

Qu'on ne s'étonne pas ſurtout qu'en Angleterre, la Franc-Maçonnerie ſoit une ſociété compoſée en général de très bons citoyens, dont l'objet principal eſt de s'aider mutuelle-

ment par les principes d'une égalité, qui n'eſt pour eux autre choſe que la fraternité générale. La très grande partie des Maçons Anglois ne reconnoiſſent que les trois premiers grades ; & on peut être aſſuré que dans ces trois grades, hors l'imprudente queſtion ſur l'obéiſſance au Grand-Maître de l'Ordre, il n'y a que l'explication jacobine de l'égalité & de la liberté qui rende leur ſecret dangereux. Le bon ſens des Anglois leur a fait rejetter cette explication. J'ai même entendu parler d'une réſolution priſe par leurs principaux Maçons, pour rejetter tous ceux qui cherchent a introduire l'égalité & la liberté révolutionnaires. J'ai vu dans l'hiſtoire de leur Maçonnerie, des diſcours & des leçons très ſages, pour éviter les abus. J'y ai vu le Grand-Maître avertir les Frères, que la véritable égalité maçonnique ne doit pas les empêcher de donner à chacun, hors des Loges, ces marques de reſpect, de déférence que l'uſage de la ſociété attache à leur rang dans le monde, ou à leurs différents grades & titres politiques. J'ai vu encore dans ces inſtructions ſecrètes des Grand-Maîtres, d'excellentes leçons, pour concilier toute leur liberté & leur égalité maçonnique avec la fidélité, la ſoumiſſion aux loix, avec tous les devoirs du bon citoyen. *(V. ces inſtructions dans l'hiſtoire angloiſe de la Maçonnerie, Ire. partie.)* Ainſi quoique tout ſoit commun entre les Maçons Anglois &

ceux de toute autre Nation, jusqu'au grade de Maître inclusivement, quoiqu'ils ayent le même secret, les mêmes mots, les mêmes signes pour se reconnoître; les Anglois s'arrêtant généralement à ce grade, n'arrivent point aux grands mystères; ou pour mieux dire, ils les ont rejettés. Ils ont su en épurer la Franc-Maçonnerie. On va voir à quel point ces grands mystères, sont en effet inconciliables avec le caractère d'une Nation qui a tant de fois justifié l'idée que l'on a de sa sagesse.

Je sais que dans bien des Loges Allemandes, & même Françoises, jusqu'aux jours de la Maçonnerie philosophisée, ou illuminée, on prévenoit assez généralement par les mêmes explications, l'abus des mêmes mots; je rends aux loges qui ont persévéré dans le même esprit, le même hommage. Mais celles-là me semblent bien plus louables, qui pour couper le mal dans sa racine, se sont fermées pour toujours.



CHAPITRE X.

DES GRANDS MYSTÈRES, OU SECRETS DES ARRIÈRE-LOGES DE LA MAÇONNERIE.

Objet de ces myftères.

CE que j'entends ici par les Arrière-Loges, ou par les derniers grades de la Maçonnerie, embraffe en général tous les Maçons, qui après avoir paffé par les trois premiers grades *d'Apprentifs, de Compagnons, de Maîtres*, fe trouvent affez zélés pour être admis aux grades ultérieurs, & enfin à celui où le voile fe déchire pour eux, où il n'eft plus d'emblêmes & plus d'allégories, où le double principe d'égalité de liberté s'explique fans équivoque, & fe réduit à ces mots: guerre au Chrift & à fon Culte; guerre aux Rois & à tous leurs Trônes. Pour démontrer que tel eft le réfultat des grands myftères de la Franc-Maçonnerie confpiratrice, ce n'eft pas le défaut de preuves que j'ai à craindre, c'eft leur multitude feule qui m'embarraffe. Elles fourniroient feules un affez gros volume; & je veux les refferrer dans ce chapitre. Qu'on me difpenfe au moins du détail des emblêmes, des rites, des fermens, des épreuves qui accompagnent chacun des derniers grades. L'effentiel eft d'en faire connoître la doctrine & le dernier objet. C'eft à cela auffi que je vais m'appliquer.

Commençons par des obſervations qui mettent le Lecteur à portée de ſuivre ces myſtères, à meſure qu'ils vont ſe développer.

Quoique dans les premiers grades des Maçons, tout ſemble puéril, il eſt cependant bien des choſes que la Secte n'a jettées en avant dans les premiers grades, que pour juger par l'impreſſion qu'elles feroient ſur les jeunes adeptes, à quel point elle peut les conduire. Raiſons générales qui rendent ces myſtères ſuſpects.

1°. Le grand objet qu'elle nous dit avoir en vue, c'eſt tantôt *de bâtir des Temples à la vertu, & des Cachots au vice;* & tantôt d'initier ſes adeptes à la *lumière*, de les délivrer des ténèbres où les *profanes* ſont enſévelis; & ces *profanes* ſont tout le reſte des hommes. Cette promeſſe eſt celle du premier *Catéchiſme* des Maçons. On ne trouvera pas un ſeul initié qui n'en convienne. Cependant cette promeſſe ſeule annonce qu'il eſt pour les Maçons, une morale, une doctrine, auprès de laquelle toute celle du Chriſt & de ſon Evangile, n'eſt qu'erreur & ténèbres.

2°. L'Ere Maçonnique n'eſt point celle du Chriſtianiſme; *l'année de la lumière* date pour eux des premiers jours du monde. C'eſt là un de ces uſages, que nul Maçon ne déſavouera. Or cet uſage, dans la bouche des Conjurés, dit aſſez clairement, que toute leur lumière, leur morale, leur ſcience religieuſe eſt antérieure à la Révélation Evangélique

à celle même de Moyse & des Prophêtes ; qu'elle fera tout ce qu'il plaît à l'incrédulité d'appeller la religion de la nature.

3° Dans le langage des Maçons, toutes leurs Loges ne sont qu'un temple fait pour représenter l'univers même, le Temple qui s'étend *de l'Orient à l'Occident & du Midi au Nord*. Dans ce temple, on admet avec la même indifférence, le Juif & le Chrétien, le Musulman & l'Idolâtre, les hommes de toute religion, de toute secte. * Tous y voient la *lumière* ; tous y apprennent la science des vertus, du vrai bonheur, & tous peuvent y persister dans leur secte, dans tous leurs grades, jusqu'à celui qui leur apprend enfin, que toutes les religions ne sont qu'erreur & préjugés. Quoique bien des Maçons ne voient dans cette réunion, que cette

(*) *En Europe, les Maçons n'admettent guère les Juifs, les Musulmans. Il n'en est pas de même dans les autres parties du monde. Je sais qu'il est des Maçons & même des Maçons Missionnaires au milieu des Turcs, qui pourtant ne les aiment guère. D'ailleurs je ne sache pas que l'on devienne chrétien autrement que par le Baptême ; & je n'ai jamais entendu dire que les Maçons refusassent en Europe même les sectaires qui rejettent le Baptême, ou qui ne l'ont jamais reçu. — D'ailleurs encore, l'explication que je donne ici, je la tiens des adeptes.*

charité générale dont la différence des opinions ne doit pas empêcher les effets de s'étendre ſur le Gentil & ſur le Juif, ſur l'Ortodoxe & ſur l'Hérétique ; j'ai peur que tant de zéle pour réunir l'erreur & le menſonge, ne ſoit pas autre choſe que l'art de ſuggérer l'indifférence pour toutes les religions, juſqu'à ce que le moment arrive de les détruire toutes dans le cœur des adeptes.

4° C'eſt toujours avec la précaution des plus terribles ſermens ſur le ſecret, que les Maçons communiquent leur prétendue lumière, ou leur art de bâtir des temples à la vertu & des cachots aux vices. Quand la vérité & la vertu ont tout à craindre des tyrans dominateurs, on conçoit qu'elles peuvent donner leurs leçons en ſecret ; mais au lieu de preſcrire le ſerment de garder leurs leçons ſecrètes, elles voient un vrai crime dans celui qui les tait, lorſqu'il peut les répandre ; elles ordonnent que l'on prêche en plein jour, ce que l'on a appris dans les ténèbres. Ou la ſcience des Maçons eſt vraiment une ſcience de vertu & de bonheur conforme aux loix du Chriſtianiſme, au repos des Etats ; & alors qu'ont-ils donc tant à craindre des Pontifes & des Rois, depuis que l'univers eſt chrétien ? Ou bien, cette prétendue ſcience eſt en oppoſition avec les loix religieuſes & civiles de l'univers chrétien ; & alors il ne reſte

Objet des myſtères prouvé par la nature des grades maçonniques.

plus qu'à leur dire : celui-là fait le mal, qui aime à se cacher.

5° Ce que les Maçons cachent n'est pas ce que l'on peut trouver de louable dans leur association ; ce n'est pas cet esprit de fraternité, de bienveillance générale qu'ils avoient de commun avec tout religieux observateur de l'Evangile. Ce ne sont pas même les plaisirs, les douceurs de leur égalité, de leur union, de leurs repas fraternels. Au contraire, ils exaltent sans cesse leur esprit de bienfaisance ; & personne n'ignore les plaisirs des adeptes convives. Il est donc dans leur secret, quelque chose d'une toute autre nature que cette fraternité ; quelque chose de moins innocent, que la joie des santés Maçonniques,

Voilà ce qu'on peut dire en général à tout Maçon : ce qui pouvoit leur faire soupçonner à eux-mêmes qu'il étoit dans les derniers grades de leur société, des secrets qu'on avoit un tout autre intérêt à cacher que celui de leur fraternité, de leurs signes, & de leurs mots de Passe. L'affectation seule du secret sur ces premiers mots de la Maçonnerie (*) *Egalité*, *Liberté*, la défense

(*) *Je connois des Maçons initiés depuis 35 ans, je leur ai demandé s'ils avoient trouvé ces mots,* Liberté, Egalité *dès lors usités dans leurs Loges ; la réponse a été que* oui, *& qu'on les regardoit comme ayant de tout tems fait leur secret ; cepen-*

de jamais montrer dans ces deux mots, la base de la doctrine maçonnique, annonçoient qu'il devoit y avoir une explication de ces mots, telle qu'il importoit à la secte d'en cacher la doctrine aux hommes de l'Etat ou de la Religion. C'est en effet pour arriver à cette explication dans les derniers mystères, qu'il falloit tant d'épreuves, tant de sermens, & tant de grades.

Pour mettre le lecteur à portée de juger à quel point ces préjugés se vérifient dans les Arrière-Loges, je dois ici revenir sur le grade de Maître, & raconter l'histoire allégorique dont les profonds mystères de la secte ne sont que l'explication, le développement.

Dans ce grade de Maître-Maçon, la Loge est tendue de noir ; au milieu est un Sarcophage élevé sur cinq gradins, couvert d'un drap mortuaire ; les Frères sont autour, dans les attitudes de la douleur & de la vengeance. Quand l'adepte a été admis, le Vénérable lui raconte l'histoire ou la fable suivante.

Adoniram, choisi par Salomon, présidoit au payement des ouvriers qui bâtissoient le Tem-

---

dant on m'écrit que leurs mots favoris étoient beauté, sagesse & force. *J'ai vu ces mots en effet sur les diplomes maçonniques ; mais j'ai cent fois pour une entendu les Maçons insister de préférence sur ceux de* Liberté, d'Egalité.

ple. Ces ouvriers étoient au nombre de trois mille. Pour donner à chacun le falaire qui lui convenoit, Adoniram les divifa en trois claffes, apprentifs, compagnons, & maîtres. Il donna à chacun fon mot du guet, fes fignes propres, & la manière dont ils devoient le toucher pour être reconnus. Chaque claffe devoit tenir fes fignes & fon mot extrêmement fecrets. Trois compagnons voulant fe procurer la parole, & par là le falaire des maîtres, fe cachèrent dans le Temple, fe postèrent enfuite chacun à une porte différente. Au moment où Adoniram avoit coutume de fermer le Temple, le premier compagnon qu'il rencontre, lui demande la *parole de maître*. Adoniram refufe, & reçoit fur la tête un grand coup de bâton. Il veut fuir par une autre porte ; même rencontre ; même demande, & même traitement. A la troifième porte enfin, le troifième compagnon le tue pour le même refus de trahir la parole de maître. Ses affaffins l'enterrent fous un tas de pierres, au deffus duquel ils mettent une branche d'Acacia, pour reconnoître la place où ils ont mis le cadavre.

Hiftoire allégorique d'Adoniram, bafe de tous ces grades.

L'abfence d'Adoniram défefpère Salomon & les maîtres. On le cherche partout ; enfin un des maîtres découvre fon cadavre, & le prend par un doigt qui fe détache de la main ; il le prend par le poignet qui fe détache du bras ; & le maître dans fon étonnement s'écrie : *Mac-*

Benac, ce qui ſignifie, ſuivant les Maçons : *la chair quitte les os*.

Dans la crainte qu'Adoniram n'eût révélé leur mot du guet appellé *la parolé*, tous les Maîtres convinrent de le changer, & d'y ſubſtituer ces mots de *Mac-Benac*, mots vénérables, que les Franc-Maçons n'oſent prononcer hors des Loges, & dont alors même, chacun ne prononce qu'une ſyllabe, en laiſſant à ſon voiſin le ſoin d'achever le mot.

Cette hiſtoire finie, l'adepte eſt inſtruit que l'objet de ſon grade eſt de s'occuper à chercher cette parole perdue par Adoniram, & à venger la mort de ce martyr du ſecret maçonnique. (*V. dans les livres de Maçonnerie le grade de maître.*) La plus grande partie des Maçons ne voyant dans cette hiſtoire qu'une fable, & dans tout ce qui l'accompagne, que des jeux d'enfans, ſe ſoucient fort peu d'aller plus avant dans ces myſtères.

Le moment où ces jeux deviennent plus ſérieux, eſt le grade d'*Elu*. Ce Grade a deux parties. L'une s'applique à la vengeance d'Adoniram qui devient ici *Hiram;* l'autre eſt la recherche de la *parole*, ou bien de la doctrine ſacrée qu'elle exprimoit, & qui a été perdue.

Dans ce grade d'*Elu*, tous les Frères paroiſſent vêtus en noir, portant au côté gauche un plaſtron, ſur lequel on a brodé une tête de mort, un os & un poignard, le tout entouré Grade d'Elu. Ire. partie

de la deviſe *vaincre ou mourir*, avec un cordon en ſautoir portant même deviſe. Tout reſpire la mort & la vengeance dans le coſtume & le maintien. L'aſpirant eſt conduit dans la Loge, un bandeau ſur les yeux, les mains couvertes de gants enſanglantés. Le poignard à la main, un adepte le menace de lui percer le cœur, pour le crime dont il eſt accuſé. Après bien des terreurs, il n'obtient la vie, qu'en promettant de venger le père des Maçons, par la mort de ſon aſſaſſin. On lui montre une ſombre caverne ; il faut qu'il y pénètre ; on lui crie : frappez tout ce qui va vous réſiſter ; entrez, défendez-vous, & vengez notre maître ; c'eſt à ce prix que vous ſerez *Elu*. Un poignard à la main droite, une lampe à la main gauche, il s'avance ; un phantôme ſe trouve ſur ſes pas ; il entend encore cette voix ; frappez, vengez Hiram ; voilà ſon aſſaſſin. Il frappe ; le ſang coule—Coupez encore la tête à l'aſſaſſin—La tête du cadavre ſe trouve à ſes pieds ; il la ſaiſit par les cheveux ; * il la porte triomphant, en preuve de ſa victoire, la montre à chaque Frère, & il eſt jugé digne d'être *Elu*.

J'ai demandé à divers Maçons ſi cet apprentiſſage de férocité ne leur faiſoit pas au moins

* *On devine aiſément que ce Cadavre n'eſt qu'un mannequin, entouré de boyaux qu'on a remplis de ſang.*

soupçonner que la tête à couper, étoit celle des Rois ; ils m'ont avoué ne l'avoir reconnu que lorsque la Révolution étoit venue leur apprendre à ne pas en douter.

Il en étoit de même pour la partie religieuse de ce grade. Ici l'adepte se trouvoit Pontife & Sacrificateur avec tous ses confrères. Revêtus des ornemens du Sacerdoce, ils offroient le pain & le vin suivant l'ordre de Melchisedec. L'objet secret de cette cérémonie, étoit de rétablir l'égalité religieuse, de montrer tous les hommes également Prêtres, Pontifes, de rappeller tous les Maçons à la religion de la nature, & de leur persuader que celle de Moyse & de Jésus-Christ, par la distinction des Prêtres & des laïcs, avoit violé les droits naturels de la liberté & de l'égalité religieuses. Il a fallu encore la Révolution à bien des adeptes, pour confesser qu'ils avoient été dupes de cette impiété, comme de cet essai régicide dans leur grade d'*Elu.* * II. partie.

(*) *Si je voulois être moins rigoureux dans mes preuves, je plaçerois ici le grade Maçonnique appellé des* Chevaliers du Soleil ; *mais ce grade ne m'est connu que parce qu'on en lit dans le* voile levé, *ouvrage de Mr. l'Abbé le Franc, homme assurément très vertueux, très véridique, & l'un de ces dignes Ecclésiastiques, qui ont mieux aimé tomber, le 2 Septembre* 1792, *sous le glaive des assassins, que de trahir leur Religion ; mais cet auteur a*

Hauts grades des Franc-Maçons Ecossois.

Ces mystères en effet ne se déclarent pas formellement au Frère Elu. La plûpart des Maçons admis à ce grade, se mettent peu en peine d'en pénétrer le sens; ils cherchent même à se cacher des explications qui les révolteroient,

---

négligé de nous apprendre où il avoit puisé ses connoissances sur les grades maçonniques. Je vois d'ailleurs qu'il n'étoit pas assez instruit sur l'origine même de la Maçonnerie, qu'il ne fait remonter qu'à Socin. Il me semble n'avoir eu connoissance des grades Ecossois, que sur des traductions peu exactes, & faites avec toute la liberté des changemens qu'il plaisoit à nos François d'y faire.

D'un autre côté, je sais que ce grade du Soleil *est de moderne création. A son style tudesque, j'en connoîtrois l'auteur. Si j'en crois ce que j'ai entendu dire, c'étoit un de ces Philosophes de la haute Aristocratie, qui se trouvent trop bien de leur rang dans ce monde, pour viser à une autre égalité qu'à celle qui se borne aux Frères tous égaux dans les orgies Maçonniques, & tous également impies. Aussi ne voit-on rien dans ce grade, qui tende à la partie du systême dirigée contre les Trônes. Il est d'une clarté qui auroit trop tôt révolté beaucoup de Franc-Maçons, à qui il ne falloit encore parler que par des emblêmes susceptibles d'une autre explication. Cependant j'ai vu en France de ces Maçons* Chevaliers du Soleil. *Ce grade ne donnoit seulement aux adeptes dont l'impiété n'étoit plus équi-*

tant qu'il leur reste encore quelque sentiment de religion, ou de fidélité à l'égard de leur Prince. Plusieurs se dégoutent de toutes ces

---

voque. C'est plutôt un grade du nouveau philosophisme de l'impiété, que de l'ancienne Maçonnerie. Sous ce jour encore, il mérite d'être connu; il suffira pour en juger, de ce que je vais en dire, en prévenant qu'ici Mr. le Franc est mon seul guide.

*En arrivant à ce grade supérieur, il n'étoit plus possible à l'adepte de se dissimuler combien le code Maçonnique étoit incompatible avec les moindres vestiges du Christianisme. Ici le Vénérable prend le nom d'*Adam ; *l'introducteur celui de* Vérité ; *& voici une partie des leçons que ce frère Vérité est chargé de donner au nouvel adepte, en récapitulant tous les emblêmes qu'il a vus jusques là dans la Maçonnerie.*

" *Apprenez d'abord que les trois premiers meu-" bles que vous avez connus, tels que la Bible, le " Compas & l'Equerre, ont un sens caché que " vous ne connoissez pas — Par la Bible vous devez " entendre que vous ne devez avoir d'autre loi " que celle d'Adam, celle que l'Eternel avoit gra-" vée dans son cœur.* Cette loi est celle qu'on " appelle la loi naturelle. *Le Compas vous aver-" tit que Dieu est le point central de toutes choses, " dont les uns & les autres sont également proches " & également éloignés — Par l'Equerre, il nous " est découvert que Dieu a fait* toutes choses

épreuves, & se contentent des grades inférieurs qui suffisent d'ailleurs pour être regardés com-

" égales—*La Pierre Cubique vous avertit que*
" toutes vos actions doivent être égales par
" rapport *au* Souverain *bien.*—*La mort d'Hiram*
" *& le changement du mot de Maître, vous ap-*
" *prennent qu'il est difficile d'échapper aux piéges*
" *de l'ignorance, mais qu'il faut se montrer aussi*
" *ferme que le fut notre Vénérable Hiram, qui*
" *aima mieux être massacré que de se rendre à la*
" *persuasion de ses assassins.*"

La partie la plus essentielle de ce discours du Frère Vérité, *est dans ce qu'il ajoute, en expliquant le grade d'Elu. Voici en autres ce qu'on y lit :*

" *Si vous me demandez quelles sont les qualités*
" *qu'un Maçon doit avoir pour arriver au centre*
" *du vrai bien? Je vous répondrai que pour y*
" *arriver. il faut avoir écrasé la tête du Serpent*
" *de l'ignorance mondaine;* avoir secoué *le*
" *joug des préjugés de l'enfance, concernant les*
" *mystères de la Religion dominante du pays où*
" *l'on est né.* Tout culte religieux n'a été in-
" venté que par l'espoir de commander, &
" d'occuper le premier rang parmi les hommes,
" que par une paresse qui engendre, par une
" fausse piété, *la cupidité d'acquérir les biens*
" *d'autrui; enfin que par la gourmandise, fille de*
" *l'hypocrisie, qui met tout en usage pour contenir*
" *les sens charnels de ceux qui les possédent, & qui*

me Frères par tous les autres Maçons, pour payer son écot à tous les repas, à toutes les

---

" *lui offrent sans cesse, sur un autel dressé dans*
" *leurs cœurs, des holocaustes que la volupté, la*
" *luxure & le parjure leur ont procuré.—Voilà,*
" *mon cher frère, tout ce qu'il faut savoir com-*
" *battre—voilà le monstre sous la figure du Ser-*
" *pent à exterminer.* C'est la peinture fidelle de
" ce que l'imbécille vulgaire adore sous le nom
" de Religion. "

" *C'est le profane & le craintif Abiram, qui*
" *devenu* par un zéle fanatique, l'instrument
" du Rit Monacal & Religieux, *porta les pre-*
" *miers coups dans le sein de notre père Hiram;*
" *c'est-à-dire, qui sappa les fondemens du Céleste*
" *Temple, que l'Eternel lui-même avoit élevé sur*
" *la terre à la sublime vertu.*

" *Le premier âge du monde a été témoin de ce que*
" *j'avance.* La plus simple loi de la nature
" *rendit nos premiers pères les mortels les plus*
" *heureux; le monstre d'orgueil paroît sur la terre,*
" *il crie, il se fait entendre aux hommes, & aux*
" *heureux de ce tems; il leur promet la béatitude,*
" *& leur fait sentir par des paroles emmiellées,*
" *qu'il faisoit rendre à l'Eternel Créateur de tou-*
" *tes choses,* un culte plus marqué & plus éten-
" du, *que celui qu'on avoit jusqu'alors pratiqué sur*
" *la terre.* Cette Hydre *à cent têtes, trompa, &*
" *trompe encore continuellement les hommes qui*

fêtes ou orgies Maçonniques; ou même pour avoir droit aux fecours que les Loges deftinent aux indigens. Celui dont le zèle ne fe refroidit pas, paffe ordinairement, ou du grade de fimple Maître, ou de celui d'Elu, aux trois grades de la Chevalerie Ecoffoife. Je n'irai point chercher le réfultat de ces trois grades dans des auteurs qu'on puiffe fufpecter de vouloir les décréditer. L'adepte Allemand qui les a fait paffer dans fa langue pour l'inftruction des Maçons fes compatriotes, eft un des Chevaliers les plus zélés pour la doctrine qu'il y voit renfermée. Il met tout fon génie à la défendre, je ne pouvois pas prendre un auteur moins fufpect. Il écrivoit pour ajouter aux lumières des Frères; voici ce que les profanes peuvent conclure de fes (*V. Grade des Cheval de l'Etoile*, N°. 17.) *Des leçons fi impies n'ont pas befoin de réflexion*,

---

" *font foumis à fon empire, & les trompera juf-*
" *ques au moment où les vrais Elus paroîtront,*
" *pour la combattre & la détruire entièrment.* "

N. B. *Depuis la première édition de ce volume, je me fuis affuré de la réalité de ce grade. J'en ai reçu d'Allemagne un exemplaire moins étendu, mais le même quant à la fubftance. Mr. Robifon en dit d'ailleurs autant de celui qu'on vient de lire, & de l'exemplaire dont il eft dépofitaire. (V. fon appendix aux preuves de la confpiration des Franc-maçons & des Illuminés.)*

leçons. *(V. les grades des Maitres Ecoſſois, imprimés à Stokolm, An.* 1784.*)*

Tout Maçon qui veut être admis dans ces hautes Loges Ecoſſoiſes, & même dans tous les autres grades Maçonniques, apprend d'abord que juſqu'à ce moment il a vécu dans l'eſclavage, c'eſt pour cela qu'il n'eſt admis devant les Frères que comme un eſclave, ayant la corde au cou, & demandant à rompre ſes liens. Il faudra qu'il paroiſſe dans une poſture plus humiliante encore, lorſque du ſecond Grade de Maître Ecoſſois, il voudra être admis au troiſième, à celui de Chevalier de St. André. Le Maçon qui aſpire à cet honneur, eſt enfermé dans un obſcur réduit; là, une corde à quatre nœuds coulans entrelaſſe ſon cou; là, étendu par terre, à la ſombre lueur d'une lampe, il eſt abandonné à lui-même, pour méditer ſur l'eſclavage auquel il eſt encore réduit, & pour apprendre à connoître le prix de la liberté. Un des Frères arrive enfin, & l'introduit, en prenant la corde d'une main, & de l'autre tenant une épée nue, comme pour l'en percer, s'il oppoſe quelque réſiſtance. Il n'eſt déclaré libre, qu'après avoir ſubi une foule de queſtions, & ſurtout qu'après avoir juré ſur le ſalut de ſon ame, de ne jamais trahir les ſecrets qui lui ſeront confiés. Il ſeroit inutile de répéter ici tous les ſermens; chaque grade, & chaque ſubdiviſion de grade a le ſien; & ils ſont tous affreux.

Tous soumettent l'Aspirant aux plus terribles vengeances, ou de Dieu, ou des Frères, s'il manque à son secret. Je m'en tiens donc encore à la doctrine de ces secrets eux-mêmes.

Dans le premier grade de Chevalier Ecossois, l'adepte apprend qu'il est élevé à la dignité de *Grand Prêtre*; il reçoit une espèce de bénédiction, au nom de *l'Immortel & Invisible Jéhova*. C'est désormais sous ce nom, qu'il doit adorer la Divinité, *parce que le sens de Jéhova, est bien plus expressif que celui d'Adonaï*.

La science Maçonnique ne lui est encore donnée que comme celle de Salomon & d'Hiram, renouvellée par les Chevaliers du Temple; mais dans le second grade, elle se trouve avoir pour père, Adam lui-même. Ce premier homme & ensuite Noë, Nemrod, Salomon, Hugne des payens, fondateur des Templiers, & Jacques Molay leur dernier Grand-Maître, deviennent les Grands Sages de la Maçonnerie, les favoris de *Jéhova*. Enfin dans son troisième grade, on lui dévoile que la fameuse parole si longtems oubliée, & perdue depuis la mort d'Hiram, étoit ce nom de *Jéhova*. Elle fut retrouvée, lui dit-on, par les Templiers, à l'occasion d'une Eglise que les Chrétiens vouloient bâtir à Jérusalem. En fouillant le terrain sur lequel étoit jadis la partie du Temple de Salomon, appellée le *Saint des Saints*, on découvrit trois pierres, qui servoient de fondement à l'ancien Temple. La

forme & l'union de ces trois pierres attirèrent l'attention des Templiers. Leur étonnement redoubla, quand ils virent le nom de *Jéhova* gravé sur la dernière. C'étoit-là la fameuse parole perdue par la mort d'Adoniram. Les Chevaliers du Temple, de retour en Europe, n'eurent garde d'abandonner un monument si précieux. Ils portèrent en Ecosse ces trois pierres, & surtout celle où étoit gravé le nom de *Jéhova*. Les sages Ecossois, à leur tour, n'oublièrent pas le respect qu'ils devoient à ce monument. Ils en firent les pierres fondamentales de leur première Loge ; & comme cette Loge fut commencée le jour St. André, ceux qui étoient dans le secret des trois pierres & du nom de *Jéhova*, se donnèrent le nom de Chevaliers de St. André. Leurs héritiers, successeurs du secret, sont aujourd'hui les Maîtres parfaits de la Franc-Maçonnerie, les Grands Prêtres de *Jéhova*.

Si l'on en tire tout ce qui appartient à la Science Hermétique, à la transmutation des métaux ; telle est en substance toute la doctrine révélée au Frère initié dans les derniers mystères de la Chevalerie Ecossoise.

Dans l'espèce de catéchisme qu'on lui fait, pour savoir s'il a bien retenu tout ce qu'il a vu, tout ce qu'on lui a expliqué dans la Loge, ou le Temple de Salomon, il est une question conçue en ces termes: *est-ce là tout ce que vous avez*

vu ? — La réponſe eſt celle-ci : *j'ai vu bien d'autres choſes ; mais j'en garde le ſecret dans mon cœur, avec les Maîtres Ecoſſois.* Ce ſecret déſormais ne doit pas être bien difficile à deviner. Il ſe réduit à voir dans le *Maître Ecoſſois, le Grand Prêtre de Jéhova*, de ce culte, de cette prétendue religion du Déiſte, que l'on nous dit avoir été ſucceſſivement celle d'Adam, de Noé, de Nemrod, de Salomon, d'Hugue des Payens, du Grand Maitre Molay, des Chevaliers du Temple ; & qui doit être aujourd'hui la ſeule Religion du parfait Maître Franc-Maçon.

Les adeptes pouvoient s'en tenir à ces myſtères. Les Maçons Ecoſſois étoient déformais déclarés libres, & tous également Prêtres de *Jéhova*. Ce Sacerdoce les délivroit de tous les myſtères de l'Evangile, de toute religion révélée. La liberté & le bonheur que la ſecte faiſoit conſiſter dans le retour au Déiſme, diſoit aſſez formellement aux adeptes, ce qu'ils devoient penſer du Chriſtianiſme & de ſon divin Fondateur. Cependant les hauts myſtères ne ſont pas épuiſés. Il reſte aux Franc-Maçons à découvrir, par qui cette fameuſe parole de *Jéhova* avoit été ravie ; c'eſt-à-dire, par qui leur culte ſi chéri du Déiſte, avoit été aboli. Il étoit trop viſible, que toute la fable d'Hiram ou d'Adoniram, & de ſes aſſaſſins, n'étoit qu'une ſimple allégorie, dont l'explication laiſſoit encore lieu

à cette question : mais quel est donc le véritable assassin d'Adoniram ? Quel est celui qui a détruit le Déisme sur la terre ? Quel est le vrai ravisseur de la fameuse parole ? La secte détestoit ce ravisseur : il falloit inspirer la même haine à ses profonds adeptes. Cet objet est celui d'un nouveau grade de Franc-Maçons, appellés *Chevaliers de Rose-Croix*.

C'est assurément le plus atroce des blasphêmes que d'accuser Jésus-Christ d'avoir détruit, par sa religion, la doctrine de l'unité de Dieu. Le plus évident de tous les faits, c'est qu'à lui seul est due au contraire la destruction de ces milliers de Dieux, qu'adoroit l'univers idolâtre. Mais en manifestant l'unité de nature dans la Divinité, l'Evangile nous a découvert la Trinité des personnes ; cet ineffable mystère & tous ceux qui captivent l'esprit sous le joug de la Révélation, humilient les Sophistes. Ingrats envers celui qui, prêchant au monde l'unité de Dieu, avoit renversé les autels des Idoles, ils lui ont juré une haine éternelle, parce que le Dieu qu'il leur prêchoit, n'est pas le Dieu qu'ils ont la démence de vouloir comprendre. Ils ont fait de Jésus-Christ même, le destructeur de l'unité de Dieu, ils en ont fait le grand ennemi de *Jéhova*. La haine qu'ils avoient dans leur cœur, & qu'ils vouloient faire passer dans celui des adeptes, est devenue le grand mystère d'un

nouveau grade, de celui qu'ils appellent de *Rose-Croix*. (*)

Comme on est rarement initié à ce grade, sans avoir obtenu celui de *Maître-Ecossois*, le Lecteur voit déjà que la parole à retrouver, n'est plus celle de *Jéhova*. Aussi tout change-t-il ici, tout y est relatif à l'Auteur du Christianisme. La décoration ne semble faite que pour rappeller la tristesse du jour, où il fut immolé sur le Calvaire. Un long drap noir tapisse les murailles; un autel dans le fond; au dessus de cet autel, un transparent qui laisse appercevoir trois croix, & celle du milieu distinguée par l'inscription ordinaire des Crucifix. Les Frères en Chasuble Sacerdotale, sont assis par terre, dans un profond silence, l'air triste & affligé, le front appuyé sur la main, en signe de douleur. L'événement qui les attriste n'est rien moins que la mort du Fils de Dieu victime de nos crimes. Le grand objet s'en manifeste, dès la réponse à la question par laquelle s'ouvrent ordinairement les travaux des Maçons.

Le Président interroge le premier Surveillant: Quelle heure est-il? La réponse varie suivant les grades; ici elle est conçue en ces termes: " il est la première heure du jour, l'instant où " le voile du Temple se déchira; où les ténèbres

---

(*) Je reviendrai sur ce grade, en parlant de la Franc-Maçonnerie Illuminée.

" & la consternation se répandirent sur la sur-
" face de la terre, où la lumière s'obscurcit,
" où *les outils de la Maçonnerie se brisèrent*, où
" l'Etoile flamboyante disparut, où la Pierre
" Cubique fut brisée, *où la Parole fut perdue*."
(*V. grade de Rose-Croix*

L'adepte qui a suivi dans la Maçonnerie le progrès de ses découvertes, n'a pas besoin de nouvelles leçons, pour entendre le sens de ces paroles. Il y voit que le jour où le mot *Jéhova* fut perdu, fut précisément celui où J. C. ce Fils de Dieu mourant pour le salut des hommes consomma le grand mystère de la Religion Chrétienne, & détruisit toute autre religion, soit judaïque, soit naturelle & philosophique. Plus un Maçon est attaché à la *parole*, c'est-à-dire à la doctrine de sa prétendue religion naturelle, plus il apprendra à détester l'auteur & le consommateur de la Religion révélée.

Aussi cette parole qu'il a déjà trouvée dans les grades supérieurs, n'est-elle plus l'objet de ses recherches dans celui-ci ; il faut à sa haine quelque chose de plus. Il lui faut un mot, qui dans sa bouche, & dans celle de ses coadeptes, rappelle habituellement le blasphême du mépris & de l'horreur contre le Dieu du Christianisme. Et ce mot, il le trouve dans l'inscription même apposée sur la Croix.

On sait que ces lettres formant le mot INRI, ne sont que les initiales de l'inscription *Jésus de*

Nazareth, Roi des Juifs. L'adepte *Rose-Croix* apprend à y substituer l'interprétation suivante: *Juif* de *Nazareth* conduit par *Raphaël* en *Judée*; interprétation qui ne fait plus de Jésus-Christ qu'un Juif ordinaire, emmené par le Juif Raphaël à Jérusalem, pour y être puni de ses crimes. Dès que les réponses de l'aspirant ont prouvé qu'il connoît ce sens Maçonnique de l'inscription INRI, le Vénérable s'écrie: *mes Frères, la parole est retrouvée;* & tous applaudissent à ce trait de lumière, par lequel le Frère leur apprend que celui dont la mort est le grand mystère de la Religion Chrétienne, ne fut qu'un simple Juif crucifié pour ses crimes.

De peur que cette explication ne s'efface de leur mémoire, de peur que toute la haine dont elle les anime contre le Christ, ne s'éteigne dans leur cœur, il faudra que sans cesse ils l'ayent présente à leur esprit. Le Maçon Rose-Croix la redira, lorsqu'il rencontrera un Frère de son grade. C'est à ce mot INRI qu'ils se reconnoîtront; c'est-là le mot du guet qui distingue ce grade. C'est ainsi que la secte a su faire l'expression & le blasphème de la haine, de ce même mot qui rappelle au Chrétien tout l'amour qu'il doit au Fils de Dieu immolé pour le salut du genre humain.

Ce n'est point sur la foi des personnes étrangères à la Maçonnerie, que je dévoile cet atroce mystère desarrière-Maçons. Ce que j'ai raconté

de mon initiation aux premiers grades, m'avoit mis a portée d'entrer en converfation avec ceux que je favois être plus avancés ; j'en eus plus d'une fois d'intéreffantes, dans lefquelles, malgré toute leur fidélité au fecret, il échappoit aux plus zélés, bien des chofes, qui pouvoient me donner quelque jour. Les autres confentirent au moins à me prêter des livres maçonniques, imaginant que leur obfcurité, & le défaut des mots effentiels, ou bien la manière dont il falloit s'y prendre pour les y trouver, ne me permettroient pas d'en rien conclure. Je devinai pourtant quelques uns de ces mots, tels que *Jéhova*, en réuniffant les feuilles, qui n'en contenoient chacune qu'une feule lettre, au bas de la page. Cette fameufe parole, trouvée j'eus encore connoiffance de celle d'INRI je combinai tout ce que j'avois vu, tout ce que je favois des divers grades, tout ce que j'obfervois dans les demi mots, dans les difcours énigmatiques de certains Maçons, dont le Philofophifme m'étoit d'ailleurs connu. Je m'adreffai à ceux que je favois de la meilleure foi du monde dans les mêmes grades. J'objectai toutes ces cérémonies dérifoires de la Religion, dans lefquelles ils n'avoient pourtant vu jufqu'alors que des jeux fans objet. Je n'en trouvai pas un, qui ne convint des faits, tels au moins que je viens de les décrire ; ils avouoient auffi la métamorphofe, que cette infcription INRI fubit dans leur grade

de Rose-Croix ; mais ils me protestoient n'avoir pas eu l'idée des conséquences que j'en tirois. Quelques uns, en y réfléchissant, les trouvoient assez bien fondées ; d'autres me reprochoient de les exagérer.

La Révolution arrivée, je combinai ces demi-aveux, les décrets de l'Assemblée, & le secret du premier grade. J'en vins au point de ne plus douter que cette Maçonnerie ne fût une société formée par des hommes, qui dès le premier grade, donnoient pour leur secret, ces mots *d'égalité*, *de liberté*, en laissant à tout Maçon honnête & religieux, le soin d'une explication qui ne contredit pas ses principes ; mais, en se réservant de dévoiler dans les arrière-grades, l'interprétation de ces mêmes mots *égalité & liberté*, dans toute l'étendue du sens que leur donnoit la Révolution Françoise.

Un des Frères Maçons, depuis bien des années admis au Grade de Rose-Croix, mais en même tems très honnête homme & très religieux, souffroit de me voir dans cette opinion. Il n'épargnoit rien pour me donner une meilleure idée d'une société, dans laquelle il se glorifioit d'avoir exercé les fonctions les plus honorables. C'étoit souvent l'objet de nos conversations. Il vouloit absolument me convertir à la Maçonnerie. Il se trouvoit presqu'offensé de m'entendre dire que tout Chevalier *Rose-Croix* qu'il étoit, il n'étoit pas encore au dernier grade ; ou bien que ce

même grade avoit ſes diviſions, dont il ne connoiſſoit encore qu'une partie. Je vins même à bout de le lui prouver, en lui demandant ce que ſignifioient certains *Hyérogliphes* Maçonniques. Il convint en avoir demandé lui-même l'explication, & qu'elle lui avoit été refuſée. Il n'en ſoutenoit pas moins qu'il en feroit de ces Hyérogliphes, comme de l'Equerre, du Compas, de la Truelle, & de tous les autres. Je ſavois qu'il ne lui reſtoit plus qu'un pas à faire ; pour le tirer de ſon aveuglement, je m'aviſai de lui ſuggérer la marche à ſuivre pour arriver au grade où le voile ſe déchire ; où il n'eſt plus poſſible de ſe faire illuſion, ſur l'objet ultérieur des arrière-adeptes. Il déſiroit trop lui-même de ſavoir ce qui pouvoit en être, pour ne pas eſſayer les moyens que je lui indiquois ; mais il ſe flattoit bien que tout cela n'aboutiroit qu'à lui fournir de nouvelles armes pour me convaincre moi-même de mes torts, & de l'injuſtice de mes préjugés ſur ſa Maçonnerie. Très peu de jours ſe paſſent ; je le vois entrer chez moi dans un état que ſes diſcours ſeuls peuvent peindre—O! mon cher ami, mon cher ami! — Que vous aviez bien raiſon — Ah que vous aviez bien raiſon! — Où étois-je, mon Dieu! Où étois-je? — J'entendis aiſément ce langage—Il ne pouvoit preſque pas continuer. Il s'aſſit comme un homme qui n'en peut plus, répétant encore diverſes fois ces mêmes pa-

roles: où étois-je? Ah, que vous aviez bien raiſon!—J'eûs voulu qu'il m'apprît quelques uns des détails que j'ignorois—Que vous aviez bien raiſon! répétoit-il encore, *mais c'eſt tout ce que je puis vous dire*"—Ah, malheureux, lui dis-je alors; je vous demande moi-même pardon. Vous venez de faire un ferment exécrable; & c'eſt moi qui vous y ai expoſé. Mais je vous le proteſte; cet atroce ferment ne m'étoit pas venu dans la penſée, lorſque je vous ſuggérai les moyens d'apprendre enfin par vous-même, à connoître ceux qui vous avoient ſi longtems, & ſi affreuſement abuſé. Je ſens qu'il valoit encore mieux ignorer le fatal ſecret, que l'acheter au prix d'un fatal ferment. Je me ſerois donné bien de garde de vous expoſer à cette tentative; je ne le pouvois pas en conſcience: mais franchement je n'y réfléchis pas. Je n'avois pas alors l'idée de ce ferment." Je diſois vrai; je n'avois pas alors penſé à ce ferment. Sans trop chercher à quel point il oblige au ſecret, je craignis d'être indiſcret; il me ſuffiſoit d'avoir prouvé à ce Monſieur que je ſavois au moins une partie de ce profond myſtère. Aux queſtions que je lui fis, il vit aſſez qu'il ne m'apprenoit rien par un aveu, qui à lui ſeul, en dit au moins l'eſſence.

Sa fortune avoit été ruinée par la Révolution. Il m'avoua que déſormais elle étoit réparée, s'il acceptoit ce qu'on lui propoſoit. Si je veux,

me dit-il, partir pour Londres, pour Bruxelles, pour Conftantinople, ou pour toute autre ville à mon choix, ni ma femme, ni mes enfans, ni moi, nous n'avons plus befoin de rien — Oui, lui obfervai-je, mais à condition que vous irez prêcher la *liberté*, *l'égalité* & toute la Révolution ! — *Tout jufte ; mais c'eft tout ce que je puis vous dire. Ah mon Dieu ! où étois-je !*—Je vous en conjure, ne me preffez pas davantage —

J'en avois bien affez pour le moment ; j'efpérai que le tems m'en apprendroit davantage. Je ne fus pas trompé dans mon efpoir. Voici ce que j'ai fu de divers Maçons, qui me trouvant déjà inftruit fur la plus grande partie de leurs fecrets, fe font ouverts à moi avec d'autant plus de confiance, qu'ils reconnoiffoient avoir été dupes de cette fecte fouterraine, qu'ils auroient voulu dévoiler eux-mêmes publiquement, s'ils avoient cru pouvoir le faire fans danger.

Quand un adepte parvenoit au grade de Rofe-Croix, l'explication qu'on lui donnoit de ce qu'il avoit vu jufqu'alors, dépendoit abfolument des difpofitions qu'on obfervoit dans lui. S'il fe trouvoit un de ces hommes, qu'on ne peut rendre impies, mais que l'on peut au moins détourner de la foi de l'Eglife, fous prétexte de la régénérer ; on lui repréfentoit qu'il régnoit dans le Chriftianifme actuel, une foule d'abus contre la liberté & l'égalité des enfans de Dieu. La *parole* à retrouver pour eux étoit le

Maçonnerie myftique.

vœu d'une révolution qui rappellât ces tems où tout étoit commun parmi les Chrétiens, où il n'y avoit parmi eux ni riches, ni pauvres, ni Hauts & Puiſſans Seigneurs. On leur annonçoit enfin le renouvellement le plus heureux du genre humain, & en quelque ſorte, de nouveaux Cieux, une nouvelle terre. Les eſprits ſimples & crédules ſe laiſſoient prendre à ces belles promeſſes. La Révolution étoit pour eux, le feu qui devoit purifier la terre: auſſi les a-t-on vus la ſeconder avec tout le zéle qu'ils auroient pû mettre à l'entrepriſe la plus ſainte. C'étoit-là ce qu'on peut appeller la *Maçonnerie Myſtique*. C'étoit celle de tous ces imbécilles, pour qui les Arrière-Maçons ont mis en jeu cette prétendue Prophéteſſe Labrouſſe, qui a fait tant de bruit au commencement de la Révolution. C'étoit ſurtout celle de l'imbécille Varlet, Evêque *in partibus* de Babylone. Je ne ſavois pas d'où lui venoient ſes opinions, lorſqu'il avoit la bonhommie de me reprocher d'avoir pu les combattre. J'en ai été inſtruit par un de ces convives, que la réputation de Savant Maçon faiſoit quelquefois inviter aux repas maçonniques que donnoit le bonhomme. Juſque dans ces repas, on eût pu obſerver la différence des adeptes arrivés au même dégré, mais recevant une explication différente, ſuivant leur caractère. L'Evêque *in partibus* enthouſiaſmé de la régénération religieuſe qu'on lui annonçoit,

rapportoit toute la Maçonnerie à la perfection de l'Evangile. Aussi jusque dans ces repas maçonniques, observoit-il les préceptes de l'Eglise pour les jours d'abstinence. L'Apostat Dom Gerles s'y montroit au contraire Maçon d'un tout autre système ; il y chantoit déjà ces vers, que dans sa lettre à Robespierre, il déclare n'avoir adressés qu'à la vérité ;

Ni culte, ni Prêtres, ni Roi :
Car la nouvelle Eve, c'est toi.

(Procès verbal des papiers trouvés chez Robespierre, N°. 57.)

Dans ces mêmes repas Maçonniques, le Docteur Lamothe, savant *Rose-Croix*, se montroit plus modeste. On pouvoit prévoir dès-lors ce que j'ai oui dire de sa conversion, qu'il détesteroit un jour également & la Maçonnerie de Varlet, & celle de Dom Gerles. Ce dernier a été Guillotiné ; les autres sont vivans ; je les nomme, parce que je ne crains pas d'être démenti ; & parce que la preuve qui résulte de ces sortes d'anecdotes, les rend intéressantes ; parce que l'on y voit, comment bien des personnes pieuses, charitables ont pu être trompées ; comment une Princesse, sœur du Duc d'Orléans, a pu être séduite au point de désirer cette Révolution, & n'y voir que la régénération de l'univers chrétien.

Cette explication du grade de Rose-Croix n'étoit que pour les dupes, dans lesquels la

secte remarquoit un certain penchant à la mysticité. Le vulgaire étoit abandonné à ses propres explications; mais si l'adepte témoignoit un grand désir d'aller plus loin, si on le trouvoit en état de subir les épreuves, alors enfin il étoit admis au grade où le voile se déchire, à celui de *Kadosch*, interprété, *l'homme régénéré*.

Grade de Kadosch.

C'étoit à ce grade qu'avoit été admis l'adepte dont j'ai parlé plus haut. Je ne suis pas surpris de l'état d'épuisement auquel il se trouvoit réduit par les épreuves qu'il venoit de subir. Quelques adeptes du même grade m'ont appris qu'il n'est point de ressources dans les moyens physiques, dans les jeux des machines, pour effrayer un homme, point de spectres affreux, point de terreurs, dont on n'emploie les ressources, pour éprouver la constance de l'aspirant. Mr. Montjoie nous parle d'une échelle à laquelle on fit monter le Duc d'Orléans, & dont on l'obligea de se précipiter. Si c'est là que son épreuve fut réduite, il est à croire qu'il fut bien ménagé. Qu'on imagine un profond souterrain, un véritable abyme, d'où s'élève une espèce de tour fort étroite, jusqu'au comble des loges. C'est au fond de cet abyme qu'est conduit l'initié, à travers des souterrains où tout respire la terreur. Là, il est enfermé, lié, & garrotté. Abandonné en cet état, il se sent élevé par des machines, qui font un bruit affreux. Il monte lentement, suspendu dans ce puits ténébreux : il

monte quelquefois des heures entières, retombe tout à coup, comme s'il n'étoit plus soutenu par ses liens. Souvent il faut encore remonter, redescendre dans les mêmes angoisses, & se garder surtout de pousser quelques cris qui marquent la frayeur. Cette description ne rend que bien imparfaitement une partie des épreuves dont nous parlent des hommes qui les ont subies eux-mêmes. Ils ajoutent qu'il leur est impossible d'en faire une exacte description ; que leur esprit se perd ; qu'ils cessent quelquefois de savoir où ils sont ; qu'il leur faut des breuvages, & que souvent on leur en donne qui ajoutent à leurs forces épuisées, sans ajouter à leur pouvoir de réfléchir ; ou plutôt qui n'ajoutent à leurs forces, que pour ranimer tantôt le sentiment de la terreur, tantôt celui de la fureur.

Par bien des circonstances qu'ils disent de ce grade, j'aurois cru qu'il appartenoit à l'Illuminisme ; mais le fond en est encore pris de l'allégorie maçonnique. Il faut encore ici renouveller l'épreuve du grade où l'Initié se change en assassin ; mais le Maître des Frères à venger, n'est plus Hiram ; c'est Molay, le Grand-Maître des Templiers, & celui qu'il faut tuer ; c'est un Roi, c'est Philippe le Bel, sous qui l'Ordre des Chevaliers du Temple fut détruit.

Au moment où l'adepte sort de l'antre, portant la tête de ce Roi, il s'écrie : *Nékom*, je l'ai tué. Après l'atroce épreuve, on l'admet

au ferment. Je fais d'un des adeptes, qu'à cet inftant, il avoit devant lui un des Chevaliers *Kadofch*, tenant un piftolet, & faifant figne de le tuer, s'il refufoit de prononcer ce ferment. Ce même adepte interrogé s'il croyoit que la menace fût férieufe, répondit : je ne l'affurerois pas ; mais je le craindrois bien. Enfin le voile fe déchire ; l'adepte apprend que jufqu'alors la vérité ne lui a été manifeftée qu'à demi ; que cette liberté & cette égalité dont on lui avoit donné le mot dès fon entrée dans la Maçonnerie, confifte à ne reconnoître aucun Supérieur fur la terre ; à ne voir dans les Rois & les Pontifes que des hommes égaux à tous les autres, & qui n'ont d'autres droits, fur le Trône, ou auprès de l'Autel, que celui qu'il plaît au peuple de leur donner, que ce même peuple peut leur ôter, quand bon lui femblera. On lui dit encore que depuis trop longtems, les Princes & les Prêtres abufent de la bonté, de la fimplicité de ce peuple ; que le dernier devoir d'un Maçon, pour bâtir des Temples à l'égalité & à la liberté, eft de chercher à délivrer la terre de ce double fléau, en détruifant tous les Autels, que la crédulité & la fuperftition ont élevés ; tous les Trônes, où l'on ne voit que des tyrans regner fur des efclaves.

Je n'ai point pris ces connoiffances du grade des *Kadofch* fimplement dans les livres de Mr. Montjoie, ou de Mr. le Franc ; je les tiens des

Initiés même. On voit d'ailleurs combien elles s'accordent avec les aveux de l'adepte, qui se trouva forcé de convenir combien j'avois eu raison de lui annoncer que c'étoit enfin là que conduisoient les derniers mystères de sa Franc-Maçonnerie.

Combien ils sont profondément combinés ces mystères! La marche en est lente & compliquée; mais comme chaque grade tend directement au but!

Dans les deux premiers, c'est-à-dire, dans ceux d'Apprentif & de Compagnon, la secte commence par jetter en avant son mot *d'égalité. de liberté*. Elle n'occupe ensuite ses Novices que de jeux puérils, ou de fraternité, de repas Maçonniques; mais déjà elle les accoutume au plus profond secret, par un affreux serment.

Rapprochement des grades maçonniques.

Dans celui de Maître, elle raconte son histoire allégorique d'Adoniram, qu'il faut venger, & de la parole qu'il faut retrouver.

Dans le grade d'Elu, elle accoutume ses adeptes à la vengeance, sans leur dire celui sur qui elle doit tomber. Elle les rappelle aux Patriarches, au tems où tous les hommes n'avoient, suivant ses prétentions, d'autre culte que celui de la religion naturelle, où tous étoient également Prêtres & Pontifes; mais elle ne dit pas encore qu'il faille renoncer a toute Religion révélée depuis les Patriarches.

Ce dernier mystère se dévoile dans les grades Ecossois. Les Maçons y sont enfin déclarés libres; la parole si longtems cherchée, est celle du Déisme; c'est le culte de *Jéhova*, tel qu'il fut reconnu par les Philosophes de la nature. Le vrai Maçon devient le Pontife de *Jéhova*. C'est là le grand mystère qui lui est présenté comme laissant dans les tenèbres, tous ceux qui n'y sont pas initiés.

Dans le grade des Chevaliers *Rose-Croix*, celui qui a ravi la parole, qui a détruit le vrai culte de *Jéhova*, c'est l'auteur même de la Religion Chrétienne; c'est de Jésus-Christ & de son Evangile, qu'il faut venger les Frères, les Pontifes de *Jéhova*.

Enfin dans le grade de *Kadosch*, l'assassin d'Adoniram devient le Roi qu'il faut tuer pour venger le Grand-Maître Molay, & l'Ordre des Maçons successeurs des Templiers. La Religion qu'il faut détruire, pour retrouver la *parole*, ou la doctrine de la vérité, c'est la Religion de Jésus-Christ, c'est tout culte fondé sur la Révélation. Cette parole, dans toute son étendue, c'est la *liberté & l'égalité* à rétablir par l'extinction de tout Roi, & par l'abolition de tout culte.

Telle est la liaison, & la marche, tel est l'ensemble du systême de la Maçonnerie conspiratrice; & c'est ainsi que, par le développement successif de son double principe *d'égalité & de*

libe-té, de fon allégorie du Maître des Maçons à venger, de la parole à retrouver, la fecte conduifant fes adeptes de fecrets en fecrets, les initie enfin, à tout le code de la Révolution & du Jacobinifme.

N'oublions pas de dire que cette même fecte, crainte que les adeptes ne perdent le fil & la connexion de chaque grade, n'initie jamais aux plus profonds, fans rappeller à l'initié tout ce qu'il a vu jufqu'alors dans la Maçonnerie: fans l'obliger de répondre a une efpèce de catéchifme, qui tient toujours préfent à fon efprit l'enfemble des leçons Maçonniques, jufqu'à ce qu'il arrive enfin au dernier des myftéres. *

Mais plus ils font affreux ces myftères cachés dans les Arrière-Loges, plus l'hiftorien doit infifter fur la multitude des Franc-Maçons honnêtes, qui ne virent jamais rien de femblable dans leur fociété. Rien n'eft plus facile en effet que d'être dupe dans la Maçonnerie. Tous ceux-là peuvent l'être, qui ne cherchent dans

* *Je fais qu'il eft bien d'autres grades dans l'Arrière-Maçonnerie, tels que celui de l'Etoile, & celui des Druides. Les Pruffiens ont ajouté les leurs, les François en ont fait autant. J'ai cru devoir m'en tenir aux plus communs, parce qu'ils fuffifent pour faire voir la marche & l'efprit de la fecte.*

les Loges, que la facilité d'y faire des connoiſſances, ou de remplir le vuide de leur oiſiveté, en ſe réuniſſant avec des hommes qui ſe trouvent amis preſqu'auſſitôt qu'ils ſe voient. Il eſt vrai que ſouvent cet empire de l'amitié ne s'étend guère au delà des Loges ; mais ſouvent auſſi, les jours de réunion ſont des jours de fête. On boit, on mange à une table, où les plaiſirs de la bonne chère ſont réellement aſſaiſonnés de tous ceux d'une égalité momentanée, qui ne laiſſe pas que d'avoir ſes charmes. C'eſt une diverſion aux embarras, aux affaires & aux ſoucis. Ce ſont, il eſt vrai quelquefois des orgies ; mais ce ſont celles de l'égalité & d'une liberté qui ne bleſſent perſonne. Ce qu'on a dit de certaines aſſemblées où la pudeur ſe trouvoit offenſée, eſt une calomnie pour le commun des Loges. C'eſt même un des piéges de ſa ſecte, que le maintien général de la décence dans ſes fêtes. Les infamie de Caglioſtro euſſent fait déſerter le plus grand nombre de frères. Ce monſtrueux Adonis révolta dans Straſbourg, les Sœurs Egyptiennes ; & leurs cris le trahirent. Nous n'étions plus au tems des myſtères de la bonne Déeſſe, ou des Adamites. Il fut chaſſé de cette ville pour les avoir tentés. Il eût perdu de même les Maçons dans Paris, s'il eût voulu multiplier ſes Loges du Fauxbourg St. Antoine, & les confondre avec celles de l'Orient. Non, il ne ſe

paſſoit rien de ſemblable dans la Maçonnerie de nos jours ; on auroit même dit qu'elle n'avoit ni la Religion, ni l'Etat pour objet. Dans la plûpart des Loges, on ne s'entretenoit ni de l'une, ni de l'autre. Les jours d'initiation étoient les ſeuls, où l'adepte réfléchi pouvoit s'appercevoir d'un but ultérieur ; mais dans ces initiations mêmes, les épreuves de l'initié ſe tournoient en divertiſſement pour le commun des Frères. On réfléchiſſoit peu au ſens caché des ſymboles & des emblêmes, & la ſecte avoit ſoin d'écarter les ſoupçons, juſqu'à ce qu'elle vît des diſpoſitions plus favorables au développement. Elle n'ignoroit pas qu'un jour viendroit, où le très petit nombre de ſes profonds adeptes ſuffiroit pour mettre en action la multitude des premiers rangs. Voilà ce qui explique comment il ſe trouva ſi longtems, & comment il ſe trouve encore tant de Franc-Maçons, qui n'ont vu dans leurs jeux, que les myſtères d'une égalité & d'une liberté inoffenſive, ou parfaitement étrangères aux intérêts de la Religion & de l'Etat.

Pour la Maçonnerie Angloiſe, ajoutez à toutes ces raiſons, qu'elle ſe termine dès le troiſième grade. Des précautions dictées par la ſageſſe, ne lui ont pas permis de conſerver ce vœu de la vengeance contre les prétendus aſſaſſins d'Adoniram ; vœu que nous avons vu

dans les arrière-grades, se changer en celui de venger les Maçons & leur Père Molay ; & ensuite en celui de venger l'égalité & la liberté Maçonnique, par l'extinction de tous les Rois. Il n'est rien de semblable dans les grades de la Maçonnerie Angloise. On n'y voit pas non plus cet intérêt si mystérieux, a trouver la parole perdue par Adoniram. Ici on vous déclare tout de suite que cette fameuse parole découverte, par les Maçons, est *Jéhova*. L'adepte qui voudroit tirer certaines conséquences de cette découverte, auroit à faire bien des raisonnemens, bien des réflexions auxquelles on ne voit point que les Maçons Anglois se livrent. *Jéhova* est simplement pour eux, le Dieu commun du genre humain. Il est un peu étrange sans doute qu'ils se disent les seuls à connoître ou conserver ce nom de Dieu ; mais au moins tout ce qu'ils en concluent, c'est que sous *Jéhova*, tous les hommes, & surtout les Maçons, doivent s'aimer, se secourir comme des Frères. On ne voit rien dans leurs mystères, qui les porte à détester la Religion Chrétienne ; rien qui tende à inspirer la haine des Souverains.

Sur la Religion, leurs loix & leurs leçons se réduisent à dire : " qu'un Maçon ne fera jamais " un Athée stupide, ni un libertin sans Reli- " gion. — Que dans les anciens tems, les Ma- " çons étoient obligés dans chaque pays, de

" professer la Religion de leur Patrie, ou Na-
" tion, quelle qu'elle fût ; mais qu'aujourd'hui
" laissant à eux-mêmes leurs opinions particu-
" lières, on trouve plus à propos de les obliger
" seulement à suivre la Religion sur laquelle
" tous les hommes sont d'accord ; Religion,
" qui consiste à être bons, sincères, modestes
" & gens d'honneur." Cela ne veut pas dire assurément qu'un Maçon Anglois soit obligé d'être Déiste ; mais uniquement, qu'il doit être honnête homme, de quelque religion qu'il soit.

Quant aux Puissances politiques, les loix de la Maçonnerie Angloise sont conçues en ces termes : " un Maçon est paisible sujet des Puis-
" sances civiles, en quelque endroit qu'il réside
" ou travaille. Il ne trempe jamais dans des
" complots & conspirations contraires a la paix
" & au bien d'une nation. Il est obéissant aux
" Magistrats inférieurs. . . C'est pourquoi s'il
" arrivoit à un Frère d'être rebelle à l'Etat, il
" ne devroit pas être soutenu dans sa rebel-
" lion. " On trouvera ces loix dans Tom. Wolson, & dans William Preston. L'un est plein de mépris & l'autre plein de zéle pour la Maçonnerie Angloise ; cependant ils s'accordent sur les loix de leurs Loges. Il ne nous est donc pas permis de confondre cette Franc-Maçonnerie Angloise, avec celle des Arrière-Loges qu'elle a eu la prudence d'exclure.

Je le ſais, il eſt des Anglois initiés à ces Arrière-Loges, à celles des Roſe-Croix eux-mêmes, ou des Chevaliers Ecoſſois; mais ce n'eſt point en cette qualité, qu'ils ſont corps avec la Franc-Maçonnerie Angloiſe; puiſqu'elle ſe borne généralement aux trois premiers grades.

Ces exceptions faites, reprenons le cours de nos preuves; car il s'en faut bien que nous ſoyons bornés à juger des Arriere-Maçons par la nature ſeule de leurs grades. Leurs Rites & leurs Sermens nous ſeroient inconnus, on va voir ce que nous devrions en penſer, en nous en tenant même à la doctrine de leurs auteurs les plus zélés.



CHAPITRE XI.

NOUVELLES PREUVES DU SYSTÊME ET DES MYSTÈRES DES ARRIÈRE-MAÇONS.

POUR juger de toute l'étendue du fyftême & des Arrière-Loges de la Franc-Maçonnerie, réuniffons dans ce chapitre deux réfultats effentiels; le premier, celui de la doctrine générale des plus favans & plus zélés Maçons; le fecond, celui de leurs opinions fur l'origine même de leur fociété, Divifion des fyftêmes, & fectes maçonniques.

Les auteurs Franc-Maçons conviennent en général que l'on peut divifer la Franc-Maçonnerie en trois claffes, qui font celles de la Maçonnerie Hermétique, de la Maçonnerie Cabaliftique, à laquelle s'unit celle des Martiniftes; & enfin de la Maçonnerie Eclectique. Confultons d'abord les auteurs de ces diverfes claffes fur leur fyftême religieux; nous verrons qu'il leur eft arrivé précifément, ce qui arrive aux Sophiftes de nos jours; c'eft-à-dire, qu'ils n'ont fur la Religion, qu'un feul point de réunion, celui de la haine contre la feule vraie Religion, contre le Dieu de la Révélation, du Chriftianifme; & que pour tout le refte, ils font dans leurs fyftêmes religieux, ou plutôt dans les blafphêmes & les extravagances de leur impiété,

auſſi oppoſés entre eux, qu'ils le ſont tous à l'Evangile.

Le ſyſtême des Maçons Hermétiques, c'eſt-à dire, de ceux qui dans leurs grades Ecoſſois, plus ſpécialement s'occupent de chimie, n'eſt autre choſe que le *Panthéiſme, ou le vrai Spinoſiſme*. Pour ceux-là, *tout eſt Dieu, & Dieu eſt tout*. C'eſt là leur grand myſtère, gravé en un ſeul mot ſur la pierre apportée par les Templiers. C'eſt-là leur *Jéhova*.

Qu'on liſe la préface du zélé Chevalier de St. André, qui nous a fait une deſcription ſi détaillée de ces grades. On le verra lui-même en réduire toute la doctrine, & tout le réſultat à ce texte d'Hermès Triſmégiſte: " tout eſt " partie de Dieu ; ſi tout en eſt partie, tout eſt " Dieu. Ainſi tout ce qui eſt fait s'eſt fait ſoi-" même, & ne ceſſera jamais d'agir ; car cet " agent ne peut ſe repoſer. Et comme Dieu n'a " point de fin, de même ſon ouvrage n'a ni " commencement ni fin." Après avoir cité ce texte, " tel eſt, nous dit formellement l'adepte " Panthéiſte, tel eſt le ſymbole abrégé, mais " expreſſif, de toute la *ſcience Hermétique*," de toute celle qu'il s'applaudit d'avoir trouvée dans les hauts grades Ecoſſois.

Et qu'on ne croie pas qu'il cherche à adoucir le ſens de ces expreſſions *tout eſt Dieu*. Il n'y a pour lui que l'ignorance, & le préjugé qui puiſſent en être révoltés. Qu'on ne lui diſe pas

ſurtout qu'en faiſant de la terre, du Ciel, du grain de ſable, de l'animal, de l'homme, autant de parties de Dieu, il rend la Divinité diviſible ; car il répond encore qu'il n'y a que l'ignorance à ne pas voir que ces millions & millions de *parties ſont tellement unies enſemble, & conſtituent tellement un Dieu-tout, qu'en ſéparer une ſeule partie, ce ſeroit anéantir le tout lui-même, ou le grand Jéhova*. Si le frère Maçon vient à s'enorgueillir de ſe trouver partie de Dieu, le Hiérophante lui dira : comme toute partie du corps, comme *le petit doigt, par exemple, eſt toujours plus petit que le corps entier, de même l'homme, quoique petite partie de Dieu, eſt toujours infiniment plus petit que Jéhova*. L'adepte cependant, quelque petite partie de Dieu qu'il ſoit, peut toujours ſe réjouir d'avance. Car le tems viendra, où il ſe trouvera réuni au grand Tout ; où tout étant rentré dans *Jéhova*, il n'y aura plus qu'une parfaite harmonie ; où *le vrai Panthéiſme ſera rétabli pour toujours. (Grades Maçonniques Ecoſſois, préface.)*

Le lecteur ne s'attend pas ſans doute, à me voir réfuter & l'abſurdité & l'impiété de ce ſyſtême Maçonnique. Pour conſtater combien il eſt uni à la Franc-Maçonnerie Hermétique, j'obſerve ſeulement qu'il ne ſuffiſoit pas de la préface qui nous montre l'objet de cette eſpèce de Maçons. La deſcription de leur grade eſt ſuivie des *thèſes* appellées de *Salomon*. Elle eſt encore ſuivie du *monde Ar-*

chetype ; & ces productions font toutes destinées à soutenir la même impiété. *(Id. 2e. partie. édit. de Stockolm* 1782.*)* Ce ne fera donc pas cette branche de Franc-Maçons, qu'on nous accusera de calomnier, en leur prêtant un systême, qui fait du scélérat comme du juste, la Divinité même, & des forfaits comme de la vertu, l'action même de la Divinité : un systême furtout, qui annonce aux méchans comme aux justes, un feul & même fort, celui de se trouver également un jour, réunis dans le fein de la Divinité, d'être Dieu pour toujours, quand ils auront cessé d'être hommes.

Syftêmes des Maçons de la Cabale.

Sans être moins impie, le syftême des Franc-Maçons Cabaliftes a quelque chose de plus humiliant pour l'esprit humain, furtout dans un fiécle qui ofoit s'appeller par excellence, le fiécle des lumieres, le fiecle philosophe. C'eft dans les Loges des Pruffiens Rose-Croix, que dominoit ce syftême de la cabale, au moins avant leur union aux Illuminés. *(V. let. de Philon à Spartacus.)* Je fais, à n'en pouvoir douter, que peu d'années avant la Révolution, il étoit en France même, & furtout à Bordeaux, celui de quelques Loges de Rose-Croix. Pour ne point en parler au hafard, ce que je vais en dire, fera le résultat des leçons cabaliftiques récemment imprimées fous le titre de *Télescope de Zoroaftre*. Elles font dédiées à un de ces Princes que l'auteur ne nomme pas, mais dont la renommée nous fait

assez connoître le zèle pour ces sortes de mystères. Sous de pareils guides on ne m'accusera pas d'en imposer aux Frères.

Le *Jéhova* des Loges Cabalistiques n'est plus le Dieu grand Tout. C'est tout à la fois le Dieu *Sisamoro*, & le Dieu *Sénamira*. Au premier vient se joindre le Génie *Sallak* ; & au second, le Génie *Sokak*. Lisez ces mots fameux dans la cabale en sens inverse ; vous trouverez *Oromasis* ou le Dieu bon, & *Arimanes* le Dieu méchant ; vous trouverez ensuite *Kallas & Kakos, deux mots à peu près correctement empruntés du Grec, dont le premier signifie Bon, & le second Mauvais. (Têtes. de Zoroas. page 13.)*

Donnez pour compagnons, a Oromase, une foule de Génies ou d'esprits *Bons* comme lui ; au Méchant Arimanes, autant de Génies qui participent tous de sa méchanceté, vous aurez le *Jéhova* des Franc-Maçons de la cabale, c'est-à-dire, le Grand Mystère de la parole retrouvée dans leurs Loges, la Religion, le Culte qu'ils substituent au Christianisme.

De ces Génies bons & mauvais, les uns sont des Intelligences d'un ordre supérieur, & ceux-là président aux planètes, au soleil levant & au soleil couchant ; au croissant de la lune, & à la lune décroissante. Les autres sont des anges, des esprits d'un ordre inférieur à ces Intelligences, mais supérieur à l'ame humaine. Ceux-là se distribuent l'empire des étoiles & des

conſtellations ; dans l'un & dans l'autre ordre, les uns ſeront les anges de la vie, de la victoire, du bonheur ; & les autres les anges de la mort, des événemens malheureux. Tous connoiſſent ce qu'il y a de plus ſecret dans le paſſé, le préſent, l'avenir ; tous peuvent communiquer aux adeptes ces grandes connoiſſances. Pour ſe les rendre favorables, le Maçon de la cabale doit étudier ce que nous appellons dans le langage familier, le Grimoire du Magicien. Il doit ſavoir le nom, les ſignes des planètes, des conſtellations & des eſprits bons ou mauvais qui les influencent, & les chiffres qui les déſignent. Il faut, par exemple, qu'au mot *Ghenelia* il reconnoiſſe le ſoleil levant, intelligence pure, douce, active, qui préſide a la naiſſance & à toutes les bonnes affections naturelles. *Lethophoros*, c'eſt Saturne, la Planète où réſide la pire des intelligences.

Je ne vais pas donner ici le dictionnaire de ce grimoire, bien moins encore décrire les cercles, les triangles, le tableau, & les urnes & les miroirs magiques de toute cette ſcience du cabaliſte Roſe-Croix. Le lecteur en connoît déſormais aſſez, pour y voir la ſcience de la plus vile, de la plus abſurde des ſuperſtitions. Elle ne feroit que la plus humiliante, ſi l'adepte n'y portoit pas l'impiété juſqu'à regarder comme une vraie faveur, le commerce & l'apparition des Démons qu'il invoque ſous le nom de Génies, & de qui

il attend le ſuccès de ſes enchantemens. S'il faut en croire les maîtres de cet art, le Maçon initié à la cabale recevra les faveurs de ces Génies, bons ou mauvais, à proportion de la confiance qu'il mettra dans leur pouvoir ; ils ſe rendront viſibles ; ils lui expliqueront tout ce que l'intelligence humaine ne ſuffiroit pas à concevoir dans le tableau magique.

Il ne faut pas même que l'adepte s'effraye de la ſociété *des Génies malfaiſans*. Il faut qu'il croye fermement que *le pire d'entre eux*, le pire de ces êtres que le vulgaire appelle *Démons*, *n'eſt jamais mauvaiſe compagnie pour l'homme*. Il faut même qu'il ſache préférer, dans bien des circonſtances, la viſite des mauvais Génies à celle des bons ; car *ſouvent les meilleurs coûtent le repos, la fortune, & quelquefois la vie* ; & ſouvent *on ſe trouve avoir aux Anges malfaiſans d'inſignes obligations. (idem p.* 118, & 136.*)*

De quelque part que viennent ces Génies, ou Démons, c'eſt eux. ſeuls qui donneront à l'adepte la ſcience des choſes occultes, qui le feront prophète ; & il ſaura alors que Moyſe, les Prophètes, les trois Mages conduits par une étoile, n'ont pas eu d'autres maîtres ; point d'autre art que le ſien, & celui de *Noſtradamus*. *(idem paſſim.)*

Arrivé à ce point de folie, d'extravagance, de ſuperſtition & d'impiété, l'adepte n'en ſera que plus cher à la ſecte. Il aura démontré qu'il

aime encore mieux le Code de *Sisamoro* & de *Senamira*, que celui de l'Evangile ; qu'il aime mieux être fou que chrétien ; & ce sera le dernier des mystères du Maçon Cabaliste.

Celui des Arrière-Maçons, qui auroit suivi une autre marche, pour arriver au même point, doit au moins prendre garde de ne pas décréditer cet art de la Cabale. S'il ne veut pas de cet art pour lui-même qu'il dise au moins que " *l'Astrologie judiciaire n'a rien de merveilleux* " *que ses moyens ; que son but est fort simple ;* qu'il " est très possible, qu'à l'heure de votre naiss-" sance, un astre soit placé sous tel point du " Ciel, à tel aspect ; & que la nature alors ait " pris une route, qui par le concours de mille " causes enchainées, doit vous être funeste ou " favorable. " Qu'il ajoute quelques sophismes pour accréditer ces idées ; pourvu qu'en même tems, il se donne pour philosophe, la secte lui saura bon gré d'un service, qui tend au moins à venger le Maçon cabaliste de nos mépris, & qui peut donner à l'art quelque importance. *(V. suite des erreurs, & de la vérité, par un philosophe inconnu, année (maçonnique) 5784, chap. vices, & avantages.)* *

---

* *Malgré le titre de* suite des erreurs & de la vérité, *cet ouvrage ne fait point du tout suite à celui dont je vais parler. C'est simplement une de ces ruses du Club d'Holbach, qui voyant le prodi-*

J'ai peur de fatiguer le lecteur, par le détail de ces absurdités des Arrière-Maçons ; mais j'écris pour fournir des preuves à l'historien. En assignant les grandes causes de la Révolution, il faudra bien au moins qu'il ait une idée générale des systêmes d'impiété & de rebellion qui l'ont amenée. Je lui épargne les pénibles recherches; il ne lui restera qu'à vérifier les preuves; il saura au moins où elles reposent. D'ailleurs une des principales ruses de la secte, est de cacher non seulement ses dogmes, & la variété des moyens qu'ils lui fournissent, pour tendre au même but, mais encore si elle pouvoit y réussir, de cacher jusqu'au nom de ses diverses classes. Telle que l'on croiroit la moins impie, la moins rebelle, se trouve précisément celle qui fit le plus d'efforts, & qui mit le plus d'art à vivifier les anciens systèmes des plus grands ennemis du Christianisme & des Gouvernemens.

On pourra s'étonner de me voir comprendre dans cette classe nos Franc-Maçons Martinistes; c'est cependant de ceux-là que je veux parler. J'ignore l'origine de ce Mr. de St. Martin,

---

gieux succès du livre de St. Martin, *se servit de ce titre, pour piquer davantage la curiosité. On reconnoît dans cette prétendue suite, des feuilles entières copiées des œuvres du Club, nullement le systême de St. Martin, si ce n'est le même zéle pour les grades Maçonniques.*

qui leur laissa son nom; mais je défie que sous un extérieur de probité, & sous un ton dévotieux, emmiellé, mystique, on trouve plus d'hypocrisie que dans cet avorton de l'Esclave Curbique. J'ai vu des hommes qu'il avoit séduits; j'en ai vu qu'il vouloit séduire; tous m'ont parlé de son grand respect pour Jésus-Christ, pour l'Evangile, pour les Gouvernemens; je prends, moi, sa doctrine & son grand objet, dans ses productions; dans celle qu'il a fait l'Apocalypse de ses adeptes, dans son fameux ouvrage des *erreurs & de la vérité*. Je sais ce qu'il en coute pour aller déchiffrer les énigmes de cette œuvre de ténèbres; mais il faut bien avoir pour la vérité, la constance que les adeptes ont pour le mensonge.

Il faut de la patience pour découvrir tout l'ensemble du code Martiniste, à travers le langage mystérieux des nombres & des énigmes. Epargnons autant qu'il est possible, ce travail au lecteur. Que le héros de ce code, le fameux St. Martin se montre à découvert; & aussi hypocrite que son maître, il ne sera plus que le vil copiste des inepties de l'Esclave hérésiarque, plus généralement connu sous le nom de Manès. Avec toute sa marche tortueuse, on le verra conduire ses adeptes dans les mêmes sentiers, leur inspirer la même haine des Autels du Christianisme, du Trône des Souverains, & même de tout Gouvernement politique. Com-

mençons par fon fyftème religieux. En réduifant, au moins de pages poffibles, des Volumes, des tas d'abfurdités, je fais bien que j'aurai befoin d'invoquer encore la patience du lecteur ; mais enfin lès Maçons Martiniftes ont fingulièrement contribué à la Révolution ; il faut bien encore que leurs fottifes philofophiques foient connues.

Qu'on imagine d'abord *un Etre premier, Unique, Univerfel, fa caufe à lui-même & fource de tout principe*. Dans cet être univerfel, on croira avoir vu le Dieu Grand-Tout encore, le vrai Panthéifme. C'eft bien là l'*Etre premier* des Martiniftes ; *(Des erreurs & de la vérité*, 2e. *partie page* 149.*)* mais de ce Dieu Grand-Tout, ils font le double Dieu, ou bien les deux grands principes, l'un bon, l'autre mauvais. Celui-là, quoique produit par le premier être, *tient* cependant *de lui-même toute fa puiffance & toute fa valeur*. Il eft infiniment bon, il ne peut que le bien. Il produit un nouvel être de la *même fubftance* que lui, bon d'abord comme lui, mais qui devient infiniment méchant & ne peut que le mal. *(Sect. Ière.)* Le Dieu, ou le Principe Bon, quoique tenant de foi toute fa puiffance, ne pouvoit former ni ce monde, *ni aucun être corporel, fans les moyens du Dieu méchant. (id. des caufes temporelles, enchainemens.)* L'un agit, l'autre réagit, leurs combats forment le monde, & les corps fortent de ces combats du Dieu ou

du Principe Bon, du Dieu ou du Principe Mauvais.

L'homme exiſtoit déjà en ce tems-là ; " *car* " *il n'y a point d'origine qui ſurpaſſe celle de* " *l'homme*. Il eſt plus ancien qu'aucun être de " la nature ; il exiſtoit avant la naiſſance des " Génies, & cependant il n'eſt venu qu'après " eux." *(Id. de l'homme primitif.)* L'homme exiſtoit ſans corps dans ces tems antiques. Et " *cet état étoit bien préférable* à celui où il ſe " trouve actuellement. Autant ſon état actuel " eſt borné & ſemé de dégouts, autant l'autre " avoit été illimité & ſemé de délices." *(Ib.)* *

Par l'abus de ſa liberté, il s'écarta du centre, où le bon principe l'avoit placé ; alors il eut un corps ; & ce moment fut celui de ſa première chute. Mais dans ſa chute même, il conſerva ſa dignité. Il eſt encore de la même *Eſſence* que le Dieu bon. Pour nous en convaincre, " nous " n'avons qu'à réfléchir ſur la nature de la

---

* *Je me ſers ici de l'édition d'Edimbourg, année* 1782 *; je dois en prévenir, parce que celle-ci eſt devenue moins énigmatique. A meſure que le Philoſophiſme, ou l'impiété gagnoit du terrein, les Martiniſtes ont cru pouvoir ſe rendre un peu plus intelligibles ; & l'on a ſupprimé, ou mis en caractères ordinaires, ce qui n'étoit d'abord qu'exprimé par les chiffres, dont les premières éditions étoient ſurchargées.*

" penſée ; nous verrons bientôt qu'étant ſimple, " unique & immuable, il ne peut y avoir " qu'une eſpèce d'êtres qui en ſoient ſuſcepti- " bles, parce que rien n'eſt commun parmi des " êtres de différentes natures. Nous verrons " que ſi l'homme a en lui cette idée d'un être " ſupérieur, & d'une cauſe active, intelligente, " qui en exécute les volontés, il doit être de " la même eſſence que cet être ſupérieur." *(Id. affinité des êtres penſans, pag.* 205. *)* Ainſi dans le ſyſtême du Martiniſte, le principe bon, le principe mauvais & tout être penſant, c'eſt-à dire, ainſi à cette école, Dieu, le Démon & l'homme ne ſont que des êtres d'une même *nature*, d'une ſeule & même *eſſence* & d'une même *eſpèce*.

On voit que ſi l'adepte ne croit pas être Dieu ou Démon, ce n'eſt pas au moins la faute de ſes maîtres. Il y a cependant entre l'homme & le mauvais principe une différence aſſez remarquable ; car le Démon principe ſéparé du Dieu bon, n'y reviendra jamais; au lieu que l'homme redeviendra un jour tout ce qu'il fut avant les germes & les tems. " Il s'égara " d'abord, en allant de quatre à neuf; il ſe re- " trouvera en revenant de neuf à quatre." *

* *Mr. de St. Martin donnoit préciſément un jour cette même leçon au Marquis de C. . . il traçoit ſon cercle ſur la table; puis il montroit le cen-*

Ce langage énigmatique s'éclaircit à mesure que le Martiniste avance dans ses mystères. On lui apprend que le nombre *quatre* est la ligne droite ; on lui dit de plus que le nombre *neuf* est la circonférence, ou la ligne courbe ; *(idem page* 106, 126, *2e. partie)* enfin il est instruit que le soleil est le nombre *quaternaire* ; que le nombre neuf, *c'est la lune, & par conséquent la terre dont elle est le satellite ; (id. p.* 114 *&* 215*)* & l'adepte en conclut que l'homme, avant les tems, étoit un soleil, ou dans le centre de la lumière ; qu'il s'en est échappé par le rayon, & qu'arrivé jusqu'à la terre, en passant par la lune, il reviendra un jour à son centre pour se réunir au Dieu bon.

En attendant qu'il puisse jouir de ce bonheur, " on a grand tort de prétendre le mener à la

---

tre, & ajoutoit : voyez-vous comment tout ce qui part de ce centre s'échappe par le rayon, pour arriver à la circonférence ? Je le vois, répondit Mr. le Marquis, mais je vois aussi, qu'arrivé à la circonférence, ce corps, parti du centre, peut s'échapper par la tangente, ou par la ligne droite ; & je ne vois plus alors comme vous prouverez qu'il doit absolument revenir au centre. Il n'en fallut pas davantage pour embarrasser le docteur des Martinistes. Il n'en demeura pas moins persuadé que les ames sorties de Dieu par le nombre 4. *y rentreront par le nombre* 9.

" ſageſſe par le *tableau effrayant des peines temporelles, dans une vie à venir.* Ce tableau " n'eſt rien, quand on ne le ſent pas ; or ces " aveugles maîtres ne pouvant nous faire " connoître qu'en idée, les tourmens qu'ils " imaginent, doivent néceſſairement faire peu " d'effet ſur nous. *(Id. ſect. Iere.)*

Plus clair-voyant que ces maîtres aveugles, le Martiniſte efface de tout ce code moral, ces frayeurs d'un enfer, & de toutes les peines à venir ; car on peut l'obſerver chez les ſophiſtes d'Arrière-Maçons, comme chez les ſophiſtes de nos Académies, c'eſt toujours là que tendent les ſyſtêmes. On diroit qu'ils ne connoiſſent pas d'autres moyens d'éviter un enfer, que d'enſeigner qu'il n'en exiſte point ; c'eſt-à-dire, que d'enhardir les peuples, de s'enhardir ſoi-même à tous les crimes qui le méritent davantage.

Au lieu de cet enfer, il n'y a pour l'adepte Martiniſte " que *trois mondes temporels* ; il n'y " a que trois dégrés d'expiation, ou trois " grades dans la vraie F. M. " *(Franc-Maçonnerie.)* C'eſt nous dire, ce ſemble, aſſez clairement, que le parfait Franc-Maçon n'a plus ni ſouillures à craindre, ni expiation à déſirer ; mais ce qui ne peut plus au moins être douteux pour aucune eſpèce de lecteurs, c'eſt combien l'impiété domine à travers toutes ces abſurdités, que les Loges Martiniſtes oppoſent aux vérités évangéliques. Ce n'étoit pas aſſez pour cette

secte que la haine du Christ renouvellant, propageant ces antiques délires & ces blasphêmes d'une philosophie insensée ; il falloit encore que la haine des loix, des Souverains & des Gouvernemens, vint se mêler à ses mystères ; & en cela l'adepte Martiniste n'a sur les Jacobins d'autre avantage, que celui d'avoir mieux combiné la ruse des systêmes avec le vœu de la rebellion, avec le serment d'abattre tous les Trônes.

Systême politique des Maçons Martinistes.

Que l'adepte zélé ne se récrie point ici, & qu'il ne parle pas surtout de son respect pour les Gouvernemens. J'ai vu, j'ai entendu ses protestations, & celles de ses maîtres ; mais j'ai aussi entendu ses leçons. Il a beau les donner en secret, & les envelopper de ses énigmes ; s'il ne me restoit pas à dévoiler un jour des Illuminés d'un autre genre, je le dirois sans hésiter ; des sectes conspirantes contre l'Empire & contre tout Gouvernement Civil, les adeptes des Loges Martinistes sont la pire de toutes.

Avec leur peuple souverain, il falloit aux Necker, aux Lafayette, aux Mirabeau, leur Roi Constitutionnel ; il falloit à Brissot, à Syeys, à Péthion, au moins leur République. Ils admettoient au moins des conventions, des pactes, des sermens ; l'adepte Martiniste ne reconnoît pour légitimes, ni les Empires que peuvent avoir formés la violence, la force, la conquête ; ni les sociétés qui devroient leur origine aux

conventions, aux pactes les plus libres. Les premiers font l'ouvrage de la tyrannie que rien ne légitime ; quelqu'antiques qu'ils foient, la *Prefcription* n'eft que l'invention des hommes pour fuppléer au devoir d'être jufte aux loix de la nature, qui jamais ne prefcrivent. *L'édifice formé fur l'affociation volontaire eft tout auffi imaginaire que celui de l'affociation forcée. (Id. fect. 5.)* C'eft à prouver ces deux affertions, la dernière furtout, que le héros des Martiniftes confacre fes fophifmes. C'eft peu même pour lui, de décider *l'impoffibilité qu'il y ait jamais eu d'Etat focial formé librement de la part de tous les individus;* il demande *fi l'homme auroit le droit de prendre un pareil engagement, s'il feroit raifonnable de fe repofer fur ceux qui l'auroient formé,* il examine, & il conclut: " l'affociation volon-
" taire n'eft pas réellement plus jufte, ni plus
" fenfée qu'elle n'eft praticable ; puifque par
" cet acte, il faudroit que l'homme attachât à
" un autre homme un droit, dont lui-même n'a
" pas la propriété (celui de fa liberté) celui
" de difpofer de foi ; & puifque, s'il transfère
" un droit qu'il n'a pas, *il fait une convention*
" *abfolument nulle. & que ni lui, ni les chefs, ni*
" *les fujets ne peuvent faire valoir, attendu qu'elle*
" *n'a pu les lier ni les uns ni les autres. (Id II. part. fect. 5. p. 9.)*

Je fais qu'on trouvera à la fuite de ces leçons des proteftations de fidélité, de foumiffion ; des

invitations à ne point troubler l'ordre actuel des loix & des gouvernemens ; mais je fais que la ftupidité feule peut être dupe de ces vains artifices. Lorfque le Martinifte nous a dit que tout eft nul dans les fociétés formées librement, que tout eft nul dans les fociétés formées par la force ; qu'elles font donc les loix civiles, quels font les Magiftrats, les Princes qui pourront exiger des fujets cette foumiffion ?

Je fais encore que le héros des Martiniftes redoute les dangers de l'infurrection, de la révolte ; mais ces dangers pour lui, fe réduifent à ceux que court l'individu par des actes de violence, *d'autorité privée*. Quand la multitude fe trouvera imbue des principes du Martinifte, quand le danger des violences *privées* ne fera plus à craindre, à quoi pourront fervir ces reftrictions, & toutes ces prétendues exhortations à maintenir la paix & l'ordre des fociétés civiles exiftantes? Et cette multitude, que ne fait pas le Martinifte pour lui perfuader qu'il n'éxifte, qu'il n'exifta jamais un feul Prince, un feul gouvernement civil & légitime ? Sans ceffe il nous rappelle à cette prétendue *origine première* " dans laquelle les droits d'un homme " fur un autre homme, n'étoient pas connus, " parce qu'il étoit hors de toute poffibilité que " ces droits exiftaffent *entre des êtres égaux.*" *(V. furtout pag.* 16, 17, *part* 2. *)*

Il lui suffit de voir que les Gouvernemens varient, qu'ils se succèdent, que les uns ont péri, que les autres périssent, ou périront avant la fin du monde, pour ne voir dans eux que les *caprices des hommes*, & le fruit de *leur imagination déréglée*. (*id. instabilité des Gouvernements pag.* 34, 35.)

Enfin je sais qu'il est pourtant aux yeux des adeptes Martinistes, un vrai Gouvernement, une véritable autorité de l'homme sur les hommes, que ce gouvernement est même celui qu'il leur plaît d'appeller *Monarchie* ; mais malgré tous les tours & les détours du langage mystérieux, c'est ici que se montre la conspiration la plus générale contre les Monarchies, contre les Républiques, & contre tout Empire Politique. Dans ce langage mystérieux & plein d'artifice, il est absolument une supériorité que l'homme peut acquerir sur l'homme ; supériorité de connoissances, de moyens, d'expérience, qui le rapprochant d'avantage de son *premier état* ; le rendront supérieur *par le fait* " & par né-
" cessité même ; parce que les autres hommes
" s'étant moins exercés, & n'ayant point re-
" cueilli les mêmes fruits, auront vraiment
" besoin de lui, comme étant dans l'indigence
" & dans l'obscurcissement de leurs facultés."
(*pag.* 18) On croiroit à ce langage, que dans le système du Martiniste, celui-là seul peut exercer sur ses semblables, une autorité légitime

qui en acquiert le droit par ſes vertus, par ſon expérience, & par plus de moyens d'être utile. C'eſt la en effet le premier artifice d'un ſyſtême, qui déja écarte loin du Trône, tout droit de ſucceſſion héréditaire ; qui ſoumet tous les droits du Souverain aux caprices, aux jugemens des factieux, & de la populace, ſur la vertu, les connoiſſances, les ſuccès de celui qui gouverne. Mais ſuivons leurs leçons ; & malgré toute l'obſcurité de leur langage, eſſayons de le rendre intelligible : " ſi chaque homme, nous diſent-" ils, parvenoit au même dégré de ſa puiſſance, " chaque homme ſeroit alors un Roi."

A ces mots, il eſt déjà aiſé de voir que pour le Martiniſte, celui-là ſeul n'eſt pas encore ſon Roi, qui n'eſt pas encore arrivé au dernier dégré de *ſa puiſſance*, ou de ſes forces dans *l'état naturel*. Avancez encore, & vous ſaurez que c'eſt dans cette différence ſeule, que peuvent réſider les titres d'une vraie autorité politique ; que c'eſt là *le principe d'unité, le ſeul* donné par la nature pour exercer une autorité légitime, ſur les hommes, *le ſeul flambeau qui puiſſe les réunir en corps. (Id. pag.* 29.*)*

Vous croiriez chercher inutilement dans l'hiſtoire des hommes, une ſociété, où celui-là ſeul commande, dont la puiſſance ou les facultés ſe ſont le mieux développées dans l'ordre naturel ; où celui-là ſeul obéit, qui n'a point encore atteint ce dégré de puiſſance ; le Mar-

tiniste vous sera remonter " à cet heureux age, " qu'on a dit n'exister que dans l'imagination " des Poëtes, parce que nous en étant éloignés, " & n'en connoissant plus les douceurs, nous " avons eu la foiblesse de croire que, puisqu'il " avoit passé pour nous, il devoit avoir cessé " d'être. " *(Ibid.)*

Si vous ne voyez pas dès-lors, que la seule autorité légitime, est celle qui s'exerçoit dans ces tems antiques, appellés l'age d'or, où il n'y avoit d'autre Roi que le père de la famille ; où l'enfant se trouvoit Roi lui-même, aussitôt que les forces & l'age avoient développé sa puissance ; si au lieu de sentir ces conséquences, vous objectez encore que nul gouvernement ne s'est perpétué depuis l'origine du monde ; & que par conséquent la régle qu'on vous donne pour découvrir le seul gouvernement légitime, ne vous en montre aucun ; en vous laissant encore le soin de deviner, l'adepte reprendra : " cependant c'est une des vérités que je puisse " le mieux affirmer, & je ne m'avance point " trop, en certifiant à mes semblables qu'il y " a des Gouvernemens, qui se soutiennent *de-* " *puis que l'homme est sur la terre, & qui subsis-* " *teront jusqu'à la fin ;* & cela par les mêmes " raisons, qui m'ont fait dire qu'ici bas il y " avoit toujours eu, & qu'il y auroit toujours " des Gouvernemens légitimes. " *(Id. pag. 35 & 36.)* Cherchez donc à présent quels sont,

quels peuvent être ces Gouvernemens légitimes, que le Martinisme fait profession de reconnoître. Voyez ceux qui existent depuis que l'homme est sur la terre, & qui subsisteront jusqu'à la fin ; en trouverez-vous d'autre que celui des Patriarches, ou des premières familles gouvernées par la seule autorité du père ? Pour les tems moins anciens, en trouverez-vous d'autre que celui des familles isolées, ou des Nomades, des Tartares, ou bien des Sauvages errans sans autre Roi que le chef, le père des enfans ? C'est là en effet, que ceux dont les années ont également développé les forces, *la puissance*, se trouvent tous *égaux*, & chacun *Roi* ; c'est-à-dire, chacun délivré de toute autre loi que de celles qu'il se fait à lui-même, & chacun acquérant à ce même age, tout l'empire d'un père sur ses enfans. Si vous voulez encore, voyez ce même gouvernement, jusque dans nos sociétés civiles. L'intérieur de chaque famille prise séparément & indépendamment de la société générale, vous en offre l'image. C'est la qu'il se conserve depuis l'origine du monde, & qu'il existera jusqu'à la fin des tems. Rappellez à présent tout ce qu'on vous a dit de tous les autres gouvernemens formés ou par la force, ou par des conventions libres ; de ces gouvernemens qui passent, se succèdent, se détruisent tous avec le tems, & qui par cela seul, vous démontrent combien peu ils furent légitimes ; vous concevrez

enfin assez clairement que tout le zéle du Martiniste, pour la vraie *Monarchie*, pour le Gouvernement *seul légitime*, seul dans *l'ordre de la nature*, & seul aussi durable que le monde, n'est autre chose que le vœu de réduire toute société, toute autorité légitime, à celle du père regnant sur ses enfans, de renverser tout autre trône, toute autre Monarchie, toute autre loi, que celle du regne des Patriarches.

Oui, c'est là que revient tout le systême politique des Martinistes. Il ne seroit pas impossible d'en dévoiler bien des détails, bien d'autres impiétés, bien d'autres blasphêmes, soit religieux, soit politiques. Il ne seroit pas impossible entre-autres, de prouver que d'après nos Martinistes, le grand *adultère* de l'homme, la véritable cause de ses grands malheurs dans ce monde, le vrai péché originel du genre humain, c'est d'avoir fait divorce avec les loix de la nature, pour se soumettre aux loix qu'elle réprouve, aux loix des Empereurs, des Rois, des Républiques mêmes, à toute autre autorité qu'à celle des pères sur les enfans. *(V. 2. part. art. adultère, section 5.)* Mais ce seroit encore là le langage des énigmes à dévoiler. Ce travail devient fastidieux pour moi; il pourroit l'être aussi pour mes lecteurs. J'espère qu'ils me sauront quelque gré de leur avoir épargné au moins une partie du travail qu'il en coute pour réunir, & rapprocher ces traits lumineux, que la secte, à

travers ce tas d'obscurités mystérieuses, laisse échapper de tems à autre; & dont l'ensemble bien saisi, ne laisse plus douter du grand objet de son Apocalypse.

En lisant, & en étudiant ce Code étrange, on seroit presque toujours tenté de décider comme Voltaire, de penser avec lui, que *jamais on n'imprima rien de plus absurde, de plus obscur, de plus fou, & de plus sot,* on s'étonneroit presque autant que lui, qu'un pareil Code eût fait des enthousiastes; & que je ne sais quel *Doyen* de la philosophie eût pu s'en trouver enchanté. *(V. lett. de Volt. à d'Alemb.* 22 *Oct.* 1776.*)* mais ce *Doyen* sans doute, n'avoit pas envoyé le vrai mot à Voltaire; il ne lui avoit pas dit que cette obscurité elle-même devenoit pour sa secte, un des plus grands moyens d'écraser & l'Autel & le Trône. Les œuvres de Voltaire lui-même étoient moins exaltées que cet Apocalypse des Martinistes. Plus elle étoit obscure, plus ils savoient inspirer la curiosité d'en pénétrer les mystères. Les adeptes du premier rang se chargeoient d'en donner l'explication aux jeunes novices. Il étoit surtout des novices femelles dont on savoit piquer la curiosité. Leur boudoir devenoit une école secrète, ou l'adepte interprète développoit l'énigme de chaque page. La novice extasiée s'applaudissoit d'entendre les mystères inconnus au vulgaire. Peu à peu la novice devenoit elle-même interprète, & fondoit

une eſpèce d'école. Ce n'eſt point au hazard que j'en parle ; & dans Paris & dans les Provinces, ſurtout dans Avignon, chef-lieu des Martiniſtes, il étoit de ces ſortes d'écoles ſecrètes, deſtinées à l'explication du Code myſtérieux ; j'ai connu, & je connois des hommes appellés, introduits à ces écoles. Elles diſpoſoient à l'initiation ; on y apprenoit de plus, l'art de tromper les ſimples par ces apparitions factices, qui ont fini par rendre la ſecte ridicule ; l'art d'évoquer les morts ; l'art de faire parler des hommes abſens, de voir ce qu'ils faiſoient à mille lieues de nous. Enfin ce que les Charlatans de tous les ages étudioient pour faire illuſion à la populace, & gagner ſon argent, les Martiniſtes l'étudioient pour faire des impies & renverſer les Trônes.

Cette ſecte faiſoit bien des dupes en France, en Allemagne, j'en ai trouvé juſques en Angleterre ; & j'ai vu que partout, ſon dernier ſecret conſiſtoit à montrer dans la Révolution Françoiſe, le feu qui purifie l'univers.

Quelque nombreuſe que ſoit cette claſſe de Maçons Martiniſtes, elle n'approche pas cependant de la multitude des Maçons Eclectiques ; & ceux-ci en effet devoient dominer dans un ſiécle, où le Philoſophiſme des Athées, des Déiſtes ſuccédoit aux anciennes Héréſies, pour les abſorber toutes.

Franc-Maçons Eclectiques.

On dit aujourd'hui Franc-Maçon Eclectique, dans le même ſens que l'on diſoit Philoſophe Eclectique. C'eſt-à-dire, qu'il faut entendre par ce mot, ceux des adeptes, qui après avoir paſſé par tous les grades de la Maçonnerie, ne s'attachent a aucun des ſyſtêmes religieux ou même politiques, dont ils ont appris l'explication; mais qui de cet enſemble ſe forment à eux-mêmes un ſyſtême conforme à leur tournure d'impiété, ou bien à leurs vues politiques. (*V. archives des Fr. Maç. & Roſe-Croix. Berlin* 1785. *chap.* 3.) Ils ne ſont ni Maçons Hermétiques, ni Maçons de la Cabale, ni Martiniſtes; ils ſont tout ce qu'ils veulent, Déiſtes, ou Athées, Sceptiques, ou mélange de toutes les erreurs de la philoſophie du jour. Il eſt pour eux, comme pour les ſimples Sophiſtes du ſiécle, un double point de réunion. Quant à la Religion, tous admettent & cette liberté, & cette égalité, qui ne ſouffrent point d'autre autorité que celle de leur propre raiſon, qui ne veulent d'aucune Religion Révélée. Quant au Gouvernement, s'ils admettent des Rois, au moins ne leur faut-il que ceux dont le peuple diſpoſe à ſon gré, en viguéur de ſon droit de Souverain. Je ne m'étendrai pas ici ſur cette claſſe; elle eſt celle des Briſſot, des Condorcet, des Lalande, celle en un mot des Sophiſtes du jour, que nous verrons bientôt ne s'être unis à la Maçonnerie, que pour faciliter leur Révolu-

tion. Expoſer de nouveau leurs ſyſtêmes, ce feroit répéter tout ce que j'en ai dit ſous le titre de Sophiſtes Conjurés contre le Chriſtianiſme, & contre les Souverains. La multitude de ces ſortes d'impies, aggregés de nos jours aux Loges de la Franc-Maçonnerie, prouveroit ſeule, combien ils la trouvoient propice à leurs complots.

Je ſais qu'il eſt une autre eſpèce de Franc-Maçons Eclectiques, établie depuis peu en Allemagne. Ceux-ci non ſeulement déclarent n'adhérer à aucun ſyſtême particulier de Maçonnerie ; non ſeulement ils reçoivent indifféremment des Frères de toutes les Loges, mais ils prétendent ne dépendre eux-mêmes d'aucune. Pour eux, toutes ſont libres, toutes ont le même droit de ſe donner des loix. C'eſt pour cela qu'ils ont aboli parmi eux, juſques aux noms de *grande Loge* & de *Loge Ecoſſoiſe*. En ce ſens, on peut dire, qu'ils ont ajouté même à l'égalité & à la liberté Maçonniques. *(V. les regles de leur aſſociation, datées de Francfort,* 18 *Mai* 1783, *ſignées Ruſtner & Rottberg Sécrétaires.)*

Sous ce dernier point de vue, les Maçons Eclectiques auroient été fort peu nombreux en France ; car la plûpart des Loges étoient ſous l'inſpection de la Grande Loge Pariſienne, appellée le *Grand Orient*. Mais dans toutes ces Loges, l'eſprit des Sophiſtes modernes avoit introduit un véritable Eclecticiſme d'impiété. Le

fentiment bien plus que l'opinion, en étoit le lien. Ce fentiment doit, pour être uniforme, s'accorder au moins à détefter le Chrift, & fa Religion ; à détefter tout autre Souverain, tout autre Légiflateur, que le peuple égal & libre. L'opinion du Maçon Eclectique, comme celle de tous nos Sophiftes, peut varier fur tout le refte, fur la manière de fuppléer au Chriftianifme, par l'Athéifme ou le Déifme ; à la vraie Monarchie, par la Démocratie ou même par une Monarchie Démocratique ; mais on cefferoit d'être Frère dans ces Arrière-Loges, fi l'on faifoit un pas de moins vers la liberté & l'égalité.

Ainfi toutes les claffes, tous les codes Maçonniques, adeptes Hermétiftes, Rofe-Croix de la Cabale, ou Frères Martinifies, & Maçons Eclectiques ; tous appelloient à leur manière une révolution ; & très peu importoit à la fecte, le fyftême qui prévaudroit, pourvu qu'il préparât des bouleverfemens. *(Voy. Lamétherie, Journal de Phyf. an.* 1790.*)*

J'ai promis d'ajouter à ces preuves celles qui réfultent plus fpécialement des opinions des Frères fur l'origine même de leur Franc-Maçonnerie. Ne prenons point encore ici d'autres guides, que les favans & les zélés Maçons. On verra fi les pères qu'ils fe donnent, ou qu'ils avouent, ne fuffiroient pas feuls, pour juger les complots des enfans.

CHAPITRE XII.

SYSTÈMES DES FRANC-MAÇONS EUX-MÊMES SUR LEUR ORIGINE.

DE ces opinions ſur l'origine des Franc-Maçons, écartons d'abord celles des demi-adeptes, qui dans l'illuſion du nom qu'ils portent, ſe croient réellement originaires des Maçons qui bâtirent la Tour de Babel, de ceux qui élevèrent les Pyramides d'Egypte, de ceux-là ſurtout qui bâtirent le Temple de Salomon, puis encore de ceux qui bâtirent la Tour de Straſbourg, & enfin de ceux qui, dans le dixième ſiécle, bâtirent en Ecoſſe & ailleurs, un grand nombre d'Egliſes. Cette claſſe de Maçons manouvriers n'a jamais été admiſe aux myſtères; s'il eſt vrai que jamais ils ayent fait partie de la Confrérie, ils en furent exclus; leur génie parut trop groſſier, trop peu philoſophique. *

* *Je fais cette obſervation, parce qu'il n'eſt pas ſans vraiſemblance que le nom, les ſymboles de la Franc-Maçonnerie viennent réellement des Maçons Manouvriers. Une grande partie des Arts méchaniques avoient, en France au moins, des ſignes & des cérémonies, un langage de convention, qui étoit le ſecret de la profeſſion. Ces ſignes, ce langage ſervent aux ouvriers à ſe reconnoître, à diſtinguer le grade*

On ne voulut plus d'eux, aussitôt que la Truelle, le Compas, la Pierre-Cubique, les Colonnes ou

---

d'Apprentif ou de Maître, qu'ils ont acquis dans leur Métier ; à n'être pas trompés par ceux qui voyagent, qui demandent ou du travail, ou quelque secours pour continuer leur route. Car tous les hommes d'une même profession méchanique, ont aussi ce penchant naturel à s'aider plus spécialement les uns les autres.

Il peut avec le tems, s'être introduit dans la confrèrie des Maçons, quelques uns des adeptes initiés aux mystères de la secte. Cet adepte peut avoir initié ou philosophisé quelques vrais Maçons, en avoir formé ses élus ; pour faire bande à part, il n'aura eu besoin alors que de prendre dans l'architecture, de nouveaux emblêmes, des signes différens du commun des Maçons ; & les Loges se seront trouvées établies.

Ce qui ne laisse pas sans vraisemblance une pareille supposition, c'est qu'il est en France, une autre profession, qu'un seul obstacle a peut-être empêché de subir la même métamorphose. Cette profession est celle des Fendeurs. *Ces hommes là sont aussi entre-eux une vraie confrèrie. Ils ont leurs signes, leur mot du guet, leur secret & leurs fêtes. Ils s'appellent* l'Ordre des Fendeurs ; *ils reçoivent dans leur Ordre des Bourgeois, des Gentils Hommes, qui avec le secret de l'ordre, se rendent à leurs assemblées, à leurs fêtes, comme à celles des Franc-Maçons. J'ai connu des adeptes tout à la fois Franc-Maçons & Fendeurs, qui par leur naissance, & leur état,*

pleines, ou tronquées, ne furent plus que des emblêmes systématiques. Aussi les grands adeptes

---

n'étoient rien moins que faits pour passer leurs jours à fendre du bois. Je les ai vus aussi réservés sur le secret des Fendeurs que sur celui des Franc-Maçons. Je connois la façon de penser de ces adeptes; je serois peu surpris que toute la cause du plaisir qu'ils prenoient au secret des Fendeurs, fût dans ses rapports avec le secret des Maçons; ou bien qu'avec le tems, les adeptes des villes en vinssent à vouloir aussi philosophiser *l'Ordre des Fendeurs. Le grand obstacle à la propagation des nouveaux principes seroit ici dans la rareté, dans la difficulté des assemblées. Elles se tiennent au milieu des forêts, loin des yeux des profanes, & seulement dans la belle saison. S'il plaisoit au Philosophe adepte d'en profiter pour faire de ces fêtes aussi, celles de la liberté & de l'égalité, celles de l'age d'or; bientôt les adeptes d'un autre rang accourroient en foule; bientôt les dissertations, les énigmes philosophiques s'en mêleroient. Mais le sauvage habitant des bois ne pourroit plus suivre ces mystères. On ne feroit que changer quelques uns de ces signes, on conserveroit quelques emblêmes de la profession; & les Loges Philosophiques de Fendeurs établies dans les villes, cesseroient d'être ouvertes à ces rustres méchaniciens, dont elles n'auroient plus que le nom, & les emblêmes allégoriques. Voilà ce qui pourroit absolument être arrivé aux vrais Maçons. Mais ce n'est là qu'une conjecture*

Diverses opinions des Franc-Maçons sur leur origine.

rougissent-ils d'une origine qui leur paroît trop vile. Je réduis à deux classes celles qu'ils ont imaginées pour s'ennoblir. Dans la première classe, les uns remontent aux mystères des Prêtres Egyptiens, les autres à ceux d'Eleusis ou des Grecs ; il en est qui se donnent pour pères les Druides ; il en est même qui prétendent venir des Juifs. Dans la seconde classe, je mets ceux qui s'arrêtent plus spécialement aux Templiers, aux siécles des Croisades. *

---

sur le mode de la secte ; on verra que nous n'en sommes pas réduits à ces incertitudes sur l'origine de son secret, & de sa doctrine.

N. B. *Ma conjecture s'est trouvée si vraie, qu'un très savant Maçon vient de me donner le grade de* Fendeur précis, *tel qu'il l'avoit reçu.*

* *Pour ces diverses opinions, voyez surtout parmi les zélés Maçons de l'Allemagne,* Geschichte der unbekannten, ou bien, histoire des inconnus 1780, *avec cette épigraphe;* gens est æterna in quâ nemo nascitur — Archiv. fur Freymaurer, ou bien, *Archives des Franc-Maçons, Berlin* 1784 — über die alten und neuen mysterien, *des mystères anciens & modernes, Berlin* 1782 — die hebräische mysterien, oder die älteste religiose freymaurerey ; *mystères des Hébreux, ou bien les plus anciens Religieux Franc-Maçons, Lypsic* 1788 — *parmi les Anglois, voyez* l'esprit de la Maçonnerie, *par Guil. Hutchinson &c. Parmi les François, Guille-*

Plus on méditera les raisons sur lesquelles s'appuyent tous les savans Maçons qui veulent remonter aux anciens Philosophes, plus on verra qu'elles se réduisent toutes à nous dire :

Comment & pourquoi les Franc-Maçons font remonter leur origine.

---

main de St. Victor, sur l'origine de la Franc-Maçonnerie. &c. &c.

Notez que j'aurois pu citer plusieurs de ces mêmes ouvrages pour ce que la Maçonnerie a de plus absurde. Par exemple, dans les Archives des Franc-Maçons, *on trouve le compte rendu de certains discours écrits par leurs docteurs sur l'art de la cabale ; & cela même, par un Docteur Anglois, pour la défense & l'instruction des* Rose Croix. *J'avoue que j'ai été presque honteux d'y trouver entre autres ces paroles* : " l'Astrologie est une science qui par " la situation des étoiles, dévoile les causes du " passé, & fait prédire l'avenir. Cette science a " eu ses taches ; mais cela n'en détruit ni le " fondement ni la sainteté. " *Et cela est écrit par un Docteur Anglois pour justifier la société des Rose-Croix ; pour être consigné dans leurs Archives !* (V. ces Archives en Allemand, part. 3, page 378, N° 18.) *J'ai ajouté ici cette citation, par ce que j'ai toujours peur qu'on ne me dise que j'attribue aux Franc-Maçons des choses incroyables. Oui, je le sais, elles sont en quelque sorte incroyables, mais pour ceux-là seulement qui n'ont pas vu les preuves. Si l'on étudioit les livres des Maçons dans les*

" Dans ces anciens tems, où les hommes
" commencèrent à perdre de vue les vérités
" primitives, pour fe jetter dans la religion &
" la morale de la fuperftition ; il fe trouva des
" fages, qui fe garantirent des ténèbres de
" l'ignorance & de la corruption. Ces fages
" voyant bien que la groffièreté, ou la ftupidité
" du peuple n'étoient pas faites pour profiter
" de leurs leçons, établirent des écoles, fe firent
" des difciples, auxquels ils tranfmettoient
" toute la fcience des vérités anciennes, &
" de celles qu'ils avoient découvertes dans
" leurs profondes méditations fur la nature,
" la religion, la politique & les droits de
" l'homme. Du nombre de ces leçons, les uns
" mirent toujours l'unité de Dieu, le vrai
" Déifme ; les autres l'unité du grand Etre, le
" vrai Panthéifme. La morale qu'ils tiroient
" de ces principes, étoit pure ; elle étoit fpé-
" cialement fondée fur les devoirs de la bien-
" faifance, & fur les droits de la liberté, fur les
" moyens de vivre heureux & tranquilles. De
" peur que ces leçons ne perdiffent leur prix,
" ne vinffent encore à s'altérer & à fe perdre,
" en devenant vulgaires, ces divers fages
" prefcrivoient à leurs difciples de les tenir
" fecrètes. Ils leur donnoient des fignes, & un

différentes langues, furtout en Allemand, on verroit qu'ils en fourmillent.

" langage ſpécial, auquel ils devoient ſe re-
" connoître. Tous ceux qu'ils admettoient à
" cette école, à ces myſtères, étoient les enfans
" de la lumière & de la liberté ; tous les autres
" n'étoient pour eux, que des *eſclaves & des*
" *profânes ;* & delà ce mépris des initiés pour
" le vulgaire. Delà encore ce ſilence profond
" des diſciples de Pythagore ; delà cette
" ſcience ſpéciale & ſecrète des diverſes écoles ;
" delà ſurtout ces myſtères des Egyptiens, &
" enſuite des Grecs & des Druides ; ces
" myſtères des Juifs eux-mêmes ou de Moyſe
" inſtruit dans tous les ſecrets de l'Egypte."

" Ces diverſes écoles, & les ſecrets de ces
" myſtères n'ont point été perdus ; les Philo-
" ſophes de la Grèce les ont tranſmis à ceux
" de Rome ; les Philoſophes de toutes les Na-
" tions ont fait de même, après l'établiſſement
" de la Religion Chrétienne. Le ſecret fut
" toujours obſervé, parce qu'il falloit éviter
" les perſécutions d'une Egliſe intolérante &
" de ſes Prêtres. Les ſages des diverſes Na-
" tions, à l'aide des ſignes établis originaire-
" ment, continuèrent à ſe reconnoître, comme
" le font encore aujourd'hui partout les Franc-
" Maçons. Leur école en effet, & tous leurs
" myſtères ne ſont point autre choſe que la
" doctrine, les myſtères de ces anciens ſages,
" de tous ces anciens Philoſophes. Le nom
" ſeul a changé ; le ſecret s'eſt tranſmis ſous le

" nom de Franc-Maçons ; comme il se transf-
" mettoit sous le nom des Mages, des Prêtres
" de Memphis, ou d'Eleusis, & des Philosophes
" Platoniciens ou Eclectiques. Voilà l'origine
" de la Maçonnerie ; voilà ce qui la perpétue,
" ce qui la rend toujours la même dans toutes
" les parties de l'univers. *(Extrait des livres cités dans la Note.)*

Fausseté de cette origine.

Tel est le fidèle résultat de ce que les plus savans Maçons ont débité sur leur origine. Mon objet n'est point d'examiner combien sont fausses & contraires à toute l'histoire, ces idées sur la prétendue doctrine de ces anciens sages Persans, Egyptiens, Grecs, Romains ou Druides ; combien il est absurde d'abord, de supposer l'unité d'opinions religieuses, l'unité de morale & de secrets, chez des Philosophes qui n'ont laissé à l'univers, que des systêmes aussi variés, aussi opposés les uns aux autres, & aussi absurdes que le sont encore aujourd'hui tous les systêmes de nos prétendus Philosophes modernes. * Je ne veux pas non plus examiner

* *Pour concevoir toutes ces oppositions des anciens Philosophes, voyez Ciceron*, quæstiones academi.— de nat. Deor. — de leg. — de finib. boni & mali — de offic. &c. *Voyez Lactance* instit. Divin, *ou bien encore la doctrine, les systêmes & les absurdités, les perpétuelles contradictions des Sophistes modernes, rapprochées de celles des anciens*, les Helviennes *lett. dernière*.

combien fauffement on fuppofe que les myftères d'Eleufis n'avoient d'autre fecret que l'unité de Dieu, la plus pure morale ; & comment on peut croire que cette doctrine n'étoit point pour le commun du peuple, quand on fait que les citoyens d'Athènes étoient prefque tous initiés aux petits & aux grands myftères, fuivant leur age. * Je ne demande point comment ces mêmes Athéniens apprenoient tous fous terre, leur catéchifme fur l'unité de Dieu ; & comment ils adoroient tant de Dieux au grand jour ; ou bien encore, comment ils faifoient mourir Socrate, en l'accufant de ne pas adorer tous ces Dieux ; ou bien même comment tous les prêtres des Idoles initiés à ces myftères, n'en eurent que plus de zéle pour maintenir la multitude de ces Dieux & leurs Autels. Enfin je ne demande pas comment on peut fe perfuader que ces Prêtre fi ardens, fi zélés dans leurs Temples, pour le culte de Jupiter, de Mars, de Vénus & de tant d'autres Divinités, étoient précifément ceux qui affembloient le peuple dans la folemnité des grands myftères, pour lui dire que tout le culte de ces Dieux n'étoit qu'une impofture, & fe donner eux-mêmes pour Auteurs & Miniftres, ou Prêtres habituels de l'impofture.

---

* *Voyez Mr. de Ste. Croix fur les* myftères des anciens.

Je ſais combien ces réflexions ſuffiſent pour démontrer la fauſſeté de l'origine, dont ces ſavans Maçons ſe glorifient; mais ſuppoſons à ces myſtères l'objet qu'ils croient y voir; la prétention ſeule d'une ſociété, qui nous dit y trouver ſon berceau, & ſes ancêtres; qui ſe vante d'en perpétuer l'eſprit & les dogmes, cette prétention ſeule nous donneroit le droit de leur dire.

" Telle eſt donc l'origine de vos myſtères;
" & tel eſt l'objet de vos Arrière-Loges! Vous
" venez de ces prétendus ſages & de ces phi-
" loſophes, qui réduits aux lumières de la rai-
" ſon, ne connurent du Dieu de la nature, que
" ce que la raiſon avoit pu leur en dire; vous
" êtes les enfans du Déiſme, ou bien du Pan-
" théiſme; & pleins de la doctrine de vos
" pères, vous ne cherchez qu'à la perpétuer!
" Vous ne voyez comme eux, que ſuperſtition
" & préjugé dans tout ce que le reſte des
" hommes croit avoir puiſé dans les lumières
" de la Révélation? Toute religion qui ajoute
" au culte du Théiſme, qui déteſte celui du
" Panthéiſme, en un mot tout le Chriſtianiſme
" & ſes myſtères ne ſont donc pour vous qu'un
" objet de mépris & de haine! Vous déteſtez
" tout ce que déteſtoient les Sophiſtes du Pa-
" ganiſme, les Sophiſtes initiés aux myſtères
" des Prêtres des Idoles; mais ces Sophiſtes,
" ces Prêtres déteſtèrent le Chriſtianiſme, &

" s'en montrèrent les plus grands ennemis ;
" d'après tous vos aveux, que pouvons-nous
" donc voir dans vos myſtères, ſi ce n'eſt la
" même haine, le même vœu d'anéantir toute
" autre Religion que le prétendu Déiſme des
" anciens? "

" Vous êtes, dites-vous auſſi, ce que furent
" ces Juifs, & ce que ſont encore ceux des
" Juifs, qui s'en tiennent à l'unité de Dieu
" pour toute Religion ; (ſi cependant il fut
" jamais de Juif, qui ne crût pas aux Prophè-
" tes & à *l'Emmanuel*, au Dieu Libérateur)
" vous avez donc auſſi pour tout Chrétien les
" ſentimens des Juifs eux-mêmes. Vous n'in-
" ſiſtez comme eux ſur *Jéhova*, que pour
" maudire le Chriſt & ſes myſtères. " *

* *Pour cette Juiverie des Maçons, ou pour cette Franc-Maçonnerie des Juifs, voyez ſurtout le traité d'un très ſavant & très zélé Maçon, dédié* à ceux qui entendent, denen die es verſtehen. *Il n'eſt pas de mine qu'il ne fouille dans l'antiquité, pour démontrer l'identité des anciens myſtères d'Eleuſis, de ceux des Juifs, des Druides, des Egyptiens, & des myſtères Maçonniques. On peut en effet croire qu'il y a eu des Juifs mêlés dans la Franc-Maçonnerie, quand on réfléchit à cette prétendue hiſtoire du nom de* Jéhova *perdu par l'aſſaſſinat d'Adoniram.* " *Elle eſt tirée de la para-*
" *phraſe Chaldaïque, & empruntée d'un conte que*

Plus on lit les Maçons dont j'ai cité les œuvres, plus on voit la juſtice de ces reproches. Pour les uns, la matière eſt éternelle ; pour les autres, la Trinité des Chrétiens n'eſt qu'une altération du ſyſtême de Platon ; d'autres encore ſuivent toutes les folies des Martiniſtes de l'ancien Duéliſme. *(V. ſurtout lettre aux illuſtres inconnus, ou bien aux vrais Franc-Maçons an.* 1782.*)* Rien n'eſt donc plus viſible ; tous ces ſavans Maçons ſe diſant deſcendus, ou des Prêtres d'Egypte, ou de ceux de la Grece, ou des Druides, ne cherchent qu'à établir chacun, ce qui leur ſemble la religion de la nature. Cette religion ne varie pas moins chez eux,

---

" *les Rabbins ont tiſſu pour enlever à Jéſus-Chriſt*
" *ſa Divinité & ſa puiſſance. Ils ont imaginé*
" *qu'un jour étant entré dans le Temple de Jéruſalem, il avoit vu le Saint des Saints, ou le*
" *Grand-Prêtre avoit ſeul la permiſſion d'entrer;*
" *qu'il y avoit trouvé le nom de* Jéhova ; *— qu'il*
" *l'avoit emporté — & que c'étoit par la vertu de*
" *ce nom ineffable qu'il avoit opéré ſes miracles.* "
(V. le voile lévé) *Toute cette fable eſt évidemment dirigée contre le Dogme des Chrétiens ſur la Divinité de Jéſus-Chriſt. L'importance que mettent les Maçons à retrouver ce même nom de Jéhova, la manière ſurtout dont leurs myſtères ſe terminent dans le Grade de Roſe-Croix ont abſolument le même objet.*

que chez les anciens & les nouveaux Sophistes, Ils ne s'accordent tous qu'à détruire la foi dans l'esprit des adeptes, par des systêmes inconciliables, avec le Christianisme. S'ils ne se livrent pas comme Voltaire, Diderot ou Raynal, aux injures & aux déclamations, c'est qu'il falloit se réserver le soin de tirer les conséquences. Les exprimer trop nettement, c'eût été divulguer les mystères ; mais il faut être plus que borné pour ne pas les sentir. Comment se les cacher encore, auprès de ceux qui nous donnent la Maçonnerie pour l'œuvre des Templiers, ou bien de ces sectaires, qui troublèrent toute l'Europe sous le nom d'Albigeois ? Ces deux dernières sources ont entre-elles plus de rapport qu'on ne pense. Examinons les séparément, & voyons ce que l'on peut attendre d'une société qui se donne de pareils ancêtres.

Conséquences & opinion des Franc-Maçons attribuant leur origine aux Templiers.

D'abord quant aux Templiers, supposons que cet Ordre fameux fût réellement innocent de tous les crimes qui entraînèrent sa destruction ; quel peut être l'objet, soit religieux, soit politique de la Maçonnerie en perpétuant ses mystères sous le nom, ou les emblêmes de cet Ordre ? Les Templiers avoient-ils rapporté en Europe, une Religion, ou bien une morale inconnue ? Est-ce là ce que vous avez hérité d'eux ? En ce cas, votre Religion, votre Morale n'est donc pas celle du Christianisme. N'est-ce pas autre chose que la fraternité, leur Bien-

faifance qui fait l'objet de vos fecrets ? Mais de bonne foi, les Templiers avoient-ils ajouté à ces vertus Evangéliques ? Eft-ce la Religion de *Jéhova*, ou l'unité de Dieu compatible avec tous les myftères du Chriftianifme ? Pourquoi donc tout chrétien non maçonnifé, n'eft-il pour vous qu'un profane ?

Il ne feroit plus tems de répondre à ces reproches, que la Religion s'allarme vainement, que fon objet fut toujours étranger aux Loges Maçonniques. Et ce nom & ce culte de *Jéhova* que les profonds Maçons conviennent tous avoir reçu des Chevaliers du Temple, foit que ces Chevaliers en fuffent les auteurs, foit qu'ils l'euffent reçu par tradition, des antiques myftères du Paganifme & de fes fages, ce nom dis-je, & ce culte ne font pas étrangers au Chriftianifme ; tout chrétien a donc droit de vous dire : vous le cacheriez moins, vous feriez moins ardens à le venger, s'il n'étoit autre chofe que le culte de l'univers chrétien.

Et fi la politique partage les alarmes de la Religion, quel fera encore le fubterfuge des adeptes qui jurent de venger la liberté, l'égalité & tous les droits de leur affociation outragée par la deftruction des Templiers C'eft en vain qu'on allégue l'innocence, ou réelle ou prétendue de ces trop fameux Chevaliers. Le vœu de la vengeance, qui a pu fe perpétuer depuis près de cinq fiécles, ne tombe pas fans

doute fur la perfonne de Philippe le Bel, de Clément V, fur celle des autres Rois & des autres Pontifes, qui au commencement du XIV fiécle, contribuèrent tous à l'abolition de cet Ordre ? Ce vœu de la vengeance n'a point d'objet, ou bien il tombe fur les héritiers mêmes, & fur les fucceffeurs de ces Rois & de ces Pontifes. Ce même vœu encore, ne fera pas fans doute infpiré aujourd'hui par les liens du fang, ou par quelque intérêt dérivant de la perfonne même des Templiers. Le ferment de la vengeance eft donc ici d'un tout autre intérêt. Il s'eft perpétué comme fon objet même, c'eft-à-dire, comme l'école même, les principes, & les myftères que l'on nous dit paffés des Templiers aux Maçons. Mais alors, qu'eft-ce donc que ces hommes & ces principes, que l'on ne peut venger que par la mort des Rois & des Pontifes ? Et qu'eft-ce que ces Loges, où depuis quatre cent quatre vingts ans, ce vœu & ce ferment fe perpétuent ?

On le voit ; il n'eft pas befoin d'examiner ici fi Molay & fon Ordre furent ou innocens ou coupables, fi les Templiers font, ou ne font pas les pères des Maçons ; il fuffit de ce qui eft inconteftable ; il fuffit que les Maçons fe les donnent pour ancêtres. Dès lors le ferment feul de les venger, & toute allégorie cachée fous ce ferment, ne montrent plus qu'une affociation toujours menaçante, & toujours confpirante

contre les chefs de la Religion & les chefs des Empires.

On pourra demander cependant quelle lumière nous fourniroit l'hiſtoire, ſur ces rapports devenus ſi intimes entre les myſtères de la Franc-Maçonnerie, & l'ordre des Templiers. Cette queſtion exige des recherches; je ne refuſe point le réſultat de celles que j'ai faites.

Cauſe & aveux des Templiers

L'Ordre des Chevaliers du Temple établi par Hugues de Paganis, & confirmé en 1146. par Eugène III, eut d'abord pour objet tout ce que la charité chrétienne pouvoit inſpirer de zéle, en faveur des chrétiens que la dévotion appelloit en ce tems, à viſiter la Terre Ste. Simples Hoſpitaliers d'abord, ces Chevaliers ſuivant les mœurs du ſiécle, ſe rendirent bientôt célèbres par leurs exploits contre les Sarraſins. Leur première réputation fut due aux grands ſervices, que l'on devoit attendre tout à la fois de leur courage & de leur piété. Ce témoignage eſt généralement celui qu'il leur faut rendre avec toute l'hiſtoire, en diſtinguant les premiers & les derniers tems de leur exiſtence. L'Ordre ſe propagea; il acquit en Europe des richeſſes immenſes. Alors ils oublièrent leur qualité de Religieux; l'éclat des armes leur reſta; ils n'en firent plus le même uſage. Ce n'eſt pas une obſervation à négliger, que bien des années avant leur deſtruction, l'hiſtoire leur reprochoit déjà, non pas un ſimple relâchement de leur

vertu première, mais tout ce qui annonce les forfaits qui les firent profcrire. Alors même qu'ils étoient dans toute leur puiffance, & qu'il ne pouvoit y avoir que du courage à parler de leurs vices, Mathieu Paris les accufoit d'avoir converti en ténèbres la lumière de leurs prédeceffeurs, d'avoir abandonné leur première vocation, pour les projets de l'ambition, & les plaifirs de la débauche ; de fe montrer ufurpateurs injuftes & tyranniques. Alors déjà ils étoient accufés de ces intelligences avec les Infidèles, qui faifoient avorter les projets des Princes Chrétiens ; d'avoir plus fpécialement porté la trahifon jufqu'à communiquer tout le plan de Fréderic II, au Soudan de Babylone, qui déteftant la perfidie des Templiers, en avertit lui-même l'Empereur. *(V. Math. Paris, an.* 1229.*)* Ce témoignage que l'hiftorien pourroit renforcer de bien d'autres, fert au moins à rendre moins étonnante la cataftrophe par laquelle périt cet Ordre fi fameux. *(V. Abb. Vifp. in Chronic. an.* 1227*; Sanut, lib.* 3. *part.* 12. *c.* 17 *&c. apud Dupuy, traité fur la condam. des Templiers.)*

Sous Philippe le Bel, deux hommes enfermés pour leurs crimes, annoncent qu'ils ont des fecrets importans à dévoiler fur les Templiers. Je ne compte pour rien cette délation ; la bouche dont elle part la rend fufpecte. Elle fuffit cependant à Philippe, pour lui faire réfoudre

l'abolition de cet Ordre. Il fait en un feul jour arrêter tous les Templiers de fon Royaume; cette démarche encore peut être précipitée; mais l'examen, les interrogations légales fe fuccédent; c'eft fur ces preuves feules, fur les aveux, fur les procès verbaux, c'eft fur les piéces authentiques, que l'Hiftorien doit appuyer fon jugement. Si ces aveux font libres, s'ils font multipliés, s'ils font d'accord, non feulement fous un même Tribunal, mais dans les diverfes Provinces, & les divers Empires, quelque énormes que foient les crimes avoués, il faudra bien les croire, ou démentir les monumens les plus furs de l'Hiftoire, les actes les plus juridiques des Tribunaux. Ces actes juridiques ont échappé au tems, leur importance les a fait conferver en très grand nombre; que l'Hiftorien confulte le recueil qu'en a fait Mr. Dupuy Bibliothécaire du Roi, je ne connois point d'autre moyen d'affeoir ici fon jugement, de diffiper les préjugés.

On a dit que Philippe le Bel & Clément V. avoient concerté entre eux, cette deftruction des Templiers. Cette prétention difparoit par les lettres de ce Roi & par celles du Pape. Clément V. ne peut croire d'abord aux accufations; lors même qu'il devient impoffible de réfifter aux preuves que Philippe lui offre, il fe trouve fi peu d'intelligence avec ce Prince, que chaque démarche de l'un & de l'autre,

dans cette grande affaire, occasionne des plaintes, des contestations perpétuelles sur les droits du Souverain & sur ceux de l'Eglise.

On a dit que ce Roi n'avoit cherché qu'à s'emparer des richesses immenses des Templiers; & dès l'instant qu'il commence à les poursuivre, il renonce solemnellement à s'emparer de ces richesses; & dans toute la Chrétienté, pas un seul Prince ne tint plus exactement sa parole. Pas une seule terre des Templiers n'est annexée à son domaine. C'est-là le témoignage le plus constant que lui rende l'Histoire. *(V. Layette, III. N° 13. Rubeus hist. Raven. Bzovius an.* 1308. *Marianna hist. Hisp. &c.)*

On parle de l'esprit de vengeance qui domina ce Prince; & dans tout le cours de ce long procès, il ne se trouve pas une seule offense particulière, que ce Prince eût à venger sur les Templiers; dans leur défense, pas un mot qui suppose dans lui, ou l'offense, ou le désir de la venger; & jusqu'à ce moment, l'amitié elle-même avoit uni leur Grand-Maître à Philippe le Bel, qui l'avoit fait parrain d'un de ses enfans.

Enfin on veut surtout que la violence, les tortures aient arraché les aveux des Templiers; & dans la multitude des procès verbaux, plus de deux cents aveux sont désignés comme faits librement, & sans le moindre usage des supplices. La question n'est mentionnée que pour un seul; & si elle lui arrache des aveux, ce sont

abſolument les mêmes que douze Chevaliers ſes confrères avoient faits librement. *(Layette N° 20; interrogatoire fait à Caen.)* Nombre de ces aveux ſe font dans des Conciles, où les Evêques commencent par décider que les Templiers ne feront point appliqués à la torture, & que *ceux qui auroient confeſſé crainte des tourmens*, feront regardés comme *innocens. (V. Concile de Ravenne. Rubeus hiſt. raven. liv. 6.)* Le Pape Clément V d'ailleurs, loin de favoriſer les deſſeins de Philippe le Bel contre les Chevaliers du Temple, déclare d'abord nulles les pourſuites de ce Prince. Il ſuſpend les Evêques, Archevêques, Prélats, Inquiſiteurs de France. Le Roi l'accuſe en vain de favoriſer les crimes des Templiers; Clément ne ſe rend qu'après avoir interrogé lui-même à Poitiers, & fait interroger ſoixante & douze Chevaliers en ſa préſence & celle des Evêques, Cardinaux & Légats. Il les interroge, non comme un Juge qui cherche des coupables; mais comme un homme intéreſſé à les trouver innocens, pour ſe juſtifier du reproche de les avoir favoriſés. Il entend de leur bouche les mêmes aveux répétés, confirmés *librement*, *ſans contrainte.* Il veut que pluſieurs jours ſe paſſent, & que de nouveau, lecture ſoit faite de leurs dépoſitions, pour voir s'ils perſevèrent librement dans leurs déclarations. Ils les confirment tous encore; *Qui perſeverantes in illis, eas expreſſè & ſpontè*

pro ut recitatæ fuerant, approbarunt. Il veut de plus interroger lui-même le Grand Maître, les principaux Supérieurs, *Præceptores Majores*, de diverfes Provinces de France, de Normandie, du Poitou, des pays tranfmarins. Il envoie les perfonnes les plus vénérables interroger ceux des Supérieurs, que l'age ou les infirmités empêchent de fe rendre auprès de lui. Il veut qu'on leur life les dépofitions faites par leurs confrères, afin qu'on fache s'ils en reconnoiffent la vérité. Il ne veut furtout d'autre ferment que celui de répondre librement & fans crainte, fpontanément & fans coaction. Et le Grand Maître, & ces Supérieurs de diverfes Provinces dépofent & confeffent encore tous, les mêmes chofes, les répetent encore, & plufieurs jours après, ils approuvent la rédaction de leurs aveux faite par les Notaires publics. (*) Il

(*) *Qui Magifter & Præceptores Franciæ, Terræ ultra-marinæ, Normandiæ, Acquitaniæ ac Pictaviæ, coram ipfis tribus Cardinalibus præfentibus, quatuor Tabellionibus publicis & multis aliis bonis viris, ad fancta Dei Evangelia ab eis corporaliter tacta, præftito juramento quod fuper præmiffis omnibus, meram & plenam dicerent veritatem, coràm ipfis, fingulariter, liberè ac fpontè, abfque coactione quâlibet & timore, depofuerunt & confeffi fuerunt.* (Epift. Clementis V Regibus Galliæ, Angliæ, Siciliæ &c.)

ne lui faut rien moins que ces précautions pour reconnoître enfin qu'il s'eſt trompé; c'eſt alors ſeulement qu'il révoque ſes menaces, & la ſuſpenſe des Evêques françois; & qu'il permet qu'on ſuive en France, pour le jugement des Templiers, les diſpoſitions de Philippe le Bel.

Laiſſons donc de côté tous ces prétextes, & tenons-nous en aux aveux que la force de la vérité pouvoit ſeule arracher aux coupables.

Réſultat des aveux faits par les Templiers.

Le réſultat de ces aveux étoit que lors de leurs réceptions, les Chevaliers du Temple renioient J. C. fouloient aux pieds ſa Croix, la couvroient de crachats; que le Vendredi St. étoit pour eux un jour ſpécialement conſacré à ces outrages; qu'ils ſubſtituoient au Chriſtianiſme l'adoration d'une tête monſtrueuſe; qu'ils promettoient de ſe livrer les uns aux autres, pour les jouiſſances les plus oppoſées à la nature; qu'ils jettoient aux flammes les enfans nés d'un Templier; qu'ils s'engageoient par ferment a ſuivre ſans exception, les ordres du Grand Maître; à n'épargner ni ſacré ni profane, à tout regarder comme licite, pour le bien de l'Ordre; & ſurtout à ne jamais violer les horribles ſecrets de leurs myſtères nocturnes, ſous peine des plus terribles chatimens. *(Voy. les pièces juſtificatives rapportées par Dupuy, l'extrait des Regiſtres.)*

En faiſant ces aveux, pluſieurs ajoutent qu'ils ont été contraints à ces horreurs par la violence, la priſon, les plus cruels traitemens; qu'ils auroient bien voulu imiter le grand nombre de ceux que ces horreures avoient engagés à paſſer dans d'autres Ordres religieux; qu'ils n'avoient pas oſé, à cauſe de la puiſſance & des vengeances qu'ils avoient à craindre; qu'ils ont confeſſé ſecrètement leurs crimes, & en ont demandé l'abſolution. Dans cette déclaration publique, ils témoignent par leurs larmes, le plus ardent déſir d'être réconciliés à l'Egliſe.

Clément V. ne pouvant ſe refuſer à tant de preuves, conçoit enfin d'où proviennent les plaintes ſur les fréquentes trahiſons, dont les Princes Chrétiens ont été la victime, dans leur guerre contre les Sarraſins. Il conſent que le jugement des Templiers ſe pourſuive. Cent quarante de ces Chevaliers ſont alors entendus dans Paris. Liberté de ces aveux.

Tous font encore les mêmes aveux à l'exception de trois, qui diſent n'avoir point connoiſſance des crimes qu'on impute à leur ordre. Le Pape ne croit plus devoir s'en tenir à cette information faite par des Religieux & des Gentilshommes François. Il en demande une nouvelle; elle a lieu en Poitou devant les Cardinaux & autres qu'il a nommés lui-même. Avec la

même liberté, toujours mêmes aveux, le Grand Maître & les chefs, en préfence du Pape, les renouvellent pour la troifième fois. Molay demande même qu'on entende un des Frères Servans qu'il a auprès de lui ; & ce Frère Servant confirme encore tous ces aveux. Pendant plufieurs années, les informations continuent, fe renouvellent à Paris, en Champagne, en Normandie, en Quercy, en Languedoc, en Provence. En France feulement, il en réfulte plus de deux cents aveux de la même nature. Ils ne varient pas en Angleterre, au Synode de Londres où deux mois confacrés aux mêmes informations, conftatent les mêmes confeffions, les mêmes infamies. C'eft en conféquence de ces aveux, que l'Ordre des Templiers eft aboli dans ce royaume, & que le Parlement difpofe enfuite de leurs biens. *(Valfing. in Eduard II, & Ypodigm. Neuft. apud Dupuy.)* Mêmes informations encore, & mêmes réfultats dans les conciles tenus en Italie, à Ravenne, à Boulogne. à Pife, & à Florence, quoique dans ces conciles, tout annonce des Prélats très empreffés d'abfoudre ceux des Templiers qui réuffiffent à fe juftifier.

Quand on a révoqué en doute les crimes de cet ordre, il me femble que l'on n'a point affez pefé la multitude de ces aveux, & la diverfité des nations qui les jugèrent. Ce feroit déjà un fait bien étrange dans l'hiftoire, que deux cents de ces Chevaliers entendus en France, & fe

donnant eux-mêmes pour coupables des plus grandes horreurs. Ce feroit un forfait plus étrange encore, plus flétriffant pour la nature humaine, que tant d'Evêques, tant de Gentils-Hommes, tant de Magiftrats & tant de Souverains, (car dans ce jugement des Templiers, ce font toutes ces claffes qui concourent aux informations) ce feroit, dis-je, un forfait fupérieur à toutes les infamies des Templiers, que tant d'hommes des conditions les plus refpectables dans la fociété, & chez tant de Nations, euffent pu nous donner pour des aveux faits librement, des aveux arrachés par la violence ; ou même que ces Nations diverfes fe fuffent accordées à employer la violence pour de pareils aveux. Mais pour l'honneur même de l'humanité, ce n'eft point ainfi que les Templiers furent examinés en France par les Evêques, les Baillis Commiffaires du Roi ; ce n'eft point ainfi non plus qu'ils le furent par les Cardinaux & autres Commiffaires du Pape Clément V, ou par lui-même. Ce n'eft point ainfi qu'ils furent jugés dans les Conciles des autres Nations. Jamais encore il n'avoit été plaidé de caufe plus importante ; par tout ce qui nous refte de pièces authentiques fur ce fameux procès, il eft impoffible de ne pas convenir des précautions prifes pour ne pas confondre l'innocent & le coupable.

Et qu'on n'objecte pas ici, l'abolition d'une ſociété célèbre dans un bien autre genre. Les Jéſuites ont été abolis ; ils n'ont pas été jugés ; pas un ſeul n'a été entendu dans leur cauſe, il n'exiſte pas un ſeul aveu contre leur ordre de la part de ſes membres. Je les condamnerois comme les Templiers, s'ils avoient fourni contre eux les mêmes preuves.

Suppoſez d'ailleurs les Templiers innocens des crimes qu'on leur impute, quelle vertu & quelle force d'ame verrons-nous dans un ordre aſſez foible, aſſez vil pour mentir à ce point contre lui-même ? Et quelle gloire y aura-t-il pour les Franc-Maçons, de ſe donner des pères, qui s'ils n'étoient les plus monſtrueux des coupables, ſeroient au moins les plus lâches des hommes ?

Le vulgaire pourra ſe laiſſer prendre aux proteſtations tardives de Guy & de Molay. Le vulgaire ne diſtingue jamais de l'obſtination du déſeſpoir, la fermeté & la conſtance de la vertu. Il ne ſait pas qu'un faux honneur à ſes martyrs comme la vérité. Pendant trois ans, Molay a perſévéré dans ſes aveux ; trois fois au moins il les a renouvellés ; lorſqu'enfin il s'aviſe pour la première fois, de revenir contre ſes déclarations, dans ſes diſcours, ſes geſtes & ſa voix, tout annonce un eſprit égaré par la honte, bien plus que converti par le repentir ; troublé par le remords de ſon parjure actuel,

bien plus que fatigué par le reproche de ses anciens aveux. Au lieu de montrer l'homme qui rétracte le mensonge, tout indique l'homme qui va mentir, & l'homme qui n'est pas même encore fixé sur le mensonge qu'il voudroit opposer à ses premiers témoignages, & qui commence même par mentir à l'évidence. Il se plaint hautement, qu'on le juge pour les crimes d'un ordre qu'il avoit abandonné, dont il n'étoit plus membre ; & il en a été jusqu'à la fin, Grand-Maître, Supérieur général. Sa défense en ce jour, ne fait voir qu'un accusé réduit à la démence, *fatuus & non benè compos mentis*. (C'est l'expression des juges dans leur procès verbal.) S'il reparoît encore, c'est pour offrir, avec toutes les expressions de la fureur, un *gage de bataille* à quiconque dira qu'il a jamais fait le moindre aveu contre son Ordre ; & lors de sa dernière réclamation, il meurt en protestant que ce qu'*il avoit dit contre son Ordre* est faux ; que s'il a mérité la mort, c'est *pour avoir dit faux* contre son Ordre, en présence du Pape & du Roi. Au milieu de ce délire, de ces contradictions, quel historien reconnoîtra les protestations de l'innocence ? Bien moins encore ajouterons-nous foi à cette fable de Molay appellant & Philippe le Bel, & le Pape Clement V à comparoître au jugement de Dieu dans l'espace d'un an & jour, & du Roi & du Pape mourant précisément la même

année ; car l'hiſtoire varie également, & ſur le jour & ſur l'année où Molay ſubit ſon jugement. *

* *Suivant les uns, ce fut en l'an* 1311, *ſuivant d'autres, en* 1312, *ſelon d'autres enfin en* 1313. *La première opinion me paroît démontrée, en ce que l'exécution du Grand-Maître eut certainement lieu pendant que les Commiſſaires envoyés par Clement V, étoient encore à Paris, & qu'ils n'y furent que depuis le mois d'Août* 1309, *juſqu'à May* 1311. *Pour rapporter la mort de Molay & de Guy à l'année* 1313, *on citeroit en vain une proteſtation de l'Abbé de St. Germain, contre l'exécution de deux Templiers, ſur un terrein dont il étoit Haut-Juſticier; car la réponſe à cette proteſtation eſt du mois de Mars* 1313, *& Clémemt V ne mourut que le* 20 *Avril* 1314 ; *ainſi la citation à l'*an & jour, *ſeroit encore en défaut.*

Boccace que l'on cite ſouvent ſur la mort de Molay, eût-il fait mention de cette circonſtance, quand on ſe prévaut des grands éloges que cet Auteur donne à la conſtance du Grand-Maître, & des autres Templiers, exécutés dans le même tems ; on ne fait pas aſſez attention, qu'il commence par convenir que les Templiers étoient étrangement déchus de leurs premières vertus, à cauſe de leurs immenſes richeſſes ; qu'ils étoient ambitieux, voluptueux, efféminés ; qu'aulieu de faire eux-mêmes la guerre pour la défenſe des Chrétiens, ſuivant leur

Il eſt une dernière reſſource en faveur de cet Ordre. C'eſt la nature même, & l'infamie des crimes dont les Templiers s'accuſent, que l'on a cru pouvoir tourner en preuve de leur innocence. Mais certes, plus ces crimes ſont infames, plus il faut que cet Ordre le fût devenu, pour avoir tant de membres aſſez lâches pour s'en accuſer fauſſement les uns les autres. Tous

obligation ; ils ſe déchargeoient de ce devoir ſur des hommes gagés, ou des valets ; que leurs vertus étoient dégénérées en vices & en crimes, au tems de Jacques Molay. Ce que Boccace ajoute enſuite ſur la mort du Grand-Maître & des autres ; ce qui excite ſon enthouſiaſme ſur leur conſtance, eſt uniquement fondé ſur ce qu'il dit avoir appris de ſon père, qui étoit marchand, qui ſe trouvoit alors à Paris, & que l'on voit très bien n'avoir ſur cet objet, que les idées du vulgaire. J'en reviens donc toujours là. Examinons les pièces authentiques, ou les procès verbaux. Quand on peut les avoir, & quand il en exiſte encore en ſi grand nombre, c'eſt le plus ſur moyen d'aſſeoir ſon jugement. Cette marche, la ſeule ſatisfaiſante, eſt celle du traité de Mr. Dupuy ſur la condamnation des Templiers. Cet ouvrage eſt écrit avec la plus grande naïveté. L'auteur eût pu tirer un plus grand parti de ſes preuves ; mais au moins fournit-il abondamment des pièces authentiques, abondamment d'extraits de procès verbaux, pour qu'on puiſſe aſſeoir ſon jugement.

ces crimes d'ailleurs, quelque infames qu'ils soient, quelque incroyables qu'ils paroissent, ne font que déceler l'affreuse secte qui les rendit communs à ses adeptes, & dont tout nous démontre que les Templiers eux-mêmes avoient reçu leurs affreux mystères. Cette haine du Christ, cette exécrable corruption, & jusques à l'atroce infanticide, tout cela se retrouve, tout cela étoit même dans les principes de ce mélange informe de Bégards, de Cathares & d'une foule d'autres sectaires, reflués d'Orient en Occident, dès le commencement du onzième siécle.

Je voudrois dire ici qu'au moins n'y avoit-il qu'un bien petit nombre de Templiers, qui se fussent laissé entrainer dans toutes ces abominations: j'en vois à Paris même, quelques uns déclarés innocens. Il s'en trouve en Italie, un bien plus grand nombre d'absous. Aucun de ceux qui furent jugés par les Conciles de Mayence & de Salamanque, ne fut condamné. On peut en conclure que dans les neuf mille maisons que possedoit cet Ordre des Templiers, il en étoit plusieurs où ces infamies n'avoient point pénétré; qu'il étoit même quelques unes de leurs Provinces à excepter absolument de la contagion; mais les condamnations, les aveux juridiques, la manière devenue presque commune d'initier les Chevaliers, le secret observé dans leur reception, dont ni Princes, ni Roi, ni

homme quelconque n'avoit pu obtenir d'être témoin depuis un demi siécle, ne permettent guère de révoquer en doute ce que nous lisons dans les articles envoyés pour l'instruction des juges; c'est-à-dire, que les deux tiers de l'Ordre au moins, avoient connoissance de ces abominations, & avoient négligé d'y apporter remède; *quod omnes, vel quasi duæ partes Ordinis scientes dictos errores corrigere neglexerint.*

Cela ne veut pas dire sans doute, que les deux tiers des Chevaliers se fussent également livrés à ces horreurs; il est constant au contraire, que plusieurs les détestoient aussitôt qu'ils en étoient instruits; que d'autres ne s'y abandonnoient, lors même de leur initiation, qu'après de terribles menaces, ou de très mauvais traitemens; mais cela veut dire au moins, que la grande partie des Chevaliers étoient coupables, les uns par corruption, les autres par foiblesse, ou par connivence; & dès lors l'extinction absolue de l'Ordre se trouvoit nécessaire.

Une réflexion qu'on n'a pas assez faite, & qui me paroît d'un très grand poids, c'est que plus de trente à quarante mille Chevaliers survécurent à leur condamnation, à la mort de Philippe le Bel, & à celle de Clément V. La plus grande partie de ces Chevaliers ne furent condamnés qu'à des pénitences canoniques, à des jours de jeûne, à des prières, à quelque tems de prison. La plûpart vécurent dans un tems, &

dans différentes parties du monde, où ils n'avoient plus rien à craindre de ceux dont on veut faire leurs persécuteurs & leurs tyrans. La conscience, l'honneur & bien d'autres motifs, auroient du engager à des rétractations, ceux qui avoient fait des aveux juridiques si atroces contre leur Ordre, ceux que l'on suppose ne les avoir faits que par crainte, par séduction ; cependant de ces milliers de Chevaliers entendus dans tant de Royaumes différens, & qui presque partout avoient fait les mêmes aveux; il ne s'en trouve pas un seul qui les rétracte, ou qui laisse au moins une rétractation à rendre publique après sa mort. Quels hommes étoient-ce donc que ces Chevaliers? Si leurs aveux sont vrais, l'Ordre étoit monstrueux par les crimes qu'ils lui imputent, si leurs aveux sont faux, ils sont encore de monstrueux calomniateurs. Ils le sont, je le veux, par lâcheté, sous Philippe le Bel; mais ils le sont gratuitement tout le reste de leur vie.

Ce sont-là cependant les hommes dont les Franc-Maçons se glorifient de descendre! — Oui, ils en descendent ; oui, leurs prétentions ici ne sont plus chimériques. Ils y renonceroient, nous les presserions nous-mêmes de reconnoître leurs ancêtres, non pas dans chacun de ces Chevaliers, mais dans ceux des Chevaliers que leur corruption antique, & leur obstination & la haine du Trône & de l'Autel, ajoutée au vœu

de la vengeance, doit rendre plus terribles aux Rois & aux Pontifes.

S'il falloit à présent tracer la génération des Franc-Maçons par les Templiers, nous n'aurions pas sans doute l'assurance de ceux qui ont cru voir le Grand-Maître Molay, dans les prisons de la Bastille qui n'existoit pas, & qui ont cru le voir créant les quatre *Loges-Mères*, Naples pour l'Orient, Edimbourg pour l'Occident, Stockolm pour le Nord, Paris pour le midi. (*) Mais en suivant les archives de ces

(*) *C'est là ce que l'on trouve dans un Almanach imprimé à Paris, sous le titre* d'étrennes intéressantes *pour les années* 1796 & 97. *Je ne sais d'où l'auteur a tiré cette anecdote, ni d'où il sait que le Duc de Sudermanie, en sa qualité de Grand-Maître de la Loge Mère du Nord, a trempé dans l'assassinat du Roi son frère, par Ankestrom : mais quoique cet auteur paroisse assez instruit sur la Maçonnerie, il se montre si ignorant sur d'autres objets qu'il n'y a pas moyen de s'appuyer sur une pareille autorité. Il fait entre autres les Jésuites Franc-Maçons ; il dit que les Jésuites empoisonnèrent* l'Empereur Henri VII, & *cet Empereur étoit mort plus de deux cents ans avant qu'il n'existât un Jésuite dans le monde. Cette fable des Jésuites Franc-Maçons est un artifice, dont nous verrons les Illuminés se reconnoître eux-mêmes les auteurs, & qu'ils n'ima-*

Maçons mêmes, & tous les rapports de leur secret avec celui des Chevaliers du Temple, nous avons un vrai droit de leur dire — oui, toute votre Ecole, & toute vos Loges sont venues des Templiers. Après l'extinction de leur Ordre, un certain nombre de Chevaliers coupables, échappés à la proscription, se réunissent pour la conservation de leurs affreux mystères. A tout le code de leur impiété, ils ajoutent le vœu de se venger des Rois & des Pontifes qui ont détruit leur Ordre, & de toute la Religion qui anathématise leurs Dogmes. Ils se font des adeptes qui transmettent de génération en génération, les mêmes mystères d'iniquité, les mêmes sermens, la même haine, & du Dieu des Chrétiens, & des Rois & des Prêtres. Ces mystères arrivent jusqu'à vous ; & vous en perpétuez l'impiété, les vœux & les sermens. Voilà votre origine. L'intervalle des tems, les mœurs de chaque siécle ont bien pu varier une partie de vos symboles, & de vos affreux systêmes. Des hommes honnêtes ont pu avec le tems rejetter toutes vos explications ultérieures de ces symboles, & en purger leurs loges ; & ils y avoient en effet réussi pour la grande partie. Ceux-là au moins ne confessoient leurs pères dans les Templiers, qu'en essayant de

---

ginèrent, que pour donner le change sur leur secte & leur conspiration.

justifier ces Chevaliers de toute impiété. Les mystères s'étoient purifiés dans ces Loges honnêtes. Les signes y restoient ; le crime n'y étoit plus. Mais par vous les mystères se sont perpétués dans leur essence. Chez vous les vœux & les sermens, la haine, les complots sont restés les mêmes. Vous ne le diriez pas, tout a trahi vos pères, tout trahit les enfans.

Rapprochons en effet les Dogmes, le langage, les symboles ; combien d'objets vont se montrer communs !

Dans les mystères des Templiers, l'initiant commençoit par opposer au Dieu qui meurt pour le salut des hommes, le Dieu qui ne meurt pas. Jurez, disoit l'initiant au recipiendaire, jurez que vous croyez *en Dieu Créateur, qui n'est mort & ne mourra point*. A ce serment succedoit le blasphême contre le Dieu du Christianisme. Le nouvel adepte étoit instruit à dire que le Christ ne fut qu'un faux Prophète, justement condamné à la mort pour expier ses propres crimes, non ceux du genre humain : *receptores dicebant illis quos recipiebant, Christum non esse verum Deum, & ipsum fuisse falsum Prophetam ; non fuisse passum pro redemptione humani generis, sed pro sceleribus suis. (2d. article des aveux, v. Dupuy, p.* 48. *)* Qui pourroit méconnoître à ce symbole, le Maçonnique Jéhova, & l'atroce interprétation du Rose-Croix, sur l'inscription *Jésus de Nazareth, Roi des Juifs.*

Le Dieu des Templiers *qui ne meurt pas*, étoit représenté par une *tête* d'homme devant laquelle ils se prosternoient comme devant leur véritable Idole. Cette tête se retrouve dans les Loges de Hongrie, ou la Franc-Maçonnerie s'est conservée avec le plus grand nombre de ses premières superstitions. *(V. le rapport de Kleiner à l'Empereur Joseph II.)* *

Cette même tête se retrouve encore dans le *miroir magique* des Maçons de la Cabale. Ils l'appellent l'être par excellence, ils la revèrent sous le nom de *sum* qui signifie *je suis*. Elle désigne encore leur grand *Jéhova*, la source de tout être. Elle est encore un des vestiges qui aident l'historien à remonter jusqu'aux Templiers.

---

* *Je n'ai point vu ce livre de Kleiner, que Joseph II. avoit chargé de se faire recevoir, pour savoir enfin à quoi s'en tenir sur les Maçons & les Illuminés. L'Empereur fit lui-même imprimer le rapport de Kleiner; les Maçons & les Illuminés absorbèrent tellement l'édition, qu'à peine échappa-t-il quelques exemplaires. Je connois cependant un Seigneur qui l'a lu, qui en a même fait des extraits. C'est de là que j'ai su cette circonstance sur la conservation de cette tête dans les Loges de Hongrie. Il paroît que les Templiers y voyoient, les uns la tête du premier auteur de leur secte, & les autres l'image du Dieu qu'ils adoroient.*

Ces mêmes Chevaliers, en haine du Christ, célébroient les mystères de leur *Jéhova* plus spécialement, le jour même du Vendredi Saint : *præcipuè in die Veneris Sancti*. La même haine assemble encore les Arrière-Maçons *Rose-Croix* au même jour, suivant leurs statuts, pour en faire aussi plus spécialement le jour de leurs blasphêmes contre le Dieu du Christianisme.

La liberté, l'égalité se cachoient chez les Templiers sous le nom de Fraternité. *Qu'il est bon, qu'il est doux de vivre en Frères !* étoit le Cantique favori de leurs mystères ; il est encore celui de nos Maçons conjurés ; il est encore ce masque de toutes leurs erreurs politiques, à la faveur duquel ils se font, ou se disent Frères de tous Maçons, de ceux mêmes qui dans leurs Loges, s'interdisent toute discussion ou religieuse ou politique.

Le plus terrible des sermens soumettoit à toute la vengeance des Frères, & à la mort même, celui des Templiers, qui auroit révélé les mystères de l'Ordre : *injungebant eis per sacramentum, ne prædicta revelarent sub pæna mortis.* Même serment chez nos Franc-Maçons ; & mêmes menaces pour celui qui le violeroit.

Mêmes précautions encore, pour empêcher les profanes d'être témoins de ces mystères. Les Templiers commençoient par faire sortir de leurs maisons, quiconque n'étoit pas initié. Ils mettoient à chaque porte des Frères armés,

pour écarter les curieux ; ils plaçoient des sentinelles sur le toit même de leur maison, toujours appellée Temple. *(ib.)* Delà encore, chez nos Maçons, cet adepte appellé *Frère Terrible*, toujours armé d'un glaive, pour veiller à l'entrée des Loges, & pour en repousser les profanes. Delà même, cette expression si commune aux Franc-Maçons : le *Temple est couvert*, pour dire : les sentinelles sont placées ; nul profane ne peut entrer par le toit même, & nous pouvons agir en liberté. Delà, cette autre expression *il pleut*, c'est-à-dire, le Temple n'est pas couvert, la Loge n'est pas gardée, & nous pouvons être vus, ou entendus.

Ainsi tout jusqu'à leurs symboles, * jusques à leur langage, jusqu'à ces noms de *Grand-*

---

* *Il est sans doute une foule d'autres symboles qui ne viennent pas des Templiers, tel que l'Etoile flamboyante, la Lune, le Soleil, les Etoiles. Les savans Maçons dans leur journal secret de Vienne, attribuent ceux-ci au fondateur des Rose-Croix, appellé Frère de* Ros-Crux. *Celui-ci est un moine du treizième siècle, qui avoit apporté d'Egypte ses mystères & sa magie. Il mourut après avoir initié quelques disciples, qui firent longtems bande à part, & enfin se joignirent aux Franc-Maçons, dont ils sont aujourd'hui un des arrière-grades. Ou pour mieux dire, il ne reste aujourd'hui à cet arrière-grade, que le nom & les études Magiques des an-*

Maître, de *Chevalier*, de *Temple*, jusqu'à ces colonnes *Joakin & Booz*, qui décoroient le Temple de Jérusalem, dont la garde est supposée avoir été commise aux Templiers ; tout dans ces Franc-Maçons, trahit les enfans des Chevaliers proscrits. Mais quelle preuve encore ne trouverions nous pas dans ces terribles épreuves, par lesquelles nos Arrière-Maçons sont préparés à frapper d'un poignard, le prétendu assassin de leur Grand-Maître ? Assassin qu'ils voient tout comme les Templiers, dans la personne de Philippe le Bel ; qu'ils prétendent ensuite retrouver dans chaque Roi. Ainsi avec tous les mystères du blasphême contre le Dieu du Christianisme, se sont perpétués les mystères de la vengeance, de la haine & des complots contre les Rois. Les arrière-Maçons ont raison de ne voir que leurs pères dans les Templiers proscrits. Les mêmes projets, les mêmes moyens, les mêmes horreurs ne pouvoient pas se transmettre plus fidèlement des pères aux enfans.

Terminons ce chapitre par des observations qui ne laissent plus de subterfuge, même à ceux qui pourroient encore nourrir des doutes sur les horreurs qui firent proscrire les Templiers. Supposons tout cet Ordre pleinement innocent

---

ciens Rose-Croix, avec leurs étoiles & leurs autres symboles tirés du firmament. Tout le reste s'est confondu avec les mystères & les complots Maçonniques.

de toute impiété, de tout principe redoutable aux puissances; ce n'est pas comme exempt de ces crimes, que les profonds adeptes les reconnoissent pour leurs pères. Ils ne se disent les enfans des Templiers, que parce qu'ils croient très fermement ces Chevaliers coupables de la même impiété, & des mêmes complots dont ils le sont eux-mêmes. C'est à ces crimes seuls, c'est à ces conjurations, qu'ils reconnoissent leurs Maîtres; c'est uniquement comme impies, comme conspirateurs qu'ils les invoquent.

A quel titre en effet les Condorcet & les Syeys, à quel titre Fauchet ou Mirabeau, Guillotin ou Lalande, Bonneville ou Volney, & tant d'autres connus tout à la fois, & comme grands adeptes de la Franc-Maçonnerie, & comme les héros ou de l'impiété ou de la rebellion révolutionnaire; à quel titre des hommes de cette espèce peuvent-ils revendiquer pour leurs ancêtres les Chevaliers du Temple, si ce n'est parce qu'ils croient au moins avoir hérité d'eux tous les principes de cette liberté, de cette égalité, qui ne sont pas autre chose que la haine du Trône & de l'Autel? Lors que ce Condorcet unissant les travaux de trente ans, altérant tous les faits de l'histoire, combinant toutes les ruses du sophisme, s'efforce d'exciter notre reconnoissance pour *ces sociétés secrètes destinées à perpétuer sourdement & sans danger parmi quelques adeptes*, ce qu'il appelle *un petit nombre*

de vérités simples, comme de sûrs préservatifs contre les préjugés dominateurs ; lors qu'il ne voit dans la Révolution Françoise, que le triomphe si longtems préparé, si longtems attendu, par ces *sociétés secrètes* ; lors qu'il promet de nous apprendre un jour *s'il ne faut pas placer au nombre de ces sociétés*, ce même Ordre des Templiers dont la destruction n'est pour lui que l'effet de la *barbarie & de la bassesse; (esquisse des progrès &c. épo. 7)* sous quel jour ces Chevaliers du Temple peuvent-ils donc lui inspirer un si vif intérêt ? Pour lui, les sociétés secrètes, qui méritent notre reconnoissance, sont celles de ces prétendus sages " indignés de voir les peuples " opprimés jusque dans le Sanctuaire de leur " conscience par *des Rois, esclaves superstitieux* " *ou politiques du Sacerdoce*. Ces sociétés sont " celles de ces hommes prétendus *généreux*, qui " osent examiner les fondemens de la puissance " ou de l'autorité, qui révèlent aux peuples " cette grande vérité, que *leur liberté est un* " *bien inaliénable ; qu'il n'y a point de prescription* " *en faveur de la tyrannie ; point de convention* " *qui puisse irrévocablement lier une Nation à une* " *famille ; que les Magistrats, quels que soient leurs* " *titres, leurs fonctions, leur puissance, sont les* " *officiers du peuple, ne sont pas ses maîtres ; qu'il* " *conserve le pouvoir de leur retirer leur autorité* " *émanée de lui seul, soit quand ils en ont abusé,* " *soit même quand il cesse de croire utile à ses in-*

" *térêts de la leur conſerver; qu'enfin il a le droit*
" *de les punir comme de les révoquer.* " *Ibid, époque* 8.)

C'eſt de tous ces principes de la Révolution Françoiſe, que Condorcet veut reconnoître au moins le germe dans les *Sociétés ſecrètes*, qu'il nous donne comme les bienfaitrices des Nations, & comme préparant les triomphes des peuples ſur l'Autel & le Trône. Tout ce qu'il fait, & tout ce qu'il promet de faire, pour voir s'il ne trouvera pas chez les Templiers une de ces Sociétés ſecrètes, n'eſt donc dû qu'à l'eſpoir de nous montrer un jour chez eux, les principes, les vœux & les moyens, qui à la longue, amenent les révolutions. Tout ce zéle de Condorcet pour la ſociété ſecrète des Templiers, n'eſt donc que dans l'eſpoir de retrouver chez eux, toute la haine qu'il a lui-même dans le cœur, contre les Prêtres & les Rois.

Le ſecret qu'il n'a dit qu'à demi, d'autres adeptes l'ont trahi avec moins de réſerve. Il leur eſt échappé au milieu de leurs déclamations. Dans les tranſports de leurs fureurs, & comme s'ils étoient encore dans l'antre des épreuves régicides, ils ont publiquement invoqué les *poignards* & appellé les Frères, ils ſe ſont écriés:
" franchiſſez tout à coup les ſiécles, & amenez
" les Nations aux perſécutions de *Philippe le*
" *Bel—Vous qui êtes, ou n'êtes pas Templiers*—
" aidez un peuple libre à ſe bâtir en trois jours,

" & pour toujours, le Temple de la Vérité—
" *Périſſent les Tyrans!* & que la terre en ſoit
" purgée!" *(V. Bonneville, eſprit des Religions p. 156, 157, 175. &c.)*

Voilà donc ce que c'eſt pour les profonds adeptes, que ces noms myſtérieux de Philippe le Bel & des Templiers. Le premier, au moment des Révolutions, leur rappelle les Rois à immoler; & le ſecond, les hommes unis par le ſerment de purger la terre de ſes Rois. C'eſt-là ce qu'ils appellent rendre les *peuples libres*, & leur bâtir le *Temple* de la Vérité! Longtems j'avois eu peur d'exagérer la corruption & les projets de ces fameux proſcrits; mais quels crimes leur prêtera l'Hiſtoire, qui ne ſoient tous compris dans cette invocation des adeptes au moment de la Révolution? C'eſt lors qu'ils s'enhardiſſent, s'animent aux forfaits qui renverſent & l'Autel & le Trône; c'eſt alors que les plus furieux des adeptes Maçons & Jacobins ſe rappellent le nom, l'honneur des Templiers à ſoutenir, & leurs vœux, leurs ſermens à remplir. Les Templiers furent donc ce que ſont aujourd'hui nos Maçons Jacobins; leurs myſtères ne furent donc que ceux des Jacobins. Ce n'eſt plus à nous qu'il faut répondre pour repouſſer l'accuſation; c'eſt aux profonds adeptes de la Maçonnerie & du Jacobiniſme; c'eſt aux enfans eux-mêmes qu'il faut prouver qu'ils outragent leurs pères. On le démontreroit;

il n'en resteroit pas moins constant que les mystères des Arrière-Loges, sont tous dans cette haine des Autels & des Trônes, & tous dans ces sermens de la rebellion & de l'impiété, dans lesquels les adeptes ne voient que l'héritage des Templiers. Il n'en seroit pas moins constant que ce vœu du profond Jacobinisme, ce serment d'écraser & l'Autel & le Trône, sont le dernier mystère des Arrière-Maçons; qu'ils ne se sont donné les Templiers pour pères, ou pour instituteurs, que parce qu'ils ont vu, ou voulu voir dans les anciens mystères de ces fameux Proscrits, tous les principes, tous les vœux & tous les sermens de la Révolution.



CHAPITRE XIII.

AVEUX ULTÉRIEURS DES FRANC-MAÇONS SUR LEUR ORIGINE; VRAI FONDATEUR DE L'ORDRE; VÉRITABLE ET PREMIÈRE ORIGINE DE LEURS MYSTÈRES ET DE TOUS LEURS SYSTÈMES.

LES favans adeptes de la Maçonnerie ne fe font point trompés, en comptant les Templiers au nombre de leurs ancêtres. Nous avons vu combien cette opinion devenoit conftante par les rapports de leurs myftères, avec ceux de ces Chevaliers, mais il reftoit encore à expliquer, d'où les Templiers eux-mêmes avoient reçu le fyftême de leur impiété. Cette obfervation n'a point échappé à ceux des Frères, qui n'admiroient rien tant dans leurs myftères, que cette impiété. Ils ont dont fait encore de nouvelles recherches pour favoir, fi avant les Templiers eux-mêmes, il n'exiftoit point en Europe, quelques unes de ces *fociétés fecrètes*, dans lesquelles ils puffent reconnoître leurs ancêtres. Ecoutons de nouveau le plus fameux des adeptes, le Sophifte Condorcet; le refultat de fes recherches n'eft encore qu'annoncé; la mort a prévenu le developpement de fes idées, dans le

" Cependant ils ne purent empêcher cet " esprit de liberté & d'examen, de faire sou-" vent des progrès. Réprimé dans le pays où " il osoit se montrer, où plus d'une fois l'into-" lérante hypocrisie alluma des guerres san-" glantes, il se reproduisoit, il se répandoit en " secret dans une autre contrée. On le retrou-" ve *à toutes les époques*, jusqu'au moment où, " secondé par l'invention de l'imprimerie, il " fut assez puissant, pour délivrer une partie " de l'Europe du joug de la Cour de Rome."

" Déjà même, il existoit une classe d'hom-" mes, qui supérieurs à toutes les superstitions, " se contentoient de les mépriser en secret, ou " se permettoient tout au plus de répandre sur " elles en passant, quelques traits d'un ridicule " rendu plus piquant par un voile de respect, " dont ils avoient soin de le couvrir."

En preuve de cet esprit philosophique, c'est-à-dire, de cette impiété qui avoit dès lors ses prosélytes, Condorcet cite, à cette époque, l'Empereur Fréderic II son Chancelier, Pierre de Vignes, le livre intitulé, des *trois imposteurs*, *les Fabliaux*, *le Décameron* de Bocace ; & c'est alors enfin qu'il ajoute ces paroles déjà citées dans le chapitre précédent ; mais qu'il est essentiel de répéter ici " nous examinerons si dans " un tems où le prosélytisme philosophique eût " été dangereux, il ne se forma point des *so-" ciétés secrètes, destinées à perpétuer, à répandr*

" *sourdement, & sans danger parmi quelques adep-*
" *tes, un petit nombre de vérités simples, comme*
" *de sûrs préservatifs contre les préjugés domi-*
" *nateurs.*"

" Nous chercherons si l'on ne doit pas mettre " au nombre de ces sociétés, cet ordre célèbre " (celui des Templiers) contre lequel les Papes " & les Rois conspirèrent avec tant de barbarie." (*esquisse d'un tableau &c. 7. époque.*)

Je profite de cette indication de Condorcet ; je sais tout ce que furent les *hommes du Midi*, dans lesquels il promet de chercher l'origine de ces sociétés secrètes. C'est toute cette horde des enfans de Manès, à travers bien des siécles arrivée d'Orient en Occident, à l'époque de Fréderic II, répandue en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne. C'est toute cette horde de sectaires connus sous les noms d'Albigeois, de Cathares, Patarins, Bulgares, & Bégards ; sous les noms encore de Brabançons, de Navarrois, de Basques, Coteraux, Henriciens, Léonistes, Bulgares, & sous cent autres dénominations, qui nous rappellent toutes, les plus terribles ennemis, que les mœurs, & le Trône, & l'Autel eussent eu en Europe, jusqu'à leur époque. J'ai étudié leurs dogmes & leurs diverses branches ; j'y ai vu le monstrueux ensemble de tous les *Jéhova* des Loges Maçonniques. Dans leur double principe, se retrouve le double Dieu des Maçons de la cabale, des Maçons Marti-

nifies. Dans la diverfité de leurs opinions, fe trouve tout l'accord des Maçons Eclectiques contre le Dieu du Chriftianifme. Dans leurs principes mêmes, fe trouve l'explication de leurs plus infames myftères, & de ceux des Templiers. Ils font créer la chair par le Démon, pour avoir droit de la proftituer. Tout fe lie des Cathares aux Albigeois, aux Chevaliers du Temple, & de ceux-ci aux Maçons Jacobins; tout indique un père commun. Il fe montre bien plus fpécialement encore dans cette égalité & cette liberté déforganifatricees, qui ne connoiffent d'obéiffance due ni *aux puiffances fpirituelles, ni aux puiffances temporelles*; elles furent le caractère diftinctif des Albigeois; elles les défignoit au Magiftrat public, comme foumis aux loix portées contre la fecte. Continuons à les fuivre.

Dans leur tems de triomphe, & quand la multitude de ces Sectaires, leur permettoit de recourir aux armes, c'étoit encore toute la rage & toute la fureur des Jacobins Maçons contre le nom Chrétien. Avant même que les Princes & l'Eglife ne fe fuffent unis pour repouffer ces ennemis, déjà ils exerçoient les cruautés & la férocité des Robefpierre. Ils alloient abattant comme les Jacobins, *les Eglifes & les maifons religieufes, maffacrant impitoyablement les veuves & les pupilles, les vieillards & les enfans, ne diftinguant ni age, ni fexe, comme les*

ennemis jurés du Christianisme, détruisant tout, ravageant tout, dans l'Etat & dans l'Eglise. (*)

* *Tout ceci se trouveroit abondamment prouvé, si nous avions donné nos mémoires sur le Jacobinisme du moyen age. En attendant, on peut consulter sur les opinions de ces Sectaires, tout ce qui reste des auteurs contemporains, ou qui les ont suivis de près ; tels que* Gläber *témoin de leur première apparition à Orléans, en* 1017 *; Reinier ensuite, qui fut un de leurs adeptes pendant* 17 *ans ; Philichdorf, Ebrard, & Hermangard qui vécurent avec eux. On peut voir aussi St. Antonin, Fleuri, Colliers, Baronius. Mais il faudroit surtout étudier les conciles qui condamnèrent la secte, combiner les décrets avec l'histoire ; & alors tomberoient bien des préjugés contre les moyens pris par l'Etat & l'Eglise pour écraser enfin des sectaires, vrais Jacobins qui ne tendoient aussi à rien moins qu'à la destruction absolue de toute sociétécivile, de tout Christianisme. Comment douter, par exemple, de leur égalité & de leur liberté désorganisatrices de tout Empire, quand on sait que la preuve désignée aux Juges pour l'application des décrets portés contre ces sectaires, consiste à voir si l'accusé est un de ceux qui soutiennent qu'il ne faut obéir ni à la puissance spirituelle, ni à la puissance civile ; que personne n'a droit de punir aucun crime. Eh bien ! c'est là précisément la doctrine désignée par le Concile de Taragone, pour savoir, si les fameux décrets des* 3 & 4 *Conciles de Latran, sont applica-*

Quand la force publique avoit enfin triomphé de ces féroces Sectaires, alors ils rentroient

---

bles à l'accusé: qui dicunt poteſtatibus eccleſiaſticis vel ſæcularibus non eſſe obediendum, & pœnam corporalem non eſſe infligendam in aliquo caſu, & ſimilia. (*Conc. Tarag. an.* 1242,) *Comment prétendre encore, que les fureurs de ces ſectaires ne furent qu'une repréſaille de la Croiſade publiée contre eux, quand on voit le premier décret de cette Croiſade, porté préciſément pour délivrer l'Europe des atrocités qu'ils exerçoient déjà dans le Toulouſain, ſous le nom de Coteraux; dans la Biſcaye, ſous le nom de Baſques, & dans tous les pays déſignés ſous ces différens noms de* Brabantionibus & Aragoneſibus, Navariis, Baſcolis, Coterellis & Triaverdinis, qui tantam in Chriſtianos immanitatem exercent, ut nec Eccleſiis nec Monaſteriis deferant, non viduis, non pupillis, non ſenibus & pueris, nec cuilibet parcant ætati aut ſexui; ſed more Paganorum omnia perdant & vaſtent &c. (*Conc. Lateran.* 1179.) *Voilà pourtant le premier motif, & le premier décret de cette Croiſade. Qu'ont fait de plus Robeſpierre & les autres Jacobins, pour la mériter?*

Il eſt inconcevable combien on s'eſt trompé ſur ce décret, & ſur celui qui fut encore rendu pour le même objet, dans le IV. Concile Œcumé. de Latran, Année 1215. *On a voulu y voir l'Egliſe dépoſant les Souverains, abſolvant les ſujets du ferment de*

dans leurs antres, ou leurs Loges, & ils se réduisoient aux sociétés secrètes. Alors ils avoient

fidélité, usurpant tous les droits de la Puissance temporelle, tous ceux de la société civile. On a cru voir tout cela dans ces mêmes décrets, sans lesquels les Jacobins d'alors auroient fait ce qu'ils ont fait aujourd'hui des Souverains & de toute la société. Si j'avois eu le tems de rédiger mes recherches sur cet objet, l'Eglise & ses Conciles s'y trouveroient abondamment vengés de cette calomnie. J'espère y suppléer au moins un jour, par une dissertation spéciale; & l'on verra alors, combien étrangement on s'est trompé sur ces décrets, faute de connoître l'histoire des tems où ils furent rendus, & des hommes contre qui ils le furent — Qu'on suppose aujourd'hui Philippe d'Orléans, en vertu du serment ordinaire sous le régime de Féodalité, sommant ses vassaux de le suivre, de s'unir à lui & à ses Jacobins, dans la guerre qu'ils font contre le Roi, contre les Loix, pour la destruction de toute société, de toute Religion; est-il bien un seul homme sensé, qui crût ces vassaux, en vertu de leur serment, obligés de porter les armes pour Philippe, & de seconder sa conspiration anti-sociale? N'est-il pas évident au contraire, qu'il n'est point de serment qui puisse lier des vassaux à soutenir une pareille guerre; qu'il n'est point de serment dont on ne soit absous, quand il ne peut être rempli, qu'en renversant le trône du Souverain, l'Empire des Loix, & la

auſſi leurs ſermens, & leur doctrine occulte, leurs ſignes & leurs grades comme les Arrière-

---

baſe de toute ſociété civile : que dans un pareil cas, c'eſt la cauſe du Souverain, des Loix, de la ſociété, qu'il faut défendre, malgré tous les ſermens? Eh bien ! je me charge de démontrer que les fameux décrets des Conciles de Latran contre les Albigeois ne ſont pas autre choſe que cette décision ; que bien loin d'attaquer l'autorité des Souverains, ils furent préciſément rendus pour les maintenir, eux, leur autorité, celle des loix & toute la ſociété civile ; que ſans ces décrets, c'en étoit fait dès lors des Souverains & de tout l'empire des loix.

J'aurai bien des erreurs à réfuter dans cette diſſertation ; il en eſt une entre autres, que je n'oublierai pas. Je ſais qu'il eſt des hommes aſſez prévenus en faveur des Albigeois & des Vaudois, pour en faire les ancêtres de l'Egliſe Anglicane, & lui donner des preuves de ſon antiquité. Telle eſt entre autres la prétention de l'éditeur anglois de la traduction de l'hiſtoire eccléſiaſtique par Moſheim, (V. ſes notes ſur l'article Vaudois & Albigeois.) *Quoique la cauſe de l'égliſe anglicane ne ſoit pas la mienne, je ferai mieux pour elle, que tous ces maladroits ; je la vengerai de la honte d'une pareille origine. Je prouverai qu'au lieu d'appartenir aux Vaudois indiſtinctement, elle condamna hautement, ſoit avant, ſoit après Henri VIII, leurs principes déſorganiſateurs ; & qu'il n'y eut jamais entre*

Maçons ont leurs parfaits maîtres. Ils ne disoient aussi alors aux apprentifs que la moitié de leur secret. (*)

Nous pouvons désormais dispenser Condorcet de ses recherches sur les sociétés secrètes de ces fameux sectaires. Ce n'est pas là le grand mystère à dévoiler dans leur histoire ; nous savons qu'ils avoient leur serment, leurs signes, leur langage, leur fraternité, leur propagande même ; & surtout ces secrets qu'il n'étoit *pas permis au père même de dévoiler à ses enfans, aux enfans de dévoiler au père; ces secrets dont la sœur ne devoit point parler au frère, ni le frère à la sœur. (Pilichd. cont. Wald. c. 13)*

---

elle & les Albigeois, le moindre rapport. Il n'est donné qu'aux Jacobins, & aux sociétés secrètes de Condorcet, d'avoir des ancêtres de cette espèce, & de s'en glorifier.

* *Est valdè notandum quod ipse Johannes & complices sui, non audent revelare prædictos errores credentibus suis, ne ipsi discedant ab eis — Sic tenebant Albanenses, exceptis simplicioribus quibus singula, non revelabantur.* (Reinier *de catharis Lugduni & Albanens.*) Voilà précisément la même affectation du secret, de la part des Arrière-Loges Maçonniques, & des adeptes consommés, à l'égard des premières Loges, ou des Maçons honnêtes, religieux & citoyens.

Ce qu'il y a ici d'intéressant, c'est le rapport que Condorcet désigne entre les mystères de ces fameux sectaires, & ceux des Templiers, & ceux des sociétés secrètes de nos jours. Nous savons ce que furent ces sectaires du Midi, nous connoissons leur père; s'il doit être celui des Franc-Maçons, la généalogie n'est pas honorable pour les adeptes. Elle nous montre les profonds mystères Maçonniques, remontant il est vrai, à une antiquité de seize siècles; mais si cette origine est vraie, à quelle source va-t-elle nous montrer celle des Franc-Maçons? Toute l'histoire a parlé clairement: le vrai père des Albigeois, des Cathares & Bégards, Bulgares, Coteraux, & Patarins, de toutes ces sectes du Midi désignées par Condorcet, c'est l'esclave vendu à la veuve de Scythien; c'est l'esclave *Curbique*, plus généralement connu sous le nom de *Manès*. Ce n'est pas notre faute, c'est à Condorcet même que les adeptes doivent s'en prendre, s'il faut pour retrouver le père des Loges Maçonniques, & de leurs grands mystères, remonter tout de même au berçeau de cet esclave. Il nous en a coûté de dévoiler l'humiliante origine; mais Condorcet nous la montre de loin. Il a vu cet esclave indigné des liens qui garrottèrent son enfance, cherchant à se venger sur la société même, de la bassesse de son premier état. Il l'a entendu prêchant la

liberté, parce qu'il étoit né dans l'esclavage; prêchant l'égalité, parce qu'il étoit né au dernier rang de l'espèce humaine. Il n'a pas osé dire: le premier Jacobin Franc-Maçon, fut un esclave; mais il nous a montré les enfans de Curbique, dans les sectaires du Midi, dans les Templiers; il a montré les Frères héritiers de ces sectaires & des Templiers, dans les adeptes Franc-Maçons; c'étoit en dire assez, pour ne leur donner à tous qu'un même père.

Gardons-nous cependant d'affirmer sur cette simple preuve. Si les mystères de la Maçonnerie remontent à Manès, s'il en est le vrai père, s'il est le fondateur des Loges, c'est d'abord à ses dogmes, c'est ensuite à la ressemblance, à la conformité des secrets, des symboles, qu'il faut le reconnoître. Que le lecteur se prête donc ici à nos rapprochemens; la vérité qui en résultera n'est pas indifférente pour l'histoire; elle est surtout d'un bien grand intérêt pour les chefs des Empires.

1° Quant aux dogmes d'abord, jusques à la naissance des Maçons Eclectiques, c'est-à-dire, jusques à ce moment où les impies du siécle ont apporté dans les Mystères des Loges, tous ceux de leur Déisme & de leur Athéisme, on ne trouvera point dans les dernières pages du Code Maçonnique d'autre Dieu, ou d'autre *Jéhova*, que celui de Manès, ou l'Etre universel divisé en Dieu bon, en Dieu mauvais. C'est celui du Ma-

çon Cabaliste, des anciens Rose-Croix ; c'est celui du Maçon Martiniste, qui semble n'avoir fait que copier Manès & les adeptes Albigeois. S'il est ici quelque chose d'étonnant, c'est que dans un siécle, où les Dieux de la superstition devoient faire place à tous les Dieux des Sophistes modernes, celui de Manès se soit encore soutenu dans tant de branches Maçonniques.

2° De tout tems, les folies de la cabale, de la magie fondées sur la distinction de ce double Dieu, sont venues se mêler aux Loges Maçonniques ; Manès faisoit aussi des Magiciens de ses élus. *Magorum quoque dogmata Manes novit, & in ipsis volutatur. (Centur. magd. ex August.)*

3°. C'est surtout de Manès que provient cette Fraternité religieuse, qui pour les Arrière-adeptes, n'est que l'indifférence de toutes les religions. Cet Héréfiarque vouloit avoir pour lui, les hommes de toutes les sectes ; il leur prêchoit à toutes, qu'elles arrivoient toutes au même objet ; il promettoit de les accueillir toutes avec la même affection. *(V. Baronius in Manet.)*

4°. Mais dans ce code de Manès, ce qu'il importe surtout de rapprocher du code des Arrière-Maçons, ce sont les principes de toute égalité, de toute liberté désorganisatrices. Pour empêcher qu'il n'y eût des Princes & des Rois, des Supérieurs & des inférieurs, l'Héréfiarque disoit à ses adeptes : que toute loi, toute Magistrature, est l'ouvrage du mauvais principe.

Magistratus civiles & politias damnabant, ut quæ à Deo malo conditæ & constitutæ sunt. (V. centur. Magd. t. 2 in Manet.)

5°. Pour empêcher qu'il n'y eût des pauvres & des riches, il disoit que tout appartient à tous, que personne n'a droit de s'approprier un champ, une maison; *nec domos, nec agros, nec pecuniam ullam possidendam. (Ibid. ex Epiph. & August.)*

Cette doctrine devoit souffrir des modifications dans les Loges, comme chez les disciples de Manès. Sa marche conduisoit à l'abolition des loix & de tout Christianisme, à l'égalité & à la liberté, par les voies de la superstition & du fanatisme; nos Sophistes modernes devoient donner à ses systêmes, une nouvelle tournure, celle de leur impiété. L'Autel & le Trône devoient en être également victimes; l'égalité, la liberté contre les Rois & contre Dieu, pour les Sophistes, tout comme pour Manès, sont toujours le dernier terme des mystères.

6°. Mêmes rapports encore dans les gradations des adeptes, avant que d'arriver aux profonds secrets. Les noms ont changé, mais Manès avoit ses *croyans*, ses *élus*, auxquels vinrent bientôt se joindre les *parfaits*. Ces derniers étoient les impeccables, c'est-à-dire, les absolument libres, parce qu'il n'y avoit pour eux, aucune loi dont la violation pût les rendre cou-

pables. *(Hieron. præm. dia. cont. Pelag.)* Pour les grands adeptes ces trois grades répondent à ceux d'Apprentif, de Compagnon & de Maître parfait. Celui *d'Elu* a conſervé ſon nom dans la Maçonnerie, mais il eſt devenu le quatrième.

7°. Tout comme les Maçons encore, le plus inviolable ſerment lioit les enfans de Manès au ſecret de leur grade. Depuis neuf ans dans celui des *croyans*, St. Auguſtin n'étoit pas arrivé au ſecret des *Elus*. *Jura, perjura, ſecretum prodere noli.* Jure, parjure toi, mais garde ton ſecret ; c'étoit là leur deviſe. *(Aug. de Mani.)*

8°. Même nombre encore, & preſque identité de ſignes. Les Maçons en ont trois qu'ils appellent *le Signe*, *l'Attouchement & la Parole* ; les Manichéens en avoient trois auſſi, celui de la parole, celui de l'attouchement, & celui du ſein. *Signa oris, manuum & ſinus. (Centu. Magd. ex. Aug.)* Celui du ſein étoit d'une indécence qui l'a fait ſupprimer ; on le retrouve encore chez les Templiers. Les deux autres ſont reſtés dans les Loges.

Tout Maçon qui veut ſavoir ſi vous *avez vu la lumière*, commence par vous tendre la main, pour voir ſi vous la toucherez en adepte. C'étoit préciſément au même ſigne que les Manichéens ſe reconnoiſſoient en s'abordant, & ſe félicitoient d'avoir vu la lumière. *Manichæorum alter alteri obviam factus, dexteras dant*

ſibi ipſis ſigni cauſâ, velut à tenebris ſervati. (Ib. ex Epiph.)

9°. Si nous pénétrons à préſent dans l'intérieur des Loges Maçonniques, nous y verrons partout les images du Soleil, de la Lune, des Etoiles. Tout cela n'eſt encore que les ſymboles de Manès & de ſon Dieu bon, qu'il faiſoit venir du Soleil ; & de ſes Eſprits qu'il diſtribuoit dans les étoiles. Si celui qui demande à être initié, n'entre encore aujourd'hui dans les Loges, qu'avec un bandeau ſur les yeux, c'eſt qu'il eſt encore ſous l'empire des ténèbres, dont Manès fait ſortir ſon Dieu Mauvais.

10. Je ne ſais s'il eſt encore dès adeptes Franc-Maçons aſſez inſtruits ſur leur généalogie, pour ſavoir la véritable origine de leurs décorations, & de la fable ſur laquelle eſt fondée toute l'explication des Arrière-Grades. Mais c'eſt ici plus ſpécialement que tout rappelle les enfans de Manès. Dans le grade de Maître, tout appelle le deuil & la triſteſſe ; la Loge eſt tendue en noir ; au milieu eſt un Catafalque porté ſur cinq gradins, recouvert d'un drap mortuaire ; tout au tour, les adeptes dans un ſilence profond, & déplorant la mort d'un homme dont les cendres ſont cenſées repoſer dans ce cercueil. L'hiſtoire de cet homme eſt d'abord celle d'Adoniram ; elle devient enſuite celle de Molay, dont il faut venger la mort par celle des Tyrans. L'allégorie eſt menaçante pour les Rois, mais elle eſt trop

ancienne pour ne pas remonter plus haut que le Grand-Maître des Templiers. (*)

Toute cette décoration ſe retrouve dans les anciens myſtères des enfans de Manès ; cette même cérémonie eſt préciſément celle qu'ils appelloient *Bema*. Ils s'aſſembloient auſſi au tour d'un Catafalque élevé ſur le même nombre de gradins, & couvert de décorations proportionnées à la cérémonie. Ils rendoient alors de grands honneurs à celui qui repoſoit ſous ce Catafalque. Mais ces honneurs étoient tous adreſſés à Manès; c'étoit ſa mort qu'ils célébroient. Ils conſacroient à cette fête, préciſément le tems où les Chrétiens célèbrent la mort & la réſurrection de Jéſus-Chriſt. †

(*) Je dépeins les cérémonies de ce grade telles que je les ai vues. Je pourrois y ajouter les cinq pas qu'il faut artiſtement faire, en approchant du Sarcophage, qui reſta en place pendant toutes les ſéances tenues en Maître-Maçon, quoiqu'on me diſe que dans certains endroits, il diſparoît après la réception du nouveau Maître.

† *Plerumque Paſcha nullum celebrant — ſed Paſcha ſuum, id eſt diem quo Manichæus occiſus, quinque gradibus inſtructo tribunali, & pretioſis linteis adornato, ac in promptu poſito, & objecto adorantibus, magnis honoribus proſequuntur.* (Auguſt. contrà epiſt. Manich.)

C'est un reproche qui leur fut souvent fait par les Chrétiens; & aujourd'hui c'est encore celui que je vois faire aux Maçons *Rose-Croix*, sur l'usage où ils sont de renouveller leurs funèbres cérémonies, précisément au même tems. *(V. Mr. le Franc, grade de Rose-Croix.)* *

11°. Dans les jeux Maçonniques, les mots mystérieux renfermant tout le sens de cette cérémonie sont *Mac Benac*. L'explication litterale de ces mots, suivant les Maçons, est celle-ci: *la chair quitte les os*. Cette explication reste elle-même un mystère, que le supplice de Manès explique très naturellement. Cet Hérésiarque avoit promis de guérir par ses prodiges, l'enfant du Roi de Perse, pourvu qu'on écartât tout médecin. Le jeune Prince mourut, Manès fuit; mais il fut enfin découvert, & ramené au Roi, qui le fit écorcher tout vif avec des pointes de roseaux. *(Epiph. Baronius, Fleuri, &c.)* Voilà assurément l'explication la plus claire du *Mac Benac, la chair quitte les os;* il fut écorché vif. †

---

* *Je crains d'avoir dit quelque part que la principale fête des Rose-Croix étoit le Vendredi Saint; ce seroit une erreur, suivant leurs statuts. c'est le Jeudi Saint qu'ils doivent s'assembler, précisément encore pour opposer, comme enfans de Manès, la Pâque Maçonnique à celle des Chrétiens.*

† *Si l'on disoit que dans ce grade, tout paroît fondé*

12°. Il n'eſt pas juſqu'à la circonſtance de ces Roſeaux, qui ne vienne à l'appui de nos rapprochemens. On s'étonne de voir les Roſe-Croix commencer leurs cérémonies par s'aſſeoir triſtement en ſilence & par terre, ſe lever enſuite, & marcher en portant de longs Roſeaux. *(V. Mr. le Franc, grade de Roſe-Croix.)* Tout cela s'explique encore, quand on ſait que c'eſt préciſément dans cette poſture, que ſe tenoient

---

ſur Adoniram & le Temple de Salomon, je répondrois : oui quant aux mots ; mais quant aux choſes, il n'y a rien dans l'hiſtoire de Salomon & du Temple ſur cette mort d'Adoniram. Tout eſt allégorique ; l'allégorie s'applique uniquement à Manès. Le Mac Benac *eſt inapplicable aux Chevaliers du Temple. Toute la cérémonie ſe retrouve d'ailleurs bien longtems avant eux ; ils ont pu changer la fable conformément à leur profeſſion ; ils ont laiſſé les choſes, & le mot eſſentiel, le* Mac Benac *qui rapporte tout à Manès. Ce même mot, dans certaines Loges, eſt expliqué par ceux-ci :* il a tué le fils, *ſans dire de qui. Seroit-ce le fils de la veuve Scythien ? J'ai vu une diſſertation d'après laquelle il faudroit* Bonèh *au lieu de* Bénac, *& traduire ;* il a tué l'architecte. *D'autres encore ne prenant que les deux lettres initiales* M B, *n'y voient que* Molay-Burgundus. *J'aurois trop de choſes à dire ſur ces variations ; je m'en tiens à l'explication commune.*

les Manichéens, affectant de s'asseoir, ou même de se coucher sur des nattes faites de *Roseaux*, pour avoir toujours présente à l'esprit, la manière dont leur maître étoit mort. *(Cent. magd. Baron. &c.)* Cet usage les fit nommer *Matarii.*

La véritable histoire des Manichéens nous offriroit ici bien d'autres rapprochemens.. Nous trouverions chez eux, par exemple, toute cette fraternité que les Maçons exaltent, & tout ce soin qu'ils ont de s'aider les uns les autres ; fraternité louable assurément, si on ne pouvoit pas lui reprocher d'être exclusive. Les Maçons ont semblé mériter ce reproche ; c'est encore un vrai reste des Manichéens. Très empressés à secourir leurs adeptes, ils étoient d'une dureté extrême pour tout autre indigent. *Quin & homini mendico, nisi Manichæus sit, panem & aquam non porrigunt, (Aug. de morib. Manich. & cont. Faust.)* Ajoutons cependant que bien des Maçons, & bien des Loges même ont su répandre aussi leurs bienfaits sur les profanes

Nous pourrions observer encore chez les Manichéens & les Franc-Maçons, le même zéle pour la propagation de leurs mystères. Les adeptes du jour se glorifient de voir leurs Loges répandues dans tout l'univers. Tel étoit aussi l'esprit propagateur de Manès & de ses adeptes. Addas, Herman, & Thomas, allèrent par ses ordres établir ses mystères, l'un en Judée, le second en Egypte, le troisième en Orient,

tandis qu'il prêchoit lui même en Perſe & en Méſopotamie. Il eut enſuite douze Apôtres, & même vingt deux, ſuivant quelques hiſtoriens. En très peu de tems on vit ſes adeptes comme aujourd'hui les Franc-Maçons, répandus ſur toute la terre. *(Cent. Magdeb, ex Epiph.)*

Je m'en tiens aux rapports les plus frappans. Ils nous montrent les Arrière-Grades de la Franc-Maçonnerie tous fondés ſur le *Bema* des enfans de Manès. C'étoit lui qu'il falloit venger des Rois qui l'avoient fait écorcher ; de ces Rois d'ailleurs, ſuivant ſa doctrine, tous établis par *le mauvais Génie* ; la parole à retrouver étoit cette doctrine même à établir ſur les ruines du Chriſtianiſme. Les Templiers inſtruits par des adeptes répandus en Paleſtine & en Egypte, ſubſtituèrent à Manès leur Grand-Maître Molay, comme objet de leur vengeance ; l'eſprit des myſtères & de l'allégorie reſta le même. C'eſt toujours les Rois & le Chriſtianiſme à détruire, les Empires & les Autels à renverſer, pour établir *l'égalité & la liberté* du genre humain.

Ce réſultat n'eſt rien moins que flatteur pour les Franç-Maçons ; il leur montre pour père de leurs Loges & de tout leur Code d'égalité, de liberté, un eſclave écorché vif pour ſes impoſtures. Quelque humiliante que ſoit cette origine, ce n'en eſt pas moins là qu'aboutit la ſeule marche à ſuivre, pour retrouver la ſource

de leurs myſtères. Leurs Arrière-Secrets ſont tous fondés ſur cet homme à venger, ſur cette parole ou doctrine à retrouver dans le troiſième Grade ; tout ce troiſième Grade, n'eſt qu'une répétition ſenſible & évidente du *Bema* des élus de Manès ; le fameux *Mac Benac* ne s'explique évidemment que par le genre de ſupplice infligé à Manès ; tout remonte juſqu'à cet eſclave de *la veuve du Scythien ;* (*) on peut défier les Franc-Maçons de rien trouver de ſemblable au Grade *Mac Benac*, ni avant, ni après le *Bema* des Manichéens, ſi ce n'eſt dans ce *Bema* lui-même; c'eſt donc juſque-là qu'il faut remonter, & c'eſt là qu'il faut s'arrêter, pour retrouver la ſource des Myſtères Maçonniques.

(*) Cette circonſtance n'expliqueroit-elle pas encore un uſage des Maçons? Lorſqu'ils ſe trouvent dans quelque danger, & qu'ils eſpèrent pouvoir être entendus par quelques Frères ; pour s'en faire connoître, & les appeller au ſecours, ils élevent les mains ſur la tête, en criant : à moi les enfans de la veuve. *Si nos Maçons l'ignorent aujourd'hui, les anciens adeptes le ſavoient, & toute l'hiſtoire le répète ; Manès fut adopté par cette veuve du Scythien ; il fut l'héritier des richeſſes qu'elle avoit reçues de ſon mari ;* à moi les enfans de la veuve *déſigne donc encore bien naturellement, les diſciples de Manès.*

Le silence des plus savans Maçons sur cette origine, prouve bien qu'elle est humiliante, mais il ne prouve pas absolument qu'elle leur soit inconnue. Il est bien difficile au moins qu'ils aient si souvent commenté dans leurs mystères de la cabale, le Jéhova de Manès, divisé comme le leur, en Dieu bon & mauvais, sans connoître le grand auteur de ce systême, ou celui dont le nom est resté à la secte du double Dieu ; sans reconnoître ce Manès si fameux d'ailleurs, comme exercé lui-même dans tous les mystères de la cabale, ou de la magie & de l'astrologie.

Il est bien difficile que le héros des Martinistes, n'ait pas vu que son Apocalypse étoit celle de ce même hérésiarque. Il est bien difficile que Condorcet, cherchant l'origine des sociétés secrètes, rapprochant de si près les Templiers & les Albigeois, ait ignoré ce que toute l'histoire lui disoit, que les Albigeois & toutes leurs diverses branches (dont il faut pourtant distinguer les Vaudois) n'étoient réellement que des *Manichéens;* que d'ailleurs toutes les infamies attribuées aux Templiers sont précisément celles qu'on attribuoit aux Manichéens ; que toutes ces horreurs s'expliquent par la doctrine de Manès.

Quand on voit enfin les principaux adeptes de la Maçonnerie, des Lalande, Dupuis, le Blond, de Launaye, *s'efforcer de substituer aux*

myſtères de la Religion Chrétienne les erreurs des Manichéens, & des Perſes, il eſt bien plus difficile encore de penſer que ces profonds adeptes ignoroient le véritable auteur de leurs myſtères. (*V. les Obſervations de Mr. le Franc ſur l'hiſt. générale & particulière des Relig. chap. Ier.*)

Cependant il peut ſe faire que l'hiſtoire des Templiers & de leur Grand-Maître, devenue plus intéreſſante pour les adeptes, leur ait fait oublier une origine plus flétriſſante.

Notre objet, à nous, dans toutes ces recherches étoit bien moins d'humilier tous les Frères, que de leur dévoiler les piéges d'une ſecte ſi juſtement flétrie dès les premiers jours de ſon exiſtence. Notre objet eſt ſurtout que l'on conçoive enfin quel intérêt avoient & la Religion & les Empires, à conſtater le grand objet d'une ſociété ſecrète répandue dans toutes les parties de l'univers; d'une ſociété dont on ne peut douter d'abord, que le ſecret ne ſoit tout dans les mots confiés aux adeptes dès le premier grade de la Maçonnerie; dans ces mots *égalité & liberté*; d'une ſociété, dont les derniers myſtères ne ſont que l'explication de ces mots, dans toute l'étendue que la Révolution des Jacobins leur a donnée.

La haine d'un eſclave pour ſes fers lui fait trouver ces mots, *égalité & liberté*; le reſſentiment de ſon premier état, lui fait croire que le Démon ſeul a pu être l'auteur de ces Empires,

où l'on trouve des maîtres & des ferviteurs, des Rois & des fujets, des Magiftrats & des citoyens. Il fait de ces Empires l'ouvrage du Démon; & laiffe à fes difciples le ferment de les détruire. Il fe trouve en même tems héritier des livres & de toutes les abfurdités d'un Philofophe, grand Aftrologue & Magicien fameux; de ces abfurdités, & de tout ce que lui a dicté fa haine contre les diftinctions & les loix de la fociété, il compofe le code monftrueux de fa doctrine. Il fe fait des myftères, diftribue fes adeptes en différens grades; il établit fa fecte. Trop juftement puni pour fes impoftures, il leur laiffe en mourant, fon fupplice à venger, comme un nouveau motif de haine contre les Rois. Cette fecte s'étend en Orient & en Occident; à l'aide du myftère elle fe perpétue, fe propage; on la retrouve à chaque fiécle. Eteinte une première fois en Italie, en France, & en Efpagne, elle y arrive de nouveau de l'Orient, dans le onzième fiécle. Les Chevaliers du Temple en adoptent les myftères; leur extinction offre à la fecte, une nouvelle tournure à prendre dans fes jeux. La haine des Rois & du Dieu des Chrétiens, ne fait que s'y fortifier par de nouveaux motifs. Les fiécles & les mœurs varient les formes, modifient les opinions; l'effence refte; c'eft toujours la prétendue lumière de l'égalité & de la liberté, à répandre; c'eft toujours l'empire des prétendus Tyrans reli-

gieux & politiques, des Pontifes, des Prêtres, des Rois & du Dieu des Chrétiens, à renverser, pour rendre au peuple la double égalité, la double liberté, qui ne souffre ni la Religion de J. C. ni l'autorité des Souverains. Les grades des mystères se multiplient, les précautions redoublent pour ne pas les trahir; le dernier des sermens est toujours: haine au Dieu crucifié, haine aux Rois couronnés.

Tel est le précis historique de la Franc-Maçonnerie conspiratrice, tel est le fond de ses secrets. Que le lecteur réunisse les preuves que nous avons tirées de la nature même des grades Maçonniques; toutes celles que nous a fournies la doctrine des plus savans, des plus zélés Maçons sur leurs mystères; toutes celles enfin que nous avons tirées de leurs opinions mêmes sur l'origine de leur société. Que l'on médite ensuite la manière dont nous nous sommes trouvés forcés de remonter de Condorcet, des Franc-Maçons du jour, à l'esclave Curbique, & de nous arrêter à cet héréfiarque, pour retrouver dans lui & ses adeptes, les vrais auteurs du code & des mystères Maçonniques; & l'on verra ce qu'on peut augurer de l'origine qu'ils nous autorisent eux-mêmes à donner à leurs derniers mystères.

Il nous reste à montrer comment ces mêmes mystères devinrent pour les Sophistes conjurés contre le Dieu du Christianisme & contre tous les Rois, le grand moyen de hâter leurs com-

plots, & d'amener la Révolution. Mais ne terminons pas ce chapitre, fans renouveller nos proteftations en faveur du grand nombre de Franc-Maçons de tout pays, qui jamais ne furent admis aux derniers myftères de la fecte. Admirons la fageffe de cette Nation Angloife qui n'a rendu la Maçonnerie fi commune chez elle, qu'en arrêtant les adeptes précifément au grade qu'on ne pouvoit franchir fans s'expofer à des explications dangereufes. Admirons la furtout d'avoir fu faire une vraie fource de bienfaits pour l'Etat, de ces mêmes myftères, qui ailleurs ne recelent qu'une profonde confpiration contre l'Etat & la Religion. Plus nous avons mis d'importance à dévoiler ce que les Franc-Maçons avoient de menaçant pour les Empires dans leurs Arrière-Loges, moins il nous en coute de rendre juftice à ceux que nous voyons fi généralemeut s'en tenir aux principes d'une égalité bienfaifante, & d'une liberté toujours foumife aux loix.

CHAPITRE XIV.

SIXIÈME DÉGRÉ DE LA CONSPIRATION CONTRE LES ROIS.
UNION DES PHILOSOPHES ET DES FRANC-MAÇONS.

Premiers obstacles & propagation des Loges Maçonniques.

LA plûpart des Franc-Maçons font aujourd'hui, aux Ecossois l'honneur de regarder leur grande Loge, comme le berçeau de toutes les autres. C'est-là, nous disent-ils, que les Templiers se réunirent pour la conservation de leurs mystères ; c'est de là que la Franc-Maçonnerie passa en Angleterre, en France, en Allemagne, & dans tous les autres Empires. Cette opinion n'est pas sans vraisemblance, quant à la forme (*) & à la marche actuelle des mystères ; mais

* *Je dis* quant à la forme actuelle des Loges, *non quant à la substance des mystères, car il y a eu longtems en Angleterre des Franc-Maçons, qui ne prétendoient venir ni des Templiers, ni de la grande loge d'Ecosse. C'est ce que nous voyons par un manuscrit de deux cent soixante ans d'antiquité, conservé à Oxford dans la bibliothèque de Bodley. Ce manuscrit est la copie de certaines questions écrites elles-mêmes, environ cent ans avant, de la main de Henri VI. L'original date donc aujourd'hui d'environ trois cent trente ans ; puisque Henri VI.*

de quelque part qu'ils se soient répandus en Europe, il est constant au moins qu'il y avoit

---

mourut en 1471. (V. lett. de Locke sur ce manuscrit, illustra. of Macon. by Will. Prest.)

Il est deux remarques importantes à faire sur cet écrit. La première que l'adepte interrogé sur l'origine de la Maçonnerie, ne dit pas un mot des Templiers. Il répond au contraire que tous ses importans secrets furent apportés en Europe, par des marchands Vénitiens, qui revenoient de l'Orient (comed ffyrste fromme the este ynn Venetia.) *Locke soupçonne ici que dans ces tems d'ignorance* monacale, *les Maçons pourroient bien s'être trompés, & avoir pris les* Vénitiens *pour les* Phéniciens. *Locke ne pouvoit guère plus mal choisir son tems, pour appuyer un pareil soupçon. Les Maçons & toute l'Europe, & les moines surtout avoient appris alors plus que jamais, par les Croisades, à distinguer les* Phéniciens *des* Vénitiens, *surtout* Tyr, *de* Venise. *Rien n'est plus simple que la réponse de ce Franc-Maçon disant à Henri VI. que ses mystères ont été apportés* d'Orient *par les* Vénitiens. *Tous les Maçons conviennent en effet que les Templiers les avoient appris en* Orient. *Il est très naturel que les Vénitiens si fameux en ce tems-là, par leurs courses & leur commerce en Orient, ayent pris ces mystères à la même source que les Templiers, dont l'histoire n'étoit pas encore venue se mêler à toutes les Loges Maçonniques.*

des Loges Maçonniques en France, & dans presque tous les autres Empires, vers le commencement du siécle où nous vivons. En 1735,

---

Mais nous voilà toujours ramenés au berceau de Manès, à ces mêmes contrées dont la secte & ses mystères s'étoient notoirement répandus en Europe.

La seconde observation que j'ai à faire sur cet ancient manuscrit, c'est qu'on y voit que même en Angleterre, la Franc-Maçonnerie comprenoit alors tous ces systêmes de la cabale, de l'astrologie, de la divination, sciences toutes fondées sur le double principe de Manès. J'y vois encore l'art de vivre sans espérance comme sans crainte, *ce qui étoit aussi le grand objet de Manès, comme celui de tous les impies; l'art de faire consister la perfection, la vraie liberté à ne rien croire, d'un état à venir, qui puisse nourrir l'espoir du juste, effrayer le méchant; & tout cela avec le langage universel des Franc-Maçons.* The art of Wunderwerckinge, and of foresaynge thynge to come — the skylle of becommmynge gude and parfyghte wythouten the holpynges of fere and hope; and the universal longage of Maconnes. *A travers tous les éloges de la Franc-Maçonnerie, voilà ce que l'on trouve dans ce monument, dont les Maçons se montrent si jaloux, si glorieux. Le Lecteur réfléchi n'y reconnoîtra pas certainement la preuve de tout ce qu'ils nous disent sur la prétendue innocence de leurs mystères.*

elles furent proferites par un Edit des Etats de Hollande; deux ans plus tard, Louis XV les défendit en France; & en 1738, Clement XII lança contre elles fa fameufe Bulle d'excomunication, renouvellée par Benoît XIV. En 1748 les Franc-Maçons furent encore profcrits en Suiffe, par le Confeil de Berne.

Par la nature même de fes myftères, cette affociation pouvoit réfifter longtemps encore à toutes ces foudres. Des hommes dès longtems inftruits à fe cacher, n'avoient d'autre précaution à prendre, que celle d'éviter l'éclat des affemblées nombreufes, pour fe fouftraire à toutes les recherches. C'étoit dans la nature même de leurs dogmes, que fe trouvoit alors le plus grand obftacle à leur propagation. L'Angleterre, il eft vrai, dégoutée d'une égalité & d'une liberté dont les longues horreurs de fes Lollards, de fes Anabaptiftes & des Prefbitériens lui avoient fait fentir les conféquences, avoit purgé fes jeux de toute explication tendante au bouleverfement des Empires; mais il y reftoit encore des adeptes que les principes déforganifateurs attachoient aux anciens myftères. C'étoient plus fpécialement cette efpèce d'adeptes, qui confervoit le zéle de la propagation; c'étoient ceux-là qui jaloux d'attirer Voltaire dans leur parti, lui avoient fait écrire par Thiriot alors en Angleterre, que malgré le

titre *d'égalité*, *de liberté* donné à ses épitres, il n'alloit pas au fait.

Malheureusement pour la France & pour le reste de l'Europe, ce fut aussi cette même espèce d'adeptes qui contribua le plus à la propagation des mystères. Leurs succès furent d'abord lents & insensibles. Il en avoit coûté à Voltaire d'en venir aux principes désorganisateurs ; il devoit en coûter bien davantage aux jeunes gens & à la multitude des citoyens, dans qui la Religion réprimoit encore l'esprit d'indépendance, & jusqu'à cet esprit de curiosité, d'ardeur pour un secret, qu'on ne pouvoit apprendre qu'à l'aide d'un serment, qui pouvoit se trouver un parjure.

En France surtout, il devoit en coûter à des hommes, qui n'étoient pas encore accoutumés aux déclamations contre les Souverains & l'état social, d'applaudir à des mystères, dont le dernier secret étoit celui de l'apostasie & de la révolte. La politique des adeptes d'abord, ensuite les progrès des Sophistes en France, levèrent ces obstacles. Les Franc-Maçons avoient, suivant leur usage, cherché à s'introduire dans l'esprit d'un homme, dont la protection les rassurât contre l'indignation du Souverain. Avec le Tablier de Maçon, ils offrirent au Prince de Conti le titre de Grand-Maître sur les Loges Françoises. Le Prince consentit à se faire initier ; les mystères furent pour lui ce qu'ils sont pour tous ceux, dont les sentimens

font trop connus, pour leur parler d'une liberté & d'une égalité, fous laquelle leur rang & toute leur grandeur difparoitroient. Bien des Princes & quelques Souverains firent la même faute. L'Empereur François I. voulut auffi être Maçon; protégea les Frères, qui jamais ne lui dirent que ce qu'il leur plaifoit de lui dévoiler, en refpectant fa piété. Fréderic II. Roi de Pruffe, fut auffi Franc-Maçon. Les adeptes lui donnèrent tous leurs fecrets contre le Chrift; ils fe gardèrent bien d'oppofer leur égalité, leur liberté aux droits d'un fceptre qu'il étoit fi jaloux de maintenir.

Enfin il n'y a pas jufqu'aux Princeffes, dont la politique des Frères Maçons n'ait fu fe faire des protectrices, en les initiant aux petits myftères de la Fraternité. Marie Charlotte, aujourd'hui Reine de Naples, avoit cru fans doute ne protéger dans eux que des fujets fidèles; elle demanda grace pour des Frères profcrits, & même en danger de fubir le dernier fupplice. Une médaille frappée en mémoire du fignalé bienfait, la fanté de cette augufte Reine ajoutée dans les repas maçonniques, à celle du Grand-Maître, fembloient le gage le plus infaillible de la reconnoiffance des Frères. Ils fe multiplièrent à l'ombre de fes ailes. Quand la confpiration a éclaté à Naples, les Frères protégés fe font trouvés autant de Jacobins conjurés. Le complot avoit été tramé dans les Loges, & la

tête de la Reine protectrice étoit la première proscrite.

Des Seigneurs, & des Nobles Maçons en très grand nombre, étoient entrés dans les Loges & dans la même conspiration ; la cour a dévoilé un arrière complot, en vigueur duquel les Nobles Jacobins Franc-Maçons, & tous les autres Nobles devoient être massacrés immédiatement après la famille Royale, par les Frères Maçons égaux & roturiers.

En prévenant ces faits, que les Historiens de la Révolution auront un jour à développer, mon intention se fixe uniquement sur cette politique, dont tant de Grands Seigneurs ont été dupes. Les Arrière-Maçons les recherchoient, leur communiquoient même toute la partie de leurs mystères, qui ne menace que la religion. Leur association rassuroit les Souverains, qui ne soupçonnoient pas des complots contre leur couronne, dans des Loges fréquentées par les amis naturels, & en quelque sorte par les alliés du Trône. Cette politique des Arrière-Maçons fit une grande partie de leurs succès. Le nom des plus fidèles serviteurs des Rois, servoit à couvrir les embûches cachées dans les derniers mystères ; celui du Prince de Conti persuada aisément à Louis XV, qu'il n'avoit rien à craindre des Franc-Maçons. La police de Paris suspendit ses recherches ; on toléra les Loges. Les Sophistes & les progrès de l'impiété leur

fournirent, pour se multiplier, des moyens plus puissans encore & plus efficaces.

A mesure que se répandoient en Europe toutes ces productions, dont Voltaire & le club d'Holbach vinrent à bout de l'inonder, les conquêtes des Arrière-Loges devoient naturellement s'étendre. Alors il fut aisé aux Philosophes de se faire écouter par des hommes, déjà tous disposés aux secrets des mystères, par ces productions anti-chrétiennes, anti-royalistes, & de leur inspirer le désir d'un nouvel ordre de choses à connoître dans les Loges. La curiosité secondée par l'impiété, fournissoit chaque jour de nouveaux adeptes; l'impiété satisfaite propageoit & l'esprit, & le désir de ces Loges; ce fut-là le grand service qu'elle dut aux Sophistes du siècle.

De leur côté, les Sophistes de l'impiété & de la rebellion, ne furent pas longtems à s'appercevoir combien les Franc-Maçons fraternisoient avec toute leur philosophie. Ils voulurent savoir ce que c'étoient que des mystères, dont les profonds adeptes se trouvoient leurs plus zélés disciples. Bientôt les Philosophes François se firent tous Maçons. Plusieurs années avant la Révolution, il étoit bien difficile de trouver dans Paris, un Sophiste qui n'appartînt pas à quelqu'une des Loges Maçonniques. Voltaire seul n'avoit pas été initié. Les Frères lui avoient trop d'obligations; ils lui devoient un

trop grand nombre d'adeptes, pour qu'il mourût fans avoir reçu l'hommage de leur reconnoiffance. L'impie octogénaire ne fut pas plutôt de retour dans Paris, qu'ils fe mirent à préparer la plus pompeufe des fêtes, pour fon admiffion aux myftères. A quatre vingts ans Voltaire vit la lumière. Quand il eut prononcé fon ferment, le fecret qui le flatta le plus, fut d'apprendre que les adeptes, déformais fes Frères, étoient depuis longtems fes plus zélés difciples; que leur fecret confiftoit tout entier dans cette *égalité, & cette liberté*, qu'il avoit fi fouvent prêchées lui-même, contre le Dieu de l'Evangile, & contre les prétendus Tyrans. La Loge retentit en ce jour de tant d'applaudiffemens, les adeptes rendirent tant d'hommages au nouveau Frère, & il fentit fi bien à quoi il les devoit, qu'alors au moins, croyant le vœu de fon orgueil, & le vœu de fa haine accomplis, il lâcha ce blafphême: *ce triomphe vaut bien celui du Nazaréen*. La formule facrée des myftères lui devint fi précieufe, que l'antique adepte Franklin ayant eu la baffeffe de lui préfenter fes enfans à bénir, il ne prononça fur eux que ces paroles, *égalité & liberté*. (*Vie de Volt.*)

Après toutes les preuves que nous avons données du fens de ces paroles chez les profonds adeptes, s'il eft encore quelqu'un qui ne voie pas tout ce qu'elles annoncent contre le Chrift, contre les Rois; qu'il fe rappelle donc en quel

ſens Voltaire venoit alors lui-même de les expliquer aux Genevois; qu'elle étendue il ſavoit leur donner, alors ſurtout qu'il fut admis parmi les Frères *égaux & libres*. Qu'il ſe tranſporte à cette initiation; qu'il y voie l'adepte couronné, & ceux qui le couronnent, & tous ceux qui l'entourent en ce jour. Il ne faut déſormais d'autre preuve que la liſte des Frères, pour concevoir l'objet de leurs myſtères. Là, ſur la même ligne, ſe trouvent Sophiſtes & Maçons, préciſément tous ceux qui ont appellé la chute de l'Autel & du Trône par leurs productions, tous ceux qui l'ont votée par leurs décrets, tous ceux qui l'ont conſommée par leurs forfaits. Là, ſur la même ligne, & ſous le nom de Frères, ſont les impies Voltaire, Condorcet, Lalande, Dupuy, Bonneville, Volney, tous les anciens & les nouveaux blaſphémateurs; là ſont encore Fauchet, Bailly, Guillotin, Lafayette, Menou, Chapellier, Mirabeau & Syeyes, tous les fameux Conſpirateurs; là ſont tout-à-la fois dans une même Loge, les adeptes d'Holbach, & les adeptes de Philippe l'Egalité. D'où vient tout cet accord, & quel objet peut réunir tant de Frères impies, tant de Frères rebelles dans une même Loge, ſi ce n'eſt l'identité de ſecret dans leurs myſtères? Et pourquoi ce concours de la part des Sophiſtes aux Loges Maçonniques, ſi ce n'eſt les ſecours mutuels que doivent ſe prêter les Sophiſtes & les Maçons?

Pour renverser les Trônes, il ne suffisoit pas aux héros de l'Encyclopédie d'avoir contre le Christ, tous les impies de la Cour & des villes, & de toutes les classes. Dans les François fidèles à la Religion, il restoit encore autant de sujets fidèles à leur Roi; dans l'aristocratie des impies eux-mêmes, il étoit de ces hommes que la fortune, l'ambition, l'habitude attachoient, les uns à la personne du Souverain, les autres à l'existence de la Monarchie. Il étoit une force publique, que le devoir ou l'intérêt des chefs pouvoient opposer aux complots; il étoit une multitude de citoyens, qui pouvoient s'élever contre les conjurés.

Quelque nombreux que fussent les disciples de l'impiété, le Trône & les Autels avoient encore pour eux la multitude. Les Sophistes ne voyoient pas leur triomphe sur l'opinion publique assez complet; ils sentirent qu'il leur falloit la force.

Exercés dans les méditations de la révolte, ils ne furent pas bien longtems à prévoir le parti qu'ils tireroient un jour des Loges Maçonniques. Dès l'instant de leur initiation, il s'opéra dans les mystères, une révolution qui bientôt ne fit plus des Franc-Maçons François, que les enfans de l'Encyclopédie. Les Martinistes seuls, & quelques Loges de la cabale n'avoient pas encore changé les impiétés de l'esclave Curbique, pour celles de Voltaire.

La véritable source des myſtères ſe retrouvoit encore dans les formes; mais c'eſt à cette époque qu'il faut rapporter tout ce qui la rend plus difficile à reconnoître. C'eſt à la réunion des Maçons aux Sophiſtes, que ſe fit la métamorphoſe des Arrière-Maçons Duelliſtes, en Maçons Athées, Déiſtes ou Panthéiſtes; c'eſt alors même que furent ajoutés aux anciens grades, ceux où l'on ne voit plus, dans les *Chevaliers du Soleil & les Druides*, que les Sophiſtes de nos jours.

Soit enfans de Manès ſoit enfans de l'Encyclopédie, c'étoit d'ailleurs toujours dans les Arrière-Loges, même haine pour le Chriſt, même haine pour les Souverains, même conſpiration. Pour faire triompher celle du Club d'Holbach, les Sophiſtes n'avoient plus qu'à ſe donner les piques & les bras que pouvoit leur fournir le régime des Loges Maçonniques. A la tête de ce régime étoit en France, un bureau général ſous le nom de *Grand Orient*, & ſous les ordres apparens du Grand-Maître, mais régi en effet par les plus profonds adeptes, & point central de la correſpondance générale des Loges. C'étoit en même tems le tribunal en dernier reſſort, de tous les différens ou Procès Maçonniques, & le conſeil ſuprême, dont les ordres ne pouvoient être violés, ou éludés, ſans encourir la peine des parjures. Près de ce tribunal réſidoient les envoyés, les

députés des Loges, répandues dans les diverſes villes chargés de tranſmettre les ordres, & d'en notifier l'exécution. Chaque Loge avoit ſon Préſident, ſous le titre de Vénérable, dont le devoir étoit, tantôt de leur faire paſſer les loix du Grand Orient, tantôt de diſpoſer les Frères aux ordres qui leur arriveroient. Toutes les inſtructions ſe tranſmettoient, ou dans un langage énigmatique, ou par un chiffre ſpécial, ou par des voies ſecrètes. De crainte qu'un faux Frère, ou même qu'un Maçon étranger à l'inſpection du Grand Orient, ne ſe mêlât aux vrais adeptes, ſans en être connu, il étoit un mot d'ordre ſpécial, changeant tous les ſémeſtres, & régulièrement envoyé par le Grand Orient, à toute Loge ſous ſon inſpection.

Régime des Loges Maçonniques.

Chaque partie de ce régime étoit compriſe ſous le ſerment de ne point révéler aux profanes, les ſecrets de la Franc-Maçonnerie. Chaque Loge envoyoit par ſémeſtre ſes contributions, pour l'entretien de ce bureau central, & pour les objets qu'on décidoit à ce même bureau, concernér l'intérêt général de la Maçonnerie. Celles qui n'étoient pas ſous l'inſpection du Grand Orient, n'en ſuivoient pas moins le même régime, ſous une Mère Loge, qui ſe donnoit auſſi ſon Grand-Maître, & entretenoit la même correſpondance.

Toute cette partie de la Conſtitution Maçonnique, étoit à peu près connue de chaque Frère;

j'ai souvent répété qu'il n'en étoit pas ainsi des arrière-secrets. Le tems devoit venir où l'Adepte le plus novice ne devoit pas se montrer pour la Révolution, moins zélé que l'adepte consommé. Il falloit pour cela, remplir les premiers rangs, ou les premières Loges de toute cette espèce de jeunes insensés, de bourgeois ignorans, ou même de grossiers artisans, que les impies séduisoient chaque jour, ou de ceux qu'entrainoient les déclamations, les calomnies, & toutes les voies de la corruption dirigées contre le Clergé, contre le Souverain, contre les Riches & les Puissans.

Avec des Frères de cette espèce, on pouvoit, on devoit même se passer des arrière-mystères. Sans leur en dire davantage, il suffisoit d'en prononcer pour eux les premiers mots, *égalité & liberté*. C'étoit là tout ce qu'il en falloit à des hommes, dont il seroit facile d'exciter l'enthousiasme & de diriger les bras. Un Chef dans chaque Loge, ou bien très peu d'adeptes en correspondance habituelle avec le point central des conjurés, pouvoient être informés du jour & de l'instant, où les esprits devoient se trouver disposés à l'insurrection, des objets, des personnes sur qui elle devoit tomber. Il n'étoit pas même impossible d'organiser en Frères Maçons, des Loges de brigands, de distribuer d'avance les roles des soldats, & même des bourreaux de la Révolution. De ces Loges reproduites partout,

multipliées dans les villes, répandues dans les bourgs, jusque dans les villages, le même régime & les ordres du Comité central, pouvoient au même jour, au même instant, faire sortir tous ces essaims d'adeptes, disposés, animés aux combats de l'égalité & de la liberté, armés en un instant de bayonnettes, de piques, de torches & de haches, portant subitement partout, tous à la fois, la terreur & le désastre, sachant d'avance les victimes à sacrifier, les chateaux à bruler, les têtes à couper pour le triomphe de l'égalité & de la liberté ; dans le désordre même de l'insurrection, conservant tout l'accord des ravages, paralisant tout à la fois & la justice & la force publique, désorganisant tout, bouleversant tout ; & pour s'organiser eux-mêmes dans le nouvel Empire, ne faisant que changer les Loges souterraines en Clubs de Jacobins, les adeptes en Municipes ; montrant enfin la Révolution irrésistible, consommée, irréparable, dès l'instant où elle paroîtroit, & avant même qu'on n'eût pensé à l'arrêter.

Députés de la Loge du Grand Orient.

En disant les ressources, que le régime & les ténèbres du secret maçonnique offroient aux complots des sophistes, je n'ai fait que retracer d'avance la route qu'ils suivirent pour amener enfin, & assurer leur Révolution. Dès l'année 1776, le Comité Central de *l'Orient* chargea ses députés de disposer les Frères à l'insurrection, de parcourir & visiter les Loges, dans toute

l'étendue de la France, de les presser, de les solliciter en vigueur du serment Maçonnique, & de leur annoncer qu'il étoit tems enfin de le remplir par la mort des tyrans.

Celui des grands adeptes qui eut pour sa mission les Provinces du Nord, étoit un Officier d'Infanterie appellé Sinetty. Ses courses révolutionnaires l'amenèrent à Lille. Le Régiment de la Sarre étoit alors en garnison en cette ville. Il importoit aux conjurés de s'assurer sur tout des Frères qu'ils comptoient parmi les militaires ; la mission de Sinetty n'eut rien moins que le succès dont il s'étoit flatté ; mais la manière dont il s'en acquitta, suffit à notre objet. Pour la faire connoître, je ne veux que répéter ici l'exposition qu'a bien voulu m'en faire un témoin oculaire, alors Officier dans ce Régiment de la Sarre, choisi par Sinetty pour entendre l'objet de son apostolat, ainsi que plusieurs autres du même Régiment.

« Nous avions, me disoit ce digne militaire, « notre Loge Maçonnique ; elle n'étoit pour « nous, comme pour la plûpart des autres ré- « gimens, qu'un véritable jeu ; les épreuves « des nouveaux arrivés, nous servoient de « divertissement ; nos repas maçonniques char- « moient nos loisirs, & nous délassoient de nos « travaux. Vous sentez bien que *notre liberté* « & *notre égalité* n'étoient rien moins que la « liberté & l'égalité des Jacobins. La grande

" généralité & presque l'univerſalité des offi-
" ciers ont ſu le démontrer, quand la Révolu-
" tion eſt arrivée. Nous ne penſions à rien
" moins qu'à cette Révolution, lorſqu'un offi-
" cier d'Infanterie nommé Sinetty, fameux
" Franc-Maçon, ſe préſenta à notre Loge. Il
" fut reçu en Frère. Il ne manifeſta d'abord
" aucun ſentiment contraire aux nôtres. Mais
" peu de jours après, il invita lui même vingt
" de nos officiers à une aſſemblée particulière.
" Nous crumes qu'il vouloit ſimplement nous
" rendre la fête que nous lui avions donnée.
" Suivant ſon invitation, nous nous rendîmes
" à une guinguette, appellée la nouvelle
" avanture. Nous nous attendions à un ſimple
" repas Maçonnique, lorſque le voilà qui
" prend la parole en orateur qui a d'importans
" ſecrets à dévoiler de la part du *Grand Orient*,
" Nous écoutons — imaginez notre ſurpriſe,
" quand nous le voyons prendre tout à coup
" le ton de l'emphaſe, de l'enthouſiaſme, pour
" nous dire qu'il en eſt tems enfin ; que les
" projets ſi dignement conçus, ſi longtems mé-
" dités par les vrais Franc-Maçons doivent
" s'accomplir ; que l'univers enfin va être dé-
" livré de ſes fers ; que les Tyrans appellés
" Rois ſeront vaincus ; que toutes les ſuperſti-
" tions religieuſes feront place à la lumière ;
" que la liberté, l'égalité vont ſuccéder à l'eſ-
" clavage, dans lequel l'univers gémiſſoit ;

" que l'homme enfin va rentrer dans ſes
" droits.

" Tandis que notre orateur ſe livroit à ces
" déclamations, nous nous regardions les uns
" les autres, comme pour nous dire: qu'eſt-ce
" donc que ce fou-là? Nous prîmes le parti
" de l'écouter pendant plus d'une heure, nous
" réſervant d'en rire librement entre nous.
" Ce qui nous paroiſſoit le plus extravagant,
" c'étoit le ton de confiance, avec lequel il
" annonçoit que déformais les Rois ou les Ty-
" rans s'oppoſeroient envain aux grands pro-
" jets; que la Révolution étoit infaillible &
" qu'elle étoit prochaine; que les Trônes & les
" Autels alloient tomber.

" Il s'apperçut ſans doute que nous n'étions
" pas des Maçons de ſon eſpèce; il nous quitta
" pour aller viſiter d'autres Loges. Après
" nous être quelque tems divertis de ce que
" nous prenions pour l'effet d'une cervelle
" dérangée, nous avions oublié toute cette
" ſcène, quand la Révolution eſt venue nous
" apprendre combien nous nous étions trom-
" pés."

En publiant ce fait, je ſens tout le beſoin que j'aurois de l'appuyer ici du nom de celui qui m'en a dévoilé les circonſtances; mais on ſent auſſi les raiſons qu'il peut avoir lui-même, pour n'être pas régardé par les Frères comme ayant divulgué le ſecret des Loges. Heureu-

fement il exifte plufieurs autres témoins. Nous avions dernièrement à Londres, Mr. de Bertrix, Mr. le Chevalier de Myon, tous anciens Officiers du Régiment de la Sarre. Quoique je n'aie point l'honneur de les connoître, & qu'ils doivent être un peu furpris de trouver ici leur nom, je ne crains pas de me voir démenti, lorfque j'invoquerai leur témoignage fur la miffion de Sinetty, & fur la manière dont il la remplit ; lorfque j'ajouterai que ce fut leur affection même pour le Roi, qui les trompa alors fur le compte de ce prétendu infenfé. Ils étoient fi éloignés de tout Efprit Révolutionnaire ; ils connoiffoient fi bien les difpofitions des autres Officiers François ; ils croyoient voir l'autorité du Roi fi bien affermie, que ce fut-là précifément ce qui leur fit prendre Sinetty pour un fou, & regarder comme autant de chimères, tout ce qu'il leur difoit de la part de la Mère-Loge. Aujourd'hui que la Révolution eft venue diffiper l'illufion, je laiffe l'Hiftorien & le Lecteur méditer fur un fait de cette importance. Les conféquences s'en montrent d'elles-mêmes ; elles nous difent tout ce que les Frères Sophiftes & Maçons, réunis à Paris dans leur Comité central, efpéroient alors des adeptes choifis, & envoyés pour préparer toutes les Loges à l'infurrection. Bientôt il fut donné à Condorcet & à Syeys, d'établir dans le centre de la Franc-Maçonnerie un Apoftolat

plus général, dont l'objet n'étoit plus de jacobinifer fimplement les Loges Françoifes, mais l'univers entier.

Ce Condorcet qu'on a vu fi jaloux de retrouver fes Frères dans les Albigeois, Patarins, ou Catares, dans tous les Jacobins du moyen âge, avoit fans doute étudié leurs moyens. Ce que l'Hiftoire racontoit pour infpirer le mépris & l'horreur de tous leurs artifices, Condorcet le choifit pour les imiter, pour les furpaffer même. * Le zéle fi commun aux adeptes ne lui parut

Etabliffement de la propagande maçonnique.

---

* *Quelques rapports que j'aye déjà montrés entre les Jacobins du moyen âge, & ceux de la Révolution Françoife, je crois devoir citer ici un monument hiftorique peu connu, mais précieux. C'eft une lettre écrite en 1243, à Gérald Archevêque de Bordeaux, par un nommé Yvon de Narbonne, & rapportée tout au long par Mathieu Paris, auteur contemporain. Dans cette lettre, Yvon raconte, qu'accufé de donner dans les erreurs des Patarins, il a cru devoir chercher fon falut dans la fuite. Arrivé à Côme en Italie, il y trouve des Patarins, fe donne à eux comme un homme perfécuté pour leur doctrine. Ils l'accueillent, le fêtent comme un vrai Frère; & voici ce qu'ils lui découvrent.*

" *Depuis trois mois, dit-il, j'étois au milieu*
" *d'eux, nourri, traité fplendidement & volup-*
" *tueufement, apprenant chaque jour, contre la Foi*
" *bien des erreurs, ou plutôt des horreurs, aux-*

pas aſſez ardent, aſſez actif; il s'unit à Syeys pour fonder dans la Maçonnerie même, une vraie ſociété d'apôtres Jacobins.

" *quelles je ſemblois conſentir*. A force de bien-" faits, ils m'obligèrent de leur promettre que " déſormais, partout où j'aurois l'occaſion de " converſer avec les chrétiens, *je chercherois* " *conſtamment à leur perſuader que la foi de* " *Pierre ne ſauvoit perſonne*. Auſſitôt qu'ils " m'eurent arraché ce ſerment, *ils commencèrent* " *à me découvrir leurs ſecrets. Ils me dirent* " *entre autres, que de diverſes villes de Toſcane, &* " *preſque de toutes celles de la Lombardie, ils* " *avoient* ſoin de faire paſſer à Paris des diſci-" ples dociles, qui devoient s'y former à toutes " les ſubtilités de la Logique, & aux queſtions " Théologiques, pour s'en ſervir à maintenir " leurs erreurs, & à combattre la Foi Apoſto-" lique. Ils ont encore un grand nombre de " marchands, qu'ils envoient aux Foires, avec " la même intention de pervertir les riches " laïques, & tous ceux avec qui ils ont occaſion " de manger ou de converſer. C'eſt ainſi que " par la variété de leur commerce, d'un côté " ils s'enrichiſſent de l'argent d'autrui, & de " l'autre ils pervertiſſent les ames. "

Voilà aſſurément une ſociété ſecrète, voilà une propagande bien marquée. Quand on ſait que cette ſociété, eſt toute compoſée de Manichéens ſoutenant

La Loge établie à Paris, rue Coq-héron, préfidée par le Duc de la Rohefoucauld étoit devenue plus fpécialement celle des grands Maçons. Après le comité central du grand Orient, c'eft-là que fe tenoient les plus profonds confeils, c'eft-là furtout que Syeys & Con-

---

que tous les hommes étant égaux & libres, ne doivent obéir ni à la puiffance fpirituelle, ni à la puiffance temporelle, *on ne peut guère s'empêcher d'y reconnoître une fociété de Maçons Jacobins. On le peut encore moins, quand on voit dans cette même lettre, le nouvel adepte voyageant de Côme à Milan, à Crémone, à Vénife, & jufqu'à Vienne, toujours accueilli, & traité par les Frères ne le reconnoiffant. & ne fe faifant reconnoître* qu'à la faveur des fignes qu'on lui donne toujours fecrètement. *Semper in receffu accepi ab aliis ad alios inter figna.* (*Math. Paris, hift. Ang. an.* 1243.)

Cette lettre, il eft vrai, eft celle d'un adepte pénitent & fâché d'avoir diffimulé fa foi; déplorant toutes les horreurs dont il s'eft rendu coupable avec les Frères; ne fe confolant que par le bonheur qu'il a eu, d'en diffuader plufieurs, & demandant lui-même à être reçu à pénitence; mais ces circonftances deviennent une nouvelle preuve de fa fincérité, & n'en montrent que mieux la vérité des rapports entre la fociété fecrète des enfans de Manès, vrais Maçons Jacobins du moyen age, & la fociété fecrète des Arrière-Maçons, Jacobins de nos jours.

dorcet tenoient les leurs, avec ceux des Frères dont le zéle étoit le plus connu. Ce fut là aussi le berceau de ce nouvel Apostolat nommé la Propagande. Celui des auteurs qui a le mieux connu cet établissement, est Monsieur Girtaner. Il vivoit à Paris au milieu des Sophistes & des Maçons; il vécut ensuite au milieu des Jacobins, écoutant tout & voyant tout en véritable observateur. Sa qualité de Savant étranger, de Médecin, le rendant moins suspect, il entra plus avant que bien d'autres dans la confidence des Frères. Ce qu'on va lire ici sur la Propagande sera presque tout extrait des mémoires de cet Auteur sur la Révolution Françoise.

" Le Club de la Propagande est très différent du Club appellé des Jacobins, quoique tous les deux se mêlent souvent ensemble. Celui des Jacobins est le grand moteur de l'Assemblée Nationale. Celui de la Propagande veut être le moteur du genre humain. Ce dernier existoit déjà en 1786. Les Chefs en sont le Duc de la Rochefoucauld, Condorcet & Syeys. "

Pour l'honneur de ce malheureux Duc de la Rochefoucauld, hâtons-nous de dire que la Révolution au moins, lui fit reconnoître son erreur. Il s'étoit fait Grand-Maître de diverses Loges Maçonniques, il étoit l'instrument de Condorcet & de Syeys, qui se servoient surtout de son argent pour la grande entreprise. Quand

il vit la déforganifation de la France, prête à fuccéder au regne des premiers Conftituans, fon zéle pour la Propagande fe refroidit. Il y renonça même, Condorcet & Syeys en reftèrent feuls Chefs.

„ Le grand objet du Club propagandifte, " eft d'établir un ordre philofophique, dominant " fur l'opinion du genre humain. Pour être ad- " mis à cette fociété, il faut être partifan de " la Philofophie à la mode, c'eft-à-dire, de " l'Athéifme dogmatique, ou bien ambitieux, " ou mécontent du Gouvernement. La pre- " mière chofe requife lors de l'initiation, eft " la promeffe du plus profond fecret. On dit " enfuite à l'afpirant que le nombre des adeptes " eft immenfe; qu'ils font répandus fur toute " la terre; que tous font fans ceffe occupés à " découvrir les faux Frères pour fe délivrer " d'eux, & fe défaire de ceux qui trahiroient " le fecret. L'Afpirant doit promettre de n'a- " voir lui-même point de fecret pour les " Frères, de défendre toujours le peuple contre " le Gouvernement, de s'oppofer conftamment " à tout ordre arbitraire, de faire tout ce qui " dépendra de lui, pour introduire une tolé- " rance générale de toute religion."

" Il y a dans cette fociété, deux fortes de " membres; les contribuables & les non payans. " Les premiers fourniffent au moins trois louis " d'or par an, & les riches doublent la contri-

" bution. Le nombre des payans eſt d'environ " cinq mille ; tous les autres s'engagent à pro- " pager partout, les principes de la ſociété, & " à tendre toujours à ſon objet. Ces derniers " ſont au moins cinquante mille. "

" En 1790, il y avoit dans la caiſſe géné- " rale de l'Ordre, vingt millions de livres, " argent comptant ; ſuivant les comptes ren- " dus, il devoit s'y trouver dix millions de " plus avant la fin de 1791. "

" Les propagandiſtes ont deux grades, l'un " des aſpirans, l'autre des initiés. Toute leur " Doctrine repoſe ſur ces baſes : le beſoin & " l'opinion ſont les mobiles de toutes les actions " de l'homme. Faites naître le beſoin, ou do- " miner l'opinion, & vous ébranlerez tous les " ſyſtêmes du monde, ceux-là même qui ſem- " blent le mieux conſolidés.

" On ne ſauroit nier, diſent-ils encore, que " l'oppreſſion ſous laquelle vivent les hommes, " ne ſoit affreuſement barbare. C'eſt à la lu- " mière philoſophique à réveiller les eſprits, à " répandre l'allarme contre les oppreſſeurs. " Cela une fois fait, il n'eſt plus queſtion que " d'attendre le moment favorable, celui où " les eſprits ſeront généralement diſpoſés à " embraſſer le nouveau ſyſtême, qu'il faudra " alors faire prêcher à la fois, dans toute l'Eu- " rope. S'il eſt des oppoſans, il faudra les ga- " gner, ou par la conviction, ou par le beſoin.

" S'ils perfevèrent dans leur oppofition, il
" faudra les traiter comme on traite les Juifs,
" & leur refufer partout le droit de bourgeoi-
" fie. "

Un article très remarquable encore de ce code, (& fuggéré fans doute par le mauvais fuccès des premières tentatives) avertit les Frères de ne pas effayer leur projet, jufqu'à ce qu'ils foient bien affurés d'avoir fait naître le befoin. Il les prévient qu'il vaudroit beaucoup mieux attendre cinquante ans, que de manquer le but par trop de précipitation.

" La Propagande eut de la peine à s'accré-
" diter en Hollande, elle n'en vint à bout
" qu'en perfuadant que la commotion feroit
" générale ; qu'il faudroit bien enfin être en-
" trainé comme les autres peuples—aujour-
" d'hui elle tire pour fa caiffe, de grandes
" fommes d'argent, de toutes les Provinces
" Hollandoifes. " *(Girtaner, 3e. vol. pag.* 470. *à* 474. *en Allemand.)*

Tels font les détails que donnoit déjà Mr. Girtaner au mois de Février, année 1791 ; une lèttre datée de Paris, 1 Sep. 1792, les confirme tous, en ajoutant : " vous pouvez
" être affuré que tout ce que je vous ai écrit
" fur la Propagande, eft de la plus grande
" exactitude. Il y a tout au plus dans les
" chiffres quelques erreurs légères, comme dans
" tous les nombres ronds, qu'il faut prendre

" pour des à peu près. La Propagande eſt
" actuellement dans toute ſon activité, vous
" en verrez bientôt les ſuites."

Au moment ou Mr. Girtaner écrivoit ces paroles, il étoit déjà facile de s'appercevoir de toute l'étendue des ſuccès que les Frères attendoient de leur apoſtolat. L'orateur du Club *des amis du peuple*, établi à Bruxelles, y avoit déjà fait entendre ces paroles : " partout on
" forge des chaines pour le peuple ; mais la
" Philoſophie & la Raiſon auront leur tour ;
" & il viendra ce jour, où le Suprême & Sou-
" verain Seigneur de l'Empire Ottoman, ſe
" couchera Deſpote, pour ſe trouver, à ſon
" réveil, ſimple bourgeois." (*ibid.*)

En confirmation de ces détails, qu'on ſe rappelle ce que j'ai rapporté de cet adepte, qui long tems Franc-Maçon de bonne foi, ne fut initié aux derniers myſtères, que lors qu'admis enfin au grade de Kadoſh ; il fut jugé digne d'être mis au nombre des propagandiſtes, & d'aller, à ſon choix, à Londres, ou à Bruxelles, ou même à Conſtantinople, répandre les principes de la Révolution Françoiſe, aſſuré déſormais du tréſor des Frères, pour réparer les débris de ſa fortune.

C'eſt ainſi que par le génie des Sophiſtes de l'impiété, la Maçonnerie s'étoit enrichie de nouveaux grades, & en quelque ſorte d'une nouvelle ſociété, deſtinée à porter & à faire

triompher dans tout l'univers, les antiques fyftêmes d'égalité & de liberté. Avec la propagande, elle leur devoit la multitude même de fes adeptes ; ou plutôt, en rendant l'impiété commune, l'efprit philofophique avoit tellement accrédité ce fyftême, qu'il n'étoit prefque plus néceffaire d'être admis aux derniers myftères, pour entrer dans la grande conjuration.

La Cour & Louis XVI, vainement inftruits de la confpiration.

Il n'étoit prefque plus de Novices alors, furtout dans les grandes Loges de l'*Orient* & du Contrat Social. La Révolution s'y préparoit & s'y preffoit fi ouvertement, que la Cour ne pouvoit l'ignorer. Parmi de fi nombreux adeptes, il devoit s'en trouver à qui cette révolution ne paroîtroit qu'un infigne fléau ; & en effet il s'en trouva plufieurs. Avec une parfaite certitude, je mettrai de ce nombre ce même Seigneur François, dont j'ai déjà parlé, en rapportant la lettre qui lui fut adreffée par Alfonfe le Roi.

Interrogé fi parmi les Maçons il n'avoit rien vu qui tendît à la Révolution Françoife, voici ce que répondit ce Seigneur : " j'ai été orateur de plufieurs Loges, & j'étois parvenu à " un grade affez avancé. Je n'avois rien vu " jufqu'alors dans la Maçonnerie, que je puffe " croire dangereux pour l'Etat. Je n'y paroiffois plus depuis long tems, l'ors qu'en " 1786, je fus rencontré à Paris par un des " Confrères ; il me reprocha d'avoir abandonné

" la société ; me pressa beaucoup d'y revenir,
" & d'assister surtout à une assemblée qui devoit
" être fort intéressante. Je cédai, je me rendis
" au jour marqué, je fus bien accueilli, & très
" fêté. *J'entendis des choses que je ne puis vous*
" *dire; mais des choses qui me révoltèrent telle-*
" *ment, que je me rendis aussitôt chez le Ministre.*
" Je lui dis: *je n'ai qu'une question à vous faire,*
" *Monsieur; j'en sens toute l'importance, & les*
" *suites qu'elle peut avoir; mais dût-elle me con-*
" *duire à la Bastille, je dois vous demander, parce-*
" *que j'y crois la sureté du Roi & la tranquillité*
" *de l'Etat intéressées, si vous avez les yeux ou-*
" *verts sur la Franc-Maçonnerie; si vous savez*
" *ce qui se passe dans les Loges?* Le *Ministre fit*
" *une pirouette, & répondit; soyez tranquille;*
" *vous n'irez point à la Bastille, & les Franc-*
" *Maçons ne troubleront pas l'Etat.*"

Le Ministre qui fit cette réponse, n'étoit rien moins qu'un de ces hommes qu'on puisse soupçonner avoir le moins du monde, favorisé la Révolution; mais infailliblement il regardoit aussi comme chimérique, tout projet tendant à renverser la Monarchie; & il pensoit aussi comme le Comte de Vergennes, qu'avec une armée de deux cent mille hommes, on doit peu craindre les Révolutions.

Louis XVI. lui-même averti des dangers de son Trône, restoit dans une sécurité dont il ne reconnut l'illusion, qu'au retour de Varenne.

Que n'ai-je cru, dit-il alors à une perſonne de confiance, *que n'ai-je cru, il y a onze ans, tout ce que je vois aujourd'hui! On me l'avoit dès lors tout annoncé.*

Si quelqu'un en effet devoit peu croire à des projets contre ſa perſonne ou ſon Trône, c'étoit le malheureux Louis XVI. En cherchant le bonheur de ſes ſujets, dans toute la ſincérité de ſon cœur, n'ayant pas la moindre injuſtice à ſe reprocher, n'ayant jamais connu que des ſacrifices à faire pour ſon peuple, & ne formant de vœux que pour mériter d'en être aimé, comment auroit-il pu ſe perſuader, que l'on viendroit à bout de le faire paſſer pour un Tyran? Louis XVI. n'avoit pas un ſeul de ces vices, qui appellent la haine ſur les Monarques. Proclamé le plus juſte des Princes, & le plus honnête homme de ſon Empire, il fut auſſi trop malheureuſement le plus foible des Rois. Mais ſi jamais Miniſtres préparèrent une révolution, ce furent preſque tous ceux qui eurent ſa confiance. Il s'étoit mis d'abord ſous la tutelle du Comte de Maurepas; & l'inertie, l'inſouciance de ce premier Miniſtre, ne craignant que les grandes ſecouſſes ou les tempêtes, laiſſèrent paiſiblement ſe préparer toutes celles qui devoient éclater après lui. Le Sophiſte Turgot ne parut un inſtant, que pour eſſayer des ſyſtêmes, qui minoient ſourdement la Monarchie. Les ſordides épargnes de St. Germain ne firent qu'af-

foiblir le Monarque, par la ſuppreſſion de ſes plus braves défenſeurs. Le Charlatan Necker ne ſut jamais que ruiner le tréſor public par ſes emprunts, & accuſer Mr. de Calonne de l'épuiſer par ſes profuſions. Sous le Comte de Vergennes, la fauſſe politique fomentant au dehors toutes les révolutions, en appelloit tout l'eſprit au dedans. Des Courtiſans avides fatiguoient le Roi par leurs intrigues, aliénoient le peuple par leurs ſcandales, le corrompoient par leur impiété, l'aigriſſoient par leur luxe. L'aſſemblée des Notables ſembloit ſe convoquer pour réparer de grandes fautes aux dépens du Clergé, de la Nobleſſe; & rien ne répondoit que de grands ſacrifices ſerviroient encore à autre choſe, qu'à de grandes déprédations. Entre la Cour & la haute Magiſtrature, les diſſenſions étoient près de renaître; Brienne alloit paroître pour achever de tout perdre, en faiſant retomber ſur l'autorité, tout le mépris, toute la haine, qu'il méritoit lui-même. Et pas un ſeul Miniſtre qui réprimât l'eſprit d'impiété, de Rebellion; qui ſentît ce que c'eſt que les loix pour un peuple, qui hait ou mépriſe ſes chefs, & qui a perdu le frein de ſa religion. Les Sophiſtes d'Holbach, les Sophiſtes Maçons, les mécontens de toutes les claſſes, Nobles & Plébeïens, n'avoient preſque plus rien à faire, pour créer le déſir d'une révolution. C'étoit-là le moment que les Conjurés attendoient, pour fixer & pour hâter la leur.

C'étoit-là ce que les propagandiſtes appelloient faire naître le *beſoin*. Tout leur diſoit qu'il étoit arrivé; ils ne penſèrent plus qu'à concentrer leurs forces, pour décider la cataſtrophe.

En cette même année, 1787, où M. de Calonne jaloux de mettre un terme à l'embarras qu'avoit laiſſé Necker dans les finances, convoquoit les Notables, s'établit à Paris, rue Croix des Petits Champs, à l'Hotel de Luſſan, une ſociété que l'on croyoit nouvelle, ſous le nom des *amis des Noirs*. Elle n'avoit de nouveau que le nom. Tous les anciens & nouveaux Sectaires de la liberté, toutes les claſſes des Sophiſtes, & des Maçons Révolutionnaires, n'avoient choiſi ce mot *ami des Noirs*, que pour cacher le dernier & le plus profond objet de leurs complots, ſous le voile de l'humanité même. En occupant l'Europe de la queſtion qu'ils avoient jettée en avant, ſur l'eſclavage des Nègres en Amerique, ils ne penſoient eux-mêmes qu'à s'occuper de cette Révolution depuis ſi longtems méditée, pour délivrer en Europe & dans tout l'univers, tous les peuples, du prétendu eſclavage des loix, & de la prétendue tyrannie des Souverains. Leurs Loges Maçonniques pouvoient devenir ſuſpectes par des aſſemblées journalières; & ils vouloient ne plus perdre de vue, un ſeul inſtant, le grand objet de leur complot. Les adeptes étoient diviſés d'opinions ſur le mode de la Révolution, & ſur les loix à ſubſti-

tuer à celles des Monarques. Tous convenoient de cette *égalité*, *de cette liberté*, le grand secret de leurs mystères ; tous ajoutoient qu'il n'y a plus de liberté, d'égalité pour un peuple qui n'est pas Souverain, qui ne fait pas lui-même ses loix, qui ne peut pas les révoquer, ou les changer ; & surtout pour un peuple lié à des Monarques & à des Magistrats, qui dominent sur lui irrévocablement, qui seroient autre chose que les agens, les exécuteurs de ses volontés, & révocables à chaque instant, comme ses volontés mêmes ; mais parmi ces adeptes, il étoit des Sophisties, dans qui la *liberté*, *l'égalité* se modifioient suivant leurs intérêts, leurs habitudes, leur rang ou leur fortune. Il étoit en quelque sorte des Jacobins de l'Aristocratie ; des Comtes, des Marquis, des Ducs, des Chevaliers, & de riches Bourgeois. Ceux-là prétendoient bien ne rien perdre de leur fortune ou de leur rang à la nouvelle égalité ; ou bien même acquérir en dépouillant le Monarque de ses droits, toute l'autorité, & l'influence dont ils l'auroient privé. Il leur falloit un Roi semblable à celui des premiers Législateurs Jacobins, un Roi qu'ils dominassent & qui ne pût les dominer. A d'autres, il falloit l'égalité de liberté dans les Grands ou les riches, balancée par l'égalité de liberté dans les plébeïens, & dans un chef commun. C'étoit l'égalité de ces Monarchiens, qui dans la suite ont pu se

croire abſous du crime de rebelles, parce que la révolte n'a pas ſuivi le cours qu'ils vouloient lui donner. Pour les derniers enfin, & pour les plus profonds, il ne falloit, ni Roi Conſtitutionnel, ni Monarchiens. Tout Roi étoit tyran, & tout tyran devoit être abattu ; toute Ariſtocratie devoit être anéantie. Toute inégalité de titres, de rangs, de pouvoirs, devoit être aplanie. Ces derniers avoient ſeuls les arrière-ſecrets de la révolution. Ils ſentîrent qu'on ne pouvoit y arriver que par dégrés ; qu'il falloit commencer par s'accorder ſur les moyens de renverſer ce qui étoit, pour attendre du tems, des circonſtances, les moyens d'accomplir tout ce qu'ils vouloient faire.

Ce fut dans cet objet que Briſſot, Syeys, & Condorcet propoſèrent ſous le nom de leur ſociété d'*amis des Noirs*, la réunion générale de tous les adeptes, quelque pût être leur ſyſtême ſur la révolution. Il fut même convenu que l'on inviteroit à ſe faire inſcrire, tout homme que l'on ſauroit avoir avec la Cour, des différens aſſez ſérieux pour croire qu'il pouvoit être mis au nombre des révolutionnaires. C'eſt ainſi qu'ils penſèrent n'appeller qu'un homme imbu de leurs principes, en invitant à leurs aſſemblées M. le Marquis de Beaupoil de St Aulaire. L'erreur étoit groſſière. Mr. de Beaupoil avoit eu à ſe plaindre des Miniſtres ; mais perſonne

ne ſut mieux diſtinguer la cauſe des Rois de celle des abus & des injuſtices miniſtérielles.

Cette erreur fut au moins heureuſe pour l'hiſtoire. Dans ce que je vais dire de cette ſociété des amis des Noirs, Mr. le Marquis de Beaupoil m'a permis d'invoquer ſon témoignage. Il a même plus fait ; il a bien voulu rédiger pour mon inſtruction, ce qu'il a vu lui-même de cette ſociété. On chercheroit en vain un garant plus digne de la confiance publique.

Suivant le vœu de ſes inſtituteurs, la ſociété des *amis des Noirs* ſe compoſa de tous les *adeptes imbus des principes de la Philoſophie moderne*, preſque tous initiés aux myſtères de la Franc-Maçonnerie. Dans la multitude des Frères ſe trouvoient pluſieurs milliers de dupes, tous ardens, tous prêts à ſeconder la Révolution, & tous l'appellant par leurs vœux. Chaque membre payoit deux louis de ſouſcription, & avoit droit de prendre part aux Délibérations. Pour qu'elles fuſſent plus méditées, ils établirent un Comité *Régulateur*, compoſé des perſonnages ſuivans: Condorcet, Mirabeau l'ainé, Syeys, Briſſot, Carra, le Duc de la Rochefoucauld, Clavière, Pelletier de St. Fargeau, Valadi, Lafayette & quelques autres.

Quand même je n'aurois pas encore prononcé le mot de Révolution Françoiſe, le nom ſeul de ces hommes en montreroit les grands Héros. Quel peut être l'objet d'une ſociété, qui com-

mençoit par se donner pour Régulateurs, précisément tous ceux, qui dans le cours de cette Révolution se sont manifestement distingués comme ses arcs-boutans? Un Condorcet d'abord, cet être dont la haine eût souri au spectacle de l'univers en feu, pourvu que de ses cendres, il ne pût plus sortir ni Prêtre ni Roi! Un Mirabeau qui à l'impiété, à l'ambition, à tous les crimes d'un vrai Catilina, ne laissa qu'un trait à ajouter, celui d'être plus lâche, quoique aussi scélérat!

Quand l'histoire voudra peindre Syeys, qu'elle commence par les traits d'un serpent. C'est uniquement à l'art de se cacher en jettant son venin, que ce misérable doit toute sa réputation de génie profond. Ainsi que Mirabeau, il étudia longtems les Révolutions. Il lui laissa la gloire des crimes éclatans; il se réserva toutes les jouissances des scélérats obscurs, qui montrent aux brigands les forfaits à commettre, & se tapissent derrière leurs cohortes.

Avec toute l'envie d'une Révolution Philosophique, & de pouvoir la conduire en profond Politique, Brissot n'osoit encore se montrer qu'au second rang; mais il avoit déjà son plan de République; & son Philosophisme ne devoit s'effrayer des forfaits, qu'au moment où les haches dont il s'étoit servi pour abattre le Trône, se tourneroient contre sa tête.

Clavière avide & froid Agioteur, venoit du pays de Necker, vendre aux Pariſiens l'art des Révolutions, qu'il avoit exercé dans ſa patrie. Les paroles de la modération dans la bouche, alors même qu'il inſinuoit les moyens perfides & féroces, il ſembloit s'être caché derrière Syeys même, pour apprendre à former ſes élèves.

Conjurés ſous le nom des amis des Noirs.

Echappé de très près à la potence, Carra venoit punir les loix de lui avoir rendu la liberté, malgré tous ſes larcins. Il n'en jouiſſoit plus que pour blaſphêmer, en vrai énergumène, & ſon Dieu & les Rois.

Celui qui ne ſait pas ce que peut ſur un eſprit borné, l'encens des Philoſophes, s'étonnera toujours de retrouver le nom de la Rochefoucauld parmi des êtres de cette eſpèce. Il falloit un plaſtron à Condorcet; tant qu'il put ſe ſervir de ce malheureux Duc, il le mena partout; aux Loges, aux Clubs, à l'Aſſemblée, il lui fit partout croire qu'il lui ſervoit de guide au chemin de la vertu. A la tête des hordes révoltées, Lafayette ſe crut ſur celui de la gloire; le héros des halles, il ſe crut Whaſingthon. Heureux ſi ſes malheurs ont put lui inſpirer, avec de la ſageſſe, la honte & la douleur d'avoir été ſi longtems, le Pantin des Sophiſtes & des brigands.

Enfin à ce Conſeil régulateur fut auſſi appellé l'Avocat Bergaſſe; & celui-ci n'avoit ni

la ſottiſe de Lafayette, ni la ſcélérateſſe de Condorcet. Mais il croyoit encore à la liberté & à l'égalité Révolutionnaires, comme il croyoit aux Somnambules, qui l'en faiſoient le vrai Meſſie. Il s'attendoit à en jouer le role. Quand dès les premiers jours de l'Aſſemblée devenue Nationale, il fut chargé de faire la Conſtitution d'égalité, de liberté; il fut étonné qu'on lui donnât Mounier, & quelques autres Collègues. A lui ſeul il devoit rendre le peuple égal & libre, & triompher du Deſpotiſme. Ce n'étoit pas à des talens d'ailleurs marqués, c'étoit encore moins à ſa réputation de probité, c'étoit uniquement à l'exaltation de ſes idées, à ſon enthouſiaſme pour un nouvel ordre de choſes, qu'il avoit dû le choix du nouveau Club. Heureuſement pour lui, ce qui l'éloigna des nouveaux Légiſlateurs, lui fit quitter auſſi les conjurés. Syeys & Condorcet, Mirabeau & le reſte des ſcélérats régulateurs n'en fûrent que plus libres.

Lorſque le Marquis de Beaupoil fut invité à ſe faire inſcrire ſur la liſte de cette ſociété, il crut de bonne foi, qu'on ne s'y occupoit que de ces queſtions dignes d'exercer une belle ame, des moyens à propoſer au Roi, pour le ſoulagement des Négres, ou même pour l'abolition de l'eſclavage. Il ne fut pas longtems à ſe détromper.

La liberté, l'égalité à rétablir, les droits de l'homme à rédiger, furent les premiers textes des délibérations. Les conféquences de ces prétendus droits, les plus ménaçantes pour les Souverains n'y fouffroient pas le plus petit doute, ou la moindre réferve.

Objet de leur Comité.

" Malgré mon averfion marquée pour ces " fortes d'opinions, dit Mr. le Marquis de " Beaupoil, j'eus la conftance d'affifter aux " féances du Club Régulateur, jufqu'à ce que " j'en eus parfaitement connu l'efprit & les " projets. Je vis que tous les membres de la " *fociété des Noirs*, étoient auffi de toutes les " Loges Maçonniques, & fpécialement de l'af" femblée dirigée par le même efprit, fous le " nom de *Philantropes*. Je reconnus qu'il y avoit " dès lors une correfpondance très fuivie avec " les fociétés de la même efpèce, en Europe & " en Amérique. Dès lors on ne parloit dans " ces repaires que d'une Révolution infaillible " & prochaine." Ceux des Frères qui n'étoient pas du Comité Régulateur y venoient apporter leur argent, & offrir leurs vœux pour le fuccès des grands travaux. Enfuite ils fe difféminoient dans les Loges, les Clubs de toute dénomination, qui au fond ne profeffoient que les mêmes principes. Le Comité Régulateur ne tranche fur toutes ces bandes de différens noms, que parce qu'il étoit compofé de leurs membres les plus fcélérats."

" Leur grand objet connu, j'aurois pu en apprendre davantage fur les moyens, & entrer dans toutes les confidences. Mon ame répugnoit à la diflimulation, dont j'aurois eu befoin pour refter plus longtems dans ce repaire de Conjurés. Plein d'indignation, je m'élevai enfin avec force, contre tous ces complots; je demandai que mon nom fût effacé de leur lifte. Je l'effaçai moi-même, & quittai leur antre pour toujours."

" J'aurois dû, je le fens aujourd'hui, m'empreffer d'informer le Gouvernement, des Dogmes, des projets de cette affociation; mais dénoncer une fociété qui m'avoit *admis à fes myftères*, préfentoit une idée de perfidie, que j'euffe rejettée fi elle m'étoit venue dans l'efprit. Je me bornai à faire imprimer une efpèce de contrepoifon, fous le titre *d'unité du pouvoir Monarchique*. Je donnai quelque tems après, un ouvrage intitulé de la *République* & de la *Monarchie*, pour avertir le Roi & la Nation, du réfultat que devoit avoir la Révolution. Il n'en falloit pas tant, pour m'expofer à toute la vengeance des Conjurés. J'ai fu dans le tems, que dès le lendemain de mon abdication, la féance roula fur les moyens de me punir de ce qu'ils appelloient trahifon. Les confeils étoient violens; Mirabeau n'opina encore que pour tous les moyens de me décréditer par la calomnie, de me faire regarder comme un homme dangereux, &

fur la foi de qui on ne pouvoit fe repofer. Carra & Gorfas fe chargèrent de la commiffion ; leur plume affaifonna la calomnie des diatribes les plus violentes contre moi. Quand le tems des profcriptions fut arrivé, mon nom fe trouva en tête de toutes les liftes des gens à maffacrer."

Si l'honnêteté & la franchife de Mr. le Marquis de Beaupoil, ne lui permirent pas de refter plus long tems au milieu de ces conjurés, au moins voit-on par ces détails, qu'il les connut affez, pour ne plus laiffer le moindre doute fur le grand objet de leurs myftères. Je crois pouvoir annoncer au public, qu'un jour viendra où les délibérations même les plus fecrètes de ce dernier des antres de la conjuration, feront dévoilées.

Quand la Révolution eut difpenfé fes grands acteurs de fe cacher fous le nom d'*amis des Noirs*, cette fociété parut fupprimée. *Le Comité Régulateur* refta, & ne fit même que s'enfoncer plus avant dans les ténèbres, pour diriger plus fûrement tous les Clubs Parifiens, toutes les Sections, toutes les Pétitions, toutes les Sociétés Révolutionnaires, & jufqu'au Club plus fpécialement appellé des Jacobins. Si Gobet * le trop

---

(*) *Je peux bien le dire, à préfent que ce malheureux Gobet a été la victime de fes lâches terreurs & de fon infame apoftafie. C'eft lui que je n'ai pas voulu nommer, dans l'hiftoire du* Clergé pendant

fameux Intrus de Paris, n'en devint pas un membre, il fut au moins bien inſtruit de ce qui s'y paſſoit ; il faut même qu'il y ait été admis plus d'une fois. Il m'auroit parlé avec moins d'aſſurance de ce qui s'y tramoit, dans le tems où ce malheureux Apoſtat me demanda quelques entretiens ſecrets, pour ménager ſon retour à l'Egliſe. Je ſuis aujourd'hui perſuadé que ce ſont les terreurs de ce Comité, qui alors l'empêchèrent de tenir la parole qu'il m'avoit donnée, de réparer ſon horrible ſcandale par une rétractation publique. Il ne me parloit, il eſt vrai, de ce Comité Régulateur, qu'en termes généraux ; mais avec un effroi qui me faiſoit ſentir toute l'atrocité des réſolutions : " non, " vous ne ſavez pas, vous ne concevez pas,

---

la Révolution, *en parlant des Evêques Conſtitutionels, qui vouloient ſe rétracter. Gobet étoit à leur tête. Il me fit demander pluſieurs entretiens, & nous en eûmes trois de deux heures chacun. Tout étoit diſpoſé ; le Pape avoit répondu avec toute la bonté poſſible aux promeſſes de Gobet. Sa rétractation étoit exprimée dans ſix lettres, déjà toutes prêtes, adreſſées au Pape, au Roi, à l'Archevêque, au Clergé, au Département, à la Municipalité de Paris. Mais le malheureux vouloit d'abord quitter la France, pour ſe mettre à l'abri des Jacobins. Le bruit de ſon départ ſe répandit ; il eut peur. Il reſta ; Robeſpierre le fit guillotiner.*

tes, d'ennemis les plus atroces de l'Autel & du Trône ; mais je dirai au moins ce que j'ai fu par le rapport de différens adeptes, & ce qui tient le plus à l'époque de la Confpiration, où nous a conduit ce volume.

Correfpondance du comité des Noirs.

De tous les moyens imaginés par les Régulateurs, celui qui contribua le plus à préparer le nombre prodigieux de bras dont ils avoient befoin, fut la correfpondance avec les Loges Maçonniques, répandues dès-lors en nombre prodigieux dans toute la France. Il y en avoit plus de 150 dans Paris, à proportion autant, & même davantage dans les autres villes, dans les plus petits bourgs.

Les délibérations prifes au *Comité Régulateur* s'envoyoient au *Comité Central du Grand Orient* ; de là elles partoient pour toutes les provinces, à l'adreffe du *Vénérable*, ou Préfident de chaque Loge. Dès l'année même où le Comité Régulateur fut établi, un très grand nombre de ces Vénérables reçurent leurs inftructions accompagnées d'une lettre, conçue en ce fens : " auffitôt que vous aurez reçu le paquet ci-" joint, vous en accuferez la réception. Vous " y joindrez le ferment d'exécuter fidèlement " & ponctuellement, tous les ordres qui vous " arriveront fous la même forme, fans vous " mettre en peine de favoir de quelle main ils " partent, ni comment ils vous arrivent. Si " vous refufez ce ferment, ou fi vous y man-

Lettre du Comité aux chefs des Loges Maçonniques.

" quez, vous ferez regardé comme ayant " violé celui que vous avez fait à votre entrée " dans l'Ordre des Frères. Souvenez-vous de " *l'Aqua Tophana* (le plus efficace des poifons.) " Souvenez-vous des poignards qui attendent " les traîtres. "

C'eft à peu près en ces termes qu'étoit conçue la lettre reçue par un homme jadis zélé Maçon, & par qui j'ai fu que les mêmes ordres avoient été envoyés aux autres Préfidens des Loges Maçonniques. Depuis près de deux ans, je fuis en poffeffion d'un mémoire qui me mettroit à même de nommer quelques uns des Vénérables, qui reçurent ces inftructions, & qui les ont fidèlement remplies. De ce nombre eft plus fpécialement le Sieur Lacofte, médecin de Montignac-le-Comte en Périgord, d'abord fondateur de la Loge établie dans cette ville, enfuite Député à la feconde Affemblée, & enfin votant la mort du Roi dans la troifième. Je puis encore nommer le Sieur Gairaux, Procureur, qui n'a pas montré moins de zéle pour la Révolution. Celui-ci n'étoit point d'abord Vénérable de fa Loge, lorfque les premières inftructions arrivèrent. Le paquet lui fut remis par Mr. le Chevalier de la Calprade, tenant alors le maillet, dans la Loge Maçonnique de Sarlat, mais qui fentant à quoi ces premières lettres pouvoient l'engager, eut l'art de décli-

ner la commiſſion, en cédant à Gairaux ſa place de Vénérable. (*)

J'entre dans ces détails, parce que je prévois le beſoin que l'hiſtoire en aura, pour dévoiler une Conſpiration ſi profondément ourdie, pour expliquer ſurtout ces millions de bras, qui tous au même inſtant ſe ſont trouvés armés pour elle, dans toutes les parties de la France.

Propagation ultérieure des Franc-Maçons.

Crainte que ces bras ne fuſſent pas encore aſſez nombreux, il entra auſſi dans les réſolutions du Comité Régulateur, d'admettre déſormais aux petits myſtères de la Franc-Maçonnerie, une claſſe d'hommes, qui depuis longtems au moins en étoit exclue ; celle des manouvriers & des artiſtes les plus groſſiers, celle

(*) *J'avois ſur cet objet, un autre mémoire que je ſuis bien fâché d'avoir égaré. C'étoit l'hiſtoire d'un gentilhomme, qui ayant refuſé de ſuivre la Correſpondance du Comité Maçonnique Central, en fut puni par celui-là même à qui il l'avoit remiſe. Dès les premiers inſtans de la Révolution, ſignalé comme un Ariſtocrate, il fut mis en priſon. Des ordres arrivèrent pour le délivrer. Le Vénérable devenu Municipal changea l'ordre, en celui de le laiſſer ſe promener ſur une terraſſe fort élevée. La Sentinelle avoit celui de choiſir le moment pour le précipiter, & ce dernier ordre fut exécuté. Cependant le Chevalier François n'en mourut pas. Je le crois aujourd'hui en Eſpagne.*

même des gens ſans aveu, des brigands, c'étoit pour ces gens-là, que les premiers mots *d'égalité & de liberté* ne devoient pas avoir beſoin de l'explication des Arrière-Loges. Il étoit facile aux adeptes de leur imprimer, par ces mots ſeuls, tous les mouvemens révolutionnaires.

Les Franc-Maçons d'un cran plus élevé dans Paris, n'aimoient point d'abord à ſe trouver en Loge avec de pareils Frères. Il fallut en faire venir un certain nombre des Provinces ; les Faux-bourgs St. Antoine & St. Marceau furent bientôt maçonniſés.

Déjà pluſieurs années avant ce Comité Régulateur, les adeptes les plus inſtruits écrivoient que le nombre des Franc-Maçons en France, étoit *incomparablement* plus grand qu'en Angleterre, que juſqu'aux *perruquiers & aux valets*, toutes les conditions ſe rempliſſoient de ces ſortes de Frères ; *(V. über die alten and neuen myſterien bey Frederich Maurer*, 1782.*)* Ce ne ſera donc pas exagérer, à l'époque où nous ſommes, que de porter le nombre de ces Frères Maçons au moins à ſix cent mille ; & nous ne ſommes plus au tems où l'on pouvoit dire que dans ce nombre immenſe, la multitude étoit étrangère à l'objet des Arrière-adeptes. L'impiété & les déclamations des Sophiſtes ſuppléoient aux derniers myſtères. Les premiers rangs auſſi, vouloient leur Révolution d'égalité, de liberté. Qu'on retranche cent mille de ces Frères, qui

ne fussent pas imbus alors de ces principes, c'est tout ce que l'historien peut faire en faveur de la jeunesse restée encore fidèle à l'ancien esprit des François. Le Club Régulateur comptoit au moins dès-lors sur cinq cent mille Frères, tous pleins d'ardeur pour la Révolution, répandus dans toutes les parties de la France, tous prêts à se lever au premier signal d'insurrection, & par la violence d'une première impulsion, capables d'entrainer avec eux la plus grande partie du peuple. Les Sophistes dès-lors disoient assez hautement, qu'on ne triomphe pas aisément de trois millions de bras.

Multitude & force des Franc-Maçons.

Ainsi s'étoit formée, ainsi s'organisoit successivement cette force révolutionnaire, par la persévérante application des conjurés. Les Sophistes avoient ouvert la voie à l'opinion; les antres d'une secte en tout tems ennemie du Christianisme & des Souverains, s'étoient rouverts, & dilatés; les adeptes des Arrière-Mystères s'étoient multipliés; les antiques principes d'impiété, de rebellion s'étoient identifiés dans les nouvelles Loges, avec tous ceux du moderne philosophisme. L'opinion avoit donné les cœurs; les complots, les profonds artifices, les secrètes intelligences réunissoient les bras. On n'eût jamais parlé en France de Notables, de déficit, & de Necker, ou de Brienne; Louis XIV. eût été sur le Trône; au moment où le Comité *régulateur & le Club central* de la Ma-

çonnerie, eussent organisé leurs forces souterraines, Louis XIV. n'eût pas empêché la Révolution. Il auroit eu des Chefs; l'opinion en eût donné plusieurs à la révolte, & n'eût laissé aux plus fidèles, que bien peu de soldats. Au cri seul de liberté, d'égalité, il auroit vu ses légions se débander, & courir se ranger sous les drapeaux des Révolutionnaires. Louis XVI. n'eût pas convoqué les Etats Généraux; le Comité Régulateur auroit convoqué la Convention Nationale, & cinq cent mille adeptes auroient volé aux armes pour la Convention; & le peuple séduit seroit accouru aux élections.

Philippe Duc d'Orléans, chef des Conjurés.

Tels étoient les progrès de la double Conspiration, aux approches des Etats Généraux. Les Sophistes souterrains des Franc-Maçons & les Sophistes apparens du Club d'Holbach reconnurent qu'il ne leur manquoit plus qu'un chef pour le mettre en avant, & se couvrir de son égide. Il le falloit puissant pour appuyer tous les forfaits qu'ils avoient à commettre; il le falloit atroce pour qu'il s'effrayât peu du nombre de victimes que devoient entrainer tous ces forfaits. Il lui falloit, non pas le génie de Cromwel, mais tous ses vices. Les Conjurés trouvèrent Philippe d'Orléans; l'Ange exterminateur l'avoit pétri pour eux.

Philippe avoit lui-même sa Conspiration, comme ils avoient la leur. Plus méchant qu'ambitieux, il eût voulu regner; mais pareil au

Démon qui veut au moins des ruines, s'il ne peut s'exalter, Philippe avoit juré de s'asseoir sur le Trône, ou de le renverser, dût-il se trouver écrasé par sa chute. Depuis longtems cet être à part dans la ligne même des scélérats, n'avoit à braver ni remords, ni honneur. Un front d'airain montroit son ame accoutumée à se jouer du mépris, de l'estime, de la haine des hommes & des Cieux. Une jeunesse passée dans la débauche, avoit blâsé son cœur. Tout jusque dans ses jeux, trahissoit la bassesse de son ame. L'artifice venoit y suppléer à la fortune, pour ajouter à ses trésors. • A l'age où l'on connoît à peine le désir d'amasser, le public l'accusoit de n'avoir appellé à ses orgies le jeune Prince de Lamballe, que pour s'assurer le plus riche héritage, en lui faisant trouver une mort prématurée dans l'excès des plaisirs; & pas un seul trait dans sa vie, qui démente l'atrocité de cette perfidie. Les années ne firent que l'en montrer capable. Tout à la fois lâche & vindicatif; ambitieux & rampant; prodigue & usurier; fier de son nom & de son rang parmi les Princes, & prêt à s'abaisser au niveau de la plus vile populace; colère & impétueux devant ses confidens, froid & dissimulé devant ceux qu'il vouloit perdre; hébété pour le bien, s'il n'y voyoit un moyen pour le mal; jamais ne méditant de plus noirs, de plus cruels projets, que lorsqu'il s'avisa de jouer l'homme bienfaisant; peu fait lui-même

ferment. D'abord il commença par s'entourer de tout ce que la France avoit de profonds fcélérats. Il appella auprès de lui, ce Laclos, dont le génie fembloit celui que l'enfer a chargé de tracer aux forfaits, leur route tortueufe & fouterraine.

Mirabeau & Syeys accoururent, & il leur fut aifé de lui faire fentir les reffources que lui offroient ces Loges Maçonniques, dont il étoit déjà le Chef Honoraire. Les Démons font bientôt tous amis, quand il s'agit de nuire. La partie fe lia dans le peu de jours que Philippe refta dans fon exil. Dès-lors il n'étoit plus réduit dans les myftères, à ce qu'il plaifoit aux adeptes d'en manifefter aux hommes de fon rang. Au moins eft-il certain que vers ce tems là, le Comité des Frères l'avoit connu affez atroce pour l'admettre aux dernières épreuves. Celle qui lui offroit dans l'antre des *Kadofch*, un Roi à poignarder, fut pour lui un effai voluptueux. Philippe, en prononçant ces paroles *haine au Culte, haine aux Rois*, conçut tout ce que ce ferment devoit mettre d'obftacles à fes vues ultérieures fur le Trône de Louis XVI, mais il vouloit furtout être vengé ; il avoit dit : je le ferai, duffé-je y dépenfer ma fortune, y perdre la vie même. La vengeance l'emporta fur l'ambition. Il confentit à n'être qu'un parjure, fi la confpiration le plaçoit fur le Trône, Il fe félicita d'avoir trouvé des hom-

mes qui juroient de les renverser tous, pourvu qu'ils commençassent par celui de son Roi.

En prononçant ce vœu, une carrière immense de forfaits s'étoit ouverte devant lui ; pas un seul ne l'effraya. Il lui tardoit de la parcourir toute entière. Un aveu de Brissot nous apprend que Philippe s'y fût lancé dès ce moment ; mais qu'il crut voir *la Cour encore trop forte*, & ne partit alors pour l'Angleterre, que pour laisser à la Révolution le tems de se mûrir. (J'ai trouvé cet aveu dans les mémoires de Mr. le Marquis de Beaupoil, qui l'avoit entendu de la bouche de Brissot même.)

Le tems marqué d'ailleurs par les Régulateurs, n'étoit pas arrivé. Ils attendoient la convocation des Etats Généraux. Leurs insinuations, & tous leurs Clubs, & toute la tourbe de leurs écrivains, en avoient rendu le vœu presque général. Le Parlement de Paris les demandoit. La France y croyoit voir le grand moyen de sa régénération. Je n'ai pas encore dit tous les complots, toutes les sectes qui ne les appelloient, que pour en faire le tombeau de sa Monarchie & de toutes ses loix.

Dans ces complots divers, les Sophistes de l'Encyclopédie ouvrant toutes les voies à la liberté & à l'égalité des droits contre l'Autel, s'étoient précipités d'eux-mêmes, dans la haine du Trône. Les Loges ténébreuses de la Maçonnerie, les antiques mystères de l'esclave

Curbique, n'avoient servi d'azile aux enfans de Voltaire & de Diderot, que pour y fomenter plus secrètement toute cette haine & du Christ & des Rois. Les Sophistes de l'impiété & les Sophistes de la Rebellion étoient venus mêler, confondre leurs complots dans ces mêmes Loges, ou plutôt dans ces antres déjà prêts à vomir leurs Légions d'adeptes, de brigands, d'enthousiastes armés pour établir leur égalité, leur liberté, par la ruine des Autels & du Trône. L'affreuse Propagande avoit & ses tresors & ses Apôtres; le Comité *Central*, le Comité *Régulateur* avoient leurs secrètes intelligences, leur conseil & leur chef; toutes les forces de la rebellion & de l'impiété, étoient organisées. Ce n'étoit pas encore là le seul fléau qui dût éclater sur la France, qui appellât sur elle, tous les désastres de la Révolution.

Sous le nom d'Illuminés, étoit venue se joindre aux Encyclopédistes & aux Maçons, une horde de conjurés, plus ténébreuse encore, plus habile dans l'art de tramer les complots; plus vaste en ses projets dévastateurs; creusant plus sourdement & plus profondément les mines des volcans; ne jurant plus la haine ou des Autels chrétiens ou des Trônes des Rois, jurant tout à la fois, la haine de tout Dieu, de toute loi, de tout gouvernement, de toute société, de tout pacte social; & pour ne laisser plus, ni base ni prétexte au pacte social, proscrivant & le

mien & le tien, ne connoiſſant d'égalité, de liberté, que ſur la ruine entière, abſolue, générale, univerſelle de toute propriété.

Qu'il ait pu exiſter une pareille ſecte, qu'elle ait pu devenir puiſſante, redoutable ; qu'elle exiſte de nos jours, & qu'à elle ſoit dû le pire des fléaux révolutionnaires, c'eſt ſans doute ce qui, pour mériter la foi de nos lecteurs, exigera toutes les preuves de l'évidence même. Elles ſeront l'objet du troiſième volume de ces mémoires.

Après avoir ainſi dévoilé ſucceſſivement, la Conſpiration des Sophiſtes de l'impiété, celle des Sophiſtes de la rebellion, & celle des Sophiſtes de l'anarchie ; il nous ſera facile d'appliquer à la Révolution Françoiſe, les déſaſtres qu'elle doit à chacune de ces Conſpirations ; & de montrer enfin comment les Jacobins de toutes les claſſes, ne ſont que le monſtrueux réſultat de la triple Conſpiration, & de la triple ſecte.

Fin de la Seconde Partie.

ADDITION SUR L'ARTICLE DES TEMPLIERS.

AU Moment où se terminoit l'impression de ce Volume, je reçois l'*Essai de Fréderic Nicolaï*, sur les Templiers. Cet Auteur absolument du même avis que moi, sur la nécessité de recourir aux pièces authentiques, observe que Mr. Dupuy s'est trompé, en confondant *Jacques Molay* avec un *Jean de Molayo*. C'est ce dernier qui fut traité comme fou par les juges. Il est donc juste de retrancher cette circonstance, de ce que j'ai dit sur la rétractation de Molay. Mr. Nicolaï, malgré tout son Illuminisme, que je saurai apprécier, quand il en sera tems, n'en fournit pas moins une foule d'autres raisons, pour apprécier comme je l'ai fait, cette rétractation, surtout en la comparant aux aveux positifs de 78 Chevaliers Anglois entendus à Londres en 1311, de 54 Irlandois, de divers autres, Ecossois, Italiens &c. aveux qu'il n'y a pas la moindre raison d'attribuer à la force.

J'ai peut-être trop insisté sur cet objet, & sur quelques autres, pour certains lecteurs; mais il en est aussi pour qui on n'en sauroit trop dire, & dont il faut, en quelque sorte, arracher le consentement, par le nombre & l'application des preuves. D'ailleurs, je l'ai dit, j'écris des Mémoires; l'Historien pourra choisir & abréger.



